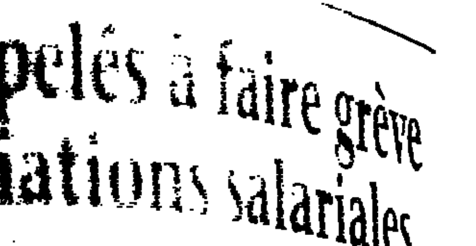




VENDREDI 7 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16209 – 7 F

LE MONDE DES LIVRES

■ Sollers, solitaire

■ « Le Monde des Poches »



■ Russie : vers un remaniement

Lors de son allocution annuelle aux parlementaires, le président russe Boris Eltsine s'est déclaré *« fortement mécontent »* du travail du gouvernement. p. 3

■ La famille, enjeu politique en Algérie

Islamistes modérés et féministes laïques s'opposent en Algérie sur le code de la famille. p. 5

■ « Même patron, même combat »

Les ouvriers belges de l'usine Renault de Vilvorde ont investi celle de Douai pour convaincre les Français de témoigner de leur solidarité. p. 18 et 19

■ Projet Debré : le pari des opposants

La gauche, PS compris, appelle à se mobiliser à nouveau dimanche 9 et mardi 11 mars pour deux manifestations contre le projet de loi sur l'immigration. p. 8

■ Phnom Penh, la ville-squatt



Vidée de sa population par les Khmers rouges, la capitale du Cambodge s'est repeuplée de façon anarchique. p. 12

■ Pressions sur l'Albanie

Les Occidentaux multiplient les démarches pour convaincre le président Berisha de négocier avec les insurgés du sud du pays. p. 2

■ La nature sous cloche

La relance de la procédure européenne Natura 2000 est contestée par certains milieux économiques. p. 11

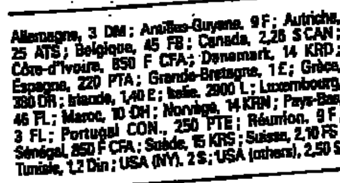
■ Son passé divise la Suisse

Le réexamen de l'attitude de la Confédération pendant la guerre divise l'opinion publique helvétique. p. 3 et notre éditorial p. 13

■ Parité-égalité

Gisèle Halimi défend l'instauration de la parité hommes-femmes en politique. Françoise Gaspard juge que la révision de la Constitution n'est pas la bonne méthode pour y parvenir. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Jean Tiberi se dit déterminé à rester maire de Paris malgré sa mise en examen

Soupçonné de complicité avec son épouse, il dénonce une « chasse à l'homme »

JEAN TIBERI, maire (RPR) de Paris, a rendu publique, mercredi 5 mars, sa mise en examen pour *« complicité par aide ou assistance de détournement de fonds publics »* et *« recel de détournement de fonds publics »*, dans l'affaire de la rémunération de son épouse par le conseil général de l'Essonne. Les enquêteurs avaient découvert que les 200 000 francs payés pour un rapport signé par Mme Tiberi avaient été versés sur le compte-joint des époux. M. Tiberi dénonce le *« harcèlement judiciaire »* et *« la véritable chasse à l'homme »* dont il s'estime victime. *« Rien dans cette affaire ne suit un déroulement normal »*, dit-il.

Le maire de Paris se dit déterminé à poursuivre sa *« mission »* à l'Hôtel de Ville. *« Rien ne m'en empêchera »*, ajoute-t-il. La « jurisprudence » inaugurée par Pierre Bérégovoy et appliquée par Edouard Balladur avait contraint les ministres mis en examen à démissionner. En 1992, François Léotard avait abandonné ses mandats de député du Var et de maire de Fréjus après son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus. En outre, M. Tiberi doit faire face à une fronde de l'UDF parisienne et affronter les cinq maires socialistes d'arrondissement qui ont relancé la bataille politique, mercredi, à l'occasion de la préparation du budget.



Jacques Chirac a, jeudi 6 mars, lors des cérémonies du cinquantenaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), rendu hommage au rôle joué par cette institution, sans faire écho à la polémique qui s'est développée autour de son rapport annuel. Ni le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), ni l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) n'assistaient à cette cérémonie.

Lire pages 9 et 10 et la chronique de Pierre Georges page 32

Tchernobyl : une famille des Vosges contaminée par du césium 137

LA POLLUTION nucléaire provoquée par l'accident de la centrale de Tchernobly s'est-elle partiellement concentrée dans les Vosges lorsque le nuage radioactif est passé sur l'est de la France en avril 1986 ? En tout cas, une famille d'amateurs de champignons vivant près de Saint-Dié a été contaminée au césium 137, en 1995. Les investigations sur ces cas – sans conséquence pour la santé des personnes concernées, selon les experts officiels – sont relancées par la découverte, en février 1997, dans la même région, de sangliers contaminés. Plusieurs régions de France sont concernées par ces « taches de léopard », où la pollution nucléaire est forte.

Lire page 22

Avec Jerzy Grotowski, le théâtre entre au Collège de France

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis sa création en 1530 par François Ier, le Collège de France va accueillir un enseignement sur le théâtre. Cet établissement public d'enseignement supérieur, qui compte une cinquantaine de professeurs – et ne délivre aucun diplôme –, est synonyme de reconnaissance au plus haut niveau. Les titulaires de chaire y sont élus par les autres professeurs. Une chaire d'anthropologie théâtrale vient ainsi d'être créée, à la place de la chaire de musique occupée par Pierre Boulez, qui a pris sa retraite en 1995. C'est un Français d'origine polonaise, Jerzy Grotowski, soixante-trois ans, qui fera entrer le théâtre dans la plus prestigieuse institution intellectuelle de France.

Grotowski a d'abord eu une formation d'acteur, au début des années 50 à Cracovie, puis s'est initié à la mise en scène de théâtre à Moscou, avant de revenir pratiquer son métier en Pologne. Très vite, dès 1955, il affirme son opposition à *« une vision purement artistique du théâtre »*. Il insiste sur le fait que *« le théâtre est une manière de vivre la réalité »*. Dans son Théâtre Laboratoire, qui s'installe en 1965 à Wroclaw, il développe ses recherches sur le jeu de l'acteur et sa conception du *« théâtre pauvre »*, nu, dépouillé, entièrement créé, et vécu, par l'acteur seul (il a publié, en 1971, *Vers le théâtre pauvre*, La Cité, Lausanne).

Cette réflexion sur le théâtre et sur l'artiste, Grotowski n'a cessé de la mener, en tous lieux. Avec agressivité, souvent. En étant offensif, provocant – comme lors de ce colloque à l'Unesco en 1974 où il déclarait : *« Il ne suffit pas de manipuler les vieilles traditions culturelles d'un pays, il faut* vivre *d'une certaine façon. »* En s'engageant, aussi, *« vers une sorte d'acte créateur dont le contenu et le matériau seraient l'individu lui-même »*, comme il le rappelait dans un entretien au *Monde* en 1976, au moment où Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, l'avait invité à animer, à Paris, un stage sur le travail d'acteur.

La rigueur des recherches de Grotowski sur l'espace, le rythme, le corps, la voix, a fait de lui, pour tous ceux qui veulent avancer dans leur manière de faire du théâtre et de le penser, un « passage obligé » de leur formation. On pourrait citer une kyrielle de noms, parmi lesquels on rélève ceux de Christoph Marthaler, Lluis Pasqual, ou la chorégraphe Ea Sola.

Grotowski, qui a quitté la Pologne en 1982, après le coup d'Etat du général Jaruselski, a pris la nationalité française en 1990. Il prononcera sa leçon inaugurale, qui sera historique à plus d'un titre – son sujet, le lieu où elle sera prononcée, la personnalité du nouveau professeur – le 24 mars, à 18 heures, au Théâtre des Bouffes du Nord à Paris, siège du Centre de recherches théâtrales de Peter Brook, avec lequel collabore le Workcenter de Pontedera, en Italie, que dirige Grotowski depuis 1986. Thème de cette leçon : *« La " lignée organique" au théâtre et dans le rituel. »*

Josyane Savigneau

Fonctionnaires en grève

LES CINQ MILLIONS d'agents de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités locales étaient appelés à faire grève, jeudi 6 mars. Cette journée d'action, ponctuée de nombreuses manifestations, est destinée à protester contre la politique salariale du gouvernement. Les syndicats dénoncent une perte de pouvoir d'achat, que conteste le gouvernement. Le ministère des finances, qui a annoncé un gel d'une dizaine de milliards de francs de crédits budgétaires pour 1997, est à la recherche de nouvelles économies pour 1998, notamment dans la fonction publique.

Lire page 6

POINT DE VUE

La France et le Brésil nouveau

par Fernando Henrique Cardoso

LA France est un pays auquel je me sens attaché par de profonds liens personnels et affectifs. Sa culture et sa pensée ont eu et continuent à avoir un rôle central dans ma formation intellectuelle. C'est pourquoi, rendre plus étroites les relations entre le Brésil et la France est un objectif auquel, en tant que président de la République, je me suis consacré avec une satisfaction particulière. La visite de M. Chirac représentera une impulsion extraordinaire dans la quête de cet objectif qui est certainement commun aux Brésiliens et aux Français.

Les liens forts qui unissent nos deux pays sont le fruit d'une longue histoire d'amitié, d'affinités culturelles, de communion des valeurs, de coopération et d'échanges intenses. Pour le Brésil, la France est un point de référence nécessaire en Europe et dans le monde, et un partenaire de premier ordre tant d'un point de vue commercial et financier, que de celui de la coopération culturelle, scientifique et technologique. Ensemble, nous avons su construire un patrimoine commun solide, qui doit maintenant servir de plateforme privilégiée à un bond qualitatif de nos relations.

La France, qui retrouve avec vigueur sa vocation universelle, et le Brésil qui assume progressivement et avec sérénité la place internationale qui lui correspond, sont naturellement des interlocuteurs d'un grand poids spécifique, dont les voix doivent être entendues avec une attention particulière dans les forums internationaux où l'on définit les règles qui régissent le phénomène qu'il est convenu d'appeler *« mondialisation »*.

Du point de vue économique, les perspectives qui s'offrent à nous sont également excellentes, comme il convient à deux pays amis, tous deux comptant parmi les dix plus grandes économies de la planète.

De notre côté, l'avenir semble prometteur, fondamentalement grâce à l'important processus de transformation que vit le Brésil.

Lire la suite page 14

***Fernando Henrique Cardoso** est président de la République du Brésil.*

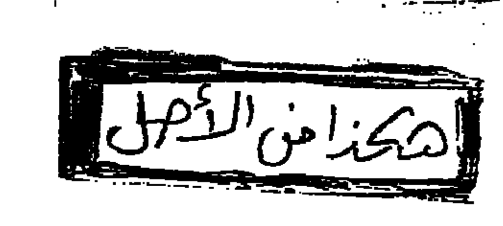
L'« erreur » de Hitchcock



KIM NOVAK

EN CHOISISSANT Kim Novak pour *Vertigo* (1957), dont une version restaurée sort sur les écrans, Alfred Hitchcock espérait retrouver une blonde comme il les aimait, à la Grace Kelly. *« Moi, je ne correspondais pas à son image de la blonde idéale »*, dit aujourd'hui Kim Novak – qui ne savait pas, quand le rôle lui a été proposé, que Vera Miles l'avait refusé. *« A mon avis*, estime-t-elle, *il était conscient d'avoir commis une erreur en me choisissant. »* Et, évidemment, il a su tirer parti de cette « erreur ».

Lire page 27



INSURRECTION Les initiatives diplomatiques se multiplient devant les dangers que recèle, pour l'ensemble des Balkans, l'insurrection qui a éclaté dans le sud de l'Albanie. Plusieurs missions internationales doivent se rendre à Tirana pour tenter d'amener le président Sali Berisha à ouvrir un dialogue politique et l'opposition à l'accepter. Toutefois, le gouvernement albanais a refusé, mercredi 5 mars, de recevoir une mission de l'OSCE qui avait le soutien des Etats-Unis. ● WASHINGTON a publiquement désavoué M. Berisha en estimant que sa réélection, lundi, par le Parlement, avait été *« prématurée »*. Le chef de l'Etat albanais paraît avoir opté exclusivement, pour l'instant, pour la méthode militaire. ● LE SUD du pays reste fermé à la presse. D'après les informations qui en arrivent néanmoins, une partie des forces armées aurait déserté et les insurgés n'entendent pas plier.

Les Occidentaux redoutent un scénario-catastrophe en Albanie

Un consensus se dessine entre les capitales européennes pour tenter d'amener le président Sali Berisha à ouvrir un dialogue politique. Un certain scepticisme règne cependant sur la possibilité de désamorcer un conflit qui menace à nouveau d'ébranler les Balkans

ALERTE chez les Occidentaux : la situation en Albanie est jugée *« très grave »*. Une fois de plus, les diplomaties se mobilisent, tardivement, pour tenter d'éviter qu'un incendie ravageur se propage dans l'Europe des Balkans. Toute la question est de savoir si une solution politique – quand bien même elle serait acceptée par le président Berisha, ce qui n'est pour l'instant pas le cas – est encore suceptible d'éteindre le foyer ou si l'on n'en est déjà plus là.

Le scénario-catastrophe, que les événements de ces derniers jours dans le sud du pays rendent désormais plausible, est le suivant : l'Albanie s'enfonce dans une situation sur laquelle plus personne n'a de prise, une anarchie sanglante à la somalienne ; ou bien la partie des forces armées fidèle au président Berisha parvient à mater la rébellion, mais au prix d'une répression sauvage. Dans un cas comme dans l'autre, deux Etats membres de l'Union européenne, la Grèce et l'Italie, auront à faire face à un afflux massif de réfugiés cherchant à échapper au bain de sang.

A cette perspective s'ajoute, pour Athènes, le problème de la minorité grecque (300 000 personnes selon la Grèce, 55 000 selon Tirana), qui vit dans le sud de l'Albanie où elle n'a pas toujours été très bien traitée. Les inquiétudes que l'on peut légitimement nourrir quant au sort de cette minorité serviront en outre d'argument aux irrédentistes grecs, nostalgiques de ce qu'ils appellent *« l'empire du Nord »*. Autre dimension possible enfin du scénario-



catastrophe : le réveil incontrôlable de la « question albanaise » dans les Balkans, c'est-à-dire des aspirations nationalistes d'un peuple aujourd'hui dispersé entre trois Etats : l'Albanie, mais aussi la Macédoine (république ex-yougoslave dont un tiers de la population environ est d'origine albanaise) et le Kosovo (région sous la tutelle autoritaire de Belgrade, où les Albanais représentent 90 % de la population).

Trois dirigeants avaient permis que cette question albanaise ne vienne pas s'ajouter aux guerres yougoslaves. Sali Berisha en était, et c'est précisément parce qu'il jouait ce rôle, évitant d'attiser les fièvres nationalistes des Albanais de l'extérieur, qu'il aura été trop longtemps choyé par les Occidentaux. La dérive autoritariste et répressive de son régime risque d'avoir pour effet d'affaiblir Ibrahim Rugova au Kosovo et Kiro Gligorov en Macédoine qui, chacun à sa manière, avaient su tant bien que mal contenir chez eux les courants de révolte indépendantistes. Que le feu prenne au Kosovo et les Serbes repartent en guerre, la Macédoine explose, des Turcs, des Grecs, des Bulgares sont tentés de s'en mêler...

CONSTAT D'IMPUISSANCE

Tel est le paysage. On comprend, sans même aller jusqu'au bout de ce scénario, qu'une certaine fébrilité ait saisi les chancelleries depuis quelques jours. On se concerte, on se téléphone entre capitales occidentales, on convoque des réunions à quinze, on active l'OSCE, le Conseil de l'Europe... On ne sait en réalité pas quoi faire, sinon croiser les doigts pour que l'insurrection reste circonscrite au sud du pays et tenter d'amener Sali Berisha à la raison avant que le nord ne bascule à son tour.

Un consensus se dessine entre Occidentaux pour exiger du président albanais qu'il ouvre un vrai dialogue avec l'opposition, voire qu'il consente à convoquer de nouvelles élections. Mais M. Berisha, pour l'instant, ne veut pas entendre. Lundi, après avoir décrété l'état d'urgence, il se faisait réélire pour un second mandat à la présidence par un Parlement issu des élections truquées de mai 1996. Et, s'il prend soin depuis de tenir des propos apaisants à tel ou tel qui tente avec lui un contact direct, il ne paraît rien envisager d'autre qu'une solution militaire et la partie sud du pays se ferme aux regards extérieurs.

Le refus opposé mercredi à la venue d'une mission de l'OSCE est, lui aussi, de mauvais augure. Le but était d'essayer de désamorcer la rébellion en obtenant de M. Berisha des promesses de démocratisation et de le détourner de l'option militaire. Tirana a fait savoir que l'OSCE serait bienvenue, mais plus tard, *« quand l'ordre aura été rétabli »*. Quant à l'opposition, elle déçoit, si l'on en croit le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini : *« Il faut être clair,* a-t-il dit. *Tant qu'il n'y a pas un minimum de gouvernement crédible avec lequel dialoguer, l'UE et les Etats-Unis peuvent faire peu de chose. Il faut ajouter que la faute n'en revient pas seulement au président Sali Berisha, mais aussi à l'opposition qui n'a encore donné aucun signe de disponibilité. »*

De multiples initiatives diplomatiques

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) avait annoncé, mardi 4 mars au soir, l'envoi à Tirana d'une mission dirigée par l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky, mais le gouvernement albanais en a demandé le report. *« Ce n'est pas le moment et il faut d'abord rétablir l'ordre »*, a déclaré M. Shehu, ministre des affaires étrangères et président du Parti démocratique (PDA, au pouvoir).

L'Union européenne a prévu, pour sa part, d'envoyer le chef de la diplomatie néerlandaise, Hans van Mierlo, dont le pays exerce la présidence tournante de l'Union, afin d'*« exprimer la préoccupation »* des Quinze et d'appeler à *« une restauration rapide et paisible de la stabilité politique et économique »*. Les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des pays européens devaient se réunir ce jeudi à Bruxelles. Le Conseil de l'Europe a décidé pour sa part de dépêcher une délégation parlementaire en Albanie, en principe jeudi et vendredi.

« Le problème, dit un diplomate français, *c'est qu'on manque de levier sur un pays qui semble partir à la dérive, avec d'un côté un chef d'Etat qui s'isole progressivement et choisit le durcissement et, de l'autre côté, on ne sait pas qui. Qui est représentatif de qui ? »* On est plus que sceptique à Paris sur les chances d'une solution politique ; quant à l'éventualité ultérieure d'une intervention militaire, elle n'est pas même envisagée : *« Qui faudrait-il séparer de qui ? » « Le blocus,* ajoute-t-il, *les Albanais connaissent. Ils ont appris à vivre avec le monde entier contre eux. Les promesses, ils ne les reçoivent plus, on leur en a trop fait. »* On ne saurait dresser pire constat d'impuissance.

Sali Berisha a été l'homme de tous les Occidentaux, parce qu'intellectuel, anticommuniste, francophone, artisan d'un éphémère miracle albanais, et surtout élément modérateur alors que la Yougoslavie s'embrasait. Les Américains, il est vrai, ont pris leurs distances plus tôt, après avoir énormément misé sur l'Albanie de Berisha, au point d'avoir imaginé un temps en faire une espèce de point d'appui stratégique dans les Balkans. A partir de 1995, ils ont multiplié les avertissements à Tirana, puis publiquement dénoncé la corruption, les atteintes aux libertés, les fraudes lors des élections de mai 1996 ; ils ont été les premiers, lorsque la crise liée à l'effondrement des sociétés d'épargne a commencé, à réclamer une table ronde avec l'opposition et une démocratisation des institutions. Le scrutin truqué de 1996 avait aussi refroidi certains pays européens, mais pas tous. Une partie de l'Europe était restée jusque très récemment fidèle à M. Berisha. A quelques nuances près, ces divergences ne semblent plus guère d'actualité devant l'ampleur du désastre possible.

Claire Tréan

Les insurgés restent déterminés dans le Sud face à une armée incertaine

TIRANA
de notre envoyé spécial

Les forces gouvernementales albanaises ont lancé, mercredi 5 mars, une offensive dans l'extrême sud du pays, près de la ville de Saranda. On ignore son ampleur exacte et son résultat. De brèves informations ont

REPORTAGE

Le couvre-feu a été allégé dans le Nord. Dans le Sud, la population clame sa volonté de ne pas plier

été transmises par des chaînes de télévision grecques, qui affirment que des civils en armes ont stoppé l'avancée d'un convoi militaire près du village de Delvina. Les soldats gouvernementaux auraient abandonné un tank avant de faire demi-tour. Des témoins ont affirmé, par ailleurs, avoir vu des avions de combat Mig-15 larguer des bombes à proximité du village, sans faire de victime. Les rebelles ont ensuite utilisé des mitrailleuses contre les appareils survolant le port de Saranda.

A Tirana, le gouvernement albanais ne veut ni confirmer ni démentir le déclenchement d'opérations militaires dans le sud du pays. Le ministère de la défense a simplement démenti l'utilisation d'avions de combat contre la population civile. Il était difficile, mercredi soir, d'avoir une idée précise de la situation, puisque la zone rebelle a été interdite aux journalistes et que les lignes de téléphone sont coupées depuis l'instauration de l'état d'urgence. Les rares reporters présents près de Saranda ont traversé la frontière de la Grèce, bénéficiant apparemment de la complicité de la forte minorité grecque vivant dans cette région, fortement hostile au pouvoir du président Sali Berisha.

Parallèlement à cette offensive, le gouvernement a souhaité mercredi donner des signes d'apaisement. Le ministre des affaires étrangères, Tritan Shehu, a annoncé qu'un convoi d'aide humanitaire avait été envoyé à Vlora par la Croix-Rouge albanaise et que vingt-cinq émissaires gouvernementaux s'étaient rendus dans la ville de Tepelene, afin de négocier avec la population. Et, à Tirana et dans les provinces du Nord, le couvre-feu a été allégé. *« Le gouvernement veut rétablir le calme en faisant le moins de victimes et de destructions possible »*, a déclaré M. Shehu, n'excluant pas qu'une mission de médiation se rende à Vlora.

Dans cette ville, où des sources médicales annonçaient jeudi que sept personnes avaient été tuées par balles depuis la veille, les habitants armés seraient positionnés dans les collines et sur les toits, et, à Saranda, la population a clamé à la télévision grecque sa volonté de ne pas plier. Elle a érigé des barrages autour de la ville, après avoir achevé de piller les dépôts d'armes de la région.

« Les opérations militaires ont commencé, a déclaré le chef de l'Alliance démocratique (opposition), Neritan Ceka. *Les troupes se concentrent autour des villes rebelles. Si l'armée attaque vraiment, ce sera la spirale de la violence, car le gouvernement n'a aucun soutien populaire. Sali Berisha sait que l'armée ne tirera pas sur le peuple et il recrute des civils et des mercenaires. Il est en train d'entraîner le pays dans la guerre. »*

De plus en plus de civils en armes ont effectivement été vus sur la route du Sud. A Tirana, on raconte que de fidèles partisans du Parti démocratique au pouvoir recevraient des kalachnikov dans certains commissariats de police en échange d'une pièce d'identité. *« Les chiens sont lâchés »*, dit un journaliste albanais en évoquant les partisans de M. Berisha. La police secrète (SHIK) a pris le commandement des opérations et ne rend compte de ses activités qu'à la présidence de la République.

CASERNES OUVERTES

Le problème est l'évaluation des forces insurgées. Elles seraient le plus souvent constituées de bandes désorganisées et de simples citoyens en colère, sans commandement unifié. Il apparaît peu vraisemblable, en dépit des accusations du gouvernement, que les partis d'opposition contrôlent la situation dans le sud du pays. *« Il y a des bandits qui profitent de la situation anarchique,* pense M. Ceka. *Mais il y a surtout une réelle cohésion entre les bandits et la population, qui combat pour sa survie et cherche à détruire le système politique albanais. »* A Saranda, la principale revendication des émeutiers est la démission de Sali Berisha.

Seuls quelques officiers déserteurs des forces armées chercheraient à coordonner les actions des émeutiers. L'armée albanaise a prouvé, depuis l'éclatement de la crise, qu'elle n'était pas prête à affronter les protestataires. Les soldats ont ouvert les casernes sans combattre et ont parfois rejoint les rangs des insurgés. Les autres ont jeté leurs uniformes et tentent de rentrer chez eux. *« Les soldats soutiennent plutôt les manifestants que le pouvoir,* estime Ben Blushi, le rédacteur en chef du quotidien d'opposition *Koha Joni. Non seulement ils ont peur, mais ils estiment que la cause n'est pas juste. »*

La violence des émeutiers, qui n'ont pas hésité à abattre froidement des policiers, a sans doute persuadé des soldats d'éviter d'aller combattre. De plus, eux-mêmes et leurs familles n'ont pas été épargnés par les faillites des sociétés financières frauduleuses, qui ont ruiné la moitié de la population du pays. L'enthousiasme n'est donc pas dans le camp du pouvoir, tandis que les insurgés démontrent jour après jour qu'ils restent déterminés à ne pas céder.

Rémy Ourdan

Georges Papandréou, ministre grec des affaires européennes

« Eviter que la crise ne fasse tache d'huile dans la région »

« La crise albanaise a-t-elle surpris la Grèce ?

– Non. Il y a plus d'un mois, nous avions déjà prévenu nos partenaires européens qu'il fallait agir pour éviter justement que la situation politique en Albanie ne dégénère totalement. L'Italie et la Grèce ont mis au point une initiative mais certains de nos partenaires ont exprimé des réserves.

– Alors que faut-il faire à présent ?

– Il faut convaincre le président albanais, Sali Berisha, d'entamer un dialogue avec toutes les forces politiques d'Albanie, afin de surmonter la polarisation actuelle, et l'exclusion qui existent dans les mœurs politiques de ce pays. Ce dialogue devrait déboucher sur la formation d'un gouvernement – d'union nationale, de réconciliation ou de technocrates, peu importe – sur la base d'un accord commun. Ce serait un premier pas vers le rétablissement du processus démocratique et il serait bon que cela conduise à de nouvelles élections. Parallèlement, il faudrait obtenir la levée de l'état d'urgence. Nous redoutons le recours à la violence pour résoudre la crise.

» Pour sa part, l'Union européenne doit affirmer qu'elle est prête à soutenir des réformes et l'économie de l'Albanie, mais à certaines conditions : que la démocratisation suive son cours, bien entendu. Nous Grecs, nous souhaitons que cette crise soit contenue dans les frontières de l'Albanie et qu'elle ne fasse pas tache d'huile : dans l'« ex-République yougoslave de Macédoine », en Bulgarie ou au Kosovo. Nous avons également demandé à M. Berisha de veiller à ce que la minorité grecque du sud de l'Albanie ne soit pas impliquée dans ce conflit, qui ne la concerne absolument pas. En temps de crise, les minorités deviennent trop souvent des boucs émissaires.

– A votre avis, le risque de contagion régionale est réel ?

– Oui et nous avons demandé la convocation du « groupe de Royaumont », créé en 1994 et auquel participent les Quinze, les pays balkaniques, les Etats-Unis et la Russie. L'Europe doit lancer un double message fort : souligner d'une part qu'elle est prête à soutenir les Balkans, politiquement et financièrement, et exiger d'autre part de ces pays un effort en matière de respect des droits de l'homme, d'institutions démocratiques et de respect des frontières.

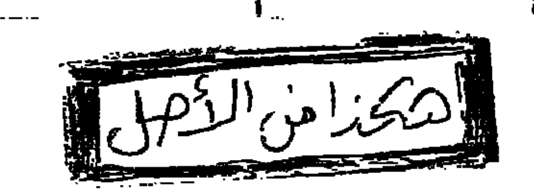
– Les Occidentaux ont-ils surestimé le président Berisha ?

– Difficile à dire. Nous avons besoin d'une part de stabilité en Albanie et d'autre part d'une démocratisation profonde du pays. On ne peut pas avoir des dirigeants idéaux, nous devons parler avec ceux qui sont en place et leur dire que la démocratisation politique est le souci permanent de l'Union européenne et de la communauté internationale.

– La crise a démarré sur une colère de petits épargnants à la suite de la faillite des banques pyramidales. On a l'impression aujourd'hui d'une anarchie totale, d'un pays livré à des bandes de pillards ?

– Il y a sans doute un élément mafieux mais il ne faut pas oublier l'arrière-fond politico-économique. Le manque d'institutions démocratiques, le manque de transparence dans les décisions, l'absence d'un rapport normal entre l'Etat et le citoyen, l'absence d'une économie saine ont engendré une corruption assez grande et favorisé le développement débridé de groupes anarchiques, de clans spontanés qui sévissent aujourd'hui. Et tout a déraillé. »

Propos recueillis par Alain Debove



Le premier ministre turc accepte d'enrayer l'islamisme militant

M. Erbakan cède à l'armée et sauve son gouvernement

Après avoir résisté durant trente-six heures, le premier ministre turc, l'islamiste Necmettin Erbakan, a cédé à la pression de l'armée et accepté de signer une liste de mesures destinées à combattre le fondamentalisme dans le pays. S'il sauve son gouvernement et la coalition parlementaire qui l'appuie, il sort fragilisé de cette épreuve de force avec une armée qui se veut la gardienne de la laïcité du pays.

ISTANBUL
de notre correspondante

Le premier ministre, Necmettin Erbakan, cédant finalement à la pression des militaires, de l'opposition et du Parti de la juste voie, le partenaire minoritaire au sein de la coalition, a signé mercredi 5 mars une liste de mesures *« conseillées »* par le tout puissant Conseil national de sécurité (MGK), qui réunit les dirigeants militaires et civils du pays, pour enrayer la montée des radicaux islamistes. *« La crise* [entre l'armée et le premier ministre] *a été complètement surmontée »*, a déclaré le secrétaire général du MGK, le général Ilhan Kiliç. Il a précisé que le document avait été entériné sans que le premier ministre obtienne les modifications qu'il souhaitait.



Necmettin Erbakan avait approuvé le communiqué général publié par le Conseil national de sécurité à l'issue d'une réunion-marathon de neuf heures, le 28 février, qui réaffirmait l'engagement de la Turquie à l'égard de la laïcité et envisageait des sanctions contre ceux qui la menacent (*Le Monde* daté du 4 mars). Mais le dirigeant du Parti de la prospérité, craignant de perdre le soutien de ses électeurs islamistes, s'était, en revanche, opposé aux mesures précises préconisées par le MGK, qu'il jugeait trop strictes. Le Conseil prévoit la fermeture de certaines écoles religieuses, une application plus rigoureuse des lois existantes, notamment celle qui interdit le port de vêtements religieux, et l'introduction de législation supplémentaire contre les fondamentalistes. *« En Turquie, les gouvernements sont formés au Parlement, pas au Conseil national de sécurité. Les lois sont faites au Parlement »*, avait déclaré M. Erbakan à ses collègues du Parti de la prospérité.

ISOLEMENT

Techniquement, la signature du chef du gouvernement n'était pas indispensable, puisque les autres membres du Conseil avaient tous voté en faveur des mesures. Mais les militaires, qui ne cachent pas leur manque de confiance à l'égard de M. Erbakan, ne peuvent pas tolérer l'attitude défiante du premier ministre.

Le chef du gouvernement avait entrepris, au cours des derniers jours, une tournée de consultation auprès des dirigeants de l'opposition pour tenter de les convaincre de soutenir sa position contre l'armée qui, à trois reprises depuis 1960, est intervenue dans le processus démocratique. *« Je lui ai dit que je n'étais pas d'accord. Je lui ai dit que c'était à lui de résoudre le problème »*, a indiqué Mesut Yilmaz, le dirigeant du Parti de la mère patrie, après sa rencontre avec le premier ministre mercredi. Bülent Ecevit, du Parti démocratique de gauche, avait, pour sa part, demandé la démission du premier ministre. La grande presse, qui s'était élevée contre le gouvernement de M. Erbakan dès sa formation en juillet 1996, les syndicats et les autres partis politiques ont également pris parti pour les généraux, laissant M. Erbakan de plus en plus isolé.

Son refus initial de céder avait également causé de sérieuses tensions au sein de la coalition. Tout en affirmant que le gouvernement resterait en fonction, le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères Tansu Ciller, sous la pression de députés qui exprimaient ouvertement leur appui pour l'armée, avait laissé entendre que son parti pourrait se retirer si *« les conditions le nécessitaient »*.

L'obstacle de la signature désormais surmonté, la prochaine bataille politique se jouera lors de la réunion du cabinet des ministres, qui devrait avoir lieu jeudi. Le gouvernement devait examiner la liste des mesures proposées par le Conseil national de sécurité, l'adopter formellement et mettre en place le dispositif pour sa mise en application. Les militaires insisteront sur une application stricte, ne serait-ce que pour décourager à l'avenir les responsables politiques de défier leurs ordres. Ce volet, qui vise en grande partie des électeurs du Parti de la prospérité, constituera le véritable test pour M. Erbakan, dont le gouvernement semble avoir obtenu un sursis mais demeure sous surveillance.

Nicole Pope

Boris Eltsine annonce une « remise en ordre » du pouvoir à Moscou

Discours annuel du président russe au Kremlin

MOSCOU
de notre correspondante

Le grand test attendu pour juger du degré de rétablissement de Boris Eltsine s'est à peu près bien déroulé, jeudi 6 mars, dans la grande salle du Kremlin : le président y a prononcé son allocution annuelle devant les deux Chambres réunies du Parlement. Il a parlé sans trop faiblir vingt-cinq minutes, au lieu des quarante initialement prévues.

La grande annonce attendue, celle d'une nomination comme numéro deux du gouvernement, du chef de son administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, n'a pas eu lieu. Elle pourrait n'être cependant que remise : le président, se déclarant *« fortement mécontent »* du travail du gouvernement, a annoncé qu'il allait y apporter des *« changements importants de structure et de personnes »*, précisant qu'il en annoncerait lui-même les détails *« dans quelques jours »*, mais qu'il s'agira d'y faire entrer *« des gens compétents et énergiques »*. Ces deux qualificatifs sont largement reconnus comme s'appliquant précisément à celui qui a sans doute le plus marqué les réformes russes depuis 1992.

Anatoli Tchoubaïs a été le principal artisan des privatisations « de masse », puis de la concentration des flux financiers ainsi libérés dans les mains de quelques « amis du pouvoir ». Ces banquiers ainsi enrichis lui ont renvoyé l'ascenseur en exigeant de Boris Eltsine qu'il s'en remette à lui pour sa réélection en juin 1996. Anatoli Tchoubaïs, quarante et un ans, l'a conduit au succès, puis a assuré sans failles son nouveau rôle de « régent de l'ombre », en tant que chef de l'administration présidentielle, durant les huit mois pendant lesquels Boris Eltsine fut pratiquement invisible pour cause de maladie. Le retour de M. Tchoubaïs au gouvernement suscite cependant de violentes oppositions. Le chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, a prévenu que *« cela voudra dire que la pire solution a été choisie, qui se terminera tragiquement pour le pays »*.

REVOIR LE BUDGET

Dans son discours, le chef de l'Etat a commencé par reconnaître l'état de crise profond du pays : il a admis que la victoire sur l'inflation n'a pas empêché la poursuite de la chute de la production et des investissements, alors que les impayés à tous les niveaux atteignent de nouveaux sommets et que *« le niveau de vie de la population baisse »*. Il a qualifié de *« juste »* la grève prévue le 27 mars par des syndicats confrontés à des mouvements de protestation spontanés de plus en plus nombreux.

La *« faute »* en revient avant tout *« au pouvoir »*, a-t-il dit, dont beaucoup de fonctionnaires *« s'engraissent »*. Il a annoncé qu'il va assurer lui-même la tâche de remettre de *« l'ordre, dans le pouvoir comme dans le pays »*, comme l'annonce le titre de son message écrit. Cela consistera, dans l'immédiat, à revoir les termes d'un budget que le président venait pourtant à peine de signer. Comme prévu, il a également annoncé le lancement d'une réforme fiscale, celle de la politique sociale et des mécanismes de contrôle des flux financiers de l'Etat.

Avant de passer à la politique extérieure, où il a souhaité donner une « nouvelle impulsion dans la recherche d'une coopération stratégique » russo-américaine, il a réaffirmé son souci de trouver un règlement politique en Tchétchénie et à trancher *« dans un avenir proche »* les questions relatives à la réforme militaire qu'il s'est engagé à poursuivre.

Sophie Shihab

Les Européens cherchent un compromis entre Paris et Washington sur l'OTAN

LES ALLIÉS européens de la France s'efforcent de trouver une formule de compromis entre les exigences de Paris et les réticences de Washington à propos du commandement Sud de l'OTAN. Le chancelier Kohl, qui recevait, mercredi 5 mars à Bonn, le nouveau secrétaire américain à la défense, William Cohen, lui a expliqué qu'il cherchait *« des solutions créatives utiles pour le retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN »*. Helmut Kohl a, d'autre part, eu un entretien téléphonique avec le président Clinton, mais, selon le porte-parole de la Maison Blanche, celui-ci a essentiellement porté sur l'élargissement de l'OTAN.

Jacques Chirac a annoncé, en décembre 1995, un rapprochement avec l'OTAN ; il a fait dépendre la réintégration de la France dans l'organisation atlantique d'une réforme de celle-ci, notamment de la présence d'officiers européens à la tête des commandements régionaux, au nord et au sud de l'Europe. Jusqu'à une date récente, les Etats-Unis s'étaient refusés à toute discussion sur le commandement de la zone sud, basé à Naples, qui a également sous ses ordres les forces américaines en Méditerranée, dont la VI[e] flotte, équipée d'armes nucléaires. Contrairement à ce que Washington a parfois laissé entendre, la France n'a jamais demandé que la VI[e] flotte passe sous commandement européen, mais elle a fait du commandement Sud le symbole de *« l'européanisation »* de l'OTAN à laquelle tous les alliés ont souscrit lors du Conseil atlantique de Berlin, en juin 1996. Elle propose maintenant que les responsabilités soient également partagées en Méditerranée entre les Américains et les Européens. Pour la première fois depuis que la question a été soulevée, William Cohen a indiqué, à Bonn, que les Etats-Unis étaient disposés à discuter du principe d'une rotation, mais que le sujet devait être revu dans six ou sept ans.

UN COMMANDEMENT TOURNANT ENVISAGÉ

Cette idée est loin de répondre aux demandes françaises. Pour tenter de sortir de l'impasse, les Allemands ont réuni, mardi à Bonn, les représentants diplomatiques et militaires des principaux pays européens concernés par le commandement Sud. Sous la présidence du général Schuwirth, qui appartient par ailleurs au Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, des Allemands, des Français, des Britanniques, des Italiens et des Espagnols ont envisagé diverses possibilités qui n'affaiblissent pas le dispositif militaire allié en Méditerranée, tout en assurant à l'Europe *« une position forte »*. Une formule consisterait à constater que la présence d'un amiral américain à la tête du commandement Sud n'est pas une règle, mais une *« exception »*, à laquelle il devrait être mis fin dans quelques années. Ce principe devrait faire clairement partie de la réforme de l'OTAN qui doit être entérinée au sommet atlantique de Madrid, au mois de juillet. A l'avenir, le commandement pourrait tourner entre Américains et Européens ou entre Européens eux-mêmes. Les Européens devraient utiliser ce délai pour une montée en puissance dans la région en mettant en commun leurs forces et en occupant des postes de commandement dit de troisième niveau.

Les partenaires européens de la France, présents à la réunion de Bonn, n'auraient aucune difficulté à accepter un tel schéma. Paris considère, en revanche, que cette formule, envisagée comme une hypothèse de travail parmi d'autres, a besoin d'être améliorée et aucun accord sur le fond n'a pu être dégagé. La position française se trouve cependant doublement confortée : d'une part, les Américains ont admis que le sujet pouvait être discuté ; d'autre part, les Européens manifestent leur capacité à se concerter sur une affaire qui n'est pas strictement franco-américaine. La diplomatie française va devoir veiller à ne pas mettre en danger ce front commun par une attitude trop rigide.

Daniel Vernet

Le réexamen de l'attitude de la Confédération pendant la seconde guerre mondiale divise l'opinion suisse

BERNE
de notre correspondant

A l'image du malaise perceptible dans la population, le discours prononcé, mercredi 5 mars, par le président de la Confédération, Arnold Koller, en réponse aux critiques adressées à la Suisse pour son attitude pendant la Seconde guerre mondiale, a été accueilli par des réactions mitigées. Par la prudence de ses propos, il a sans doute donné satisfaction aux partis du centre mais il a déçu la gauche et s'est attiré les foudres de la droite nationaliste. A l'étranger, il a momentanément réussi à calmer les esprits en annonçant la création d'une *« fondation de solidarité »* dotée d'un fonds de 7 milliards de francs suisses (28 milliards de francs français) visant à soulager toutes les misères du monde, mais cette proposition est loin de faire l'unanimité parmi ses compatriotes.

Dans un discours d'une demi-heure devant les deux chambres du Parlement, réunies pour la circonstance en assemblée fédérale, M. Koller s'est livré à un exercice d'équilibre bien helvétique, prenant soin de ne froisser aucune susceptibilité et tentant aussi bien de rassurer l'opinion intérieure que de redorer l'image ternie de son pays à l'étranger. Soucieux de dépassionner le débat, il a voulu montrer que la Suisse était prête à faire un examen de conscience sans toutefois *« avoir honte d'avoir été épargnée par la guerre »* et en refusant d'endosser une quelconque *« culpabilité collective »*.

POPULATION « DÉSTABILISÉE »

D'emblée, le président de la Confédération s'est efforcé de remettre les choses en perspective et de faire le point sur des questions brûlantes comme les fonds en déshérence ou l'or des nazis. *« Nos détracteurs cherchent à faire croire que la Suisse a joué le rôle d'un profiteur de guerre et que durant cinquante ans ses banques ont essayé de conserver les biens des victimes de l'Holocauste pour leurs propres bénéfices »*. C'est pour faire face à de telles critiques et tenter d'apaiser les soucis d'une partie de la population *« profondément déstabilisée de voir ainsi remettre en question le regard qu'elle porte sur lui-même »* que le gouvernement a chargé son président d'apporter des éclaircissements.

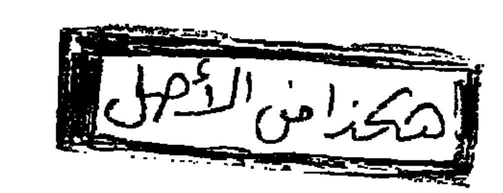
« Aujourd'hui encore, a rappelé M. Koller, *nous ne pouvons que nous incliner, garder silence devant la tragédie de l'Holocauste, la barbarie indescriptible du national socialisme (...) et les conséquences incalculables de cette entreprise de destruction de la vie humaine »*. Aussi a-t-il mis l'accent sur *« la nécessité de faire face à notre passé dans un esprit d'humilité, de respect mutuel et d'objectivité »*. Et d'ajouter : *« Se taire et faire taire la mémoire c'est donner pâture au retour des fléaux de l'Histoire »*.

A la décharge de son pays, il a fait valoir qu'à l'époque *« une grande majorité des Suisses étaient déterminés à résister à la barbarie du III[e] Reich »* et que près de 300 000 étrangers avaient trouvé refuge sur son sol. Parmi *« les aspects moins positifs de cette période difficile »* sur laquelle la commission d'experts, créée par le gouvernement, devra faire toute la lumière, M. Koller a évoqué *« la politique des réfugiés, certaines transactions d'or de la banque nationale, le commerce de matériel de guerre ou le rigorisme avec lequel les banques ont traité la question des biens en déshérence »*.

Dans une ébauche de *mea culpa*, le président de la Confédération a reconnu que *« le Conseil fédéral, le Parlement et les milieux économiques n'ont pas assez pris au sérieux les critiques qui leur étaient adressées et ils ont sous-estimé leur gravité (...) Si nous devons affronter notre histoire récente ce n'est pas tant sous les pressions extérieures, mais par devoir envers nous-mêmes »*.

Jean-Claude Buhrer

Lire aussi notre éditorial page 13.



Mise aux enchères des chantiers navals de Gdansk

L'ENSEMBLE DU PERSONNEL, soit 3 700 employés, des célèbres chantiers navals polonais de Gdansk va être licencié, a-t-on appris, jeudi 6 mars, auprès du syndic de l'établissement. Faute d'avoir trouvé un repreneur et une banque créditrice, la société sera mise aux enchères et vendue *« en entier ou par tranches »* a annoncé, de son côté, la chaîne privée *Radio Zet*.

Les chantiers de Gdansk ont été le berceau du syndicat Solidarité dirigé par Lech Walesa. Au mois d'août 1996, le premier ministre polonais, Wlodzimierz Cimoszewicz, avait déclaré la faillite de l'entreprise et reproché à ses responsables leur manque de dynamisme commercial. Le syndic, nommé par le gouvernement, avait cherché ces derniers mois à financer un contrat de cinq navires pour le compte de la compagnie d'armateurs allemande Schöller. Il a fait savoir, jeudi matin, aux ouvriers des chantiers qu'il n'avait trouvé aucun crédit et que, dans ces conditions, la seule solution était de fermer les chantiers.

Le médecin de M. Abiola s'alarme de l'état de santé de l'opposant nigérian

LAGOS. Le médecin personnel de Moshood Abiola a lancé un cri d'alarme sur l'état de santé du principal opposant nigérian, placé en détention depuis juin 1994 par le régime militaire (*Le Monde* du 29 janvier). Dans un entretien accordé mercredi 5 mars au journal *Punch*, le docteur Falomo a indiqué qu'il n'a pas été autorisé à rencontrer M. Abiola depuis novembre 1995, et a averti que le gouvernement du général Sani Abacha serait tenu responsable de toute détérioration de l'état de santé de l'opposant politique.

Moshood Abiola, un riche homme d'affaires, se considère comme le président élu du Nigeria après avoir remporté l'élection présidentielle du 12 juin 1993 . Les résultats du scrutin ayant été annulés par les militaires, il a été placé en détention et poursuivi pour trahison. – *(AFP.)*

L'armée chinoise en état d'alerte au Xinjiang et au Tibet

PÉKIN. L'armée chinoise a été placée en alerte maximale dans la province à majorité musulmane du Xinjiang et au Tibet, afin de renforcer la lutte contre les activités séparatistes dans ces régions, a rapporté la presse, mercredi 5 mars. La Commission militaire centrale a également accru le niveau d'alerte à Pékin et dans la région de Lanzhou, proche du Xinjiang, province frappée récemment par plusieurs attentats et des émeutes antichinoises.

Le Xinjiang est depuis des années en proie à des affrontements sporadiques entre l'ethnie ouïgoure, de confession musulmane, majoritaire, et les Hans (Chinois de souche). L'activisme séparatiste a connu un regain depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : au moins 100 séparatistes tamouls et 25 soldats gouvernementaux ont été tués,** jeudi 6 mars, lors d'une attaque par les rebelles d'une base militaire de l'est du Sri Lanka, ont affirmé des sources du ministère de la défense. Des dizaines de combattants du mouvement séparatiste des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont lancé une attaque au mortier contre la base de Vavunativu, dans le district de Batticaloa, ajoutent ces sources. – *(AFP.)*

Les déchets nucléaires sont parvenus à bon port en Allemagne

BONN. « Castor » a enfin atteint son but. Il aura fallu cinq jours en tout pour que ce convoi de déchets nucléaires (Castor : Cask for Storage and Transport of Radiactive Materials) rejoigne, mercredi 5 mars, le site de stockage de Gorleben, en Basse-Saxe, où des milliers de manifestants ont tenté jusqu'au dernier moment de lui barrer le passage. Une très spectaculaire et très coûteuse opération de police a été nécessaire pour permettre l'acheminement du train. Bilan : des dizaines de blessés, dont plusieurs dans un état grave, et 200 arrestations.

Ce nouvel épisode de la lutte entre adversaires et partisans de l'atome relance le débat sur les grands choix de l'Allemagne en matière d'énergie. Le gouvernement devrait prochainement engager avec l'opposition de nouvelles discussions sur le nucléaire, en vue de parvenir à un compromis sur le stockage des déchets. – *(Corresp.)*

Les restes d'une petite fille disparue en 1992 retrouvés en Belgique

BRUXELLES. La gendarmerie belge, agissant dans le cadre de l'enquête menée par le juge d'instruction Dominique Gérard et le procureur Michel Bourlet sur les disparitions d'enfants, a découvert, dans la soirée de mercredi 5 mars, les restes d'un enfant dans la cave d'une station service d'Ixelles, un quartier de Bruxelles. Selon M. Bourlet, de nombreux indices laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une petite fille de neuf ans disparue dans ce secteur le 5 août 1992. Cette découverte a été effectuée dans le cadre d'une perquisition surprise chez un suspect, Patrick Derochette, un homme âgé de trente-trois ans qui avait déjà été condamné en 1984 pour des faits de pédophilie. *« Rien ne permet, au stade actuel de l'enquête, d'établir un lien entre cette affaire et les faits reprochés à Marc Dutroux »*, a ajouté le procureur Bourlet, qui est également chargé du suivi de l'instruction menée sur les assassinats d'enfants imputés à Dutroux et ses complices. – *(Corresp.)*

Le gouvernement zaïrois accepte le plan de l'ONU pour empêcher la déroute totale de son armée

La rébellion estime que des négociations directes doivent précéder l'arrêt des combats

Alors que l'armée zaïroise ne cesse de battre en retraite, le président Mobutu Sese Seko et son gouvernement ont finalement accepté, mercredi 5 mars, le plan de paix de l'ONU, qui prévoit notamment un cessez-le-feu et des discussions avec la rébellion. Les autorités de Kinshasa avaient jusqu'alors refusé d'admettre ce plan en cinq points, adopté par le Conseil de sécurité le 18 février.

C'EST À PARIS, où il séjournait depuis deux jours, que le ministre zaïrois des affaires étrangères, Gérard Kamanda wa Kamanda, a rendu publique, mercredi 6 mars, l'acceptation par Kinshasa du plan de paix de l'ONU.

Une déclaration transmise à la presse indique que *« les institutions légales de la République du Zaïre, et en particulier du président Mobutu Sese Seko, souscrivent au plan de paix en cinq points présenté par M. Mohamed Sahnoun, représentant spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et consacré par la résolution 1097 du Conseil de sécurité des Nations unies »*. Le communiqué ajoute que le Zaïre demande *« le déploiement sans délai d'un dispositif international de contrôle pour rendre opérationnel »* ce plan et pour *« vérifier l'application sur le terrain du retrait de toutes les troupes étrangères, mercenaires et milices compris »* – Kinshasa accuse toujours l'Ouganda et le Rwanda de fournir troupes et matériel aux rebelles, jouant ainsi un rôle essentiel dans l'avancée de ces derniers.

Cette déclaration marque, pour la première fois, un accord du président Mobutu (qui se trouve de nouveau dans sa villa du sud de la France) et du gouvernement zaïrois sur ce plan de paix tandis que les rebelles poursuivent leur progression dans l'est du Zaïre et resserrent leur emprise autour de Kisangani. Le gouvernement français s'est aussitôt félicité de cette adhésion. *« La France souhaite que les autres parties expriment aussi un accord sans ambiguïté à ce plan de paix et espère que la communauté internationale pourra prendre toutes les dispositions pour rendre ce plan de paix effectif »*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt.

« Un cessez-le-feu doit être le résultat de négociations et non un préalable », a affirmé, au nom des rebelles, Kongolo Mwenze, l'un des *« ministres »* de M. Kabila. *Nous demandons des négociations face-à-face avec Mobutu, car c'est la seule autorité de l'autre côté.* » *« Le plan de paix de l'ONU est en notre défaveur*, a-t-il ajouté. *Imposer un cessez-le-feu, c'est être contre nous.* » Cette réponse n'est sans doute pas le dernier mot de la rébellion, estime-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux, où l'on fait observer que M. Kabila devrait faire connaître sa position avant que le Conseil de sécurité se réunisse à New York, au début de la semaine prochaine.

La décision zaïroise devrait permettre aux Etats-Unis de faire pression sur les rebelles pour qu'ils acceptent *« la cessation immédiate des hostilités »* prévue dans la résolution 1097 du Conseil de sécurité. Les autres points de la résolution sont : le retrait de toutes les forces extérieures, mercenaires compris ; la réaffirmation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Zaïre et des États voisins ; une solution rapide de la crise par le dialogue, le processus électoral et la convocation d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs. – *(AFP.)*

Mobutu « n'est plus d'actualité »

« La question que les Zaïrois devraient se poser à présent est : Quel genre de pays aurons-nous après la mort de Mobutu ? » **L'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, s'est départi de la prudence que lui impose son rôle de médiateur dans la crise de la région des Grands Lacs et a déclaré, mercredi 5 mars,** ***« qu'il était ridicule de s'interroger sur les moyens de chasser du pouvoir »*** **le maréchal Mobutu.** ***« Il a bénéficié du soutien des Américains et des Français pendant une longue période,*** **a-t-il ajouté.** ***Mais, à présent, sa destitution n'est plus d'actualité, parce que le pauvre homme est en train de mourir ; de ce fait, il n'est plus si important. »*** **– *(Reuter.)***

Un demi-million de personnes transférées de force dans des « camps de regroupement » au Burundi

LE GOUVERNEMENT burundais est en train de transférer par la force un demi-million de personnes vers des *« camps de regroupement »*, posant un problème grave aux organisations humanitaires, a indiqué, mercredi 6 mars, le coordinateur des Nations unies pour la région des Grands Lacs, Martin Griffiths. Le responsable régional de l'ONU a déclaré à New York, au cours d'une conférence de presse, que les autorités burundaises déplaçaient ces populations *« par mesure de sécurité, pour les conduire hors des zones de conflit »*. Il a ajouté que les organismes humanitaires *« ne souhaitent en aucune façon être complices d'une politique inspirée par des mesures policières »*. M. Griffiths n'a pas précisé si les personnes déplacées appartenaient à la majorité hutue. Il a cependant indiqué que les occupants des camps de regroupement s'ajoutaient aux 300 000 Hutus que les troubles au Burundi ont déjà poussés à l'exode.

Le coordinateur a précisé que le premier ministre burundais, Pascal-Firmin Ndimira, l'avait informé la semaine dernière que 500 000 personnes seraient progressivement regroupées dans les camps, mais que ce chiffre n'avait pas encore été atteint. M. Griffiths, qui a visité un camp, y a vu des *« signes horribles »* de malnutrition des enfants sans toutefois pouvoir fournir de précisions chiffrées.

Le principal reponsable de l'opposition burundaise, Augustin Nzojibwani, a accusé le gouvernement *« de jeter les réfugiés rentrant au pays dans des camps de concentration »*. M. Griffiths a également exprimé son inquiétude devant le fait que les voisins du Burundi, qui ont pris des sanctions économiques contre Bujumbura à la suite du coup d'Etat contre le président Sylvestre Ntibantunganya, ne permettaient pas l'entrée dans le pays de denrées de première nécessité. – *(AFP.)*

Quatre pays européens veulent faire condamner à l'ONU le projet de colonie juive à Jérusalem-Est

NATIONS-UNIES
de notre correspondante

Israël va-t-il être condamné par une résolution des Nations unies pour son projet de colonie à Jérusalem-Est ? Un projet de résolution dans ce sens a été préparé par les quatre pays européens du Conseil (France, Grande-Bretagne, Portugal, Suède). Qualifiant l'implantation de Har Homa (djebel Abou Ghneim pour les Arabes) d'*« illégale »*, ces pays estiment qu'elle est un obstacle majeur *« à la paix »* et demande à Israël de *« s'abstenir »* de toute action susceptible de modifier la situation sur le terrain.

Affirmant que l'ONU n'est pas l'enceinte appropriée pour débattre des questions bilatérales entre Palestiniens et Israéliens, les Américains ont refusé de participer à des réunions d'experts pour la rédaction finale du projet. Tout en préférant une simple déclaration présidentielle à la suite du débat public au sein du Conseil de sécurité, organisé à la demande du groupe arabe et qui devrait se terminer dans la nuit de jeudi 6 à vendredi 7 mars, Washington n'opposera pas son veto à une éventuelle résolution.

« PROMESSES »

Mais l'incertitude demeure encore. Reçu par le Conseil de sécurité de l'ONU, à New-York, mercredi 5 mars, Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a préféré ne pas participer au débat. Selon un diplomate européen, M. Arafat aurait reçu, mardi, lors de sa rencontre avec le président américain Bill Clinton, *« certaines promesses »* liées probablement au redéploiement de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

Au cours du débat, qui a commencé quelques heures après le départ de M. Arafat de New-York, le représentant palestinien, Nasser Al-Kidwa a rappelé que la décision d'Israël d'établir des colonies de peuplement dans Jérusalem-Est *« constitue une violation flagrante »* de plusieurs résolutions des Nations unies. Impassible, l'ambassadeur israélien a dit que Jérusalem est la capitale de l'Etat d'Israël depuis sa création en 1948 et *« le siège du gouvernement juif depuis que le roi David l'a établie comme le centre de la vie nationale juive, il y a plus de trois mille ans »*.

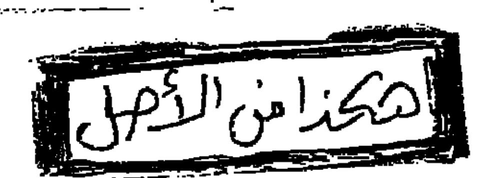
Parlant au nom de la France, le représentant permanent adjoint, Hervé Ladsous, a rappelé que *« tant que les parties n'auront pas trouvé un accord, Jérusalem reste soumise aux principes de la résolution 242 du Conseil de sécurité, notamment l'inadmissibilité de l'acquisition des territoires par la force »*. Reflétant la position hésitante des Etats-Unis et de son propre gouvernement, le représentant britannique a dit que, si le gouvernement israélien faisait preuve de bonne foi, *« nous serions en mesure d'envisager un délai de la prise de décision du Conseil de sécurité »*. Sir John Wenston a ajouté : *« Mais s'ils sont déterminés à continuer* (...), *ce conseil prendra une décision. »*

Pour sa part, le nouvel ambassadeur américain de l'ONU a assuré que les Etats-Unis auraient préféré qu'Israël ne prenne pas cette décision. Bill Richardson a cependant mis en garde son auditoire *« contre l'interférence »* du Conseil de sécurité sur un sujet qui devrait, selon lui, *« être réglé par des négociations bilatérales : l'ingérence réelle ou implicite dans le processus de paix ne pourrait que provoquer des méfiances »*.

Afsané Bassir Pour

M. Nétanyahou : « Une simple question de logement »

Le président égyptien, Hosni Moubarak, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, en visite au Caire, mercredi 5 mars, ont campé sur leurs positions en ce qui concerne le projet de colonie juive à Jérusalem-Est. M. Nétanyahou a affirmé qu'il s'agissait ***« d'une simple question de logement »*****, tandis que, pour M. Moubarak, la construction de la colonie aura un effet négatif sur la paix. Toutefois, M. Moubarak comme M. Nétanyahou ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le processus de paix,** ***« malgré toutes les difficultés »*****. Les deux hommes étalent décontractés et souriants lors de leur conférence de presse. Une attitude qui tranchait avec l'accueil hostile réservé par la presse égyptienne, qu'elle soit officieuse ou d'opposition, à la visite du premier ministre israélien. – *(Corresp.)***



En Algérie, les islamistes modérés lancent une campagne pour défendre le code de la famille

Le statut de la femme constituera un des thèmes majeurs des prochaines législatives

Le code de la famille divise la société algérienne. L'association El Irscha oual islah (Orientation religieuse et réforme), liée aux islamistes « modérés » du mouvement Hamas, a annoncé, jeudi 6 mars, son intention de collecter trois millions de signatures *« pour promouvoir le code de la famille »*. Elle entend ainsi répondre à une *campagne lancée par des associations féminines* laïques réclamant une révision de ce code.

CETTE INITIATIVE répond à celle d'associations féministes laïques qui, il y a quelques jours, au nom du *« droit des femmes dans la famille »*, ont lancé, par le biais de pleines pages de publicité dans la presse, une campagne pour *« supprimer les articles les plus discriminatoires du code de la famille »*. Elles espèrent recueillir un million de signatures. Leur initiative a reçu le soutien d'associations françaises. Adopté en 1984 par l'Assemblée nationale, le code de la famille actuel est largement inspiré de la *chari'a*, la loi coranique. Il permet de *« contracter mariage avec plus d'une épouse dans les limites de la chari'a »* (soit quatre femmes au maximum – article 8) ; confère un rôle central au *« tuteur matrimonial »* de la future épouse *« qui est soit son père, soit l'un de ses proches parents »* (*« la conclusion du mariage »* lui incombe ; si le tuteur est absent de la cérémonie de mariage, celui-ci est *« entaché de nullité »*). L'article 39 stipule que *« l'épouse est tenue* [d']*obéir à son mari et de lui accorder des égards en sa qualité de chef de famille »*. Par ailleurs, le code de la famille (article 48) précise que le divorce *« intervient par la volonté de l'époux »*. Les cas où l'épouse peut le demander sont très réglementés (*« absence de plus d'un an sans excuse valable »* ; *« refus de l'époux de partager la couche de l'épouse pendant quatre mois »*...). Autre article controversé, celui qui indique que *« le père est tuteur de ses enfants mineurs »* (article 87).

Les treize associations qui ont lancé le débat fin février, à quelques semaines de l'ouverture de la campagne pour les élections législatives, réclament la suppression de certains articles et ont proposé d'en modifier quelques autres.

La semaine dernière, le Mouvement de la renaissance islamique (MRI-Ennahda), un petit parti islamiste allié du pouvoir, avait exprimé son opposition à leur projet. Ces amendements *« sont en contradiction avec les préceptes de la religion* [...] *et l'héritage civilisationnel et culturel de la nation algérienne »*, avait indiqué leur président, cheikh Abdallah Djaballah.

*Que l'association Orientation religieuse et réforme intervienne à son tour dans le débat est d'une autre importance. Emanation du mouvement Hamas, dont le candidat a recueilli le quart des suffrages lors des élections présidentielles, Orientation religieuse et réforme contrôle, par l'intermédiaire de sa section femmes, la plus puissante – et de loin – des organisations féminines algériennes. Qui plus est, elle peut s'appuyer sur des alliés de poids. Ce qu'elle compte d'ailleurs faire puisqu'elle précise, dans le journal *El Khabar*, que, pour recueillir les trois millions de signatures, elle sollicitera le soutien des associations islamistes qui, le 21 décembre 1989, avaient participé à une marche devant le siège de l'Assemblée nationale populaire. Ce jour-là avait eu lieu la plus grande manifestation de femmes jamais organisée dans le pays. Plus de cent mille d'entre elles défilèrent pour dénoncer *« la recrudescence des agressions contre l'islam »* et le maintien du code de la famille.

Autant les intellectuels algériens doutent que les *« femmes progressistes »*, coupées de la société algérienne, réussissent à mobiliser, par voie de presse, un million de signatures, autant ils jugent que les femmes islamistes *« modérées »* ont la capacité de recueillir trois millions de noms.

Jean-Pierre Tuquoi

Les autorités monétaires thaïlandaises tentent de prévenir une crise financière majeure

LA BOURSE de Bangkok a subi sa quatrième séance consécutive de baisse, jeudi 6 mars, dans un climat de crise financière. Depuis le début de la semaine, les investisseurs ont retiré pour plus de 20 milliards de baths (5 milliards de francs) de fonds. Tendant de prévenir un mouvement de panique massif, la Banque centrale semble surtout, pour l'instant, déconcerter davantage encore les marchés. Une crise boursière prolongée se traduirait automatiquement par un renchérissement du coût du crédit, très pénalisant pour l'économie.

La crise a débuté lundi, lorsque l'Institut d'émission a choisi de suspendre la cotation de l'ensemble des titres bancaires et financiers, éprouvés par la montée des inquiétudes sur la solvabilité du secteur. L'annonce d'une fusion précipitée entre *Finance One*, premier établissement financier du pays, au bord de la faillite, et la *Thai Danu Bank*, douzième banque de Thaïlande, avait jeté le trouble. D'autant que dix autres autres institutions financières étaient soudain priées de renforcer leurs fonds propres et leurs provisions pour créances douteuses. Elles sont, comme la plupart des autres établissements, touchées par une accumulation de créances douteuses, qui touchent surtout le secteur de l'immobilier. Car ces dernières années, si les projets de constructions se sont multipliés, des milliers de nouveaux appartements restent inoccupés, faute d'acheteurs ou de locataires.

UN PAYS VULNÉRABLE

Les nouvelles préoccupantes s'amoncèlent en effet depuis longtemps. Dès les lendemains de la crise financière mexicaine, en décembre 1994, la Thaïlande fut montrée du doigt comme l'une des prochaines victimes potentielles de mouvements de défiance internationaux. Une accumulation de dettes à court terme, des comptes extérieurs fortement déficitaires, un système fragilisé, tous ces éléments rendaient ce pays bien vulnérable, comparée à plusieurs des autres économies dynamiques d'Asie. Les investissements de portefeuille, très volatils, sont jugés excessifs par rapport aux acquisitions étrangères directes dans le pays. Dès le printemps dernier, l'agence de notation financière américaine *Moody's* manifestait son inquiétude, en rétrogradant son jugement sur la dette à court terme du pays.

En juillet, une série de scandales politico-financiers touchait la Banque centrale, dont le gouverneur, Vichit Supinit, était contraint à la démission. Fin 96, le gouvernement présentait un bilan économique quelque peu inquiétant. Certes, la croissance du *« tigre thaïlandais »* restait supérieure à 7 %, mais ses comptes extérieurs se détérioraient de façon spectaculaire. Le déficit des paiements courants atteignait 8 % du produit intérieur. L'affaiblissement du yen vis à vis du dollar rend le bath, la monnaie locale (liée au billet vert) moins compétitif, surtout au moment où des pays à salaires plus bas encore, comme le Vietnam ou la Chine, deviennent de féroces concurrents commerciaux.

La stratégie de la Banque centrale se déploie au moment où une nouvelle mission de l'agence *Moody's* se trouve à Bangkok pour étudier de nouveau la situation monétaire et financière du pays. La coïncidence des deux événements n'est sans doute pas fortuite. Mais selon un analyste financier de Bangkok, il s'agit aussi pour l'Institut d'émission, qui a relevé mercredi trois de ses responsables de leurs fonctions, de renforcer sa crédibilité. La banque a voulu *« prouver qu'elle pouvait faire face au problème de liquidités avant que tout le secteur financier soit vraiment dans le rouge »*.

Françoise Lazare

Le nouveau premier ministre sud-coréen devra regagner la confiance de l'opinion

TOKYO
de notre correspondant

Le président Kim Young-sam a nommé, mardi 4 mars, au poste de premier ministre, un ancien président d'université, M. Koh Kun. Cette désignation intervient quelques jours après que le précédent cabinet a donné sa démission en masse pour assumer sa responsabilité dans le scandale Hanbo, dans lequel sont impliquées des personnalités de l'entourage du président et de la direction du parti gouvernemental.

La composition du nouveau cabinet a été annoncée mercredi. Au total, sept ministres ont été remplacés. Le chef de la diplomatie, Yoo Ching-ha, et le ministre pour l'unification, Kwan O-ki, ont conservé leur portefeuille. Mais le ministre sortant des finances, Han Seung-soo, a dû endosser la responsabilité des revers subis par l'économie sud-coréenne : il a été remplacé par Kang Kyong-shik, député du parti au pouvoir, qui passe pour être un homme d'expérience.

Le nouveau premier ministre, âgé de cinquante-neuf ans, a fait sa carrière dans la fonction publique. Il fut gouverneur de la province de Cholla et détint plusieurs portefeuilles avant de devenir maire de Séoul au cours de la présidence Roh Tae-woo (1988-1993). Il est connu pour avoir résisté aux pressions de la présidence et refusé d'accorder des privilèges au groupe Hanbo. Il fut contraint de démissionner en 1990.

Dans un pays où le régionalisme est encore très marqué, la nomination de M. Koh a en outre une signification particulière : le nouveau premier ministre est en effet originaire de Cholla, une région victime d'un ostracisme séculaire du reste du pays dont le chef-lieu, Kwangju, fut victime, en mai 1980, d'une sanglante répression par les troupes spéciales (cinq cents morts) : en nommant M. Koh, le président Kim Young-sam cherche à prendre ses distances par rapport au courant majeur du camp conservateur, dont le berceau est la province de Kyongsang.

Le nouveau premier ministre s'est engagé à donner la plus grande transparence possible à son administration afin de restaurer la confiance de l'opinion. M. Koh avait été approché par l'opposition pour se présenter comme candidat sur ses listes lors des élections générales de 1995. Il occupait jusqu'à présent les fonctions de président de l'université Myongji.

Philippe Pons

La Chine se prépare à restructurer ses industries d'Etat

PÉKIN
de notre correspondant

Après avoir hésité pendant des années à s'attaquer à ce problème, le plus pressant de l'économie chinoise, les successeurs de Deng Xiaoping semblent enfin décidés à réformer, mais de manière bien timide, le secteur industriel public, où quelque 40 millions d'ouvriers vivent actuellement sur des salaires réduits ou impayés.

Les quatre dirigeants qui se sont exprimés devant l'Assemblée nationale populaire depuis l'ouverture de sa session annuelle, le 1er mars, le chef de l'Etat Jiang Zemin, le premier ministre Li Peng, le patron de l'économie Zhu Rongji, ainsi que Qiao Shi, numéro trois du Parti et président de ce Parlement dénué de pouvoir, ont reconnu le caractère urgent du problème. Il s'agit désormais, a déclaré M. Jiang, d'une *« question majeure dans notre vie économique »*.

L'inefficacité notoire, due à *« une structure irrationnelle »*, selon M. Jiang, du secteur industriel public a conduit, ces derniers temps, quantité de firmes d'Etat à cesser toute production, à recourir à des subsides gouvernementaux pour payer leurs employés, ou à s'impliquer dans des secteurs spéculatifs en bradant certaines de leurs propriétés foncières sans pour autant s'occuper de réviser leur gestion déficitaire.

Les dogmes socialistes ont empêché jusqu'à présent l'application d'une législation vieille de dix ans autorisant les mises en faillite. Le durcissement idéologique des dernières années avait même conduit le régime à rendre cette législation inopérante par une révision conservatrice des conditions d'application.

Résultat, selon Zhu Rongji : il y a aujourd'hui *« dix millions d'ouvriers inutiles dans les entreprises criblées de dettes »* du secteur public chinois. Le chiffre est probablement très inférieur à la réalité mais c'est la première fois qu'il est avancé de manière aussi officielle.

Pour parer au plus pressé, M. Zhu a annoncé la création d'un fonds de réserve de 30 milliards de yuans (18 milliards de francs) pour l'année en cours, destiné à aider à des regroupements d'entreprises déficitaires, à faciliter des mises en faillite, et à procurer des emplois aux ouvriers congédiés dans le processus de restructuration.

AVERTISSEMENT SÉVÈRE

Quantité de bruits circulent par ailleurs sur des grèves non déclarées, notamment dans les grands centres industriels que sont les agglomérations du nord-est mandchou et du centre. La grève est théoriquement autorisée en Chine, mais son exercice doit passer par les syndicats que contrôle le Parti communiste.

Parmi les mesures envisagées figurent des pratiques d'ores et déjà discrètement introduites au niveau local, comme la distribution d'actions au personnel, l'émission de bons d'intéressement visant à recueillir des fonds, et la reprise par l'Etat de dettes contractées par des firmes appelées à être redéployées.

Ces mesures sont en discussion depuis plusieurs années. Mais un ton nouveau émane de la direction chinoise. D'autant que le budget national est lourdement grevé par la dette publique : son déficit prévisible cette année est de 57 milliards de yuans (35 milliards de francs), chiffre qui représente pourtant un léger mieux par rapport à 1996.

En outre, la régularité des opérations n'étant pas le fort des patrons d'entreprises de Chine, M. Zhu, vice-premier ministre chargé de la douloureuse restructuration économique, a lancé un avertissement sévère à ceux qui se livreraient à des *« banqueroutes bidons en vue de se soustraire à leurs obligations de repaiement de dette »*. Tout un programme.

Francis Deron

هكذا من الأصل

POLITIQUE SALARIALE Les sept fédérations syndicales de fonctionnaires ont appelé les salariés de l'Etat à faire grève, jeudi 6 mars, pour protester contre la fixation unilatérale par le gouvernement d'une hausse de 1 % des traitements en 1997. Ils estiment cette augmentation insuffisante et réclament l'ouverture de négociations. ● LA SITUATION est particulièrement difficile pour la fonction publique hospitalière, qui subit à la fois les effets de la politique salariale des pouvoirs publics et ceux des restrictions sur les dépenses de santé. ● LES RÉMUNÉRATIONS et les effectifs des fonctionnaires sont au cœur du problème de maîtrise des finances publiques qui se pose au gouvernement à l'approche de l'entrée dans la monnaie unique européenne. Le ministère des finances a annoncé jeudi un gel de crédits de 10 milliards de francs sur le budget de 1997.

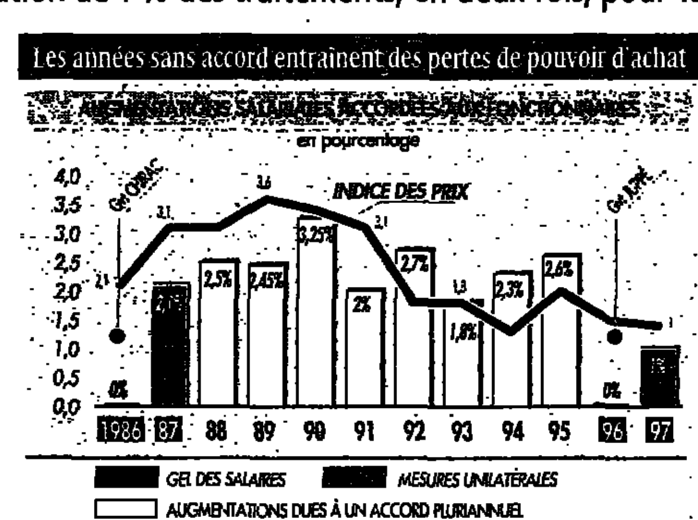
Les fonctionnaires font grève pour défendre leurs revenus

Renonçant finalement aux négociations qu'il avait laissé espérer à la fin de 1996, le gouvernement a décidé unilatéralement une augmentation de 1 % des traitements, en deux fois, pour 1997. Les syndicats tentent de lui imposer l'ouverture de discussions

ALORS que les agents de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités locales appellent à une grève générale, jeudi 6 mars, pour protester contre les pertes de pouvoir d'achat dont ils se jugent victimes, le gouvernement répond qu'ils sont bien mieux traités qu'ils ne le prétendent. Les sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, CGC) ont lancé une *journée d'actions « pour l'emploi, les salaires et les services publics »*, au soir du 4 février, après que le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, eut annoncé que le gouvernement n'ouvrirait pas de négociation salariale et qu'il déciderait seul des augmentations pour 1997. Il prévoyait deux hausses de 0,5 %, le 1er mars et le 1er octobre (*Le Monde* du 6 février).

Les fédérations contestent cette politique autoritaire, déjà affirmée par une décision de « gel » en 1996, et revendiquent le droit de négocier *les traitements de leurs mandants.* Elles estiment que le gouvernement Juppé a fait subir une perte de pouvoir d'achat aux fonctionnaires. En effet, ils n'ont pas eu d'augmentation en 1996, alors que les prix ont progressé de 1,5 %. En 1997, ils bénéficieront d'une hausse de 1 % pour une inflation prévisible de 1,4 %.

M. Perben conteste cette appréciation dans un entretien accordé au *Parisien* du 5 mars. Il estime que prendre en compte les seules augmentations générales relève d'une *« vision complètement théorique, car le calcul des salaires comprend (...) également les mesures catégorielles et les mesures automatiques de promotion liées à la carrière du fonctionnaire »*. La preuve en est, selon lui, que la masse salariale de la fonction publique, 663 milliards de francs en 1997, augmente de 14 milliards de francs par rapport à 1996. Or seuls 3,25 milliards sont consacrés à l'augmentation de 1 %. Quelque 2,25 milliards financent les augmentations catégorielles et 4,2 milliards les promotions. Le gouvernement considère donc que l'augmentation moyenne de chaque fonctionnaire est, en réalité, de 2,14 %. Il refuse d'entendre l'argument selon lequel tous les fonctionnaires ne bénéficient pas de changements d'échelon ou de mesures catégorielles.



L'accord du 17 novembre 1988 est signé par la FEN, la FGAF, la CFDT, FO et la CFTC. Celui du 12 novembre 1991 est signé par la CFDT, la FEN, la FGAF et la CFTC et celui du 9 novembre 1993 par la CFDT, la FEN, la FGAF, la CFTC et la CGC.

Le gouvernement s'irrite de voir à la pointe de la contestation les enseignants, majoritairement affiliés à la FSU, syndicat devenu le plus représentatif de la fonction publique d'Etat après les élections de décembre 1996. Symboliquement, la FSU devait ouvrir la manifestation organisée à Paris jeudi en milieu de journée. M. Perben a souligné, le 3 mars, sur France-Culture, que les enseignants ont *« vu leur salaire évoluer de manière plus positive qu'un certain nombre d'autres catégories »*. En 1997, nombre d'entre eux bénéficient, il est vrai, d'augmentations substantielles sous l'effet des plans Jospin et Durafour.

CONTENTIEUX

Le plan Jospin a permis de financer le changement de statut de quatorze mille instituteurs qui, devenus professeurs des écoles, gagnent en moyenne 12 500 francs par mois, au lieu de 11 750 précédemment, et bénéficient des mêmes perspectives d'avancement que les certifiés. Ce plan, démarré en 1990, devrait s'achever en 2015, compte tenu du grand nombre d'instituteurs concernés au départ (trois cent vingt mille). Quant à la dernière tranche de l'accord Durafour, entrée en vigueur en août 1996, elle a permis de revaloriser substantiellement (1 111 francs par mois) le salaire des enseignants en fin de carrière.

Le gouvernement juge la question des salaires close jusqu'en 1998, date des élections législatives. Néanmoins, il entend montrer qu'il maintient le dialogue social avec les représentants des fonctionnaires. M. Perben leur a donc fait savoir qu'il est prêt à ouvrir trois négociations sur l'emploi des handicapés, le logement social ou la prorogation du congé de fin d'activité, au lendemain du 6 mars. Les syndicalistes accepteront d'y participer, mais ils les considèrent comme tout à fait mineures par rapport à la négociation sur les salaires, qu'ils appelaient de leurs voeux.

La CFDT rappelle qu'elle est toujours demandeuse d'une négociation sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Elle souligne que le préambule du protocole d'accord sur le congé de fin d'activité, signé en juillet 1996, prévoyait que cette négociation aurait dû être *« poursuivie à l'automne 1996 en vue d'une conclusion d'ici à l'hiver 1996-1997 »*.

Le contentieux entre le gouvernement Juppé et les fonctionnaires semble donc plus grave qu'il n'y paraît.

Rafaële Rivais

Prudence sur la réforme de l'Etat

La réforme de l'Etat inquiétant beaucoup les fonctionnaires, le gouvernement s'est bien gardé de présenter avant la grève, jeudi *6 mars, ses projets de restructuration des services déconcentrés.* En revanche, il a averti les syndicalistes qu'il se prépare à leur faire une concession sur le nombre de postes de fonctionnaires devant être transférés en province.

Depuis juin 1995, le gouvernement dit qu'il veut transférer 10 % de l'effectif des administrations centrales, ce qui correspond à sept mille sept cents agents, ce que les syndicats jugent excessif. Ayant constaté que certains fonctionnaires travaillent dans les administrations centrales sans pourtant exercer de missions stratégiques, il prévoit de rebaptiser *« services à compétence nationale »* les structures dont ils dépendent. Ces services comptant dix mille agents, la porportion de postes transférables tomberait à six mille sept cents.

L'hôpital du Mans ne veut pas être le cobaye du plan Juppé

LE MANS
de notre envoyé spécial

« Ne votez pas le budget ! » Lorsque Robert Jarry se dirige vers la salle du conseil d'administration de l'hôpital, jeudi 27 février, il a du mal à se frayer un passage au milieu de deux cents agents qui lui font une haie d'honneur et l'exortent à rejeter la dotation 1997. Regroupés en intersyndicale (CGT, CFDT, FO), *ils savent qu'ils* prêchent un converti : le maire (ex-PCF) du Mans, qui préside ce conseil depuis vingt ans, n'a pas l'intention d'approuver ce budget. Quelques jours plus tôt, ils avaient appris que leur budget n'augmenterait pas et que leur établissement serait contraint de faire d'importantes économies en 1997.

REPORTAGE
La rigueur tient en un chiffre : 0 % de hausse de crédits

Le conseil d'administration n'a d'ailleurs plus de pouvoir, la réforme hospitalière ayant retiré à cet aréopage d'élus, de syndicalistes et de personnalités qualifiées *la possibilité de modifier, même à* la marge, des dotations désormais arrêtées par le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation. M. Jarry n'a pas voté le budget, mais il a joint sa voix à celles des membres présents pour dénoncer, dans une motion adoptée à l'unanimité, *« les restrictions budgétaires »*. Arrêt de travail et blocage de la gare pendant près de deux heures, jeudi : le premier coup de semonce a été spectaculaire.

La tension était retombée, mardi 4 avril, lorsque le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a débarqué à l'hôpital (trois mille cinq cents salariés) pour expliquer à deux cents agents massés dans la salle des fêtes qu'ils étaient les premières victimes de la *« contre-réforme Juppé »* menaçante, selon lui, pour les salariés ne relevant pas de la fonction publique. *Dans une ville qui* avait appris le matin même la suppression de quatre cent quatre postes à l'usine Renault, l'effet du patron de FO était garanti.

Au Mans, la rigueur tient en un chiffre : 0 % de hausse de crédits. *« Il faudrait 1,59 % pour assurer la simple reconduction des moyens de 1996 »*, déplore le maire. A elles seules, les mesures catégorielles prévues par les accords nationaux signés, ces dernières années, pour améliorer les déroulements de carrières entraîneront une progression automatique de 1,10 % des dépenses (8 millions de francs), a calculé Yannick Chêne, directeur des affaires médicales et générales. Au total, il faudra trouver 16 millions de francs, sur un budget de 958,2 millions (plus 93 millions de crédits divers).

La direction a proposé de freiner l'avancement des agents, de fermer l'antenne de psychiatrie de jour, de confier le ménage des parties communes au privé, de revoir l'étalement des congés d'été et de faire payer la télévision aux malades, détaille Christian Dreux, secrétaire du syndicat FO, qui voit dans ces mesures autant de reculs du service public. *« Personne ne conteste qu'il faut limiter les déficits,* explique M. Jarry, *mais tout est réglé par des objectifs financiers et l'alignement sur les critères de Maastricht, au mépris du respect de la personne humaine. »*

Le maire affirme qu'il *« paie une politique sociale audacieuse »*, notamment marquée par le passage aux trente-sept heures et demie hebdomadaires dès 1982. Elle a eu *un coût pour l'hôpital, mais a per*mis d'améliorer l'encadrement au lit du malade, assurent les syndicats. Jusqu'à présent, admet M. Jarry, son hôpital était l'un des mieux dotés de la région, selon les indicateurs d'activité du ministère des affaires sociales. Alors que la carte sanitaire s'éclaircit dans la Sarthe, Le Mans devient le seul pôle de qualité du département.

« Il ne faut pas faire de paupérisme, nuance M. Chêne, *nous sommes à un niveau de crédits acceptable. »* Cependant, ajoute-t-il, que la rigueur se poursuive en 1998, comme tout le monde le pressent, et *« il y aura une mise en cause de la qualité des soins »*. La grève est-elle pour autant à l'ordre du jour ? M. Blondel ne l'a pas exclue... *« si l'on peut agréger »* les mécontentements. Les syndicalistes affichent la prudence : il est difficile de mobiliser les infirmières, plus difficile encore de les entraîner dans une grève, reconnaît l'un d'eux. Les médecins sont en retrait, la direction et les cadres sont légitimistes. Et puis l'hôpital reste un service public qui doit fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Jusqu'à quand ? A la rentrée, quand les effets du non-remplacement des agents partis en vacances se feront sentir, la fièvre pourrait remonter.

Jean-Michel Bezat

Jugements contradictoires sur la représentativité

L'ENTRÉE EN VIGUEUR des nouvelles règles de la représentativité syndicale dans la fonction publique donne quelques sueurs froides aux magistrats administratifs. Ils n'ont pas l'expérience du contentieux entre syndicats et administration, puisque ce sont les tribunaux judiciaires qui s'en chargeaient jusqu'à présent. Or, ils doivent examiner de multiples requêtes dans des délais draconiens (*Le Monde* du 28 février). Leurs premiers jugements ont donc produit quelques « couacs ».

Les tribunaux administratifs de Paris et de Grenoble ont jugé de façon contradictoire la question de la recevabilité des recours. Le tribunal de Grenoble a rejeté deux requêtes de Sud-Douanes, au *motif que* le secrétaire général de cette organisation n'était pas habilité à les introduire. Ce militant avait pourtant été autorisé, par son bureau syndical, le 25 janvier 1997, à ester en justice toutes les fois qu'il le faudrait. Le tribunal de Grenoble a jugé que le secrétaire général aurait dû disposer en outre d'une délibération spécifique l'autorisant à le saisir. Le bureau syndical de Sud-Douanes aurait donc dû se réunir à nouveau dans le délai de trois jours autorisé entre l'annonce, par l'administra*tion, du rejet des listes, et la saisine* de la justice. Le tribunal administratif de Paris, en revanche, a jugé que *« cette formalité était impossible à accomplir (...) compte tenu de la brièveté du délai »*, et considéré comme recevable la requête d'un syndicat autonome.

Cette question des délais est cruciale dans les affaires de représentativité. Les organisations syndicales constatent que si elles ne produisent pas un mémoire argumenté dans le délai de trois jours qui leur est imparti, leur requête est rejetée. Les tribunaux ont ensuite quinze jours pour statuer, leur jugement devant intervenir avant l'élection. Or, compte tenu de leur encombrement, ils ont du mal à tenir les délais. Le tribunal administratif de Versailles accuse ainsi un certain retard. *Saisi par Sud-Douanes le* 13 février, il n'a pas encore examiné ses recours, alors qu'il aurait dû statuer le 28 février.

DÉCISIONS NON MOTIVÉES

L'examen des dossiers a donné lieu à de sérieuses hésitations, comme l'a montré l'instruction du tribunal administratif de Paris (*Le Monde* daté 2-3 mars). Le commissaire du gouvernement avait estimé que le tribunal devait seulement dire si l'administration avait commis un excès de pouvoir. *Le tribunal a décidé au contraire* qu'il devait se prononcer sur la représentativité des organisations. Il aurait pu demander un supplément d'instruction aux syndicats qui l'avaient saisi sur le seul excès de pouvoir, afin de mieux apprécier leur représentativité. Faute de temps, il ne l'a pas fait.

Sud-Douanes comprend mal pourquoi certaines de ses listes ont été acceptées, et d'autres pas, alors qu'il affirme avoir produit les mêmes pièces dans tous les cas. La lecture des jugements n'est guère éclairante : ils se contentent de dire que, *« par les éléments qu'il produit »*, le syndicat n'établit pas la preuve de sa représentativité, ou énoncent une phrase très générale sur les critères respectés.

Les tribunaux judiciaires, eux, *s'efforcent désormais de motiver* leurs jugements. Ils indiquent ce que représentent les effectifs du syndicat par rapport au collège électoral concerné, à son taux de syndicalisation, ainsi qu'aux voix des autres organisations. Ils expliquent comment se manifeste l'indépendance (appels à la grève, manifestations, tracts, journaux), notent si elle est garantie par le montant des cotisations. Lorsqu'ils évaluent l'expérience et l'ancienneté, ils précisent si les syndicalistes étaient auparavant des militants d'une autre organisation.

R. Rs.

Le gouvernement à la recherche de nouvelles économies budgétaires

MALGRÉ la journée de grève dans la fonction publique, le gouvernement peut officiellement se montrer serein. Le calcul est de simple bon sens : si d'aventure la grogne fait long feu, Alain Juppé pourra arguer qu'il a manié avec délicatesse un dossier qui est pourtant explosif.

ANALYSE
Les charges de personnel et la dette font dériver les dépenses budgétaires de 40 milliards de francs par an

Les apparences plaident en ce sens. D'abord, le gouvernement est parvenu pour la première fois, en 1997, à engager une décrue des effectifs de la fonction publique sans déchaîner de tempête. Ainsi, 5 600 personnes partant à la retraite ne seront-elles pas remplacées au cours de l'année. Mieux que cela : le gouvernement peut espérer que, après le gel des rémunérations en 1996, le petit coup de pouce concédé pour 1997 ne fasse dériver que de manière infime les comptes publics. Alors que seulement 1,5 milliard de francs avait été prévu pour 1997, la hausse en deux temps de 1 %, qui a été finalement décrétée unilatéralement, ne coûtera que 3,25 milliards de francs. La dérive est donc faible.

Si l'on étudie de près la situation budgétaire, on mesure, cependant, que le gouvernement n'en a pas fini avec l'inextricable dossier de la fonction publique et que, après ces premiers tours de vis, d'autres seront immanquablement annoncés. S'il veut parvenir à rester, en 1998, sous la barre des 3 % de déficit public, comme l'exige le traité de Maastricht, le gouvernement devra prévoir des *économies budgétaires encore plus* importantes que celles annoncées pour 1997. Il lui faudra d'abord trouver le moyen de compenser les 37,5 milliards de francs provenant de la soulte de France Télécom. De plus, il faudra assurer un financement pour l'allègement de 12,5 milliards de l'impôt sur le revenu, et réduire dans le même temps le déficit budgétaire de près de 25 milliards de francs.

La contrainte budgétaire sera d'autant plus forte que l'exécution budgétaire de 1997 s'annonce délicate. Sachant que la reprise économique, même si elle se confirme, ne générera que très lentement des recettes supplémentaires, le ministre des finances en a apporté une nouvelle preuve en annonçant, jeudi 6 mars, qu'une *« dizaine de milliards de francs »* inscrits en loi de finances vont faire l'objet d'un gel.

EFFET BOULE DE NEIGE

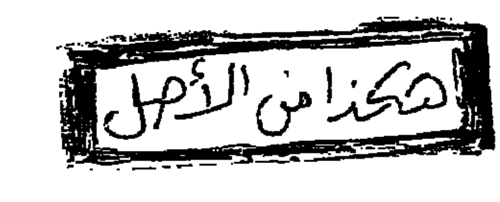
Initialement, le gouvernement souhaitait que l'enveloppe mise en réserve soit proche de près de 20 milliards de francs, mais les arbitrages se sont révélés tellement délicats que le gouvernement y a finalement renoncé, notamment pour épargner les crédits de la défense.

La conclusion coule donc de source : le projet de loi de finances pour 1998 sera encore plus difficile à dessiner que ne l'a été celui de 1997, qui comprenait déjà 60 milliards de francs d'économies. Or le gouvernement n'en a jamais fait mystère : avec la charge de la dette, la rémunération des agents de la fonction publique est le principal poste qui, par un classique effet de boule de neige, absorbe toutes les marges de manoeuvre. Lors du débat d'orientation budgétaire, au printemps 1996, le gouvernement avait plaidé pour une forte réduction des charges de personnel, faisant valoir que, ajouté à l'évolution prévisible de la dette, ce *poste fait mécaniquement dériver les* comptes publics de plus de 40 milliards de francs l'an.

A l'heure de passer de la parole aux actes, le gouvernement a hésité. Après avoir suggéré qu'il pourrait réduire les effectifs de la fonction publique de plus de vingt mille postes, il a annoncé une baisse près de quatre fois inférieure, pour un gain budgétaire très modeste de 787 millions de francs en 1997.

En haut lieu, on ne cache donc pas que le dossier de la fonction publique n'est pas près d'être refermé. Les syndicats eux-mêmes ne l'ignorent pas : la grève de jeudi ne constitue qu'une première escarmouche.

Laurent Mauduit





Les députés précisent leurs propositions sur la réglementation des dépenses électorales

La période de prise en compte des frais de campagne serait réduite

Le groupe de travail mis en place par Philippe Séguin souhaite revoir à la marge les lois sur le financement des campagnes électorales. Les députés formuleront la semaine prochaine des propositions qui pourraient, notamment, réduire la période de prise en compte des dépenses, actuellement fixée à douze mois. Ils envisagent aussi de revenir sur la définition de ces dépenses dans le cas d'un élu sortant.

LE GROUPE DE TRAVAIL sur le financement des campagnes électorales mis en place à l'Assemblée nationale sous la présidence de Philippe Séguin a décidé, *mercredi* 5 mars, de reporter d'une semaine la présentation de ses propositions. Inquiets des conditions d'application de la législation sur les dépenses électorales, les députés souhaitent que ce groupe élabore une proposition de loi précisant ou corrigeant les dispositions législatives actuelles (*Le Monde* du 21 février). Ce texte devrait être discuté dès avril ou mai. De nombreuses annulations avaient en effet été prononcées à la suite des élections municipales de 1995 et législatives de 1993. Réunis pendant plus de trois heures, mercredi, à l'hôtel de Lassay, les députés – deux par groupe politique – ont entendu le secrétaire général du groupe de travail, Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, leur exposer les problèmes à résoudre.

Il s'agit, d'abord, de la durée de *la période* pendant laquelle sont prises en compte les dépenses des candidats. Fixée actuellement à un an, elle pourrait être réduite à six ou neuf mois. Les socialistes, peu favorables à une telle solution, confient qu'ils n'en feront pas un *casus belli*, à condition que le plafond des dépenses soit réduit proportionnellement. Or seuls les députés élus à l'occasion d'élections partielles ont expérimenté les nouvelles conditions financières, établies par la loi de janvier 1995 et fixant le plafond moyen à 350 000 francs ; ils les estiment excessivement rigoureuses, surtout *en zone urbaine, compte tenu*, par exemple, de l'augmentation du prix du papier. La marge de réduction du plafond est donc étroite.

Il s'agit, ensuite, de préciser la notion de dépense électorale, notamment pour les élus sortants. Le groupe de travail cherche un moyen de distinguer entre les dépenses de campagne et celles qui ressortissent à l'exercice normal d'un mandat électif et que les élus auraient de toute manière engagées, même s'ils n'étaient pas candidats (rémunération des collaborateurs, courrier, lettres d'élu, etc.). D'autre part, un consensus semblait s'être dégagé, au cours de la réunion, pour interdire la publicité dans les bulletins de campagne, assimilable à un don de personne morale, lequel est proscrit par la loi du 19 janvier 1995.

ÉVITER LES INÉGALITÉS

Il s'agit, enfin, du problème des candidatures multiples. Les nouvelles règles devront préciser les conditions de coexistence entre les comptes – distincts – des campagnes législative, régionale ou cantonale de certains candidats. Les périodes prises en compte pour ces élections se chevaucheront en 1998. Les membres du groupe de travail ont notamment le souci d'éviter les inégalités entre un candidat aux législatives et un concurrent qui serait également en lice aux régionales, pour lesquelles le plafond de dépenses est sensiblement plus élevé. Sur ces questions, selon l'un des participants à la réunion, les membres du groupe de travail n'ont pas fait preuve d'une imagination débordante.

Les groupes parlementaires seront saisis mardi 11 et mercredi 12 mars des propositions de M. Mazeaud, avant de présenter *leurs positions respectives* mercredi devant le groupe de travail.

Fabien Roland-Lévy

Olivier Darrason et EDF trouvent un compromis sur l'étang de Berre

LA HACHE DE GUERRE est temporairement enterrée entre EDF et Olivier Darrason, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône et *auteur d'une désormais célèbre proposition de* loi créant l'établissement public Epaberre, chargé de sauvegarder et de mettre en valeur l'étang de Berre (*Le Monde* du 28 février). Un compromis aurait été trouvé sur le principal point de friction : la composition de son conseil d'administration. Le texte doit être examiné, en séance publique, jeudi 6 mars à l'Assemblée nationale.

Le nouvel établissement public aura notamment à décider de la mise en œuvre d'importants travaux – leur montant total est estimé entre 4 et 7 milliards de francs – afin de détourner les eaux douces de la Durance utilisées par EDF pour ses barrages. Ces eaux sont, jusqu'à présent, rejetées dans l'étang salé de Berre, dont elles perturbent l'équilibre écologique.

Appelée à financer les travaux, EDF jugeait trop belle la part faite aux collectivités locales, estimant excessive la représentation de chacune des dix communes riveraines de l'étang de Berre sur les trente-trois postes d'adminis*trateur prévus initialement. L'exploitant d'élec*tricité avait rappelé la présence de deux maires Front national, à Vitrolles et à Marignane, parmi les premiers magistrats de ces communes. Soulignant les risques de financement parallèle que présente l'engagement de travaux publics de plusieurs milliards de francs, EDF avait plaidé en faveur d'un amendement de Christian Cabal (RPR, Loire) ramenant de dix à trois sièges le poids des cités riveraines au conseil d'administration.

L'ÉTAT PREND DU POIDS

Les milieux proches d'EDF avaient poussé un peu plus loin leur argumentation, soulignant que, dans sa forme initiale, la composition du conseil était un cadeau au Front national ; M. Darrason s'estimait ainsi diffamé. En conséquence, depuis une semaine, le ministère de l'industrie joue les bons offices entre les deux parties pour éviter que l'affaire ne dégénère. EDF a publié un communiqué dans lequel son *président, Edmond Alphandéry, ancien député* UDF, prend ses distances avec les arguments développés par ses lobbyistes.

Quant au fond, un amendement de Patrick Ollier (Hautes-Alpes, RPR) avait tracé la voie d'un compromis. Sans toucher à la représentation des communes, il se proposait de porter le nombre de sièges d'administrateur de trente-trois à trente-six, ce qui réduisait le poids relatif des collectivités locales. Cette solution n'avait pas emporté l'adhésion totale des parties. Finalement, un ultime accord aurait été trouvé *sur* un conseil d'administration de trente-huit membres, au profit des représentants de l'Etat, dont le nombre passerait de six à huit. Ce compromis pourrait faire l'objet d'un nouvel amendement déposé par M. Cabal.

Caroline Monnot

Le Sénat veut sanctionner l'insoumission au rendez-vous citoyen

COMME ils l'avaient annoncé, les sénateurs ont modifié, mercredi 5 mars, contre l'avis du gouvernement, certaines dispositions du projet de réforme du service national concernant le rendez-vous citoyen. Le RVC constitue, avec le recensement *et les volontariats*, l'un des principaux volets de la réforme discutée en première lecture au Sénat.

A propos de la durée du RVC, les sénateurs, souhaitant ne pas exclure son raccourcissement, ont introduit la notion de *« cinq jours au plus »*, malgré l'opposition de Charles Millon, qui a rappelé son souhait d'un RVC de *« cinq jours, ni plus ni moins »*. Le Sénat a supprimé la notion de *« médiateurs citoyens »* participant à *« l'évaluation individuelle des jeunes, à leur suivi et à leur orientation »*, qui avait été introduite dans le texte, à l'Assemblée nationale, *par la volonté de* Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Le Sénat a supprimé aussi la possibilité d'organisation de rendez-vous ultérieurs spécifiquement destinés aux jeunes en difficulté afin de les aider à *« déterminer un projet d'insertion personnelle »*. Serge Vinçon (RPR), rapporteur du texte, a expliqué que ces deux dispositions du rendez-vous citoyen doivent être *« expérimentées »* avant d'être inscrites dans la loi.

« J'y suis tout à fait opposé », a protesté le ministre de la défense, rappelant que le RVC *« a pour but de donner une seconde chance aux jeunes en difficulté »*. *« La citoyenneté par l'intégration sociale est l'un des plus grands objectifs des rendez-vous citoyens : j'y tiens »*, a insisté M. Millon, *qui, malgré l'appui de* plusieurs sénateurs de la majorité et de Bertrand Delanoë (PS, Paris), n'a pas été entendu.

DÉFINITION MARTIALE

Soucieux de se démarquer des députés, qui s'étaient efforcés, en première lecture, de donner une tonalité plus militaire au nouveau service national, les sénateurs ont modifié les premières lignes du projet de loi. *« Tous les citoyens doivent concourir à la défense du pays »*, avaient écrit les députés. Trouvant cette formule martiale *« paradoxale à l'heure où la France procède à la professionnalisation de son armée »*, les sénateurs ont préféré dire que *« le service national contribue à former l'esprit de défense des citoyens, qui concourent à la défense du pays »*.

Le Sénat a adopté un amende*ment de sa commission de la dé*fense, avec l'aval du gouvernement, rétablissant la possibilité de *« volontariat fractionné »* qui avait été supprimée par les députés. Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont adopté un amendement de Nicolas About (app. Rép. et Ind., Yvelines) qui rend permanentes les sanctions applicables, entre vint et vingt-cinq ans ans selon le texte initial, aux jeunes qui *se sont soustraits* au rendez-vous citoyen.

Ces sanctions interdisent, notamment, de se présenter au permis de conduire ou au baccalauréat. *« L'Etat doit pouvoir déceler les jeunes qui sont susceptibles d'être sous l'influence de groupuscules qui manipulent le jeunesse »*, a plaidé M. About.

F. R.-L.

Lionel Jospin réclame l'arrêt de Superphénix

LE PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste, Lionel Jospin, et l'ancien ministre de l'environnement Ségolène Royal ont réclamé, mercredi 5 mars, l'arrêt du réacteur Superphénix, dont le sort suscite un bras de fer au sein du gouvernement (*Le Monde* du 5 mars). Après l'annulation par le Conseil d'Etat du décret de 1994 autorisant le redémarrage de la centrale de Creys-Malville, dans l'Isère, le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, est favorable à une enquête publique, tandis que le ministre de l'industrie, Franck Borotra, estime qu'un décret serait suffisant pour redéfinir la nouvelle utilisation – recherche et production d'électricité – du réacteur. Député (UDF) de Haute-Savoie, Claude Birraux s'est prononcé en faveur d'une enquête publique.

Sur un autre dossier qui empoisonne les relations entre M. Borotra et Mme Lepage, le fonctionnement de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), sans directeur depuis novembre 1996, M. Birraux a rappelé qu'un décret de 1990 vise à garantir l'indépendance de cet organisme vis-à-vis du Commissariat à l'énergie atomique, et qu'il *« serait regrettable de l'oublier »*. Le ministère de l'industrie a pour sa part démenti toute velléité de démantèlement de l'IPSN.

Le Conseil d'Etat annule les élections municipales de Villejuif

LE CONSEIL D'ETAT a annulé, mercredi 5 mars, les élections municipales de Villejuif, dans le Val-de-Marne, remportée, le 11 juin 1995, par la liste Rassemblement des forces de gauche et de progrès, conduite par Pierre-Yves Cosnier (PCF). Des agents communaux *avaient divulgué aux candidats de cette liste les noms des personnes* n'ayant pas encore participé au vote, afin qu'elles puissent être relancées. Le Conseil d'Etat a jugé que cette *« manœuvre »* a *« altéré les résultats du scrutin »*, compte tenu du faible écart entre le nombre de voix obtenues par la liste (51,73 %) et la majorité absolue des suffrages nécessaire pour l'emporter dès le premier tour.

Pour protester contre cette décision, quelques centaines d'employés municipaux et d'habitants de Villejuif se sont rassemblés devant la mairie, à l'appel de M. Cosnier. Le maire invalidé était entouré d'une douzaine d'élus communistes et socialistes du Val-de-Marne, dont Georges Marchais, ancien secrétaire général du PCF, Claude Billard, sénateur communiste, et René Rouquet, sénateur (PS) du Val-de-Marne et maire d'Alfortville.

DÉPÊCHES

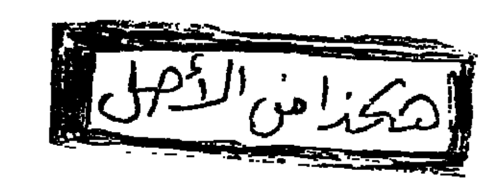
■ **RÉNOVATION : François Bernardini, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du Parti socialiste, s'est déclaré**, mercredi 5 mars, *« ni surpris ni désarçonné »* par les décisions prises sur le fonctionnement de sa fédération (*Le Monde* du 6 mars). Ces mesures ont été adoptées à la quasi-unanimité par le bureau national, avec seulement deux abstentions (Christine Priotto et Christophe Clergeau, du groupe Changer). Approuvant la *« volonté d'agir »* de la direction nationale du PS, dans l'intention de *« mettre en place les bases d'une rénovation »*, M. Bernardini a toutefois jugé *« absurde »* le mécanisme de vérification des adhésions et des cotisations.

■ **SYNDICATS : Louis Viannet s'en est pris très vivement**, mercredi 5 mars, au ministre du travail, qui avait confirmé, la veille, le refus du gouvernement de modifier le scrutin pour les élections prud'homales. Dans un communiqué, le secrétaire général de la CGT estime que M. Barrot *« amorce la délivrance d'un brevet syndical »* au Front national, *« un parti politique qui prône la haine, l'exclusion, combat le droit social et le syndicalisme »*. Pour lui, *« le droit du travail est bafoué par celui-là même chargé de le défendre »*. *« Le gouvernement projetterait d'ôter son crédit à l'élection et à l'institution des prud'hommes qu'il ne s'y prendrait pas autrement »*, juge M. Viannet.

■ **AGRICULTURE : le bureau politique de l'UDF, réuni mercredi 5 mars, a réaffirmé** *« sa volonté de voir discuté et voté, avant l'été, le projet de loi d'orientation sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt »*. Pour l'UDF, il faut que *« le Parlement puisse se déterminer avant la fin de la présente session pour que le budget 1998 prenne réellement en compte cette loi d'orientation »*.

■ **BRACELET ÉLECTRONIQUE : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté**, mercredi 5 mars, le principe du bracelet électronique à domicile pour les personnes condamnées à des peines de prison inférieures à un an. Le principe de ce placement sous surveillance figure dans une proposition de loi du sénateur *Guy Cabanel (RDSE, Isère), votée par le Sénat le 22 octobre 1996*. Cette mesure est destinée à désencombrer les prisons, qui hébergent actuellement 52 000 détenus, a indiqué le rapporteur, Daniel Picotin (UDF, Gironde).

■ **DÉCENTRALISATION : un groupe de travail sur la décentralisation** *mis en place au sein de la commission des lois du Sénat* et dirigé par Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, a proposé, mercredi 5 mars, *« une clarification des relations avec l'Etat »*. Ces sénateurs se prononcent en faveur d'*« un véritable pacte de stabilité des ressources et des charges des collectivités locales »* et pour une *« compensation financière intégrale et concomitante des charges transférées »*.



Le statut des conjoints est au cœur du débat sur la pêche maritime

M. Vasseur promet de trouver une solution

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, mercredi 5 mars, le projet de loi d'orientation sur la pêche. La majorité RPR-UDF a voté pour, tandis que le PS et le PCF se sont abstenus.

Les résultats obtenus par les députés lors de l'examen du texte ont quelque peu dissipé les craintes et regrets formulés initialement. Dominique Dupilet (PS, Pas-de-Calais) et Daniel Colliard (PCF, Seine-Maritime) ont ainsi reconnu que le débat avait permis plusieurs *« avancées »*. Côté UDF, l'ancien secrétaire d'Etat à la mer Ambroise Guellec (Finistère) a mis en sourdine les critiques qu'il avait formulées, mardi, sur *« la prudence peut-être excessive »* d'un projet de loi *« préparé sous le signe du consensus entre l'administration et la profession »*.

Elu pour la première fois en 1962 de la 5e circonscription de Charente-Maritime, qui comprend notamment le canton ostréicole de Marennes, Jean de Lipkowski (RPR) est sorti grand vainqueur du débat. Sous l'œil envieux de M. Guellec, il a obtenu le résultat le plus tangible de la discussion, largement dominée par la question du statut des conjoints. Concernant les conjoints de patrons-pêcheurs, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, s'est contenté d'accélérer le processus enclenché par les sénateurs, en acceptant de réduire de deux ans à six mois la remise d'un rapport sur la question.

« Nous ne sortirons pas de la deuxième lecture sans avoir réglé ce problème », a déclaré le ministre, indiquant que ce futur statut pourrait comporter *« une allocation de retraite viagère similaire à ce qui prévaut aujourd'hui pour le conjoint d'exploitant agricole et financée par une cotisation additionnelle à celle du chef d'exploitation »*.

La « victoire » de M. de Lipkowski, qui a rappelé qu'il *« menait ce combat depuis vingt-cinq ans »*, est d'avoir obtenu l'adoption de dispositions concernant les conjoints de conchyliculteurs. Les députés ont en effet adopté à l'unanimité un amendement du gouvernement qui permet aux conjoints de chefs d'exploitation de cultures marines de bénéficier, à l'âge de soixante ans, d'une *« allocation viagère servie par la caisse de retraite des marins »*. Selon M. Vasseur, il s'agit d'*« avantages similaires à ceux dont bénéficient, au point de vue de l'assurance-vieillesse, les conjoints des chefs d'exploitation relevant du régime agricole »*.

DISPOSITIONS FISCALES

Parmi les autres dispositions adoptées figure notamment l'application de la loi Robien sur la réduction du temps de travail aux entreprises d'armement maritime. Les députés ont élargi les dispositions fiscales prévues dans le texte initial du gouvernement. Ils ont ainsi adopté un amendement exonérant de taxe professionnelle les sociétés de pêche artisanale jusqu'en 2005 (au lieu de 2003). Au terme d'un long débat, M. Guellec a accepté de retirer des amendements qui supprimaient la limitation à douze mois de la durée de validité des autorisations de pêches et permettaient la cessibilité à titre gratuit des quotas.

Jean-Baptiste de Montvalon

Un rapport interne au PS préconise une refonte complète de la législation sur l'immigration

Chaque immigré se verrait proposer un « contrat »

Le Parti socialiste a commencé, mercredi 5 mars, à préparer ses propositions sur l'immigration en examinant le « document de travail » préparé par une commission *ad hoc*. Celle-ci propose l'adoption d'une « loi-cadre » réformant la législation sur les étrangers. Une politique de régularisation serait complétée par des mesures visant l'intégration. Chaque immigré se verrait proposer un « contrat » et un « suivi social ».

LES VINGT-SEPT membres de la commission sur l'immigration du bureau national du Parti socialiste se sont retrouvés, mercredi 5 mars, sous la présidence de Claude Estier, pour discuter des propositions d'Adeline Hazan, chargée des questions de société au secrétariat national, et d'Ahmed Ghayet, délégué chargé des questions d'intégration. Ils tiendront au moins trois réunions avant que le bureau national n'adopte, le 26 mars, les propositions du PS sur ces questions. D'ici là, le texte de Mme Hazan devrait être très amendé.

Tout en estimant que l'immigration n'est pas *« le problème central de notre pays »*, le document prône une refonte de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers, et l'adoption d'une « loi-cadre » consacrant l'abrogation des mesures répressives contenues dans les lois Pasqua et Debré et le retour à une législation plus libérale que celle en vigueur avant 1986. Ainsi, les jeunes étrangers élevés et scolarisés en France, les conjoints de Français et les malades souffrant d'une *« pathologie lourde à diagnostic irréversible »* seraient régularisés. La condition d'absence de menace à l'ordre public serait supprimée. Rappelant la règle actuelle de *« l'opposabilité de la situation de l'emploi »* qui limite l'immigration de travailleurs aux emplois non pourvus par des résidents, le document estime, comme la direction nationale, que *« la réflexion sur les quotas de travailleurs ne se justifie (...) pas »*. Ce point devrait être âprement débattu puisqu'Henri Emmanuelli et Julien Dray se sont prononcés en faveur des quotas. Michel Rocard, lui, est favorable à *« une immigration légale, officielle, négociée, pas trop nombreuse, donc délibérée avec les pays d'origine »*.

« PROJET DE VIE »

Le projet maintient les sanctions pour « aide au séjour irrégulier » mais en limite la répression aux opérations à but lucratif. Il ne modifie guère la procédure de reconduite à la frontière mais recommande l'instauration de droits nouveaux pour les étrangers. La volonté de renforcer « l'état de droit » est omniprésente : obligation pour l'Etat de motiver ses refus de visa et de délivrance ou de renouvellement des titres de séjour, instauration d'un référé administratif pour les étrangers en instance d'éloignement.

Les immigrés entrant en France – y compris les étudiants – se verraient proposer un « contrat » précisant leur « projet de vie ». Cette procédure permettrait un « suivi social » et le contrôle des retours. Les différends avec l'administration seraient arbitrés par une « commission de suivi et de médiation ». Enfin, l'omnipotence du ministère de l'intérieur serait remise en cause par le retour dans le giron des affaires sociales de toutes les fonctions liées à l'immigration, y compris l'ex-police des frontières.

Pour *« démanteler les filières »* de travail clandestin et *« s'attaquer aux marchands d'hommes »*, le document suggère d'instaurer la responsabilité pénale des donneurs d'ordre et de renforcer les moyens de l'inspection du travail. La *« réforme radicale »* de l'aide publique au développement s'accompagnerait d'une *« gestion plus souple »* des flux migratoires en provenance du Sahel.

Enfin, l'*« intérêt public »* commande une *« relance vigoureuse »* de la politique d'intégration. Dans ce but, les socialistes pourraient abroger la loi Méhaignerie de 1993 sur la nationalité, qui a introduit la « manifestation de volonté » pour devenir français. Le document prône la *« délivrance automatique d'une carte d'électeur »* à tout jeune Français atteignant dix-huit ans et confirme la perspective du droit de vote des étrangers aux élections locales. Pour favoriser l'embauche des jeunes des « quartiers en difficulté », une prime de 50 000 francs serait versée aux entreprises et l'anonymat des demandes d'emploi serait assuré par la référence au seul numéro de Sécurité sociale.

Le 30 juin 1996, lors de sa convention nationale sur la démocratie, le PS avait déjà adopté quatre principes sur l'immigration : le remplacement des lois Pasqua, le rétablissement du droit du sol, le retour à une politique du droit d'asile, le respect des engagements internationaux en matière de regroupement familial. Mais en septembre, en pleine affaire des sans-papiers, les tensions avaient resurgi entre *« réalistes »* et *« humanistes »*, au point que M. Jospin avait dû intervenir fermement pour rappeler le PS à *« la cohérence »*. Daniel Vaillant, numéro deux du PS, avait été chargé de cadrer le débat et M. Jospin suit de très près les travaux de cette commission très politique mise en œuvre au sein du bureau national.

Philippe Bernard et Michel Noblecourt

Les opposants au projet Debré tentent de se mobiliser le 9 mars

COMMENT TRANSFORMER un succès populaire en succès politique ? Comment éviter qu'un feu d'artifice ne tourne au feu de paille ? Deux semaines après la manifestation du 22 février, qui a réuni 100 000 personnes à Paris, c'est à ces questions que seront confrontés, les 9 et 11 mars, les opposants au projet Debré. Dimanche 9 mars, à l'initiative des comités de signataires de l'appel à la désobéissance civile, des manifestations seront organisées dans plusieurs grandes villes de France, notamment à Paris, Lyon, Marseille, Lille et Toulouse afin de réclamer le retrait complet du texte présenté par le ministre de l'intérieur.

Les partis de gauche (PS, PCF, Verts, LCR), les principaux syndicats (CGT, CFDT, FSU, Sud) et l'ensemble des associations anti-racistes appellent à y participer. Tous invitent leurs sympathisants à se joindre ensuite, mardi 11 mars, jour de l'examen par les sénateurs du projet en deuxième lecture, au rassemblement organisé par la coordination nationale des sans-papiers.

La journée de dimanche constituera le baromètre de ce mouvement, lancé il y a trois semaines par l'appel de *cinquante-neuf cinéastes* à désobéir aux lois sur l'immigration. A Paris, le cortège partira de la place Denfert-Rochereau, à 15 h 00, en direction de la place de la Bastille, en empruntant les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Les organisateurs y réclameront le *« retrait total »* du projet présenté par le ministre de l'intérieur. Ils jugent en effet insuffisante la modification de l'article premier et considèrent, à l'image du Parti socialiste, que le texte actuel *« reste dangereux pour les libertés »*.

Dans un appel à manifester rendu public le 5 mars, le bureau national du PS salue la *« mobilisation civique »* qui a abouti à un *« premier recul »* du gouvernement. Mais il estime néanmoins que le texte adopté, jeudi 27 février, en deuxième lecture, par les députés, *« fragilise (...) les étrangers en situation régulière »* et demeure *« inefficace dans la lutte contre l'immigration irrégulière »*.

Cette dénonciation globale du projet Debré parviendra-t-elle à *« l'unité a été préservée »*, l'ensemble des organisateurs appelant aux deux manifestations du 9 et du 11. Pour preuve, ajoutent-ils, le cortège du 9 mars insistera sur la situation des sans-papiers de Lille, qui poursuivent une grève de la faim depuis cinquante jours. Entre

La droite du Sénat accepte l'amendement Mazeaud

***« Le désir de la majorité du Sénat est que ce projet de loi sur l'immigration soit voté rapidement et que l'on cesse de gloser continuellement »* : le président du groupe RPR Josselin de Rohan s'est fait une raison. Non sans quelque agacement, il prend acte du *« compromis »* trouvé sur l'article premier du texte, qui transfère du maire au préfet la compétence en matière de certificats d'hébergement et fait porter sur l'hébergé la responsabilité de déclarer son départ à la sortie du territoire.**

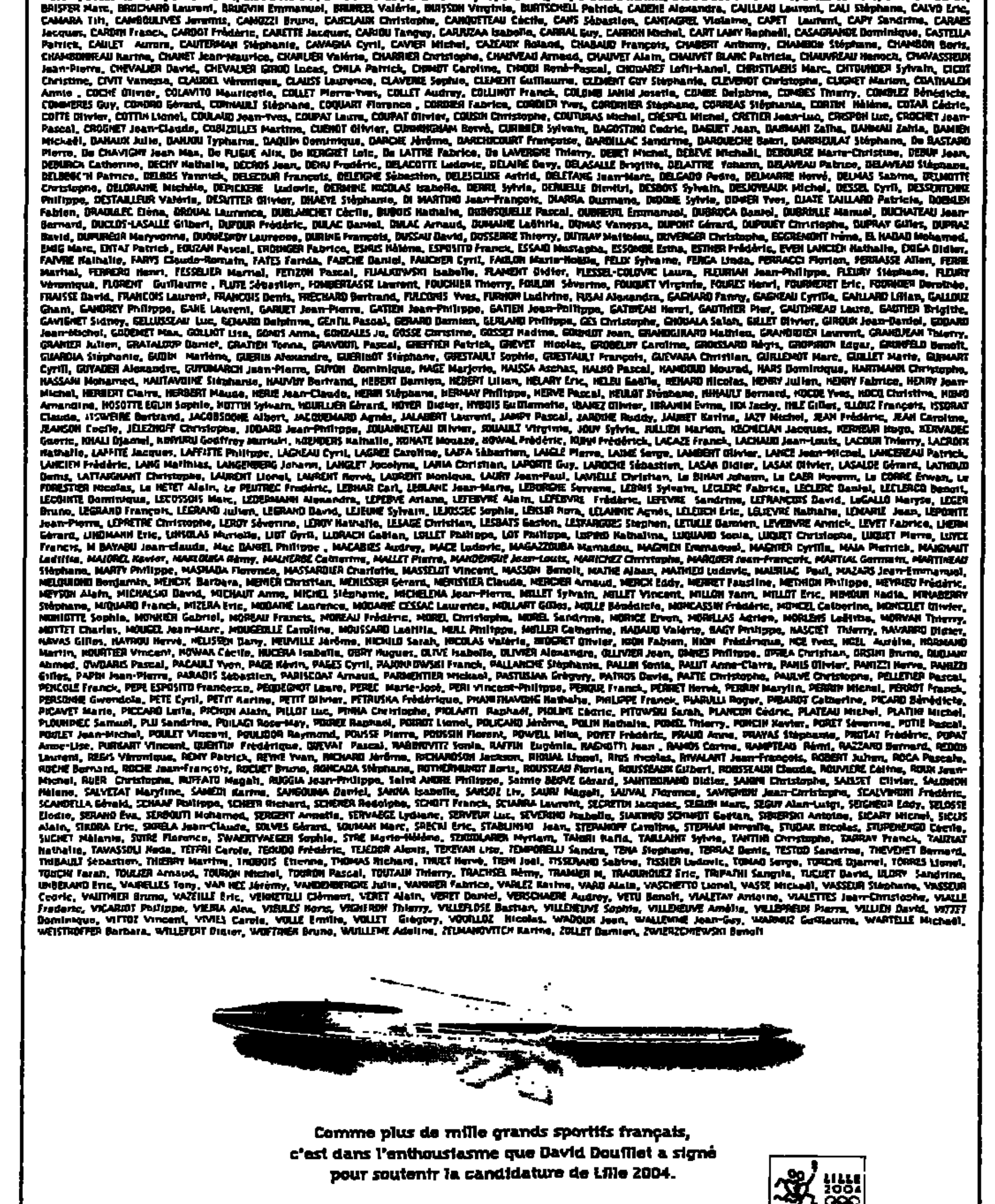
Tout en rappelant que *« le Sénat était favorable à ce que les maires participent au système »*, M. de Rohan indique que ni son groupe ni le rapporteur de la commission des lois Paul Masson (RPR) – qui s'est entretenu, mardi 4 mars, avec Alain Juppé – ne déposeront d'amendements sur ce point. La même discipline devrait prévaloir au sein du groupe des Républicains et Indépendants, où l'on fait part d'une véritable envie de voir le projet de loi adopté.

mobiliser à nouveau les manifestants du 22 février ? Les organisateurs ne cachent pas leur inquiétude. Spontanée, peu organisée, l'initiative des pétionnaires avait séduit par sa nouveauté. Elle avait également bénéficié d'une couverture médiatique importante. Cette dynamique interrompue, le mouvement a dû faire face à ses premières difficultés. Le comité des cinéastes a ainsi été dissous. Les habituelles tensions entre la coordination des sans-papiers et certaines associations de défense des droits de l'homme, comme SOS-Racisme, sont réapparues.

Les comités de signataires de l'appel soulignent toutefois que les prestations musicales et certains textes historiques, des lettres de grévistes lillois devraient être lues sur les podiums installés le long du parcours.

Pour assurer le succès du défilé, les opposants au projet Debré comptent sur l'appel commun des syndicats, sur une mobilisation plus importante des associations – jusque-là dépassées par la spontanéité de ce mouvement – et surtout sur le renfort des étudiants et lycéens. Les collectifs soulignent également que les signatures au bas de l'appel à désobéir continuent à affluer.

Nathaniel Herzberg



Les militants socialistes vont débattre de la sécurité

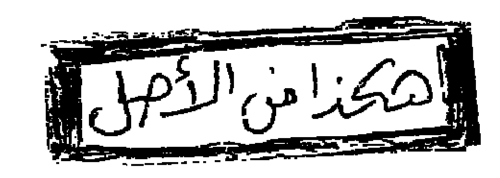
UN CONSENSUS s'est dégagé, mercredi 5 mars, au bureau national du Parti socialiste, sur le rapport de Bruno Le Roux, maire d'Epinay-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, voulant faire de la sécurité une *« priorité nationale »* (*Le Monde* du 4 mars). Pour François Hollande, porte-parole du PS, les socialistes se sont retrouvés autour de deux idées : *« l'insécurité creuse les inégalités »* ; *« la sécurité est aussi une liberté »*. M. Le Roux, qui a présenté ses propositions au nom d'une commission placée sous la houlette de Daniel Vaillant, devra procéder à *« quelques aménagements de formulation »* avant que son texte ne soit débattu dans les fédérations et ne fasse l'objet, en juin, d'une conférence nationale ou d'une réunion du conseil national.

Pour M. Le Roux, la question de la sécurité ne constitue plus *« une fracture »* au sein du PS et son rapport, jugé *« équilibré »*, a été bien accueilli même si plusieurs orateurs ont regretté qu'il ne fasse pas une part suffisante à la prévention. Marie-Noëlle Lienemann est intervenue dans ce sens et a jugé trop bienveillante la vision de la hiérarchie policière dans laquelle Jean Glavany et Henri Emmanuelli ont perçu un certain *« angélisme »*. Paul Quilès a rappelé que, comme ministre de l'intérieur, il avait mis en place trois cents *« contrats locaux de sécurité »*, suggestion reprise par le rapport afin de favoriser *« une implication citoyenne renforcée »*.

Jean-Pierre Sueur et Bernard Poignant – qui y est hostile – souhaitent que le PS se prononce sur les polices municipales. M. Le Roux devra *« reformuler »* ses propositions sur l'association de la population à des objectifs de sécurité. Il devra aussi préciser les modalités – et non l'objectif – de création de trente-cinq mille emplois de proximité offerts à des jeunes chômeurs pour assurer une meilleure présence sur la voie publique. La SGP-CUP (Centrale unitaire de la police) a critiqué le *« caractère non-républicain »* de cette suggestion.

Henri Weber a proposé de centrer le débat autour de *« la sécurisation des personnes »* et de *« la sécurisation des espaces »*. L'affirmation de M. Le Roux, partagée à titre personnel par Lionel Jospin, selon laquelle *« les socialistes ne veulent pas s'engager dans la voie de la dépénalisation de la drogue »*, a été récusée par le bureau national, le débat interne restant ouvert sur ce sujet.

M. N.



S préconise une refonte
ion sur l'immigration

JUSTICE Jean Tiberi, le maire (RPR) de Paris, a rendu publique, mercredi 5 mars, sa mise en examen pour *« complicité par aide ou assistance de détournement de fonds publics »* et *« recel de détournement de fonds publics »*, dans l'affaire de la *rémunération de son épouse par le* conseil général de l'Essonne. Les enquêteurs avaient découvert que les 200 000 francs payés pour un rapport de Mme Tiberi avaient été versés sur *le compte-joint des époux.* ● LE MAIRE DE PARIS dénonce la *« véritable chasse à l'homme »* dont il s'estime victime et précise qu'il n'entend pas démissionner de sa fonction. ● CETTE MISE EN EXAMEN, attendue depuis plusieurs semaines, fragilise un peu plus la position de M. Tiberi à l'Hôtel de Ville. Mercredi, les cinq maires socialistes d'arrondissement ont vivement dénoncé son *« double langage »*, alors que l'UDF municipale paraît prendre ses distances.

Mis en examen, Jean Tiberi dénonce un « harcèlement judiciaire »

Le maire de Paris a rendu publique, mercredi 5 mars, sa mise en examen pour recel de détournement de fonds publics dans l'affaire de la rémunération de son épouse par le conseil général de l'Essonne. Il se déclare déterminé à ne pas démissionner

L'AFFAIRE du rapport rédigé par Xavière Tiberi pour le compte du conseil général de l'Essonne a fini par rattraper son époux, le maire de Paris. Jean Tiberi a reçu une lettre des juges d'Evry Dominique Pauthe et Chantal Solaro, mercredi 5 mars, lui signifiant sa mise en examen pour *« complicité par aide ou assistance de détournement de fonds publics »* et *« recel de détournement de fonds publics »*. Il est soupçonné d'avoir intercédé auprès de Xavier Dugoin, le président (RPR) du conseil général de l'Essonne, pour que son épouse soit embauchée mais aussi d'avoir bénéficié de la rémunération de Mme Tiberi par le biais d'un compte bancaire commun. M. Tiberi, qui nie les faits qui lui sont reprochés et estime faire l'objet *« d'un harcèlement judiciaire et médiatique » (lire ci-dessous)* a choisi d'annoncer lui-même sa mise en examen dans les colonnes du *Figaro* du 6 mars, *puis par un communiqué*, sans toutefois en préciser les chefs.

La mise en examen du maire de Paris constitue le nouvel épisode judiciaire d'une affaire déjà riche en rebondissements. Elle débute le 27 juin 1996, lorsque le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen, qui perquisitionnne au domicile des Tiberi dans le cadre de l'enquête sur les fausses factures des HLM de Paris, découvre un rapport rédigé par Mme Tiberi pour le compte du conseil général de l'Essonne. Intitulé *« Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée »*, ce document de trente-six pages, bourré de fautes de frappe et d'orthographe, est d'un intérêt contesté. Mme Tiberi a reçu 200 000 francs du conseil général pour ce travail, payé en dix mensualités de mars à décembre 1994. Soupçonnant une rémunération de complaisance, le juge Halphen fait parvenir le dossier au parquet d'Evry, via le parquet de Créteil. Le 10 octobre, Laurent Davenas, procureur de la République d'Evry, ouvre une enquête préliminaire.

Se joue alors le second épisode de cette « affaire du rapport de Mme Tiberi ». En l'absence de M. Davenas, son supérieur, qui est en congé, le procureur adjoint d'Evry, Hubert Dujardin, tente de se faire communiquer les résultats de l'enquête préliminaire afin d'ouvrir une information judiciaire. Ce geste provoque immédiatement une véritable panique au sommet de l'Etat, qui ira jusqu'à affréter un hélicoptère dans l'Himalaya, lieu de séjour du procureur de la République, pour qu'il contrecarre les ordres de son subordonné. Ces efforts ne seront pas récompensés puisque l'hélicoptère ne trouvera pas le procureur. Le 6 novembre, M. Dujardin ouvre une information judiciaire contre Xavière Tiberi et tous autres pour détournement de fonds publics, abus de confiance et recel. L'instruction est confiée à Dominique Pauthe et à Chantal Solaro. Début décembre, les deux magistrats mettent en examen Mme Tiberi pour *« recel de détournement de fonds publics et recel d'abus de confiance »* ainsi Xavier Dugoin pour *« détournement de fonds publics et abus de confiance »*.

L'affaire rebondit peu après, jusqu'à impliquer directement Jean Tiberi. Auditionné en qualité de témoin le 4 décembre, M. Dugoin met en cause le maire de Paris. Il affirme sur procès-verbal qu'il avait cherché à *« profiter du réseau relationnel »* de M. Tiberi et précise qu'il l'avait rencontré *« plusieurs fois »* en janvier et février 1994 : *« J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Jean Tiberi des conditions dans lesquelles j'allais avoir recours aux services de son épouse. (...) La rémunération de Mme Tiberi a été déterminée par moi-même en accord avec Jean Tiberi »* (*Le Monde* du 11 décembre 1996). Ces sont ces affirmations qui vaudraient sa mise en examen au maire de Paris pour *« complicité par aide ou assistance de détournement de fonds publics »*.



Le second chef de mise en examen de Jean Tiberi, *« recel de détournement de fonds publics »*, provient de la découverte par les magistrats instructeurs d'un compte joint sur lequel a été versé la rémunération de Mme Tiberi. Ce compte bancaire commun, domicilié dans une agence d'Ile-de-France de la banque CIC, aurait été ouvert, d'après M. Tiberi, en 1958. Pour autant, le simple fait que M. Tiberi ait pu lui aussi accéder à cette somme suffirait, en droit, à caractériser le délit.

La mise en examen de Jean Tiberi devrait lui permettre d'être prochainement entendu par les juges Pauthe et Solaro. Il devrait vraisemblablement être assisté de Me Thierry Herzog, déjà conseil de son épouse dans cette affaire, qui interviendra au côté de Me Bernard Vatier, bâtonnier du barreau de Paris, et avocat de M. Tiberi. Me Herzog a déclaré au *Monde*, jeudi 6 mars, être *« étonné »* des conditions de l'annonce de cette mise en examen. *« Les éléments de la procédure étaient connus depuis plus de trois mois, et j'ai déjà déposé une demande de non-lieu pour Mme Tiberi, car ce dossier est vide »*. Jean Tiberi, quant à lui, se trouvait, matin 6 mars, dans un avion pour Marrakech (Maroc), où il doit participer au colloque annuel de l'Association internationale des maires francophones.

Cécile Prieur

« Mon nom a été bafoué, mon épouse bassement insultée »

VOICI le texte intégral du communiqué rédigé mercredi 5 mars par Jean Tiberi à la suite de sa mise en examen :

« Depuis mon élection à la mairie de Paris, je fais l'objet d'un harcèlement judiciaire et médiatique exploité bien évidemment par mes adversaires politiques. Aujourd'hui, j'ai reçu par courrier un avis de mise en examen émanant du tribunal d'Evry dans le cadre de la procédure concernant mon épouse. On affirme à tort que je serais intervenu pour faire embaucher mon épouse par le conseil général de l'Essonne et ma mise en cause serait justifiée par l'existence de notre compte-joint (semblable à celui d'un grand nombre de couples français), ouvert en 1958, toujours en mouvement et sur lequel ont toujours été versés mes traitements et indemnités de fonction.

VERBATIM

» Jusqu'à présent, j'avais fait le choix de ne jamais commenter une procédure en cours. Cependant, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur cette mise en examen.

» Cette mise en examen fait en effet suite à une campagne qui aura pris depuis six mois l'aspect d'une véritable chasse à l'homme :

– on a fouillé dans ma vie privée et dans celle de ma famille ;

– on a épluché mes comptes bancaires ;

– on a enquêté sur mon patrimoine ;

Le constat a été fait que je n'avais rien à me reprocher. Pourtant :

– on a mis clairement en doute mon honnêteté ;

– mon nom a été bafoué, mon épouse bassement insultée ;

– on a tout dit et on a laissé tout entendre sur ma famille et moi-même.

» Aujourd'hui, pourquoi me met-on en examen ? Est-ce pour me permettre d'accéder au dossier ? Il est sur la place publique. Est-ce pour m'entendre ? Il suffisait au juge de me convoquer comme témoin.

» Je constate à mon tour que rien dans cette affaire ne suit un déroulement normal :

– une enquête est brutalement interrompue ;

– une procédure est ouverte à la hâte ;

– on m'attribue même un rôle dans des interventions rocambolesques ;

– les procès-verbaux sont reproduits dans la presse ;

– les décisions judiciaires sont annoncées avant même qu'elles ne soient prises.

» Accepteriez-vous un tel acharnement au prétexte que vous exercez une charge politique ?

» Avec toute la détermination qui est la mienne, je continue à me préoccuper de ce qui à mes yeux est l'essentiel : Paris et la vie quotidienne des Parisiens. La passion que j'ai pour cette ville, où je suis né et à laquelle j'ai consacré toute ma vie, demeure vive et entière. Je poursuivrai ma mission. Personne ne m'en empêchera. »

L'opposition préfère mettre en cause l'ensemble du « système » parisien

EN ANNONÇANT LUI-MÊME, par l'intermédiaire du *Figaro* du 6 mars, sa mise en examen, Jean Tiberi a choisi d'adopter une position plus offensive qu'à son habitude. Le ton du communiqué *(lire ci-dessus)*, dans lequel il affirme que *« rien dans cette affaire ne suit un déroulement normal »*, rompt avec l'attitude défensive qu'il avait adoptée jusqu'à présent, consistant à ne pas commenter une affaire en cours d'instruction.

Le maire de Paris a été informé mercredi, à la mi-journée, de sa mise en examen. Il avait, dans la matinée, présidé une réunion, à laquelle assistaient les maires d'arrondissement, consacrée aux investissements consacrés par la ville dans chacun des secteurs de la capitale. Cette conférence de programmation a été marquée par la sortie prématurée des cinq maires socialistes qui, à un an des élections législatives, ont choisi de ranimer la bataille politique avec la majorité RPR-UDF à l'occasion de la préparation du budget.

Dans l'entourage du maire de Paris, on estime que sa mise en examen était programmée depuis plusieurs semaines. Annoncée par *Le Point* (*Le Monde* daté 16-17 février), ajoute-t-on, elle ne bouleversera pas l'environnement politique de la capitale. Dès jeudi matin, à 8 heures, M. Tiberi a pris l'avion pour Marrakech, au Maroc *(lire ci-dessus)*.

« LE MAL EST FAIT »

Depuis la mise en examen de Xavière Tiberi, le 4 décembre 1996, des rumeurs de démission du maire de Paris avaient circulé à plusieurs reprises dans les milieux politiques parisiens, chaque fois démenties par les faits. Ceux qui connaissent bien M. Tiberi ont toujours affirmé qu'il ne donnerait pas sa démission en cas de mise en examen : parce qu'une telle réaction ne correspondrait pas à son tempérament, et parce que, juridiquement, rien ne l'y oblige. La mairie de Paris, au plus fort de la crise, à la fin de l'année dernière, avait d'ailleurs recensé une liste de maires qui continuaient à exercer leurs fonctions malgré leur mise en examen.

Interrogés sur les éventuelles conséquences politiques de la mise en examen du maire de Paris qui, à la fin du mois de janvier, s'était présenté comme le chef de file naturel de la majorité pour les élections législatives à Paris, les élus de la majorité comme de l'opposition, déclarent prudemment, en préambule à toute analyse politique, que *« mis en examen ne veut pas dire coupable »*. Laurent Dominati (UDF-PR), député de Paris, n'envisage pas que M. Tiberi revienne sur sa décision de ne pas se démettre. *« Politiquement, le mal est fait depuis six mois, il n'y a donc aucune raison de penser à une démission »*, déclare-t-il.

A gauche, Roger Madec (PS), maire du 19e arrondissement, estime que *« M. Tiberi n'est pas en pleine forme politique »*. *« Il subit des coups de boutoir au sein de sa propre majorité et, pour le commun des Parisiens, il n'apparaît pas comme un homme sans tache »*, ajoute-t-il. Depuis quelques semaines, le maire de Paris affronte en effet une fronde des élus UDF, sur la fiscalité et le statut de Paris, dont les porte-parole ne sont autres que son premier adjoint, Jacques Dominati (PPDF), président de l'UDF Paris, et Claude Goasguen (FD), quatrième adjoint, secrétaire général de L'UDF.

Au sein du RPR, ses rapports avec Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement et ministre de la justice, comme avec Jean-Louis Debré, adjoint chargé de la vie locale, et ministre de l'intérieur, sont complexes. Roger Romani, président du groupe RPR de Paris et ministre chargé des relations avec le Parlement, affirme cependant avoir reçu, jeudi matin, de nombreux témoignages de soutien des élus RPR à leur maire. *« Cette mise en examen les renforce dans leur soutien et leur solidarité. Nous savons qu'il est un homme intègre et honnête et nous avons la certitude que justice lui sera rendue »*, déclare-t-il.

L'HYPOTHÈSE BERNARD PONS

« Sa démission est le problème de sa majorité. Il ne faut pas se tromper, la Ville de Paris ne dépend pas d'un homme, mais d'un système. Si M. Tiberi partait, cela ne changerait rien, surtout si quelqu'un comme Bernard Pons devait lui succéder », estime en écho M. Madec. Georges Sarre, maire du 11e arrondissement et président du groupe Mouvement des citoyens au Conseil de Paris, estime que *« M. Tiberi est à même de juger de sa situation qui, vue de l'extérieur, n'est pas brillante et ne sert pas les intérêts de Paris »*. Plus largement, M. Sarre se demande *« si l'heure des règlements de comptes n'a pas sonné dans la majorité »*. *« Sans faire de commentaire prématuré, je pense que sa mise en examen le fragilise »*, ajoute-t-il. Michel Turoman confirme qu'aux yeux du groupe communiste M. Tiberi est fragilisé par sa mise en examen. *« Ce n'est pas un événement banal, et c'est l'utilisation des fonds publics qui est en cause »*, estime-t-il.

Pascale Sauvage

Alain Juppé a renversé la « jurisprudence Balladur »

« JE POURSUIVRAI ma mission. Personne ne m'en empêchera », écrit Jean Tiberi dans le communiqué, rendu public jeudi 6 mars, qui confirme sa mise en examen. Cette nouvelle étape de la procédure concernant le maire (RPR) de Paris relance cependant le débat – plus politique que juridique – sur la démission de leurs mandats des élus ou des ministres dès lors qu'ils sont mis en examen.

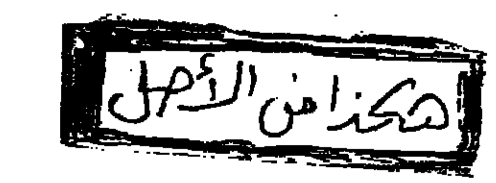
Inaugurée par Pierre Bérégovoy en 1992, qui avait obtenu la démission de son ministre de la Ville, Bernard Tapie, quatre jours avant son inculpation dans le cadre d'un différend commercial, cette jurisprudence avait été justifiée, dans un communiqué de Matignon, par le souci de permettre au ministre de *« mieux assurer, en toute liberté de parole, sa défense, y compris devant l'opinion publique »*. Un mois après, François Léotard abandonnait ses mandats de député du Var et de maire de Fréjus, au moment de son inculpation – on ne disait pas encore mise en examen – pour *« ingérence, trafic d'influence et corruption »* dans l'affaire de Port-Fréjus.

Cette règle avait été confirmée par Edouard Balladur. Dès sa nomination à Matignon, en avril 1993, il avait prévenu ses ministres que toute mise en examen entraînerait automatiquement leur démission du gouvernement. A trois reprises, en 1994, la nouvelle « jurisprudence Balladur » allait devoir s'appliquer : en juillet pour Alain Carignon, ministre de la communication, mis en cause dans l'affaire Dauphiné News ; en octobre pour Gérard Longuet, ministre de l'industrie, poursuivi à la fois dans l'affaire du financement du Parti républicain et celle du paiement de sa villa tropézienne ; en novembre pour Michel Roussin, ministre de la coopération, dans l'affaire des fausses factures des sociétés d'HLM de la région parisienne. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, avait expliqué, le 16 octobre : *« Quand il y a l'ouverture d'une information judiciaire, quand il y a un risque d'une mise en examen d'un ministre (...), notre devoir est de donner notre démission. »*

En privé, Jacques Chirac, président du RPR, avait alors exprimé son désaccord avec cette conception. Dès la première réunion du conseil des ministres après son élection à la présidence de la République, le 20 mai, M. Chirac reprenait toutefois à son compte cette jurisprudence. *« Dans le même esprit de rigueur et d'exemplarité, tout membre du gouvernement mis en examen devra démissionner immédiatement »*, avait déclaré François Baroin, alors porte-parole du gouvernement, citant les propos du chef de l'Etat.

Un nouveau revirement était opéré en juillet 1996, à propos du cas Loïk Le Floch-Prigent. Interrogé sur la nécessité, ou non, d'exiger la démission du président de la SNCF dès sa mise en examen, Alain Juppé avait répondu : *« Pour être cohérent avec moi-même, je considère que tant que quelqu'un n'a pas été condamné selon les procédures normales, par un tribunal ou par une cour de justice, il est présumé innocent. »* Par *« cohérence »*, M. Tiberi doit estimer que ce qui valait pour le président de la SNCF vaut pour le détenteur de tout mandat exécutif.

Pascale Robert-Diard



M. Mancel entendu par la PJ sur la gestion de l'Oise

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL et député de l'Oise, secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel a été entendu, mercredi 5 mars, au siège de l'antenne de Creil du SRPJ de Lille, sur certains aspects contestés de la gestion des fonds du conseil général qu'il préside. Son audition est intervenue dans le cours de l'enquête préliminaire ouverte par le parquet de Beauvais à la suite du rapport de la chambre régionale des comptes de Picardie. La chambre avait notamment dénoncé le versement par le conseil général de rémunérations exorbitantes à la société d'intermédiation financière Rhodlams des époux Pacary, qui sont par ailleurs mis en examen par le juge Edith Boizette dans une affaire de financement occulte impliquant plusieurs collectivités locales de la région parisienne.
La chambre des comptes avait aussi mis en cause les prestations versées à la société de communication Euro 2C, qui disposait d'une participation financière dans une entreprise dont le président du conseil général était actionnaire (*Le Monde* du 5 décembre 1996). Elle avait qualifié de « *curieuses* » les dépenses considérables du conseil général en matière de produits alimentaires et de boissons alcoolisées.

La cour d'appel de Paris autorise la vente d'insignes nazis

LA COUR D'APPEL DE PARIS a autorisé la vente d'insignes nazis, d'uniformes SS et de bustes d'Adolf Hitler en considérant qu'un objet n'était « *pas porteur en soi d'une idéologie* ». Cet arrêt du vendredi 28 février annule un jugement rendu en octobre 1996 par un juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, saisi par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). Celui-ci avait ordonné à Jean-Marc Fournier de cesser de vendre les objets en question présentés dans le catalogue JMF Militaria.
La cour d'appel a fondé son arrêt sur le fait que « *la vente des objets critiqués n'est interdite par aucun texte législatif ou réglementaire et peut donc s'exercer dans le cadre des libertés constitutionnelles* ». La commercialisation de tels objets est légale parce qu'elle ne s'accompagne pas de la diffusion d'un message raciste, ajoute la cour dans ses attendus. Elle indique que d'autres objets se rapportant aux armées adversaires de l'Allemagne nazie figurait au catalogue. Dans un communiqué, l'UEJF s'est déclarée « *choquée* » et a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

DÉPÊCHES

■ **ART : un trafic d'objets d'art a été démantelé** par la brigade de recherches de la gendarmerie de Toulon, qui a interpellé onze personnes, mardi 4 mars. Les gendarmes ont saisi 3 000 œuvres stockées chez un antiquaire de La Garde (Var) et dans un entrepôt appartenant à des gens du voyage à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Il s'agit de la plus grosse saisie jamais réalisée en France. Parmi ces objets, vingt-cinq – dont la valeur est estimée à 1 million de francs – ont été identifiés comme volés chez des particuliers dans toute la moitié est de la France.

■ **IMMIGRATION : cinquante-trois personnes ont été interpellées à Paris, Lille et en Seine-Saint-Denis** lors du démantèlement d'une organisation mafieuse chinoise, mardi 4 et mercredi 5 mars, dans le cadre de l'opération « *Lotus bleu* ». Cette filière internationale d'immigration clandestine assurait la venue dans les pays d'Europe de l'Ouest d'une main-d'œuvre chinoise de la province du Zhejiang, pour un prix estimé individuellement à 100 000 francs. Quarante et une personnes ont été placées en garde à vue ; dix-neuf sont des organisateurs, passeurs et hébergeants, et vingt-deux sont en séjour irrégulier.

■ **JUSTICE : l'urologue Georges Rossignol**, condamné à six ans de prison ferme le 24 février par le tribunal correctionnel de Toulouse, a interjeté appel de ce jugement jeudi 6 mars. Le docteur Rossignol a été condamné pour « *violences volontaires ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente* » pour avoir pratiqué, en 1987 et 1988, des ablations de la vessie injustifiées sur trois de ses patients (*Le Monde* du 26 février).

■ **ÉDUCATION : les manifestations contre la carte scolaire** de la prochaine rentrée se multiplient. Mercredi 5 mars, quelque quatre cents personnes ont défilé à Roanne (Loire) et environ trois cents à Limoges (Haute-Vienne) pour protester contre des supressions de postes d'enseignants et des fermetures de classes. Les manifestants répondaient à l'appel des syndicats FSU, FEN, CGT et de la fédération de parents d'élèves FCPE.

■ **DROGUE : un camion polonais qui convoyait plus de 2 tonnes de résine** de cannabis a été intercepté, mardi 4 mars, par des douaniers à un péage d'autoroute près de Toul (Meurthe-et-Moselle). La drogue, conditionnée en plaquettes et savonnettes, avait été dissimulée dans la cargaison de carrelages du véhicule en provenance d'Espagne.

■ **CONDAMNATIONS : sept jeunes majeurs ont été condamnés à** des peines de deux ans (dont quinze mois avec sursis) à trois ans de prison (dont deux ans avec sursis) par le tribunal correctionnel de Compiègne (Oise) pour des scènes d'émeutes à Compiègne en septembre 1996. Les incidents s'étaient produits après l'interpellation au pied d'un immeuble de la cité du Clos des Roses de Sidi N'Diaye, vingt-deux ans, surpris en flagrant délit de trafic de drogue par des policiers « en planque ».

■ ***VIOLENCE : une délégation de conducteurs d'autobus*** a demandé à la préfecture de l'Isère, mercredi 5 mars, une protection policière sur les lignes de l'agglomération grenobloise, après l'agression de l'un des leurs, dans la journée, par une trentaine de jeunes.

Jacques Chirac a rendu hommage à l'action du Conseil supérieur de la magistrature

Deux syndicats de magistrats ont refusé d'assister aux cérémonies du cinquantenaire

Au cours des cérémonies du cinquantenaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui ont eu lieu, jeudi 6 mars, à l'Elysée, Jacques Chirac a vigoureusement rendu hommage au rôle joué par cette institution. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) ont, pour des raisons différentes, refusé d'assister à la cérémonie.

AU LENDEMAIN de la querelle sur le rapport du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Jacques Chirac devait présider, à l'Elysée, les cérémonies célébrant le cinquantenaire de cette institution. M. Chirac, qui préside le CSM au titre de chef de l'Etat, a rappelé le rôle du président de la République auquel « *revient la tâche de garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire* ». « *Au Conseil supérieur de la magistrature revient la tâche de m'assister dans les deux domaines essentiels que constituent les nominations de magistrats et leur discipline* » a poursuivi le chef de l'Etat.

« *Pour ce qui concerne la nomination des magistrats*, a déclaré M. Chirac, *je voudrais dire ici combien la collaboration du Conseil m'est précieuse. Je suis heureux, en effet, de bénéficier, suivant les distinctions posées par la Constitution, des propositions ou des avis de personnalités reconnues au sein du monde judiciaire, qui me permettent d'exercer, dans les meilleures conditions, le pouvoir de nomination que je tiens de l'article 13 de la Constitution* ». « *Jour après jour*, a ajouté le chef de l'Etat, *vous contribuez à donner vie au principe fondamental de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Je veux vous en manifester publiquement ma reconnaissance.* » M. Chirac a conclu : « *Nous entretenons, depuis presque deux ans, des rapports de travail où la confiance se nourrit de la franchise de nos échanges. Je suis persuadé qu'il en sera de même à l'avenir car nous sommes, vous et moi, conscients des enjeux de la justice, au service de la République.* »

Deux des principaux syndicats de magistrats – le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) – n'ont pas participé aux cérémonies du cinquantenaire. Seul le syndicat majoritaire, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) a assisté à cette cérémonie.

« PRESSIONS INTOLÉRABLES »

Dans une lettre adressée, le 3 mars, au garde des sceaux, le Syndicat de la magistrature (33 % des voix aux élections professionnelles) affirme ne pas vouloir « *légitimer* » une célébration « *organisée par ceux là-mêmes qui s'acharnent à entraver* [le] *fonctionnement* [du CSM] ». Remarquant que le mode de scrutin empêche le Syndicat d'être représenté au Conseil, le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier, dénonce les « *pressions parfaitement intolérables* » du pouvoir exécutif. « *Nous faisons référence notamment aux événements qui ont accompagné les nominations à des hauts postes de la magistrature au cours de l'été 1996 et à l'occasion desquels le président de la République, non content d'imposer ses candidats, menaçait même de participer aux votes du CSM. Nous pensons également au refus opposé par votre gouvernement et par l'Elysée de publier le rapport d'activité du CSM pour l'année 1996 alors même que nous sommes déjà au mois de mars.* »

Pour des raisons strictement opposées, l'Association professionnelle des magistrats (13 % des voix) ne s'est pas non plus rendue à l'Elysée. « *Le CSM tente de se substituer au législateur pour définir à sa place l'organisation de la justice française dans un rapport savamment distillé à la presse*, affirme le président de l'APM, Georges Fenech, dans un communiqué. *L'attitude de remontrance tant à l'égard du garde des sceaux que du chef de l'Etat a fini de discréditer l'institution. L'APM en appelle à Jacques Chirac pour que les membres du Conseil supérieur de la magistrature cessent toute vélléité de confrontation avec les pouvoirs institutionnels.* » L'APM, qui ne cesse, depuis la réforme constitutionnelle de 1993, de dénoncer les « *dérives corporatistes et clientélistes* » du Conseil, demande à Jacques Chirac de réformer cette institution.

Durant cette cérémonie, le CSM devait remettre officiellement à Jacques Chirac son rapport annuel. Ce texte, qui a suscité de fortes tensions avec l'Elysée et la chancellerie, fait état d'une statistique qui a mis le feu aux poudres : du 1er juillet 1995 au 31 décembre 1996, sur les 498 avis concernant des magistrats du parquet, 15, soit 3 % étaient négatifs. Dans la moitié des cas – 7 nominations –, le gouvernement est passé outre. Cette attitude « *traduit une rupture avec la pratique antérieure* », regrette le CSM : au cours de l'année précédente, du 1er juillet 1994 au 16 juin 1995, les 16 avis négatifs rendus par le CSM sur les 513 nominations avaient tous été suivis par le gouvernement.

Le débat sur le rapport du CSM s'est poursuivi, mercredi 5 mars, sur les bancs de l'Assemblée nationale. « *Sur l'indépendance de la justice, le pouvoir pratique le grand écart*, a souligné Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres). *D'un côté, le chef de l'Etat annonce la rupture du cordon ombilical entre le pouvoir et le parquet et de l'autre, on se rend compte, jour après jour, que non seulement ce cordon tient bien mais qu'en plus il se renforce* ». « *Il y a en ce moment une réflexion sur la nomination des membres du parquet*, a souligné Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) en faisant référence aux travaux de la commission Truche. *Je suis d'avis que nous évoluions vers la nécessité d'un avis conforme, mais aujourd'hui la loi est ainsi et le gouvernement la respecte.* » Enfin, pour le garde des sceaux, Jacques Toubon, ce débat sur le rapport sur CSM est « *une tempête dans un verre d'eau* ».

Anne Chemin

Les nouveaux traitements du sida seront en pharmacie avant l'été

LES 22 000 MALADES du sida actuellement traités en bithérapie ou en trithérapie sont tous suivis à l'hôpital. Ils doivent, pour se procurer leurs médicaments, aller les chercher dans les pharmacies hospitalières. Une circulaire en date du 4 mars, élaborée par la direction générale de la santé, la direction de la Sécurité sociale, la direction des hôpitaux et la direction de l'action sociale, est venue préciser les modalités de prescription et de dispensation de ces nouvelles thérapeutiques qui seront bientôt disponibles dans les officines de ville.

Parce que les aller et retour à l'hôpital sont pour certains patients fatigants, parce que d'autres supportent mal l'atmosphère qui règne dans les services spécialisés, un groupe d'experts diligenté par la direction générale de la santé, présidé par le professeur Jean Dormont (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), avait recommandé, en juin 1996, « *à une forte majorité, la dispensation en ville des antirétroviraux selon le régime de droit commun en vigueur* ». Les autorités sanitaires avaient suivi ces recommandations et annoncé, en octobre 1996, la mise en place d'un double système de dispensation, à la fois à l'hôpital et en ville. L'arrivée des premiers médicaments dans les pharmacies était alors prévue pour « *le premier semestre 1997* ».

Huit molécules antirétrovirales, dont trois antiprotéases, disposent aujourd'hui d'une autorisation de mise sur le marché. Comme prévu, la première ordonnance ainsi que toute les modifications ultérieures du traitement resteront l'apanage des praticiens hospitaliers. Les médecins de ville pourront donc seulement ordonner un renouvellement de la prescription. « *La fréquence de retour en consultation hospitalière dépend du souhait du patient et de l'évolution de son état, apprécié par les praticiens* », souligne le texte. Les pharmaciens devront s'assurer, « *lors de la présentation d'une ordonnance de renouvellement non hospitalière, de la présentation simultanée de la dernière ordonnance hospitalière* », ajoute la circulaire. Afin de leur permettre de « *relever les éventuelles interactions médicamenteuses* », la prescription sera « *unique, comportant l'ensemble des médicaments prescrits, antirétroviraux et médicaments associés* ». Une « *fiche d'information* » sur les modalités de prescription et de dispensation des traitements sera en outre diffusée à l'ensemble des pharmaciens et des médecins.

La circulaire prévoit par ailleurs que soit garantie « *la confidentialité* » d'une délivrance qui peut être stigmatisante. Elle rappelle que « *l'obligation de discrétion, corrélative au secret professionnel, s'impose au pharmacien pour la dispensation de tout médicament, quelle que soit la pathologie traitée* ». Jean-Luc Audhoui, président du conseil régional de l'ordre des pharmaciens d'Ile-de-France, nous a assuré, mercredi 5 mars, que « *les mêmes craintes avaient été formulées lors de l'arrivée de la méthadone et du Subutex pour les toxicomanes* », mais que « *l'expérience prouve que tout s'est bien passé* ». « *Je remets de toutes façons un grand nombre de traitements dans des sacs opaques* », a-t-il ajouté.

Accusés un temps par l'association Act Up de « *faire payer les malades pour la délivrance des antirétroviraux* », les autorités sanitaires ont pris soin de détailler les conditions de prise en charge financière des traitements par l'assurance-maladie et par l'Etat, dans le cadre de l'aide médicale. La circulaire rappelle ainsi que « *les antirétroviraux sont des médicaments remboursés à 100 %* » et indique qu'ils se situent « *en dehors de l'objectif opposable des dépenses médicales* » des médecins libéraux. Le coût élevé des traitements avait déjà justifié leur sortie du budget global hospitalier.

Jugeant « *essentielle* » l'application de la procédure de dispense d'avance des frais, la circulaire note que « *tous les patients doivent pouvoir être pris en charge par le service public hospitalier quelle que soit leur situation administrative* ». Les principes de l'admission à l'aide médicale gratuite sont intégralement rappelés, y compris pour les « *personnes de nationalité étrangère qui résident en France sans titre de séjour régulier* ».

Une nouvelle étape est franchie, mais le prix des antirétroviraux en ville n'a toujours pas été fixé par le Comité économique du médicament. Dans l'entourage d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, on affirmait, mercredi 5 mars, que la mise à disposition des médicaments serait effective « *avant le début de l'été* ».

Laurence Folléa

Arcat-Sida estime les pharmaciens mal informés

Arcat-Sida « *se félicite* », dans un communiqué publié mercredi 5 mars, « *de l'existence désormais effective de la double dispensation* ». Cependant, l'association considère que « *les dispositions prises concernant l'information des pharmaciens d'officine sont nettement insuffisantes* ». « *Se contenter de diffuser une fiche d'information sur des médicaments comme les antirétroviraux est parfaitement inadapté pour les traitements lourds et contraignants* », regrette Arcat-Sida.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre & Vacances

A la suite de notre enquête sur la politique d'aménagement de la ville de Grimaud, dans le Var (« Grimaud sous la loi des promoteurs », Le Monde *du 15 février), la société Pierre & Vacances nous a adressé la lettre suivante :*

1. Le terrain de la zone d'aménagement des Restanques n'est pas un espace naturel et protégé, puisqu'il était antérieurement occupé par un village de vacances du Club Méditerranée, qui y avait implanté 450 cases, un hôtel de 50 chambres, des restaurants, des locaux d'animations, des piscines, des tennis, etc.

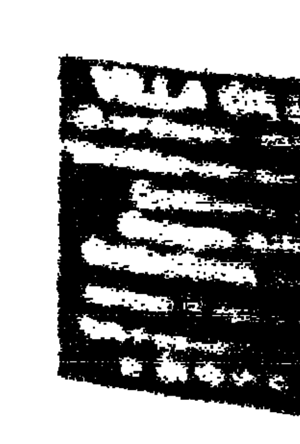
2. Ce n'est pas pour d'« *obscures raisons* » que l'Association information et défense de l'environnement (AIDE) n'a pas obtenu satisfaction devant le tribunal administratif de Nice, mais pour des raisons de pur droit, les permis de construire ayant été autorisés dans le strict respect des procédures et réglementations applicables lors de l'instruction administrative du dossier, tant par la mairie de Grimaud que par les services de l'Etat.

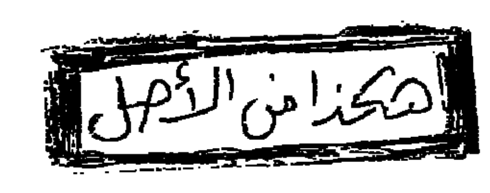
3. Contrairement à ce qui est suggéré, Pierre & Vacances s'est toujours appliqué, comme il a coutume de le faire, à recueillir les avis des associations, dont AIDE. C'est même au terme d'une concertation approfondie avec les représentants de celle-ci que Pierre & Vacances a été amené à apporter à son projet des adaptations significatives. C'est d'ailleurs au vu des résultats de cette concertation que l'assemblée générale de l'association, le 28 août 1992, a décidé de ne pas engager de recours contre les permis de construire. Et ce n'est que plusieurs années après qu'elle est revenue sur cette position en contestant les permis régulièrement délivrés.

4. Quant au « *parfum de concussion* », subodoré par l'enquêteur privé Antoine Gaudino, et aux intérêts financiers de Pierre & Vacances que vous dîtes en droit de réclamer à la *municipalité de Grimaud, la* restitution de 17 millions de francs (augmentés des intérêts), versés au titre des charges de ZAC, sachez que vos inquiétudes sont injustifiées. En effet, le règlement de cette somme est intervenu en toute transparence, en application rigoureuse de la convention de ZAC, dans le respect strict des règles comptables, étant précisé que les appels de règlement, les encaissements et leur affectation relèvent de la seule responsabilité de la *municipalité ainsi que de la* recette municipale, et en aucun cas de la compétence ou du pouvoir de Pierre & Vacances.

Vos lecteurs seront certainement sensibles au fait que, malgré les nombreux aménagements et constructions réalisés depuis trente ans, Pierre & Vacances n'a jamais été mis en cause, à quelque titre que ce soit, dans des affaires de concussion ou autres, ce qui n'est évidemment pas fortuit.

5. Enfin, Pierre & Vacances, quoiqu'un peu las, a pris son parti du stéréotype sur les « *bétonneurs de la Côte d'Azur* », mais vous devez cependant savoir que, notamment sur les Restanques de Grimaud, Pierre & Vacances s'est tout spécialement appliqué à respecter les exigences bien légitimes d'un aménagement compatible avec le respect de la nature : la faible densité des constructions, la qualité conceptuelle de l'architecture de François Spoerry et le niveau qualitatif, probablement unique en France, des aménagements paysagers et botaniques (tels que des parcs, des lacs et des rizières) font considérer ce concept comme une référence d'équilibre entre l'aménagement et la protection de l'environnement.





hommage à l'action de la magistrature

PATRIMOINE La procédure européenne Natura 2000, de protection des zones fragiles du territoire, a été revue à la baisse par le gouvernement français, au grand dam de la commission de Bruxelles. Elle provoque un conflit entre les défenseurs de l'environnement et plusieurs milieux professionnels. ● LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT a relancé le processus de désignation des sites à protéger, bloqué depuis l'été dernier. Les préfets doivent faire remonter leurs propositions vendredi 7 mars aux préfets de région, qui devront communiquer leurs listes avant le 14 mars. ● DANS LES HAUTES VOSGES, la mise en place des mesures de protection s'avère très difficile. Natura 2000 est vécue comme une contrainte supplémentaire. ● DANS LE LIMOUSIN, en revanche, on estime que le développement local passe par la qualité de l'espace.

La protection des milieux naturels provoque des conflits d'intérêts

La relance de la procédure européenne Natura 2000, qui a pour objectif de préserver 2,5 % de la surface du territoire, est contestée par plusieurs acteurs économiques, qui craignent la création de « réserves ». Les défenseurs de l'environnement plaident, eux, pour des activités adaptées aux sites

HAUTES VOSGES
de notre envoyée spéciale

« La disparition des milieux naturels, on est en plein dedans ! Ici, les infrastructures touristiques vont détruire de manière irréversible le paysage. » Roland Carbiener ne trouve plus ses mots pour qualifier les menaces qui pèsent sur les quelque 27 000 hectares que le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) d'Alsace avait retenu comme site Natura 2000. Professeur de biologie et d'écologie végétale de l'université de Strasbourg à la retraite, président du CRSPN, il n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour mobiliser la centaine d'experts qui ont minutieusement noté, périmètre par périmètre, les milieux, les plantes rares ou les espèces animales menacées rencontrés. Le naturaliste, dont le regard s'enflamme à la seule évocation des couleurs dont se parent les hautes chaumes des Vosges quand elles se couvrent de pensées, de fétuques rouges ou de genêts ailés, s'était laissé aller à espérer qu'enfin, avec ce label européen, la crête des Vosges allait trouver son protecteur. Mais la décision de relance a minima de la procédure Natura 2000 par Corinne Lepage *(lire ci-dessous)* a fait s'écrouler les espoirs des amoureux de la montagne.

REPORTAGE

« Où s'arrête la protection et peut-on continuer le développement ? »

Les hautes Vosges représentent, de l'avis de tous les spécialistes, un patrimoine extrêmement original, de *« véritables reliques glaciaires »*, selon les termes de l'inventaire Natura 2000. Au-dessus de 900 mètres d'altitude, leurs versants abritent des milieux peu influencés par l'homme, commes les tourbières de couverture, les landes des cirques glaciaires, les forêts subalpines à l'état primaire ou encore ces prairies – véritables steppes naturelles – sur les flancs d'anciens glaciers. Mais, avec la vague de développement touristique qu'ont connue les montagnes françaises depuis la fin des années 70, ces milieux se sont dégradés.

Sous l'effet conjugué des aménagements de remontées mécaniques et des constructions hôtelières, de véritables saignées ont été opérées sur les versants. La recherche d'une rentabilisation touristique de la montagne a poussé au développement de fermes-auberges qui, en se transformant en infrastructures hôtelières, bien loin de leur origine agricole, ont entraîné un trafic intense de voitures et de randonneurs : chaque été, de 20 000 à 50 000 véhicules empruntent chaque jour cette route pour apprécier le paysage. L'intensification de l'exploitation forestière et les pratiques agricoles peu respectueuses, défrichant les hautes chaumes pour les transformer en prairies, ont fini d'appauvrir les sols. *« Natura 2000 était une vraie opportunité pour revoir ce parti pris d'aménagement du massif en redéployant le tourisme vers les vallées et préservant les crêtes avec une politique forte de protection »*, assure Maurice Wintz, président d'Alsace nature, fédération régionale de France nature environnement (FNE).

Les tentatives de protection de cette zone n'ont pourtant pas manqué. Depuis le début des années 80, le massif vosgien a vu se succéder les mesures de protection. Outre la création du parc naturel régional en 1989, les hautes Vosges se sont vu accorder pas moins de quatre réserves naturelles, une demi-douzaine d'arrêtés de protection de biotope et une zone nationale d'intérêt environnemental pour la faune et la flore (ZNIEFF). Une procédure de classement a été lancée cet été par le ministère de l'environnement ainsi que la création d'une cinquième réserve. Le bilan de tant de zèle se révèle pourtant bien maigre aujourd'hui. Symptomatique de la disparition de ces terres, le grand tétras, oiseau symbole des Vosges, a vu ses effectifs chuter de moitié en quinze ans (passant de 550 unités à 240) malgré quatre arrêtés de protection le concernant.

« Le parc naturel régional, qui aurait dû piloter ces dispositifs, n'a pas rempli sa mission », constate, amer, Patrick Folzer, président de la commission parcs naturels au Conseil national de protection de la nature. Est en cause, selon cet observateur local, le statut ambigu du parc naturel du ballon des Vosges : créé en 1989 pour protéger le cœur vosgien – la fameuse zone de crêtes –, le parc s'est transformé peu à peu en structure intercommunale d'aménagement du territoire et de développement économique régional. Couvrant une superficie de 300 000 hectares sur quatre départements (Haut-Rhin, Vosges, Territoire-de-Belfort et Haute-Saône), il rassemble deux cents communes et autant de maires qui espèrent surtout une aide au développement économique.

Le message de protection des milieux fragiles de la crête, lui, n'est pas passé. *« La région est naturellement gérée par les agriculteurs et les forestiers. Pas besoin de mise sous tutelle des intégristes de la nature »*, estime Marc Georges, maire RPR de Munster, résumant le ressentiment de nombreux élus.

« NATURE ET SILENCE »

La procédure de classement Natura 2000 n'a été vécue que comme une contrainte supplémentaire. *« Il faut savoir où s'arrête la protection et si on peut continuer à faire du développement économique »*, s'interroge Jean Wehrey, président de l'Association des fermes-auberges du Haut-Rhin. Les acteurs économiques, agriculteurs et forestiers en premier chef, n'ont pas compris que l'inventaire des sites se fasse sans eux, et le climat s'est tendu. *« Le parc naturel régional suffit, on n'a pas envie d'être dans des réserves d'indiens »*, insiste Jean-Yves Rémy, exploitant de remontées mécaniques à La Bresse. Le parc du Ballon des Vosges, en plein renouvellement de son agrément, a, lui, inscrit la zone de crêtes en *« zone de nature et de silence »*. Cette tentative supplémentaire de protection subira-t-elle le même sort que les précédentes ?

Sylvia Zappi

Une station de ski qui « singe les Alpes »

La dernière décision prise par l'Etat risque de ne pas apaiser la polémique sur Natura 2000 dans les Vosges. Le préfet de Lorraine a donné son feu vert au projet d'agrandissement de la station de ski de La Bresse qui prévoit la réalisation de pistes de ski, de deux remontées mécaniques pour relier les domaines skiables de Vologne-Chitelet et du col de la Schlucht et de 1 400 nouveaux lits hôteliers. Les nouvelles remontées mécaniques vont s'installer au centre du cirque glaciaire de Retournemer, en plein cœur du parc naturel, prédésigné comme site Natura 2000. La décision, prise malgré l'avis négatif du conseil général des Vosges, du conseil régional de Lorraine, du conseil économique et social de Lorraine et du Parc naturel régional des ballons des Vosges, a soulevé un tollé des professionnels *du tourisme, qui y dénoncent une entreprise « pharaonique »* et une volonté de *« singer les Alpes »*.

Paris s'expose à des représailles européennes

AVEC le dossier Natura 2000, Corinne Lepage ne semble pas au bout de ses peines. La décision du ministre de l'environnement de relancer à la baisse la procédure découlant de la directive européenne Habitat (*Le Monde* du 6 février), en ne notifiant à la Commission européenne que 2,5 % du territoire (contre 13 % précédemment), n'a fait qu'exacerber l'agacement de Bruxelles face à la position française. La Commission va *« réactiver »* la procédure engagée contre la France pour non-transmission de la liste des sites à protéger. Une autre procédure est par ailleurs en cours pour non-transposition en droit national de la directive Habitat. L'Etat français a au regard du droit européen une obligation de résultats : il doit donc par un décret garantir la mise en œuvre des objectifs de la directive. Ce qu'il n'a pas fait. Paris risque fort une condamnation par la Cour de justice européenne.

ANALYSE

La décision du ministre de l'environnement n'a fait qu'exacerber l'agacement de Bruxelles

Il faut dire que l'attitude de désinvolture prise par le gouvernement français à l'encontre de la volonté européenne d'amplifier son action en faveur de la biodiversité est patente. Le 19 juillet 1996, Alain Juppé décidait, cédant à la pression des organisations agricoles, forestières, de chasseurs et d'industriels, de geler l'application de la directive Habitat. Cette directive prévoit la mise en place de zones de protection sur les milieux fragiles naturels, regroupées en un réseau européen appelé Natura 2000, dans le but de constituer un cadre global de protection de la biodiversité.

Six mois plus tard, Mme Lepage décide de redémarrer le processus de désignation des sites en ne retenant que les seuls sites consensuels, appelés « feux verts ». Cette révision va amener les directions régionales de l'environnement (Diren) à des révisions déchirantes en regard du travail de bénédictin accompli par les conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel. Le consensus tant recherché va en effet être bien difficile à trouver quand on sait le refus des opposants d'envisager des périmètres supplémentaires aux sites déjà protégés. Des milliers d'hectares précieux répondant aux objectifs fixés par Bruxelles risquent ainsi d'être exclus de la liste française. A moins, comme certains membres de la Commission ne l'excluent pas, que Bruxelles ne procède elle-même à la désignation de certains sites et ne les propose à la France.

Mais, au-delà de la portée politique symbolique fortement négative de ramener l'inventaire de 13 % à 2,5 % du territoire, la position de Paris risque de lui coûter cher. Pour bénéficier de crédits européens sur certains sites pilotes du programme LIFE (Ligne pour un instrument financier pour l'environnement), les Etats membres doivent avoir d'abord communiqué leur liste de sites Natura 2000. *« Plusieurs dizaines de millions de francs sont d'ores et déjà passés à l'as pour 1997 »*, avoue un responsable de ces programmes.

S. Z.

Le développement économique passe par les bruyères et les tourbières du Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

Le plateau de Millevaches, c'est l'archétype du désert vert : des ondulations à perte de vue, jusqu'aux monts d'Auvergne, visibles à l'horizon par beau temps ; des villages serrés autour d'églises massives, cernés d'affleurements granitiques, de forêts vert sombre de pins et de taillis blancs de bouleaux.

Quatre communes corréziennes y sont retenues pour un programme « Life » (landes et tourbières du Limousin). Bonnefond, Pérols-sur-Vézère, Saint-Merd-les-Oussines, Tarnac, 850 habitants au total, 3 au kilomètre carré. Le programme touche 4 500 hectares : des « bruyères » (landes sèches), des « roubières » (landes humides) et des tourbières, imbriquées dans un écosystème riche en particularités botaniques.

« Au départ, ça s'est mal passé, dit René Courteix, maire de Saint-Merd-les-Oussines. *Aucun dialogue. On a vu arriver des observateurs sans savoir ce qu'ils venaient observer. On n'a pas apprécié... » « C'est qu'on a des raisons d'être méfiants,* ajoute Gérard Moratille, éleveur près de la tourbière du Longeyroux, où naît la Vézère. *On a tout fait pour nous chasser. Il fallait laisser place à la forêt. Tout le monde parle d'agriculture extensive, de maîtrise des engrais, des désherbants. Nous, on a toujours fait ça. On est longtemps passé pour des inadaptés, condamnés par le progrès. On a tenu. La modernité, aujourd'hui, c'est nous, ça aurait mérité au moins une audition ; eh bien non, on nous rebalance de là-haut des directives. »*

Son expérience, à lui, c'est la race ovine limousine, le mouton rustique du plateau. Il est président de l'UPRA, l'unité de production de la race, qui a sauvé le troupeau de l'extinction face aux races du nord, les « texel », les charmoises, plus lourdes, plus rondes, plus conformes aux préférences présumées du consommateur. Mais, dit-il, *« ces races demandent plus de soins et des prairies grasses ; elles coûtent plus cher à élever. Ici, la limousine c'est l'efficacité. En plus, elle est un vrai gyrobroyeur pour nettoyer les landes. Pour l'entretien du plateau, sa présence est indispensable. Et donc il faut des éleveurs qui restent. »*

Après le gel de Natura 2000, les méthodes ont changé. Le sous-préfet d'Ussel, Dominique Lacroix, a rétabli le contact avec, dit-il, deux principes, *« définir collectivement les mesures utiles »* et *« élaborer une gestion de l'espace qui ne se fasse pas à coups d'interdits »*. Et les élus se disent qu'il y a peut-être là un outil pour maîtriser le problème qui les inquiète le plus : la progression gloutonne de la forêt. *« Il aurait fallu boiser les endroits les plus difficiles,* estime Michel Mazaud, un jeune éleveur de Pérols-sur-Vézère, *et laisser libres les meilleures terres : c'est le contraire qui a été fait. Ça a déstructuré le plateau. »* Non sans conflits. Des plantations, arrachées nuitamment, ont été retrouvées entassées au matin devant la préfecture à Tulle. Un zonage a bien été décidé, mais il n'a pas enrayé la marée forestière. *« En une génération,* dit Jean Plazanet, maire de Tarnac, *ma commune est passée de 2 000 à 400 habitants ; sur 6 700 hectares, 4 000 sont plantés, dont 3 000 exonérés de taxe foncière, c'est-à-dire d'un impôt communal. Ça nous mange l'espace et les ressources. Avant de nouvelles mesures, il faudrait examiner les effets pervers de ce qui existe. »*

C'est peut-être l'occasion. *« Il ne peut pas y avoir de qualité de l'espace sans développement local »*, insiste Gérard Moratille. C'est justement le point de vue du conservatoire des espaces naturels du Limousin, chargé de l'opération « Life ». Joël Bœufgras, le chargé de mission sur le dossier, le confirme : *« Il n'y a pas de projet environnemental sérieux sans maintien d'un tissu économique. »*

Reste qu'on n'en est pas encore au consensus. *« On attend les propositions concrètes,* disent les maires ; *s'il y a contrainte, il faut qu'il y ait compensation. » « On ne connaît pas encore les incidences financières,* répond le sous-préfet d'Ussel, *ni même s'il y en aura. »* Il va bien falloir parler argent.

Georges Châtain

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Jean-Claude Gaudin,** ministre de l'aménagement du territoire, a annoncé jeudi 6 mars, la signature d'un accord entre la Caisse des dépôts et l'Etat relatif à la dynamisation du centre des villes situées dans les zones rurales défavorisées. Seize villes de 10 000 à 50 000 habitants, dont Mende (Lozère), Tulle et Brive (Corrèze) bénéficieront de 13 millions de francs par an, pendant trois ans, pour mener à bien des opérations de réhabilitation de logements, de développement d'activités commerciales et d'amélioration des espaces publics.

هكذا من الأصل

HORIZONS

REPORTAGE

Phnom Penh, une ville sur les toits

La capitale du Cambodge est un cas unique en Asie. Elle a été vidée de sa population par les Khmers rouges et ses habitants actuels sont, à l'origine, des squatters qui occupent jusqu'aux toits des immeubles, y organisant des villages sur la ville

« D'UN toit à l'autre », résume Eng, en éclatant de rire. Lorsque la municipalité de Phnom Penh a distribué, en 1990, à bas prix, des titres de propriété aux occupants des bâtiments de Phnom Penh, sa mère a hérité d'un studio, au quatrième et dernier étage d'un immeuble crasseux du boulevard Monivong, l'artère la plus passante de la capitale. « *Il avait été occupé par des coopérants soviétiques. On y a emménagé après leur départ* », raconte-t-il. Il y a d'abord vécu en compagnie de sa mère, vendeuse de légumes sur un marché, et de son frère aîné, travailleur occasionnel. Eng était alors cyclo-pousse.

Puis il s'est marié. Trois enfants se sont succédé. Entre-temps, en 1991, quand les motocyclistes se sont transformés en taxis, ruinant le commerce des cyclos, sa mère a vidé son bas de laine pour l'aider à acheter une moto. Le studio de la mère étant devenu trop exigu, Eng et sa petite famille ont alors émigré sur le toit de l'immeuble, y construisant avec des planches et quelques tôles leur propre abri. D'autres masures occupaient déjà la terrasse, sauf l'emplacement correspondant au toit du studio de la mère. « *On y étouffait en saison sèche, et, en saison des pluies, l'eau pénétrait de partout* », se souvient Eng. En outre, les chapardages étaient réguliers dans cet immeuble dont les communs étaient privés d'électricité et noircis par la fumée des réchauds à charbon installés, de préférence, sur le pas des portes.

Eng ayant trouvé un emploi plus stable de livreur, la famille a donc cherché un autre toit. En 1995, elle a échangé le studio et la masure contre une vaste pièce, aux murs de brique et aux fenêtres munies de barreaux, construite sur la terrasse d'un immeuble d'un quartier commerçant et propriété d'un Chinois. Dans un coin retiré a été aménagé un bac à eau pour la toilette. Les W-C sont communs aux six studios de cette terrasse, à laquelle on accède par un dédale d'escaliers qui, curieusement, passent par un trou creusé dans le mur de l'immeuble mitoyen, au deuxième étage. « *Les murs sont solides*, constate avec satisfaction la mère d'Eng, *et il n'y pas de vols.* »

Une promenade dans cette capitale, dont le centre est occupé par des dizaines d'immeubles sans caractère et encore souvent délabrés, ne permet pas d'apercevoir la petite ville perchée sur ses toits. L'exemple le plus spectaculaire est fourni par l'immeuble Tan Pa, du nom de son propriétaire dans les années 60. Il s'agit d'un véritable bloc, doté de quatre cages d'escalier et situé à proximité du boulevard Norodom, bordé de belles villas coloniales restaurées, non loin du marché central. Une enquête menée en janvier 1992 y avait déjà dénombré, sur ses toits, 170 familles de squatters, soit un millier de gens. « *Un véritable village* », résume Christiane Blancop, qui prépare l'édition d'une étude sur la ville par l'Atelier parisien d'urbanisme et le Bureau des affaires urbaines de Phnom Penh.

Tan Pa abrite un monde souvent marginal : call-girls vietnamiennes des dancings du centre-ville, ainsi à deux pas de leur lieu de travail, chômeurs, mendiants professionnels, pauvres gens qui ont abandonné les trottoirs-dortoirs à des êtres encore plus démunis. Pour éviter la pénible ascension des étages, des locataires ont aménagé à domicile de petits commerces : cafés, vente de produits de première nécessité, coiffeur, manucure, diseuses de bonne aventure et même karaoké. L'insalubrité y est la règle générale, à cette nuance près que les moustiques y sont moins nombreux qu'au ras du sol.

La capitale du Cambodge est un cas unique dans la région. Conçue pour accueillir 650 000 habitants en 1970, donc avant la guerre, elle en regroupait un peu moins : un tiers de Chinois et Sino-Khmers, qui fournissaient les bataillons de gros commerçants ; un autre de Vietnamiens, artisans, ouvriers, petits commerçants ; et un troisième de Khmers, pour l'essentiel fonctionnaires. De 1973 à 1975, Phnom Penh et ses environs immédiats, encerclés par les Khmers rouges, abritaient de deux à trois millions de gens, en majorité des réfugiés et, à cette époque-là, près de la moitié de la population du pays. Ce vaste réduit était ravitaillé par air et, surtout, par des convois protégés qui remontaient le Mékong.

En 1975, cette population a été brutalement évacuée par les Khmers rouges. Phnom Penh a été alors abandonnée pendant près de trois ans. A la veille de son occupation par les troupes vietnamiennes, le 7 janvier 1979, il ne restait sans doute que 30 000 habitants, tous au service de l'Angkar, l'organisation centrale des Khmers rouges, qui avait aboli la propriété privée, immobilière comme foncière. Les anciens grands propriétaires étaient soit morts, soit réfugiés dans des camps en Thaïlande, soit partis à l'étranger.

LES militaires vietnamiens ont autorisé les gens à regagner leurs villes ou leurs villages, tout en laissant un flot croissant de leurs compatriotes venir tenter leur chance depuis le delta du Mékong voisin où, au début des années 80, le chômage et la pauvreté sévissaient. Mais, au départ du moins, la réoccupation de la capitale abandonnée – et qui n'avait pas été entretenue – s'est réalisée d'une manière relativement ordonnée. « *D'après des témoins, en 1979, les gens se sont d'abord massés aux portes de la ville* », explique Christiane Blancop. Sur la RN 5, qui relie Phnom Penh à Battambang et aux abords de Pochentong, l'aéroport international. Jusqu'en avril 1979, l'accès à la capitale a été interdit. Les nouvelles autorités ont fait appel aux compétences. Des droits de résidence ont été délivrés et des logements attribués au fil des recrutements, les villas étant réservées aux nouveaux dirigeants. Le centre a été occupé le premier « *pour remetre en route les services, parce que les employés n'avaient pas de moyens de locomotion et se rendaient à pied au bureau ; et aussi pour des raisons de sécurité* », raconte encore Christine Blancop.

Mais, dès la mi-1979, face à une pression croissante, l'embryon d'administration déjà mis en place a cédé. Les gens ont alors été recensés après s'être installés, ou réinstallés, en ville. Des quartiers étaient réservés à la nouvelle *nomenklatura*, sous protection militaire vietnamienne. Ainsi, en 1989, lorsque l'armée vietnamienne s'est retirée, Phnom Penh devait abriter environ un demi-million d'habitants. En grande partie privée d'électricité, la ville demeurait pauvre, peu animée et sa restauration était loin d'être amorcée, à quelques chaussées près. Il n'y avait alors ni squatters sur ses toits ni couche-dehors.

L'insalubrité est la règle générale, à cette nuance près que les moustiques sont moins nombreux ici qu'au ras du sol

La perspective d'un accord de paix, finalement conclu en octobre 1991 à Paris, a bousculé cette apparence d'anémie. En 1990, pour se tailler une popularité, le régime en place a accordé le droit à la propriété aux résidents enregistrés : les fonctionnaires sont devenus gratuitement propriétaires des logements qu'ils occupaient, et les autres, comme la mère d'Eng, ont bénéficié de barèmes très faibles. Ainsi les Phnompenhois, dans leur immense majorité squatters à l'origine, se sont mis à repeindre leurs biens, sauf dans les quartiers populaires, où les bidonvilles étaient tellement imbriqués qu'il n'a pas été possible de distribuer des titres de propriété.

A la veille de l'arrivée de l'ONU, dont l'« autorité provisoire » sur le Cambodge s'est étalée sur dix-huit mois, de mars 1992 à septembre 1993, le débarquement annoncé de milliers d'étrangers a provoqué un boom de la restauration et de la construction, ainsi que la venue de milliers, sinon de dizaines de milliers, de maçons vietnamiens. Des bâtiments et des terrains publics ont été bradés. Le vaste Hôtel Intercontinental, dont l'inauguration est prévue fin 1997, aurait été élevé sur le terrain d'un ancien orphelinat public. Villas à loyers élevés – payables avec deux années d'avance –, bureaux, hôtels, restaurants, lieux de plaisirs, de petites fortunes se sont ainsi réalisées dans l'immobilier. Moyennant quelques poignées de dollars, des familles ont abandonné des villas qu'elles partageaient à la plus fortunée d'entre elles. Les toits de Phnom Penh ont alors commencé à se peupler.

A la veille des élections de 1993, le parc qui entourait le lac de Bengkak a été distribué, notamment à des Chams musulmans, avec l'espoir qu'ils voteraient pour les autorités en place. Quatre ans après, les emplacements où se trouvent les derniers beaux arbres de ce parc ont été transformés en dortoirs par les gamins des rues de la capitale.

Phnom Penh compte, en effet, de plus en plus de sans-abri, surtout en saison sèche, donc après les récoltes, quand 300 000 ruraux en envahissent les trottoirs dans l'espoir de gagner un peu d'argent. Sur certains toits, des emplacements pour dormir sont loués pour huit heures, selon un système de trois tranches quotidiennes. Mais personne ne peut s'installer durablement sans l'autorisation d'un chef de groupe ou petit fonctionnaire local, qui arrondit, ainsi, ses fins de mois.

Mme Tuyêt campe, pour sa part, chez son gendre et sa fille aînée, qui ont deux bambins, sur le toit aménagé en cinq compartiments d'un autre immeuble du boulevard Monivong. Deux jeunes gens, son troisième fils et le frère cadet de son gendre vivent également dans une pièce-dortoir où le linge de tous est suspendu à un fil le long du mur. Venue en 1986 du Vietnam en compagnie de son époux et de cinq de leurs sept enfants – les deux derniers sont nés à Phnom Penh –, elle s'est séparée de son mari voilà quelques années. Parlant couramment le khmer, elle gagne sa vie en lisant les lignes de la main. Son gendre et son troisième fils sont employés dans un atelier de réparation de motocyclettes à deux pas de là. Le frère de son gendre est maçon. Sa fille s'occupe de ses deux petits, de la lessive, du ménage, du marché et de la cuisine.

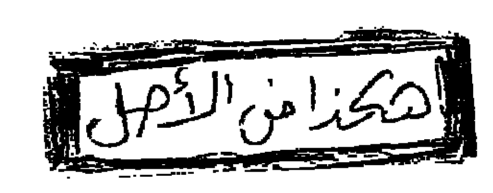
La pièce est relativement propre. La nuit, le gendre et la bru dorment, les deux petits coincés entre eux, sur un bat-flanc séparé du reste de la pièce par un rideau. Tuyêt dort à même le plancher, sur une natte au pied du bat-flanc. Les deux jeunes gens occupent l'espace restant : une natte étalée devant la porte, pour empêcher quiconque de s'introduire. La famille a de quoi manger et dispose même de moustiquaires. Les occupants du compartiment mitoyen ont monté une petite réserve de biens de consommation, ce qui évite de descendre les étages chaque fois que l'un des petits réclame un bonbon ou que le gendre est à court de cigarettes.

Voilà huit mois encore, la famille habitait une paillote à Tkhmar Ampheu, banlieue khméro-vietnamienne située à la pointe entre le Mékong et le Bassac ou, si l'on préfère, entre les deux bras inférieurs du Mékong. Mais, faute d'un dragage du grand fleuve depuis plus d'un quart de siècle, cette pointe s'effondre par pans à chaque saison des pluies, emportant chaque fois des dizaines de taudis. En outre, l'insécurité règne dans ce quartier qui tient parfois du bidonville. Enfin, il est éloigné du centre, et les navettes en motos-taxis coûtent cher. La famille de Tuyêt a donc émigré sur un toit de Phnom Penh, quitte à vivre un peu plus à l'étroit.

Ainsi les toits de Phnom Penh continuent-ils de se peupler de migrants en quête d'un gîte provisoire et vivant souvent au jour le jour. Plusieurs milliers de gens passent d'un taudis vers un toit, ou d'un toit vers le suivant. La population de la capitale est donc difficile à évaluer : elle se situerait dans une fourchette de 900 000 à 1,3 million. Les abords des canaux et des terrains publics sont également des « zones » occupées par des squatters moyennant pots-de-vin.

Avec quelques nouvelles implantations industrielles – trente-six manufactures textiles, entrepôts, sociétés d'import-export –, un déplacement de personnes s'amorce du centre vers la périphérie. Mais le mouvement inverse demeure également important. Pour prendre un exemple, l'afflux de gens venus de l'extérieur de la capitale, dans une seule zone de « squat », a augmenté de 50 % en 1993-1994 et de 10 % à 20 % en 1995. Avec le redémarrage à la mi-1996, après trois années de stagnation de la construction, qui annonce une relance de l'économie urbaine, les toits de Phnom Penh ne sont donc pas près de se désengorger.

Jean-Claude Pomonti
Dessin : Daniel Maja



Aux frontières du vivant

JUSQU'OÙ la main de l'homme ira-t-elle dans son appropriation, sa manipulation du vivant, qu'il soit végétal, animal ou humain ? La formidable et hautement troublante affaire du clonage d'un mouton adulte à partir du noyau de l'une de ses cellules lève brutalement le voile sur un paysage le plus souvent inconnu du plus grand nombre ; un paysage complexe que l'on peut tenir, au choix, pour infernal, prometteur ou paradisiaque. Ce purgatoire est le prolongement des instruments de l'industrie chimique et pharmaceutique œuvrant dans le champ de ce que l'on a longtemps appelé manipulation génétique, sans comprendre qu'il s'agissait, plus bonnement, d'une instrumentalisation définitive du vivant.

L'agnelle « Dolly » et l'annonce faite au *Monde* de la création de ses cousins transgéniques (*Le Monde* du 6 mars) jouent ici un puissant rôle de catalyseur social. Ces animaux créés par l'homme, parce qu'ils préfigurent un avenir à tout jamais différent, masquent, en ce printemps de fin de siècle, une étape considérable dans la maîtrise par notre espèce des grandes lois du vivant à des fins économiques, thérapeutiques et, qui sait, fantasmatiques. C'est que l'homme et ses chimères, s'ils doivent aujourd'hui beaucoup à une série de tâtonnements expérimentaux et à un peu de chance labortantine, ne sont nullement le fruit du hasard, la création isolée d'un chercheur schizophrène. Il faut savoir que, au-delà de leurs discours prudents de façade, nombre de biologistes ne cachent plus la nouvelle passion qui les anime. Ils demeurent persuadés que la première mondiale du docteur Ian Wilmut et de ses collaborateurs du Roslin Institute d'Edimbourg va leur fournir les moyens techniques conduisant à une nouvelle lecture du monde vivant, qu'il soit humain, animal ou végétal, normal ou pathologique.

« PROHIBÉES PAR LA RELIGION »

Le temps n'est pas si lointain – c'était il y a moins de vingt ans – où le monde s'émerveillait d'apprendre que des biologistes avaient réussi à greffer un fragment du patrimoine héréditaire d'un virus pathogène pour l'homme (celui du virus de l'hépatite de type B) dans le génome de cellules de mammifères, ces mêmes cellules parvenant à exprimer une parcelle du virus. Quelques années plus tard, cette découverte devait permettre la mise au point d'un vaccin qui allait rapidement remplacer celui que l'on préparait alors en France et ailleurs grâce au sang des donneurs infectés par ce virus. Cette prouesse fut ensuite unanimement saluée comme un progrès majeur du point de vue sanitaire. Ce fut également le cas à la fin des années 80 avec la production d'hormones de croissance obtenues grâce à la greffe d'un gène humain dans diverses cellules en culture, ce médicament remplaçant celui qui était alors fabriqué à partir d'hypophyses prélevées sur des cadavres humains et dont on devait découvrir par la suite qu'il pouvait être dangereusement contaminant.

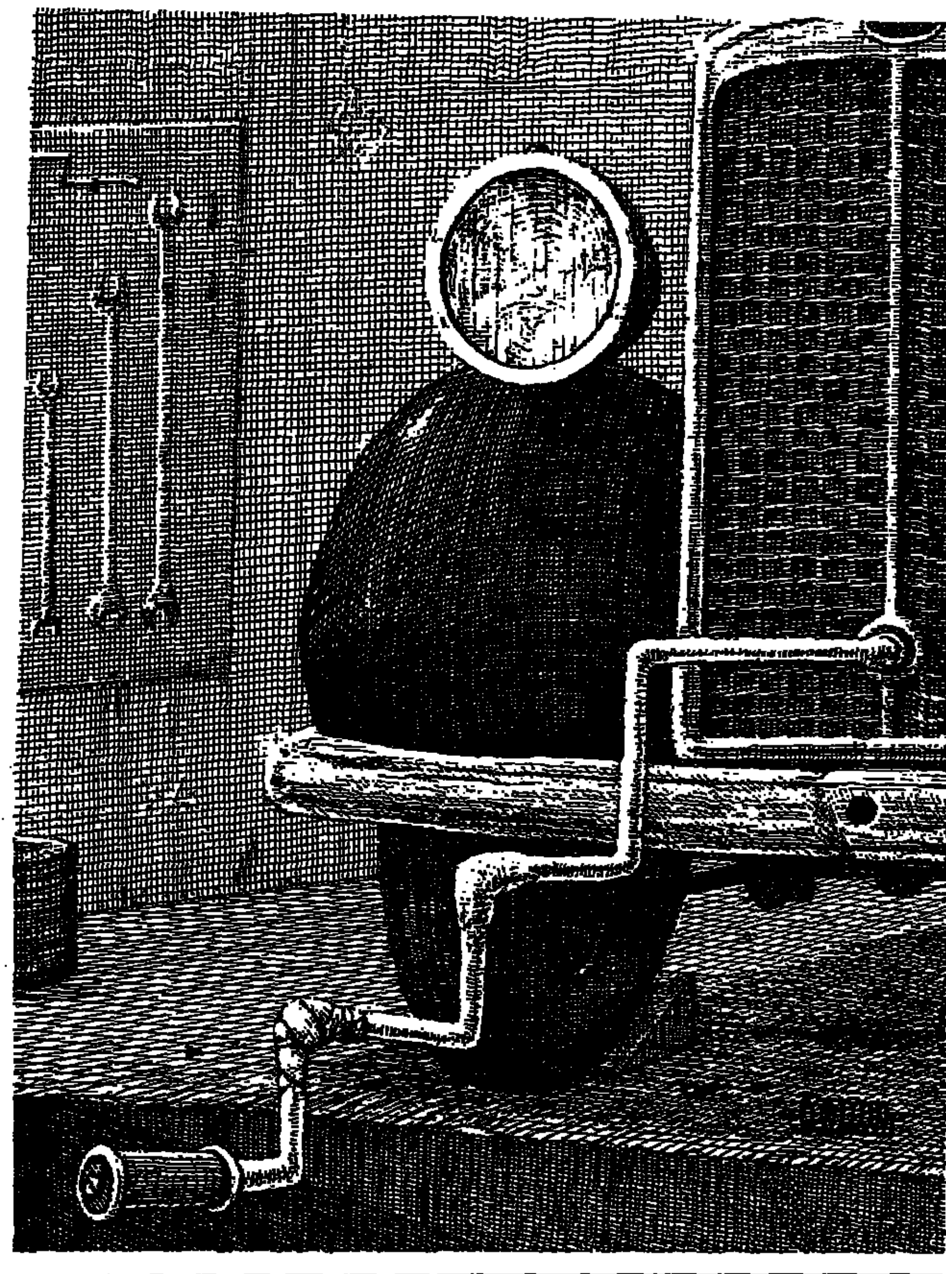
Aujourd'hui, on ne compte plus le nombre de médicaments et de vaccins produits par des micro-organismes dont on a appris à modifier le patrimoine héréditaire. Il convient de reconnaître que les manipulations génétiques ont considérablement enrichi la pharmacopée moderne sans conduire aux accidents, tant redoutés, par ceux qui réclamaient – c'était au milieu des années 70 – la mise en œuvre urgente d'un moratoire international. Pourtant, si l'on n'a pas, dans ce domaine, changé de logique, on a bel et bien changé d'échelle. Au point que l'on voit à nouveau aujourd'hui émerger les mêmes arguments nés des mêmes frayeurs qu'il y a un demi-siècle. Une nouvelle fois, l'homme se retrouve aux *troublantes frontières du vivant*, dans une situation inconfortable, angoissante.

La mise sur le marché alimentaire des animaux et des humains d'un maïs qui n'est plus tout à fait du maïs, la découverte que le tabac peut, sous les mains de l'homme, produire de l'hémoglobine humaine *(lire page 23.)* ; la création de troupeaux de brebis ou de chèvres et, demain, de vaches ou de truies, humanisées à des *fins pharmaceutiques ne sont sans doute* pas des événements comparables. Tous pourtant procèdent de la même volonté de modifier la programmation héréditaire d'entités vivantes. Tous sont également porteurs des mêmes dérives dans la mesure où, après le laboratoire, l'industrie pharmaceutique entreprend avec la transgenèse de gommer ce qui était perçu comme d'infranchissables barrières définissant et protégeant les classes, les genres, les espèces et les races. La manipulation de plus en plus étendue d'un ADN que l'on découvre de plus en plus plastique et porteur de vie conduit en effet à dissoudre dans un gigantesque processus de fabrication une structure qui ne fut longtemps perçue que comme le support de l'hérédité. Rien ne permet d'affirmer, sauf à renvoyer à des principes religieux que beaucoup trouvent aujourd'hui obsolètes, que l'industrie de la trangenèse constitue en elle-même une transgression dans la mesure où l'homme bouleverse l'ordre de la création.

Mais rien ne permet non plus de soutenir que cette disparition progressive des repères séculaires n'est pas en soi dangereuse. A sa manière, Bill Clinton ne dit rien d'autre quand il déclare, au lendemain de la première mondiale obtenue en Ecosse, que les hommes ne doivent pas *« essayer de se prendre pour Dieu »*. Et le grand rabbin ashkénaze d'Israël affiche la même position que le Vatican quand il affirme, comme il vient de le faire par la voix de Meir Lau, que *« les manipulations génétiques auxquelles se livrent certains scientifiques n'ont pas pour but de guérir et sont, en conséquence, prohibées par la religion »*. La science, en dépit de sa longue mémoire des interdits religieux, saura-t-elle ici ne pas ouvrir une nouvelle fois la boîte de Pandore ?

Jean-Yves Nau

Relance *par Leiter*



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La Suisse face à son passé

RAREMENT intervention d'un président de la Confédération helvétique aura éveillé autant d'attentes et en même temps de craintes que le discours prononcé mercredi 5 mars par Arnold Koller. Il s'adressait aux deux chambres du Parlement, exceptionnellement réunies en Assemblée fédérale, et leur parlait d'un passé qu'ici et là, en Europe – et notamment en France –, on n'aime guère remuer. Il leur parlait du comportement controversé de la Suisse neutre pendant la seconde guerre mondiale, plus précisément d'une question : celle de l'or et des fonds juifs ayant appartenu à des victimes de la Shoah et qui furent conservés dans les banques de la Confédération.

Les attentes étaient celles de ceux qui exigent que toute la lumière soit faite sur cette période trouble de l'histoire helvétique et demandent que soient établies les responsabilités des banques, des entreprises et des gouvernements de l'époque. Les craintes sont celles de ceux qui redoutent de voir bouleversées des certitudes, des idées reçues voire des mythes entretenus par l'historiographie officielle sur l'exemplarité de la neutralité armée de la Suisse – attitude qui lui aurait permis d'échapper au conflit.

Dans un pays plus accoutumé à la recherche du consensus qu'au débat d'idées, l'exercice imposé au président de la Confédération, sous les pressions conjuguées de l'étranger et du malaise engendré par l'affaire des avoirs en déshérence et de l'or des nazis, relevait de la haute voltige. Le président Koller n'en a pas moins eu raison de l'entreprendre. Ce début de travail d'introspection – que d'autres en Europe, encore une fois, feraient bien de suivre – va impliquer des révisions déchirantes de la version officielle de l'Histoire. Il est justifié par les réticences mêmes qu'il suscite d'ores et déjà dans certains secteurs de la Confédération.

Les sondages révèlent que l'opinion suisse demeure très divisée sur cette remise en question du passé et sur la nécessité de mettre en place un fonds en faveur des victimes de l'Holocauste. A la veille de ce discours présidentiel, le chef de file de la droite nationaliste, Christoph Blocher, avait encore fustigé le *« manque de volonté »* du gouvernement et réitéré son opposition au financement public du fonds spécial mis en place avec une contribution initiale des banques. *« Admettre une part de culpabilité pour une politique qui a assuré la survie du pays,* avait-il averti, *serait une trahison à l'égard de notre peuple. »*

Le président Koller prend le risque de déplaire – et c'est tout à son honneur. Il a mis en chantier un examen de conscience, amorcé un travail de mémoire et reconnu les responsabilités du gouvernement en mettant à contribution les finances publiques pour ce fonds de solidarité avec les victimes, et leurs familles, de l'Holocauste. C'est le début, nécessaire, de la réconciliation de la Suisse avec elle-même.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Dérives sécuritaires en Grande-Bretagne

QU'ARRIVE-T-IL DONC à la justice en Grande-Bretagne, ce pays qui a donné au monde l'*habeas corpus* et qui a été surnommé la « Mère des Parlements » ? Depuis quelques mois, le gouvernement, conservateur, et son opposition, travailliste, font assaut de surenchère en matière de maintien de l'ordre, prenant des initiatives plus répressives les unes que les autres tandis que le ministre de l'intérieur, Michael Howard, met les bouchées doubles avant les prochaines élections : loi sur la justice criminelle, loi sur la police, lutte contre la délinquance juvénile, durcissement des conditions carcérales, proposition d'abolir le sacro-saint jury dans un bon nombre de cas criminels. Dans le même temps, les tribunaux envoient en prison des contribuables pour non-paiment d'impôts locaux ou de la redevance télévisée.

Lundi 3 mars, le ministre de l'intérieur fantôme travailliste, Jack Straw, a présenté un plan de lutte contre la délinquance juvénile qui prévoit de rendre pénalement responsables les enfants de dix à treize ans. Mardi 4 mars, M. Howard, le ministre en activité, a surenchéri en suggérant de faire porter aux jeunes voyous un bracelet électronique et d'imposer à leurs parents un couvre-feu. Inquiet de cette dérive, l'éditorialiste du *Guardian*, Hugo Young, appelle les Anglais à *« se réveiller pour défendre nos libertés fondamentales (...) menacées par la gauche comme par la droite »*. La semaine dernière, M. Howard avait suscité une levée de boucliers quasi générale en proposant de supprimer le jury. Il en escomptait une justice plus rapide et moins coûteuse.

Mais le monde judiciaire et la presse, plus en pointe sur ce sujet que les politiciens, y ont vu une restriction inacceptable d'*« un droit fondamental des Anglais »*, un droit qui remonterait au XIII[e] siècle. Le mois dernier, son projet de loi sur la police avait déjà été censuré par *la Chambre des lords : elle aurait* donné aux forces de l'ordre le droit de pénétrer par effraction chez quiconque pour y poser sans autorisation préalable micros ou caméras, y compris dans des cabinets d'avocats ou de médecins ou dans des confessionnaux. Elle violait ainsi un autre principe imprescriptible selon lequel *« la maison de chaque Anglais est son château »*.

OPINION CHAUFFÉE À BLANC

Les scrupules des travaillistes, qui avaient laissé ce texte passer en première lecture aux Communes, ont été réveillés par la publicité faite à une mesure aussi dérangeante. Ils sont, il est vrai, eux aussi, pris dans un piège sécuritaire, terrifiés à l'idée d'être accusés de faiblesse et de risquer de perdre des points dans l'opinion, une opinion chauffée à blanc par une série de meurtres odieux, par un sentiment d'impuissance face à la petite criminalité et par les manchettes des tabloïds. Donner à la justice ou à la police des pouvoirs incontrôlables n'est pourtant pas sans risques. Les erreurs judiciaires se répètent ici comme des litanies et certaines mesures – ponctuelles et destinées, officiellement, à faciliter le cours de la justice – empêcheraient aujourd'hui la réhabilitation de personnes condamnées à tort.

La presse d'opposition n'est pas la seule à exprimer son inquiétude. *The Economist*, hebdomadaire économique libéral, a consacré plusieurs pages vengeresses à M. Howard. Le 28 février, le *Daily Telegraph* publiait un éditorial intitulé *« Limitation de vitesse pour la justice »*, expliquant que si, *« pendant longtemps, le système de justice criminelle était trop favorable à l'accusé (...), on craint de plus en plus que la balance ne commence à trop pencher en sens inverse »*. De nouveaux dérapages menacent, avec, notamment, la possibilité d'autoriser les employeurs à réclamer le casier judiciaire d'employés potentiels, les commerçants à détenir les voleurs et les services d'électricité – privatisés – à pénétrer, sans avis, chez un mauvais payeur pour y installer un système l'obligeant à régler sa consommation à l'avance.

L'opinion britannique ne serait-elle donc plus soucieuse de défendre ses droits ? *« Vous avez une vision trop romantique de notre justice »*, répond le journaliste Richard Norton-Taylor. *« Imaginez-vous nos députés sauter en l'air en s'écriant que l'on va trop loin »*, au risque de n'être pas réélus ? En même temps, ajoute-t-il, les Anglais sont très déférents face à un Etat qu'ils estiment bienveillant. Ils se sentent moins concernés par les grands principes mis en cause par certains textes que par leur application sur le terrain pour réprimer la criminalité. Et si les erreurs judiciaires les mettent mal à l'aise, ils sont persuadés que les progrès de la technique les rendront impossibles.

Avocat criminaliste et porte-parole du Bar Council, l'ordre des avocats, Michael Greave rappelle les nouvelles limitations posées à la défense : abolition du droit au silence pour tout prévenu, restrictions mises à la communication par le parquet de tous les éléments en sa possession pouvant bénéficier à l'inculpé, etc. La dérive actuelle le préoccupe lui aussi : *« Il est ironique que le Royaume-Uni, fondateur des libertés, ne possède aucune Déclaration des droits de l'homme. N'importe quelle loi peut être votée ou abrogée à la majorité simple par les Communes et les tribunaux sont tenus de l'appliquer. Nous n'avons même pas incorporé dans notre législation la Convention européenne des droits de l'homme. »* Il ajoute : *« Il nous faut même aller devant les juridictions européennes pour défendre nos anciennes libertés. »* Un paradoxe pour un pays aussi sensible aux empiétements de Bruxelles et où les eurosceptiques luttent contre toute ingérence de l'Union européenne.

Patrice de Beer

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un miracle cinégraphique

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 1er février 1947.*

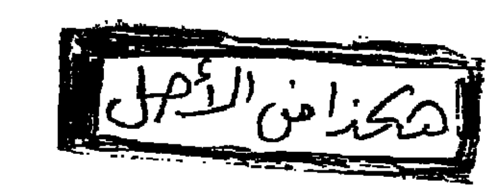
ORDET ORDET (La Parole) est venu nous rappeler les espoirs que beaucoup plaçaient jadis dans le cinéma scandinave. Son interprète, Victor Sjöström, est l'inoubliable réalisateur de *Terje Vigen*, des *Proscrits* et de *La Charrette fantôme*. Gustav Molander, disciple de Sjöström, nous apporte avec *Ordet* un film imparfait certes, mais riche de souvenirs et de promesses.

« Initio erat Verbum... », et ce Verbe, Dieu, cette *Parole*, abandonne ceux que l'orgueil raidit pour se montrer miséricordieux à ses fils repentis. Il faut être humble pour rester selon son cœur, et la foi de ceux-là, comme elle transporterait les montagnes, ressuscitera les morts.

Cette croyance a inspiré à Molander un quart d'heure de cinéma pur, absolument magnifique. Rune Lindström, que l'on ne peut voir sans évoquer le Gérard Philipe de *L'Idiot*, y accomplit un miracle mystique et... cinégraphique. Les photographies sont belles, qui composent tantôt un Breughel, tantôt un Rembrandt, tantôt un Courbet.

Mais, il faut bien le reconnaître, personne ne risque de battre la semelle devant le Biarritz, et la salle est presque vide. Cela tient à une certaine lenteur proprement scandinave, à ce climat spécial qui glace de beauté les extérieurs et oppresse de minutie et de silence les intérieurs. Nous sommes proches d'Ibsen et de Strindberg.

Henry Magnan
(1er février 1947.)



Parité hommes-femmes : un débat historique ?

par Gisèle Halimi

« DE deux choses l'une : ou la nation est composée d'hommes et de femmes, ou elle ne l'est que d'hommes ! », s'était écrié le député Guyomar, à la Convention, en 1793. Aux côtés de Condorcet, qui menait déjà bataille pour que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen n'exclût pas les femmes du droit de cité, il s'entêtait. En vain. Il fallut attendre l'ordonnance du 21 avril 1944, à la Libération, pour que soient reconnus aux femmes les droits politiques.

Le 11 mars, l'Assemblée nationale débattra de la place des femmes dans la vie publique : 5,6 % au Parlement, soit moins qu'en 1946 (5,7 %) ! Un demi-siècle plus tard et malgré leurs conquêtes dans tous les domaines, force est de dresser un constat d'échec. Une Assemblée d'hommes à près de 95 %, cela dit assez l'urgence de s'en préoccuper. Si, le 21 avril 1944, les femmes ont acquis le droit de vote, obtiendront-elles, le 11 mars, leur droit d'être élues ? Il pourrait donc s'agir d'un débat historique.

La citoyenneté féminine souffre, dans la pratique, d'une étrange dichotomie : voter, d'une part, être élue, d'autre part. Les responsabilités ? Machisme des partis, règle du jeu politique, ségrégation des rôles hommes-femmes, conformisme des médias, etc.

Je tiens à ajouter : l'attitude des féministes des années 70-80. A quelques exceptions près, elles traduisirent « pouvoir politique » par « pouvoir sur... ». Donc synonyme de contrôle et de domination (sur une classe, sur un sexe...). Refusant d'avoir les mains sales et de participer à ce triste festin patriarcal, elles s'éloignerent de la représentation démocratique, qui, en retour, les rejeta.

Aujourd'hui, les féministes – dans leur grande majorité et leur diversité – font amende honorable : la parité est bien, pour elles, l'expression de l'égalité.

Ni le temps, ni la nature, ni même le bon vouloir des partis n'auront raison de ce phénomène aussi injuste qu'anachronique : la quasi-exclusion des femmes de la sphère de la décision. Pour mettre fin à un tel déséquilibre politique, il faut légiférer. Souvenez-vous : « *Entre le faible et le fort, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit* » (Lacordaire). Et s'il faut au préalable amender la Constitution, faisons-le. Aux sourcils qui se froncent, aux craintes sottement révérencielles (la Constitution n'est pas un tabou, mais l'expression de la volonté populaire), j'opposerai ce rappel : entre le 25 juin 1992 et le 22 février 1996, parlementaires et référendum ont modifié cinq fois la Constitution. Serait-il choquant de rendre l'« *organisation des pouvoirs publics* » (article 11) meilleure, c'est-à-dire égalitaire ? Il s'agit là d'un volontarisme parfaitement démocratique, s'exprimant par la voix des citoyens des deux sexes.

Aujourd'hui, les féministes – dans leur grande majorité et leur diversité – font amende honorable : la parité est bien, pour elles, l'expression de l'égalité

Il s'agit de donner à une démocratie inachevée, mutilée de la force des femmes, le moyen d'être refondée dans son pluralisme initial : l'égalité des sexes. Ceux qui refusent les quotas et la parité opposent le principe de l'universalisme républicain. Les hommes y trouvent un alibi honorable pour refuser leur nuit du 4 août et – c'est bien humain – de se faire hara-kiri. Les femmes qui ferraillent sans merci contre leur homologues « paritaristes », mais en refusant tout débat, devraient s'interroger sur cette étrange peur qui les taraude – cette haine ? – des femmes au pouvoir. Le principe universaliste – général et généreux – a doté des droits politiques un être humain abstrait, indifférencié, l'Homme. Ni sexe, ni ethnie, ni religion, ni couleur : c'est l'individu générique. Est-ce en application de ce principe que furent exclus les femmes (et les fous) et maintenu l'esclavage (définitivement aboli en 1848) ?

« *Derrière l'homme abstrait de la Déclaration, il y a l'homme bourgeois de 1789.* » Sartre avait raison : l'homme universel est un homme (pas une femme), un Blanc (pas un Noir), un bourgeois (pas un ouvrier ni un colonisé). Rapporté aujourd'hui aux lois sur l'immigration, à la fracture sociale ou à la sous-représentation des femmes, ce propos reste d'une actualité saisissante.

L'universalisme indifférencié a bâillonné de son abstraction la réalité d'un universalisme sexué. C'est pourtant par la reconnaissance de l'identité sexuelle et de sa différence que l'égalité entre femmes et hommes trouve son fondement.

Pour faire bonne mesure, on brandit l'épouvantail communautariste. Aujourd'hui les femmes. Demain les juifs, les Noirs, les homosexuels ? Réponse simple mais implacable : les femmes ne forment pas une communauté et n'ont entre elles aucun lien communautaire tel que le définissent les sociologues. Elles ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie. Elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent. La différence des sexes constitue le paramètre initial. Avant d'être d'une classe, d'une corporation, etc., l'être humain est d'abord masculin ou féminin.

La défense de la parité implique-t-elle d'une manière quelconque le soutien à la thèse misogyne de la « nature féminine » ? En aucune façon. L'admirable « *on ne naît pas femme, on le devient* » de Simone de Beauvoir inspire aujourd'hui plus que jamais notre projet féministe.

Cela n'empêche en rien ce triste constat, vieux de plusieurs siècles : soumises à un conditionnement socio-culturel – que nous ne cessons de combattre – qui les a infériorisées, les femmes – dans leur grande majorité –, devenues des « mutantes », se sont fabriquées des « contre-différences » : comportements, attitudes, hiérarchie de valeurs, mode d'expression même. Leur apport dans une vie politique paritaire serait original, neuf. Leur éloignement du pouvoir comme leur endurance et leur expérience du quotidien s'exprimeraient en positif, débarrassés de toute soumission aux pygmalions masculins qui dirigent les partis.

Une autre démocratie, donc. D'abord aux yeux de cette Europe – perplexe – dont la France est la lanterne rouge. Une démocratie plus convenable. Plus juste aussi parce que fondamentalement pluraliste. Plus neuve parce que, dans le creuset d'une « juste mixité », s'élaborent d'autres modes de rationalisation. La « visibilité » des citoyennes – 53 % dans la population ! –, au-delà de l'enjeu démocratique qu'elle représente, induira un processus de symbolisation. Et l'on connaît la force du symbole en politique.

La parité nous apportera-t-elle un meilleur projet démocratique ? Tel est le pari.

***Gisèle Halimi** est présidente de Choisir la cause des femmes, auteur du rapport de l'Observatoire sur la parité entre femmes et hommes dans la vie politique.*

Les pièges à déjouer

par Françoise Gaspard

LA demande de parité des femmes et des hommes dans les assemblées élues est venue des profondeurs de la société. Ni de droite ni de gauche, elle a traversé la scène publique, contraignant les responsables politiques à admettre que la rareté des femmes dans la représentation est le signe d'un décalage entre la société et son expression démocratique. Il existe désormais, plus qu'une aspiration, une quasi-unanimité : les femmes doivent être associées, bien plus qu'elles ne le sont, à la décision.

Idéalement, cette association devrait être paritaire. Pourtant, les organisations qui ont été forcées de prendre en considération l'aspiration à la parité s'efforcent de la « désactiver » afin de vider le concept de son contenu. Plusieurs stratégies sont ainsi mises à l'œuvre par la classe politique, les intellectuels qui alimentent le débat, et les médias.

La première consiste à reconnaître que la rareté des femmes dans la décision est certes scandaleuse mais, reprenant un thème éculé, qu'il s'agit d'une affaire de temps et qu'il suffit d'être patient. La seconde est de réintroduire l'idée de quotas que la parité, justement, a permis de dépasser. La troisième, sur laquelle il est important d'insister, car elle constitue un piège dans lequel tombent certains partisans de la parité, est de demander une révision de la Constitution.

C'est cette solution, retenue par l'Observatoire de la parité, qui sera au centre du débat parlementaire du 11 mars prochain. Or, elle est juridiquement discutable et bien peu politique.

Juridiquement, elle revient en effet à considérer que la Constitution ne reconnaît pas l'égalité des femmes et des hommes. Il est pourtant écrit, dans son préambule, que la « *loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* ». La décision du Conseil constitutionnel de 1982, qui a annulé un article de loi (voté à la sauvette) instaurant un quota de l'un ou l'autre sexe sur les listes municipales, a considéré qu'aucune « action positive » en faveur des femmes n'était acceptable en matière de candidatures aux élections.

Cette décision rend-elle impossible l'inscription de la parité dans la loi ? Absolument pas. Comme toute jurisprudence, celle-ci est susceptible d'évoluer. D'autant plus que le Parlement a ratifié, en 1983, la Convention de l'ONU sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes. Or, aux termes de celle-ci, les Etats signataires s'autorisent à inscrire dans leur droit des mesures volontaristes provisoires pour aboutir à l'égalité des sexes, dans la représentation politique notamment.

En outre, la parité n'est pas un quota, mais l'expression de l'égalité des femmes et des hommes que la Constitution pose comme principe fondamental. Il est donc permis de penser qu'une loi dont l'objectif est d'assurer l'égalité est constitutionnelle.

Au plan politique – et l'affaire est fondamentalement politique –, il serait plus judicieux d'exiger une révision des lois électorales. Mais peut-être est-ce justement une méthode trop simple que l'on veut éviter, au profit d'une démarche lourde et aléatoire.

Rêvons un instant : des lois ont été déposées, débattues, votées. En cas de scrutin proportionnel, les listes doivent comporter autant de femmes que d'hommes, les unes et les autres figurant en alternance. En cas de scrutin d'arrondissement, la solution est plus complexe, mais elle existe : le scrutin devient binominal. Les électeurs et les électrices ne votent plus pour un candidat mais pour deux, un homme et une femme, chaque parti devant présenter un « ticket » mixte. Cela suppose, si l'on ne veut pas augmenter le nombre d'élus, de diminuer autant le nombre des circonscriptions faisant fréquemment l'objet d'un redécoupage.

Prôner la révision de la Constitution pour instaurer la parité est une idée de juriste, une idée conservatrice

Des parlementaires soumettent ces lois au contrôle du Conseil constitutionnel ? Si elles sont accompagnées d'exposés de motifs solides, celui-ci devrait les considérer comme conformes à la Constitution. Si tel n'était pas le cas, le temps serait venu, mais seulement alors, de réfléchir à l'opportunité d'une révision de notre texte fondamental. Une décision négative de la haute juridiction ne manquerait d'ailleurs pas de faire resurgir un débat politico-juridique de taille sur les fonctions respectives des grands principes constitutionnels et de la loi dès qu'il s'agit de mettre en œuvre l'égalité des femmes et des hommes.

Les lois sont des instruments d'une société de droit. Leur fonction est, dans un Etat démocratique, de construire de l'égalité. La parité n'est pas un principe, mais *l'application* du principe d'égalité.

L'inscription de la parité dans le droit conduirait à constituer les femmes en « *catégorie* », disent certains, reprenant l'argument du Conseil constitutionnel de 1982. Le raisonnement est absurde dans la mesure où les femmes sont dans toutes les catégories sociales, ethniques, religieuses.

Il faut éviter de s'enliser dans un de ces débats théoriques dont la France a le génie. Il faut ensuite affirmer que c'est au législateur, et non aux juristes, qu'il revient de faire la loi. Prôner la révision de la Constitution pour instaurer la parité est une idée de juriste, une idée conservatrice. On comprend que de nombreux hommes politiques y adhèrent : elle est le meilleur moyen, pour eux, de gagner du temps.

***Françoise Gaspard** est sociologue, maître de conférence à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

La France et le Brésil nouveau

Suite de la première page

M. Chirac va visiter un Brésil nouveau : meilleur, solidement démocratique, politiquement stable et dont l'économie s'est aussi stabilisée et connaît une croissance soutenue, grâce aux réformes et à son ouverture. Un pays que l'on voit attirer de façon croissante l'attention des investisseurs étrangers qui y trouvent de vastes occasions et un port d'attache sûr pour leurs investissements. Un pays, enfin, qui a clairement tracé ses objectifs, trouvé sa voie, et est prêt et apte à explorer les espaces qui s'ouvrent à lui et les occasions qui surgissent avec l'augmentation actuelle des flux internationaux de biens, de capitaux et de technologies.

Ce n'est pas un hasard si 380 des 500 plus grandes entreprises mondiales, dont beaucoup sont françaises, sont déjà présentes au Brésil. Et chaque semaine voit annoncer la décision de grands groupes industriels du monde entier d'augmenter leurs investissements ou de s'installer dans le pays, comme Renault, qui va monter une usine dans l'Etat du Parana, et EDF, qui fait partie du consortium d'achat de la compagnie électrique Light.

A la source de la véritable révolution silencieuse que vit le Brésil, on trouve le plan Réal, lancé à la mi-94, alors que j'occupais le poste de ministre des finances du gouvernement Itamar Franco. Le plan, consolidé ces deux dernières années, a connu du succès là où beaucoup auparavant avaient failli : il a permis de réduire l'inflation – qui avait presque atteint 1000 % en 1994 – à 23 % en 1995 et à moins de 10 % l'année dernière. Et la tendance à la baisse se confirme.

La rupture du cercle inflationniste qui touchait de façon particulièrement perverse les secteurs les plus vulnérables de la population a été source de bienfaits sensibles et, dans certains cas presque immédiats, pour nombre de Brésiliens. Des millions de gens ont franchi la barrière de la pauvreté et commencé à avoir accès à des biens et services jusque-là inaccessibles. La consommation d'aliments de même que la qualité en protéines du régime alimentaire des couches les plus pauvres ont augmenté de façon significative, ainsi que la vente de biens les plus variés, l'électroménager et les voitures populaires par exemple. Lentement, le Brésil connaît d'importants succès, même s'il n'en est qu'au début, dans la lutte contre l'inégalité et la mauvaise distribution des revenus : fléaux hérités de siècles d'exclusion et qui commencent à peine à faire marche arrière.

Mise en pratique avec conscience et détermination, l'ouverture de l'économie a contribué à transformer notre pays

Mise en pratique avec conscience et détermination, l'ouverture de l'économie a contribué à transformer le Brésil. La moyenne des droits de douane est passée de 32 % en 1990 à près de 12 % aujourd'hui. Les importations ont augmenté de plus de 100 % depuis le début de la décennie. L'investissement direct étranger a triplé en un an à peine, passant de 2,9 milliards de dollars en 1995 à 9,4 milliards en 1996, tandis que les réserves en devises – actuellement parmi les plus hautes du monde – ont atteint 60 milliards de dollars, ce qui représente plus d'une année d'importations.

Différents secteurs importants, parmi lesquels l'énergie, le gaz, les télécommunications, les transports, le pétrole et l'exploitation minière ont été ouverts à la participation du capital privé, national et international, par le biais de réformes constitutionnelles approuvées par le Congrès national. Le programme de privatisations continue à aller de l'avant. Il a déjà touché la totalité des secteurs de l'acier et de la pétrochimie et gagne celui des infrastructures des services publics. Virtuellement, tout le réseau ferroviaire national opère déjà dans un système de concession. La gestion du secteur électrique, de la téléphonie mobile et de la transmission de données par satellite, les routes et les ports, entre autres, est également en passe d'être transférée au secteur privé, partie intégrante d'un grand effort tourné vers la modernisation des infrastructures du pays et l'amélioration des conditions de la compétitivité extérieure.

Toile de fond et impulsion majeure de la transformation que vit le pays : la démocratie. Le Brésil est une société qui a appris à s'organiser pour faire valoir ses intérêts légitimes. Et qui utilise pour ce faire, en dehors des modes de représentation traditionnels, l'action d'un nombre toujours plus grand de mouvements issus de la société, d'organisations non gouvernementales et d'une presse libre, forte et soucieuse de son indépendance.

Dans l'ensemble, la société brésilienne bouge rapidement, exigeant davantage des gouvernants et de chaque citoyen. Elle bouge pour réduire les inégalités et l'exclusion sociale, par le biais de la réforme agraire déjà en place, la lutte pour le respect des droits de l'homme et l'extension de l'éducation et de la santé à toutes les couches de la population.

A tout ce qui a été fait à l'intérieur du Brésil, il faut ajouter les résultats extrêmement positifs du processus d'intégration sub-régional dans le cadre du Marché commun du cône Sud (Mercosur), un marché de 200 millions de consommateurs et un PIB de plus de 1 000 milliards de dollars. Contrairement à ce que l'on a pu affirmer, l'augmentation des échanges intra-Mercosur a également été suivie du développement des échanges avec les autres régions du globe, notamment avec l'Union européenne. Le Mercosur en expansion est la plate-forme à partir de laquelle nous continuerons à travailler à l'instauration d'une zone de libre-change qui, à son heure, englobera l'ensemble des Amériques.

Signé à Madrid en 1995, l'accord-cadre Mercosur-Union européenne peut devenir un précieux instrument de promotion et de diversification des échanges entre les deux régions. Le Brésil s'est employé à ce qu'il en soit ainsi et espère qu'il en sera de même pour la France.

Du pont de vue politique, le Brésil et la France sont deux grands pays qui occupent un espace de choix dans leurs régions respectives et en termes mondiaux. Tous deux, je crois, verront leur image renforcée et leur autorité accrue sur le plan international grâce à l'élargissement de leur partenariat, partenariat qui découle tout naturellement de bases solides, d'une amitié traditionnelle, d'une large communion de valeurs et de la volonté politique de leurs dirigeants actuels.

Fernando Henrique Cardoso
© Le Monde

AU COURRIER DU « MONDE »

RENTRER AU MAROC

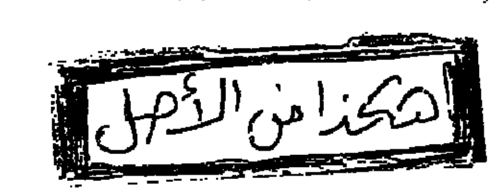
Je n'ai pas joint ma voix à toutes celles qui se sont élevées contre le projet de loi Debré. Je me suis tu. Voici longtemps que je me tais, depuis que j'ai publié – en 1955 – *Les Boucs*, réquisitoire contre le racisme dans le pays de la Déclaration des droits de l'homme. Las, découragé, j'ai assisté à une sorte de décristallisation de la démocratie. Que la presse marocaine fasse entendre sa voix, voilà qui me fait chaud au cœur. Au terme d'une longue vie en France, (...) je me demande si je ne vais pas rentrer au Maroc, où il me semble qu'existe au quotidien une plus grande tolérance envers les étrangers.

Driss Chraïbi,
Crest (Drôme)

LES ARTISTES ONT EU RAISON

Quand allez-vous écrire l'article que j'attends ? Celui où vous rappellerez dans un même élan que le problème majeur en France aujourd'hui, c'est la stagnation de l'économie, et non l'immigration. Que tous les économistes ont démontré la nullité de l'équation : « Trois millions d'immigrés en moins, trois millions de chômeurs en moins. » Que l'amalgame des hommes politiques entre insécurité et immigration est un scandale et un mensonge. (...) Que la volonté du gouvernement de récupérer l'électorat du FN en appliquant des mesures de plus en plus répressives contre l'immigration renforce ce même électorat dans l'idée que les sources de son mal-être sont bien là. (...) Que devant l'inaction des hommes politiques, et notamment de la gauche face au projet de loi Debré, les artistes ont eu raison de se mobiliser. (...) Que, pour finir, les électeurs du Front national n'ont aucune excuse. Oui, ils ont des problèmes, ils sont au chômage, ils en ont marre. Mais le programme électoral de Mégret, comme celui de ses collègues de Toulon, Marignane et Orange, est raciste. (...) Que leurs électeurs ne viennent pas nous dire plus tard, comme d'autres l'ont fait en 1945 : « Nous ne savions pas ».

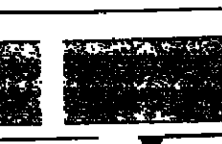
Maguelone Ival,
Marseille



Les pièges à déjouer

L

IMMOBILIER







VENTES

APPARTEMENTS

5e arrondt

RUE MONGE
Charmant 50 m² en 2 Pces
3e ét., asc., 01-43-59-20-49

6e arrondt

APPARTEMENT 6e
sur Seine appt. 170 m²
en triplex avec terrasses
dble expo, état neuf
PPI 01-40-43-08-17

GDS-AUGUSTINS 6 P.
exceptionnel 190 m² – 2e, asc.,
balc. LITTRE 01-45-44-44-45

ND-DES-CHAMPS s/jardin
135 m² + 19 m², gds balc., 5e, asc.,
box. LITTRE 01-45-44-44-45

RUE DE SEINE soleil,
ravissant 4/5 p. – 100 m², 4e ét.
LITTRE 01-45-44-44-45

LUXEMBOURG/ASSAS
IMMEUBLE NEUF
3 Pces et 6/7 Pces
Parking, terrasse, jardin,
livraison immédiate
du lundi au samedi
10 h à 13 h et 15 h à 19 h
64, rue d'Assas
Pour RV : 01-42-22-78-92

7e arrondt

CHAMP-DE-MARS Appt.
210 m²
Rdc. Imm. prestige. Possib.
prof. lib. – 01-45-62-13-41

R. DE BOURGOGNE
beaux appts. de 2 à 6 p.
charme, lumière
01-44-18-06-00

RUE DE BOURGOGNE
Direct sté propriétaire
145 m² + balcon 9 m²
dans imm. pierre de taille
entièrement rénové
grand standing, salon,
salle à manger, 3 chbres
2 salles de bains,
cuisine équipée, très belles
prestations, parquet,
moulures, cheminée.
Park. possible en s.-sol
5 000 000 F.
01-45-38-45-68/01-47-59-94-68.

8e arrondt

Prox. pl. de DUBLIN 5 p.
110 m², 2e asc., bon état
SPECI 01-45-22-70-08

LISBONNE 5 P
126 m², pierre de taille,
standing
bon plan – 01-43-59-14-05

F. ROOSEVELT À SAISIR
2 P. 35 m² parfait état
730 000 F – 01-42-66-36-53

Mº GEORGE-V
Beau 2 P. 75 m²
7e ét., asc., vue jardin.
1 900 000 F – 01-42-66-36-53

AV. MARCEAU 8e somptueux
duplex 180 m² + 40 m²
terrasse
dern. ét., vue + studette
7 300 000 F 01-43-59-12-96

11e arrondt

PROCHE BASTILLE
dans résid. s/jardins
cave et park. inclus
4 P. à partir 1 550 000 F
GERER 01-42-65-03-03

15e arrondt

DUPLEIX Prox. CHAMP-MARS
4 P. 65 m², rue et cour
1er ét., asc., superbe imm.
1 180 000 F 01-42-66-36-53

16e arrondt

MOZART 6 P.
216 m² bel ancien,
services. 01-43-59-14-05

PARTENA
Elysée

RANELAGH GD STANDING
5 P. de caractère en angle
S/balc., 2e ét., asc., superbe
Imm. pierre de taille, 135 m² + cave
+ grenier 3 300 000 F.
Tél. : 01-42-66-36-53

19e arrondt

CITÉ DE LA MUSIQUE
Imm. récent, 2 P. s/jardin
intérieur, 46 m², balc., cave
parking 700 000 F
GERER 01-42-65-03-03

92 HAUTS-DE-SEINE

BOULOGNE 5 P.
Pt de Sèvres, 5e ét., 115 m²
park. tél. : 01-43-59-14-05

BOULOGNE, vue Seine
et Pte St-Cloud
studio 31 m², 11e ét.
530 000 F
3 P 75 m², balc., 5e ét. cave,
park. inclus 1 350 000 F
GERER 01-42-65-03-03

MAISONS

AIR PUR CALME
70 KM PARIS (27)
50 mn St-Lazare direct.
C.-ville 200 m², cave, gren.,
terr., gar. 2 voit., tt cft.
10 a., clos, bord rivière.
1 600 000 F. 02-32-55-16-70.

EXCEPTIONNEL
MARLY-LE-ROI (78)
Maison XVIIIe 400 m²
habitable, poss. prof.
5 495 000 F.
BIMCO 01-39-16-37-37.

MAISON NEUILLY
270 m² R + 2 séj. + s. à m.
3 chbres, terrasse + jard.
Très beau produit.
PPI 01-40-43-08-17.

MAISON PARIS 16e
Pompe, 300 m², 9 pces,
jard., terrasse, poss. prof.
PPI 01-40-43-08-17.

ROZOY-LE-VIEIL (45)
1 heure de Paris.
Part. vend PAVILLON F4
en L
sur vide sanitaire :
entrée, cuisine aménagée,
grande salle à manger,
cheminée insert, salon,
2 chambres, bureau,
salle de bains, w.-c.,
chauffage central à gaz,
grande terrasse.
Garage + atelier non attenant
sur 2 000 m² terrain.
Prix : 590 000 F.
Tél. : 02-38-90-99-70
répondeur
ou 01-69-44-57-99.

A 1 H de PARIS (27)
FOURGES part. vd maison
de maître (2 niv. + combles).
A finir de restaurer.
Dépendances sans vis-à-vis
250 m² (ter. 2 000 m² + com.)
Site classé.
Prix : 750 000 F.
Tél. : 01-42-42-36-89
ou 01-39-65-97-23.

HÔTEL PARTICULIER

MOZART VOIE PRIVEE
Hôtel part. 8 P. luxueux
350 m² + jardin clos 70 m²
01-45-75-73-94

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LE CENTRE D'AFFAIRES
SFII
« UN HÔTEL PARTICULIER
DANS UN GRAND JARDIN »
propose des bureaux
équipés de 12 à 70 m²,
salle de réunion (vidéo),
secrétariat, standard
téléphonique personnalisé.
lignes directes numéris,
domiciliations, parkings.
26, rue Berthollet, 75005
Paris (Port-Royal)
Tél. : 01-44-08-10-00
Fax : 01-43-37-81-30

SURESNES
Près mairie et services
administratifs, 5 mn gare.
Ecole, collège et commerces.
Part. vds local 280 m²
+ garage 68 m², façade sur
rue 21 m + habitation à
rénover,
74 m², avec cour et jardin
203 m²,
gaz + force total 625 m².
Px : 2 900 000 F.
Tél. : 01-39-51-56-42.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services :
01-43-55-17-50.

PROPRIÉTÉ ACHAT

PART. CH. PROPRIÉTÉ
de caractère en bon état,
petit parc, 5 chbres min.
Réceptions - Région Blois.
Tél. : 04-70-43-96-68.

APPARTEMENTS ACHATS

Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS, paiement comptant
chez notaire, 01-48-73-48-07

INTER PROJETS rech.
s/Paris-est volumes
atypiques
à louer ou à vendre
01-42-83-46-46

FONDS DE COMMERCE

AGENDA

ASSOCIATIONS

COURS

COURS

CENTRE D'ART EN POITOU
(86). Stages de sculpture
bois-pierre, avril-mai, lundi à
vendredi, hébergement et
repas. Tél. : 05-49-22-88-54.

SERVICES

7 JOURS SUR 7
JUSQU'À 22 HEURES
Nous gérons vos
URGENCES.
Vos travaux de
SECRÉTARIAT seront
retourn. au plus tard le
lendemain matin à 8 heures.
PARATI téléservices
01-45-72-02-10.

VACANCES TOURISME LOISIRS

AUVERGNE-CANTAL
Hôtel L'ESCOUNDILLOU★★
Logis de France
15800 St-Jacques-des-Blats
Hiver-été, ski et randonnées.
Repos assuré,
1/2 pens. ou pens.
Tél. : 04-71-47-06-42
Fax : 04-71-47-00-97.

PÉRIGORD NOIR
18 km Sarlat,
6 km Les Eyzies, mais. tt cft.
A louer 4-5 pers. + auberge.
Pens. de fam. sur 7 ha étang.
Tél. : 05-53-35-29-87.

LOCATIONS

OFFRES PARIS

1er CHATELET beau studio
45 m², 3 m s/plafond,
poutres, 2e ét., asc.,
3 600 F H. CH.
01-42-66-36-53

BASTILLE 3 P 80 m² +
terrasse + parking 8 800 F
I.P. – 01-48-83-32-88

PARIS CANAL ST-MARTIN
NEUF
Stand. calme, à louer studio
cuisinette équip., s. d'eau
Dress. plac., balcon, cave
Gardien, digicodes.
Prix : 3 750 F TTC
Tél. : 01-43-21-41-14

PLACE DES VOSGES (près)
Imm. classé, beau studio vue
sur cour pavée et arborée,
cuis. équipée, s.-de-bs,
5 670 F CC.
Tél. : 01-45-89-92-52.

RÉGION PARISIENNE

NEUILLY-SUR-SEINE
RUE DU ROUVRAY
Imm. récent F4 88 m²,
3 chbres, double exposition,
2 park. et cave sous-sol.
10 096 F charges comprises.

RUE DU ROUVRAY
Imm. récent gd studio sur
jard. privatif, parking et cave
en sous-sol.
4 065 F charges comprises.

RUE CH.-LAFFITTE
Imm. pierre-de-t. F5 162 m².
Belles prestations.
18 066 F charges comprises.
T. : 01-40-88-90-00.

MÉTRO GAÎTÉ
2 p. 49 m², 2e ét., cave, park.
5 800 F CC. Comm. 3 650 F.

3 p. 69 m², 1er ét., cave, park.
7 487 F CC. Comm. 4 599 F.
AGIFRANCE 01-43-20-54-58.

GAMBETTA
Petit 2 pces, 2e ét.,
clair, 3 fenêtres, tt confort,
proxim. métro
et commerces,
3 200 F CC.
Libre immédiatement.
Tél. : 01-43-49-20-20.

94 ALFORVILLE centre
bât. indép. Volumes de
caractère, 500 m2 usage
mixte
possib. A vdre ou à louer
I.P.-01-48-32-88

IDÉAL PLACEMENT
Rentabilité garantie
pour investisseur avisé.
Bel immeuble haussmannien.
Revenu : 700 000 F.
Px : 7 000 000 F- pptaire
01-40-10-02-01 -
06-60-46-96-03.

AGIFRANCE
GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS
POISSY
Av. des Ursulines

Résidence 1982
en plein centre entre
la mairie et le marché.
Avec cave, parking,
chauffage
et eau chaude collectifs :

– 2 pces 52 m², 6e ét., loggia
4 m², 3 673 F ch. compr.
Com. : 2 069 F.

– 3 pces 68 m², 5e ét., loggia
6 m², 4 492 F ch. compr.
Com. : 2 483 F.

Tél. : 01-49-03-43-03.

AGIFRANCE
GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS
POISSY
Av. des Ursulines
Résidence 1982
en plein centre entre
la mairie et le marché.
Avec balcon, cave,
parking, chauffage
et eau chaude collectifs :
– 2 p. de 52 m², 3 673 F CC.
Com. : 2 069 F TTC ;
– 3 p. de 72 m², 4 676 F CC.
Com. : 2 576 F TTC ;
– 4 p. de 81 m², 5 023 F CC.
Com. : 2 729 F TTC.
AGIFRANCE
01-30-74-32-14.

DEMANDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris,
rech. appts vide ou meublé
toutes surfaces pour
CADRES BANQUES
ET GRANDES SOCIÉTÉS
Tél. : 01-42-22-98-70.

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau – 75116
Rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

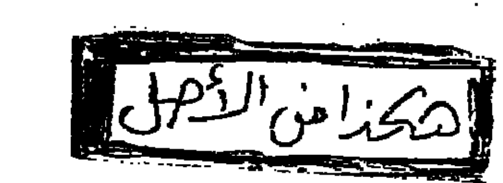
MAISONS

19e MOUZAIA petite
maison de charme séj. 2 ch.
+ combles, jardinet 8 800 F
IP – 01-48-83-32-88

ST-MAUR CRETEIL
sur une île, environ. de charme,
maison 4/5 chbres
12 000 F – IP 01-48-83-32-88

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

BASTILLE locx cciaux
prof. de caractère 190 m² et
340 m². A partir 19 000 F HT/mois.
IP 01-48-83-32-88



DISPARITIONS

Jean Dréville

Un élève de Marcel L'Herbier

LE CINÉASTE Jean Dréville s'est éteint mercredi 5 mars à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Né en 1906 à Vitry-sur-Seine, il avait d'abord commencé une carrière de dessinateur publicitaire et de photographe avant de bifurquer vers le cinéma.

Dès la fin des années 20, il commença à travailler pour Cinégraphe, la maison de production fondée et dirigée par Marcel L'Herbier en 1922, qui offre des stages d'apprentissage du cinéma. Outre Dréville, Claude Autant-Lara et Alberto Cavalcanti passeront entre les mains de L'Herbier. Grâce à Cinégraphe, Dréville commence à réaliser des courts métrages, dont le plus célèbre est *Autour de l'Argent* (1928), sur le tournage de *L'Argent* de Marcel L'Herbier. Les premiers longs métrages de Dréville seront des comédies, toutes écrites par Roger Ferdinand, *Trois pour cent* (1933), *Un homme en or* (1934), *Touche-à-tout* (1935), l'un des meilleurs rôles de Jules Berry, et plus tard *Le Président* (1940). Dréville sacrifie à la mode des films en costume nostalgiques de la Russie d'avant la révolution avec des films comme *Troïka sur la piste blanche* (1937) *et Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg* (1938). Il connaît son premier succès critique avec le remake du *Joueur d'échecs*, tourné du temps du muet par Raymond Bernard.

En 1944, il rencontre l'acteur et chansonnier Noël-Noël et signe avec lui *La Cage aux rossignols*, un de ses plus grands succès. C'est le début d'une longue collaboration, qui se poursuit avec *Les Casse-Pieds* (1948), qui vaut au réalisateur le prix Louis-Delluc et le Grand Prix du Cinéma français, un sketch, *De retour à la vie* (1949), qui transformait en fiction le sujet de Cartier-Bresson sur la réinsertion des prisonniers, un sketch *Les Sept Péchés capitaux* (1952), *A pied, à cheval et en spoutnik* (1958) et *La Sentinelle endormie* (1966).

Dréville tourne aussi durant cette période plusieurs films d'aviation : *Escale à Orly* (1953), *Horizon sans fins, Normandie-Niémen*. Il tourne également en 1947 un documentaire sur la célèbre *Bataille de l'eau lourde* qui avait assuré aux alliés la maîtrise de l'atome. Comme beaucoup de réalisateurs de sa génération, Jean Dréville doit faire face aux attaques de la nouvelle vague. Il fait partie des metteurs en scène mis en cause par Truffaut dans son célèbre article « Une certaine tendance du cinéma français », publié dans *Les Cahiers du cinéma* en 1954. A la différence de beaucoup de ses collègues, épinglé par Truffaut, Dréville n'arrive pas à redonner un second souffle à sa carrière dans les années 60, et les grosses productions historiques comme *La Fayette* (1961), sur lesquelles il avait établi une partie de sa réputation, se révéleront des échecs publics.

Jean Dréville avait connu un regain d'intérêt ces dernières années grâce à Bertrand Tavernier, qui avait reprogrammé dans une salle parisienne plusieurs films français oubliés de l'après-guerre, dont *La Ferme du pendu*, réalisé par Dréville en 1945.

Samuel Blumenfeld

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Michel Jolivet, ambassadeur à Fidji, a été nommé ambassadeur à Kiribati, à Tonga et à Tuvalu en résidence à Suva, en remplacement de Jacques Costilhes, par décret paru au *Journal officiel* du 1er mars.

[Né le 7 septembre 1942 au Mans (Sarthe), Michel Jolivet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment en poste à Phnom-Penh (1971-1973), Wellington (1974-1978), Brasilia (1978-1980), Nairobi (1981-1985), Hanoï (1985-1988), Cotonou (1988-1990) et à l'administration centrale, avant d'être nommé, en juillet 1996, ambassadeur à Fidji.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Eléonore et Patrick ROY-REVERZY

sont heureux d'annoncer la naissance de

Armance,

le 11 janvier 1997.

Ariane et François HEILBRONN, Jean et Aurélien,

ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 3 mars 1997.

12, rue Pierre-Leroux,
75007 Paris.

Anna-Gaëlle, Danielle et Marc BRAULT

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Pierre-Thomas,

le 28 février 1997.

Décès

– Mme Odette Benard,
son épouse.
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BENARD,
proviseur honoraire
du lycée Descartes,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
Palmes académiques,

survenu à Tours, le 4 mars 1997, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

229, avenue de Grammont,
37000 Tours.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

– Mme François Bernot, née Forichon,
sa mère.
Christine, Yves, Nicole, Monique, Béatrice, Emmanuelle,
ses frère et sœurs.
Alain Bessaha,
son ami,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul BERNOT,
agrégé de l'Université,

survenu le 4 mars 1997, dans sa trente-deuxième année.

Il a rejoint dans la paix son père,

le général François BERNOT,

(†) le 5 février 1997.

L'Eucharistie sera célébrée le samedi 8 mars, à 15 heures, en l'église de Guior, Le Bez (Tarn).

21, rue Noulet,
31400 Toulouse.

17, rue du Grand-Prieuré,
75011 Paris.

– Nicole et Thomas Delikat,
Dora Grand,
Catherine Delikat,
Sylvie Delikat,
Françoise et Bruno Schmutz,
Sophie Grand,
Rébecca et Muriel Schmutz,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joseph GRAND,

leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 1er mars 1997.

Les obsèques auront lieu vendredi 7 mars, au cimetière parisien de Pantin, à 14 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42-52, rue de l'Aqueduc,
75010 Paris.

– François, Bernard, Jean-Noël et Dominique,
ses fils,
Sophie, Martine, Danièle et Marie,
ses belles-filles,
Térence, Arthur, Félix, Sandrine, Jérémy, Mathieu, Jean-Baptiste,
ses petits-enfants,
Guillaume,
son arrière-petit-fils,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude PETTIT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 mars 1997, à Paris.

– Etienne Raczymow,
son père,
Elie, Elsa, Jonas,
ses enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain RACZYMOW,

survenu brutalement le 27 février 1997, un an après celui de sa mère,

Anna.

L'incinération aura lieu le lundi 10 mars, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Anniversaires de décès

– Le 7 mars 1992,

Michèle EVESQUE-MARENCO

nous quittait.

Elle est toujours présente dans la mémoire de ceux qui l'ont connue, aimée et estimée.

– Il y a deux ans, le 7 mars 1995,

Jean FUZIER

rejoignait sa fille,

Pascale,

dans l'Eternité.

Ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

– Nice. Cannes. Paris.

Catherine et Michèle Otto,
Les familles,
L'agence photographique Traverso,
Ses nombreux amis,
rappellent le souvenir de

Roger OTTO,

arraché brutalement et prématurément à l'affection des siens.

Chaque jour de cette interminable année sans ton image chère, sans ta joie, sans ton intelligente attention aux êtres et aux choses, sans toi, approfondit notre peine.

Tu nous manques, nous t'aimons.

La famille tient à rappeler les faits : le 23 février dernier (1996), à Cannes, 9 heures du matin, Roger Otto était mortellement blessé par un chauffard, qui s'élançait perpendiculairement sur la voie rapide depuis la bretelle d'accès de la gare, et lui coupait la route, à moins de 15 mètres. Combien font-elles de victimes chaque jour, ces conquêtes malthusiennes de la route, qui laissent au cœur des familles et des proches, beaucoup d'amertume et aucune consolation ?

Concerts

Lady sings the Jews !
Chants et traditions juives
par
Marlène SAMOUN-SZLAKMANN.

Dimanche 9 mars, lundi 10 mars et dimanche 16 mars 1997, à 20 h 30,
Théâtre du Tourtour,
20, rue Quincampoix, Paris-4e.
Mo Châtelet.
Loc. : 01-48-87-82-48.
Places : 60 F et 80 F.

Expositions

19-9-1941, UNE JOURNÉE EN ENFER.
LE GHETTO DE VARSOVIE

Jusqu'au 30 mars 1997, du mercredi au dimanche, de 9 heures à 17 h 30. Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon-7e. Exposition réalisée par le Yad Vachem de Jérusalem. Cent vingt-neuf photographies prises illégalement, qui fixent à jamais les scènes bouleversantes du ghetto.

Débats

L'ASSOCIATION DES JURISTES BERBÈRES DE FRANCE
organise une rencontre-débat
avec
Mme Camille
LACOSTE-DUJARDIN,
ethnologue,
directeur de recherche au CNRS,

à l'occasion de la sortie de son ouvrage
Opération Oiseau bleu.
Des Kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie
Editions La Découverte.

Le mardi 11 mars 1997, à 19 h 30.

A la bibliothèque de l'Ordre des avocats,
Palais de justice de Paris,
4, boulevard du Palais,
75004 Paris (métro Cité).

Association des juristes berbères de France,
BP 4101 - 75163 Paris Cedex 04.
Tél. : 01-48-30-81-39.
PAF : 15 F.

Communications diverses

– ***Mardi 11 mars 1997, à 20 h 30***, rencontre avec **François Léotard**, président de l'UDF « Face à la montée des périls et à la violence : quelles réponses aujourd'hui ? » animée par Yves Derai, directeur de *Tribune juive*.

PAF. Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.

Réservations : 01-49-95-95-92.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEZ DANS LE LOGEMENT NEUF

La nouvelle formule d'amortissement des logements locatifs, dite *amortissement "Périssol" remporte un grand* succès. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les logements locatifs neufs achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont amortissables à raison de :
  - 10% du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années ;
  - 2% pour chacune des 20 années suivantes.
- Le déficit foncier correspondant est imputable sur le revenu global dans la limite d'un plafond de 100 000 francs.
- La fraction du déficit foncier *non imputable sur le revenu global peut être reportée sur les revenus fonciers* des années ultérieures, pendant 10 années.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT À LA F.N.P.C. (fédération nationale des promoteurs-constructeurs)

PARIS RIVE DROITE

10e arrondissement

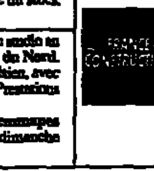
Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat
Nouveau programme

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
A partir de 17.900 F le m², hors parking, et dans la limite du stock disponible.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. *Une architecture raffinée par une belle façade au cachet parisien*, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



16e arrondissement

6, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
N° Vert 0800 33 59 00
du lundi au vendredi
aux heures de bureau).



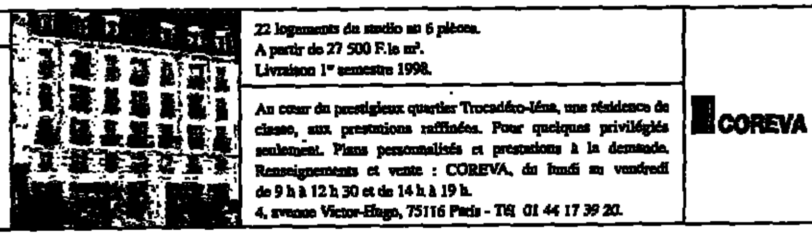
33 appartements. Du studio au 5 pièces. *29 500 F le m² moyen.*
Ex : 5 pièces 138,80 m², 2e étages 3 990 000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au coeur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° vert 0800 33 59 00 (aux heures de bureau).

SEFIMA

46, rue de Longchamp

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20



22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 27 500 F le m².
Livraison 1er semestre 1998.

Au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. Plans personnalisés et prestations à la demande. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris - Tél. *01 44 17 39 20.*

COREVA

19e arrondissement

Résidence Artois
41, avenue Mathurin Moreau

Réalisation :
SEFIMA
40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
N° Vert 0800 33 59 00
du lundi au vendredi
(aux heures de bureau).



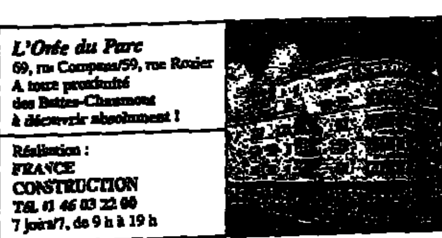
Nouveau programme. *15* appartements du 2 pièces au *5* pièces 23 500 francs/m² moyen, hors parking.

A 200 mètres du Parc des Buttes Chaumont, une luxueuse petite résidence en pierre, réservée à quelques privilégiés. 15 appartements remarquablement conçus profitent d'une orientation plein sud. Les prestations sont superbes et certains appartements sont prolongés par de belle terrasse.
Commercialisation sur place : 41, av. Mathurin *Moreau*, 75019 Paris. Ouvert lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14 à 19 h. Tél. 01 42 01 90 25. En dehors des jours et heures d'ouverture N° Vert 0800 33 59 00 (aux heures de bureau).

SEFIMA

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h



Premier constructeur certifié qualité ISO 9001
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18 900 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général *Brunet*, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 *à 12h30 et de 14h à 19h.*

FRANCE CONSTRUCTION

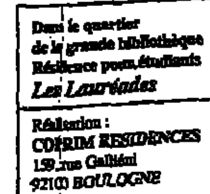


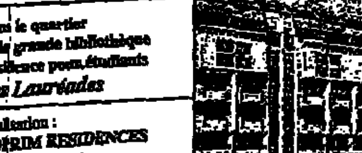
PARIS RIVE GAUCHE

13e arrondissement

Dans le quartier de la grande bibliothèque
Résidence pour étudiants
Les Lauréades

Réalisation :
COPRIM RESIDENCES
159, rue Galliéni
92100 *BOULOGNE*





Studios pour étudiants et jeunes en formation à partir de 450 000 F
LIVRAISON IMMÉDIATE. FRAIS DE NOTAIRE GRATUITS.

Pour profiter pleinement des mesures fiscales investissez dès maintenant dans le site privilégié de la grande bibliothèque. Eurostudiomes, Groupe Caisse des Dépôts, vous assure une gestion rigoureuse et des revenus locatifs. Poss. location en meublé avec statut LMP et remboursement de la TVA.
Rens. et ventes : visite du studio témoin sur rendez-vous.
Tél. : *01 46 04 42 29*



COPRIM

PARIS RIVE GAUCHE (suite)

Villa Julie
53, rue de l'Abbé Carton
A proximité de la rue des Plantes.

Réalisation :
Les Nouveaux Constructeurs
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris cedex 15
Tél. 01 45 38 45 68

NOUVEAU

9 logements du 2 pièces au 5 pièces duplex.
Prix à partir de 19 800 francs le m², hors parking.
Financement libre.

Livraison : 1er trimestre 1998.
Au cœur du 14ème arrondissement, une petite résidence au calme, plein sud, avec façade en pierre de taille massive rythmée de balcons, de terrasses et de jardins.

Renseignements et vente : tous les jours de 9h à 19 h
Tél. 01 45 38 45 68



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

RÉGION PARISIENNE

L'Impérial
8-10, rue d'Aguesseau
A proximité de l'Église de Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur du Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de 27 appartements seulement du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, *terrasses. Chaque appartement a été* conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.

Bureau de Vente : 13, rue de Bellevue (angle de l'avenue Morizet), ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

FRANCE CONSTRUCTION
à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans un résidence de standing, beaux studios *et 2 pièces livrables en mars 1997.*

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

Le Saint-Justin

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

Du studio au 5 pièces.

Une résidence de standing, en plein centre ville, tout près de l'Hôtel de Ville et du métro A. France.
A partir de 19 000 FF/m² hors parking

Bureau de vente : A l'angle de la rue Jules Guesde et de la rue Camille Pelletan, ouvert les lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, week-end et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 47 31 46 33



STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

Neuilly/Seine
Angle rue de la Marine
et bd Seurat

CONÇEVONS ENSEMBLE L'APPARTEMENT DONT VOUS RÊVEZ.

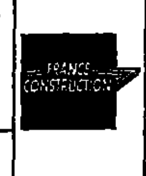


LANCEMENT

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et par la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet...). 38 appartements du studio au 5 pièces (caves et parkings en sous-sol) et une maison individuelle

Bureau de vente sur place :
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



FRANCE CONSTRUCTION

Le Parc de Beauvillier
sur un parc de 3 ha

Réalisation et commercialisation :
SEFIMA
40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
N° Vert 0800 33 59 00
du lundi au vendredi
(aux heures de bureau).



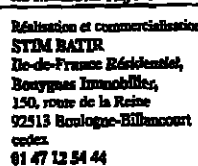
Reste disponible : un 3 pièces - 1 500 000 francs parking compris, un 4 pièces - 1 800 000 francs parking compris.
Livraison immédiate.

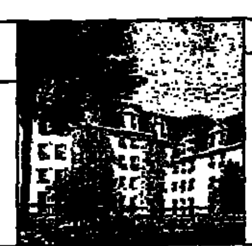
Sur un parc de 3 ha dans un petit immeuble de deux étages en pierres de taille porteuses : un 3 pièces de 75.50 m² + balcon de 6,20 m², séjour, 2 chambres, une salle de bains, un 4 pièces de 88 m² + balcon de 13,40 m², séjour, suite parents avec salle de bains, 2 chambres, salle d'eau.
Bureau de vente et appartement décoré sur place :
Accès depuis le bd de la République à Vaucresson. Ouvert lundi, jeudi et dimanche l'après midi Tél. 01 47 41 99 63, ou n° vert 0 800 33 59 00 du lundi au vendredi (aux heures de bureau).

SEFIMA

Les Académies de Maisons-Alfort

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France *Résidentiel*,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44





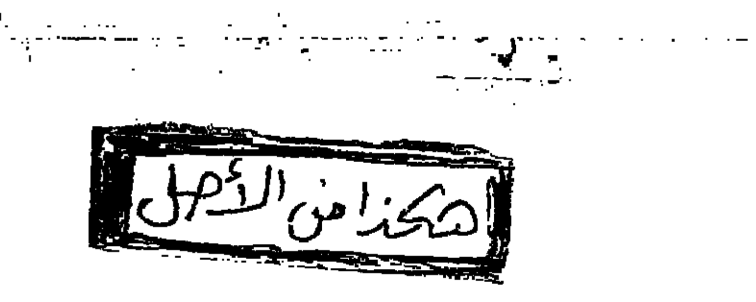
Idéal investisseurs.

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire" STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 280 000 F.
Revenus locatifs garantis.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Renseignements et Ventes : Tél. 01 47 12 54 44



STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER





SOCIAL Mercredi 5 mars, le président de la République s'est dit *« choqué par la méthode »* employée par Renault pour annoncer la fermeture au 31 juillet de son usine de Vilvorde, en Belgique. ● ALAIN JUPPÉ a convoqué à Matignon mercredi MM. Schweitzer et de Virville, PDG et secrétaire général du constructeur, pour obtenir des éclaircissements. Le premier ministre n'a pas remis en cause la stratégie industrielle de M. Schweitzer, dont la démission n'a jamais été évoquée. ● LES CRITIQUES ont porté sur l'information due à l'Etat-actionnaire et sur le respect des hommes. ● UN DÉBRAYAGE d'une heure devrait toucher tous les sites de Renault en Europe vendredi. ● LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE qui s'est tenu jeudi 6 mars sur la stratégie industrielle de Renault s'est achevé sur un désaccord concernant la réception des syndicats belges par M. Schweitzer.

Le PDG de Renault tente de renouer le dialogue avec les syndicats belges

Critiqué par MM. Chirac et Juppé sur la « méthode » employée pour annoncer la fermeture du site de Vilvorde, Louis Schweitzer voudrait négocier les modalités du plan social. Le groupe coréen Kia s'est déclaré intéressé par la reprise de l'usine

SUR LE FOND, rien à dire ; pour la forme, à refaire. Tel est, en substance, le message adressé par l'Elysée et Matignon à la direction de Renault. Le 27 février, Michel de Virville, secrétaire général du groupe, a annoncé à Bruxelles la fermeture du site de Vilvorde au 31 juillet. Depuis, Louis Schweitzer, président du groupe, et Michel de Virville sont l'objet de critiques violentes des milieux politiques belges comme français, qui leur reprochent la brutalité de l'annonce. Sous la pression des milieux politiques français, majorité et opposition confondues, et au risque de voir la situation diplomatique s'envenimer avec Bruxelles, Jacques Chirac et Alain Juppé sont sortis, mercredi 5 mars, du mutisme qu'ils observaient depuis le 27 février.

Dans la matinée, au cours du conseil des ministres, le président de la République s'est dit *« choqué par la méthode »* employée par la direction du constructeur français, selon les propos rapportés par le porte-parole, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget. Pour sa part, M. Juppé a jugé qu'elle n'était *« pas bonne »*. C'est également ce qu'il a répété, entre 17 heures 30 et 18 heures 30, à MM. Schweitzer et de Virville qu'il avait convoqués dans son bureau pour obtenir quelques éclaircissements sur la procédure utilisée par Renault pour annoncer l'arrêt de toute activité à Vilvorde. M. Juppé a *« regretté »* la méthode.

« COHÉSION SOCIALE »

Gérard Rameix, nouveau directeur adjoint du cabinet de M. Juppé, chargé des affaires économiques, ainsi que François Soulmagnon, conseiller pour l'industrie, l'équipement et la technologie, ont assisté à cette rencontre qui s'est déroulée *« plutôt dans un bon climat »*, selon l'entourage du premier ministre. Prévenu de la situation financière de Renault, qui a perdu plus de 5 milliards de francs en 1996 après dix ans de bénéfices, et des projets de restructuration de la direction dès la mi-janvier (*Le Monde* du 6 mars), M. Juppé n'a pas remis en cause la stratégie industrielle de M. Schweitzer. Sa démission n'a jamais été évoquée. En revanche, la critique a porté tant sur l'information due à l'Etat-actionnaire, qui détient 46 % du capital de Renault, que sur le respect des hommes.

Lui signifiant que le conseil d'administration n'est pas une instance en sommeil, le premier ministre a rappelé que *« l'Etat était fondé à être tenu informé de la mise en œuvre des décisions de Renault, en tant qu'actionnaire, de même que le gouvernement devait l'être au nom des intérêts économiques nationaux et de la cohésion sociale »*. Preuve, s'il en est, que cela n'a pas été le cas. M. Juppé a aussi souligné qu'*« au-delà de la logique industrielle et des contraintes d'un environnement industriel compétitif qui rendent nécessaire pour l'entreprise de s'adapter en permanence, la dimension humaine devait être prise en compte dans les décisions »*. Tant qu'il y était, le premier ministre a demandé à M. Schweitzer d'engager *« sans tarder toutes les concertations utiles dans le cadre de la loi belge et de la législation européenne »* avec tous les partenaires concernés.

DÉSACCORD AU COMITÉ CENTRAL

Jeudi 6 mars, s'est tenu un comité central d'entreprise sur la stratégie industrielle de Renault. La CGT, FO et la CFDT l'ont quitté en cours de route parce que Louis Schweitzer refusait de recevoir à cette occasion le secrétaire général du conseil d'entreprise (ensemble des représentats syndicaux) belge. *« Le secrétaire général du comité central d'entreprise* (CFE-CGC) *de Renault-France exigeait que la séance soit suspendue pour que M. Schweitzer puisse le recevoir en respectant la procédure. Les représentants des syndicats belges ont refusé d'être reçu en dehors de la séance »*, explique Renault, qui ajoute : *« Nous attendons toujours que les représentants des syndicats belges proposent une date de rendez-vous. »* Le CCE s'est clos sur ce désaccord.

Mardi 11 mars, un comité de groupe européen doit se tenir. Les syndicats ont appelé à une grande manifestation devant le siège du quai du Point-du-Jour à cette date.

La direction de Renault doit encore négocier les modalités du plan social qui sera en vigueur à Vilvorde. Elle a provisionné à cet effet 2,4 milliards de francs dans ses comptes 1996.

Mercredi 5 mars, à l'occasion du salon de Genève, le constructeur coréen Kia s'est déclaré intéressé par la reprise de Renault Belgique. *« Les coûts salariaux en Belgique sont évidemment plus élevés qu'en Corée du Sud, mais les coûts de transport depuis la Corée du Sud sont importants (...). Si Kia prend une décision positive, il envisage une capacité minimum de production de 150 000 véhicules par an »*, confie le directeur de Kia pour l'Europe au quotidien économique flamand *De Financieel Economische Tidj* paru jeudi 6 mars, qui croit savoir que Chrysler serait aussi intéressé par Vilvorde.

Olivier Biffaud et Virginie Malingre

Quand le gouvernement de Bruxelles a-t-il été informé ?

Les gouvernements belge et flamand ont-ils été informés avant le 27 février, date de l'annonce de la fermeture de l'usine de Vilvorde ? Selon le ministre de l'industrie français Franck Borotra, les responsables belges étaient avertis dès le 21 février, ce que conteste le premier ministre belge. Jean-Luc Dehaene estime avoir seulement *« reçu un signal préalable (le vendredi 21 février 1997) quant aux difficultés du groupe Renault »*. Parmi les mesures évoquées, *« une fermeture du site de Vilvorde constituait (...) une possibilité envisageable »*, mais *« le premier ministre a réagi »*, indiquant qu'une telle hypothèse *« devait être exclue »*. *« Le mercredi 26 février 1997, le premier ministre a appris du gouvernement flamand que Renault avait informé ce dernier de sa décision de fermer le site de Vilvorde. »* C'est le 28 février que le gouvernement fédéral a été *« informé officiellement »*. Quant à la concertation sociale, Jean-Luc Dehaene affirme que *« cela n'a pas été fait »*.

Davantage de compréhension que de solidarité à Douai

DOUAI
de notre envoyé spécial

Les salariés de Renault-Douai n'en reviennent pas. Depuis 1984, l'usine-modèle n'avait pas connu un tel défilé à l'intérieur même des ateliers. Arrivés à 13 heures 15, les 800 salariés belges de l'usine de Vilvorde n'ont pas respecté plus de cinq minutes les consignes de leurs leaders les appelant à ne pas entrer dans l'usine. Il est vrai que le comité d'accueil était des plus réduits : hormis une militante CFTC et un délégué CGT, rien ne laissait penser qu'ils étaient attendus.

REPORTAGE

« Bien sûr qu'ils ont raison... Mais ça va péter. Plus rien ne va. »

Malgré les protestations des dirigeants, une partie du grillage fut prestement arrachée et, dès 13 heures 30, les 800 salariés se sont engouffrés dans la brèche. Défilant entre les bâtiments aux cris de *« Renault Belgique ouvert »* et *« même patron, même combat »*, les Belges eurent du mal, au début, à briser le mur de l'indifférence.

C'est à peine si les ouvriers français se penchaient aux fenêtres pour les regarder passer. *« Il faut nous comprendre. Ici, 10 % des effectifs sont des intérimaires. Si on montre notre solidarité, on est morts ! »*, explique un jeune qui vient d'être embauché. Les premiers pas dans l'atelier de finition ne seront pas plus chaleureux. Les syndicats n'avaient même pas déposé de préavis de grève. *« A Douai, il y a 18 % de chômeurs, tout le monde a des dettes, on ne peut pas se permettre de faire grève »*, explique un ouvrier, gêné. Un agent de maîtrise soupire : *« Bien sûr qu'ils ont raison de défendre leur emploi. Mais ça va péter. Plus rien ne va. »*

Malgré les tentatives des Belges pour amorcer le dialogue, chacun reste à son poste de travail, même si la maîtrise a décidé d'arrêter la production des Scénic et Clio *« pour ne pas faire de provocation »*. Les salariés de Vilvorde cachent leur déception : *« Je les comprends. Eux aussi doivent manger »*, explique Wim, de la tôlerie.

Pourtant, petit à petit, l'atmosphère change. A la sellerie, une déléguée CFDT soutient ouvertement les manifestants belges : *« On n'arrête pas de faire des heures supplémentaires. La direction veut nous imposer de travailler le samedi pour que la Scénic soit produite six jours sur sept. Il y a plus de 700 intérimaires dans cette usine. Et, dans le même temps, l'usine de Vilvorde, qu'on nous a toujours présentée comme le modèle à suivre, ferme ses portes. Ça n'a pas de sens. Et ça peut nous arriver aussi. Le succès de la Scénic ne sera pas éternel. »*

« AUJOURD'HUI PERSONNE N'OSE... »

La glace se rompt. Une trentaine de salariés de Douai se joignent au cortège. Certains nouent autour de leur cou les foulards rouges ou verts des syndicats belges. Un responsable chargé de la qualité tente de raisonner son entourage : *« Humainement, on est solidaires mais ce qui compte, c'est l'intérêt général de l'entreprise. Le problème est de savoir si l'on peut encore construire des voitures en Europe. »* Mais les rangs des manifestants français grossissent. *« Je préfère faire grève avec les Belges que débrayer demain ou après-demain »*, explique un ancien adhérent de la CGT déçu malgré tout que *« les gens ne bougent pas plus »*.

A la fin du parcours, environ 120 Français auront quitté leur atelier pour se joindre à la manifestation. *« Il y a quinze ans, il suffisait que la CGT siffle pour que l'usine s'arrête. Aujourd'hui, des collègues perdent leur emploi et personne n'ose lever le petit doigt. C'est que maintenant chacun a un entretien annuel avec son chef. Les salaires sont en partie individualisés. Mais je ne vais quand même pas me priver de faire grève pour 100 francs par mois »*, explique Aldo.

Les Belges n'en demandaient pas tant. C'est aux cris de *« Merci Douai »* qu'ils repartiront vers Vilvorde.

Frédéric Lemaître

La Commission envisage de renforcer les directives sociales européennes

LE PRÉSIDENT de la Commission européenne, Jacques Santer, a estimé, mercredi 5 mars, que la manière dont Renault avait géré la fermeture de l'usine de Vilvorde portait *« un coup grave à l'esprit de confiance européen »*, ajoutant que *« l'esprit des textes européens n'avait pas été respecté »*. *« Le drame social de Vilvorde montre avec acuité que l'Europe a besoin d'un volet social convaincant. »* M. Santer, cité par son porte-parole, a toutefois reconnu que son institution ne pouvait pas elle-même déposer plainte contre la France, qui a correctement transposé les directives européennes sur les licenciements collectifs et la consultation des travailleurs.

Le commissaire européen aux affaires sociales, Padraig Flynn, envisage toutefois un renforcement de ces directives. Selon M. Flynn, ces deux directives ne souffrent pas de *« faiblesses structurelles »* permettant de passer entre les mailles de leurs filets, mais la Commission va procéder à un *« examen approfondi »* des deux textes. M. Flynn s'est engagé à formuler de nouvelles propositions permettant de resserrer l'arsenal législatif européen en matière sociale, si des faiblesses devaient être constatées.

Le ministère belge de l'économie a indiqué que Bruxelles déposerait plainte contre Renault auprès de l'OCDE pour non-respect du code de bonne conduite des multinationales, qui prévoit l'information *« dans des délais raisonnables »* des salariés et des négociations avant de licencier. Mais l'OCDE a rappelé que ce code n'est qu'un *« guide »* et non pas un traité qui aurait force de loi.

Le roi des Belges, Albert II, a, selon son porte-parole, regretté *« l'absence d'une Europe sociale réelle, comme en témoigne l'annonce, sans concertation préalable, de la fermeture brutale de l'entreprise Renault à Vilvorde »*. Il s'est aussi montré très préoccupé devant *« l'insuffisance d'une politique européenne de l'emploi »*. – (AFP, Reuter.)

A Cléon-la-Rouge « méfiante de tout »

CLÉON (Seine-Maritime)
de notre envoyée spéciale

« Ils ne nous parlent ni de la fermeture de Vilvorde ni des suppressions d'emplois annoncées ici. Ils ne s'intéressent qu'à la mise en place des nouveaux horaires ! »... Cette femme, encore jeune en dépit des quinze années passées à l'usine, fronce de colère le sourcil au-dessus de ses paupières moirées. Mercredi 5 mars dans la matinée, le chef d'atelier a réuni son monde dans un petit réduit vitré pour faire passer les consignes de la direction. *« Il ne sert qu'à ça. »* A partir du 1er avril, le repas devra se prendre à la fin du poste. Il y aura deux pauses d'un quart d'heure, pour huit heures de présence : les ouvriers pourront se rafraîchir et grignoter dans un recoin aménagé dans l'atelier même, *« les yeux plongeant dans les bacs de récupération, le nez empli de l'odeur d'huile chaude »*. Ainsi ouvriers et agents de maîtrise devront-ils fournir vingt et une minutes d'efforts supplémentaires par jour. *« Au même moment ils décident d'envoyer 442 personnes en préretraite. C'est à n'y rien comprendre »*, se révolte la jeune femme.

Autour du chef, les visages sont restés fermés. *« Beaucoup ont peur, surtout les jeunes qui n'ont pas vécu les grandes grèves de Cléon-la Rouge. »* Ces derniers se décideront-ils à suivre l'appel à la grève d'une heure lancé par la CGT et la CFDT, pour le vendredi 7 mars afin de protester contre les récentes décisions de la direction du groupe ? Un technicien de la maintenance se mêle à la conversation. Bien que non syndiqué, il se dit *« sûr que ça va bouger sérieusement »*. Ajoutant avec un sourire provocant : *« Le PDG devrait se souvenir que de telles mesures ont coûté la vie à l'un de ses prédécesseurs »*, Georges Besse, en l'occurrence, qui fut assassiné en 1986.

La direction paraît sur ses gardes, du moins si l'on en croit un agent de maîtrise rencontré sur le parvis des cars de ramassage. *« Je suis assimilé cadre »*, confie à voix basse ce petit bonhomme à la mine fatiguée. *« Ce matin, le chef d'atelier m'a pris à part pour me dire : "Je te rends responsable si tes hommes font grève". »* Cela ne fait que renforcer la conviction que *« ces décisions ne sont qu'un début »*. L'usine est rénovée, pimpante, au point qu'elle est qualifiée d'*« usine à vivre »*. *« Est-ce pour mieux la revendre ? »*, commente ce même agent de maîtrise désormais *« méfiant de tout »*.

ROBOTS ET CHÔMAGE TECHNIQUE

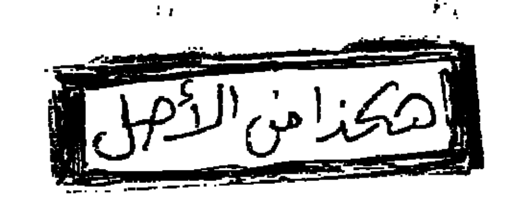
En 1996, cet atelier qui fabrique des boîtes de vitesses a été robotisé : un opérateur y a remplacé trois ouvriers. *« Alors qu'au Japon, ils détruisent leurs robots pour remettre des humains »*... L'an passé, il y a eu vingt-quatre jours de chômage technique. Déjà, sur le site où l'on produit pour le groupe comme pour Volvo, certaines chaînes fabriquant des moteurs ont été fermées, leur production reprise par la Compagnie française de mécanique, une ex-filiale de Renault devenue concurrente. *« La privatisation ne va pas s'arrêter là. On risque nous aussi de se retrouver à la rue. Le site belge ferme, ceux de Dieppe et d'Espagne sont menacés, mais le groupe ouvre une usine au Brésil. »*

De fait, à Cléon, les effectifs n'ont cessé de diminuer, passant de 9 500 en 1982 à 5 500 aujourd'hui, et la proportion d'ouvriers a elle aussi baissé. *« Même les cadres et les agents de maîtrise sont inquiets désormais. A Vilvorde, tout le monde passe à la casserole »*, entend-on dire ici et là. *« Dieu sait si on nous citait Vilvorde en modèle. Ils avaient accepté la flexibilité, tout gobé. Ils étaient dociles. Cela ne les empêche pas de se faire virer »*, répète-on à satiété.

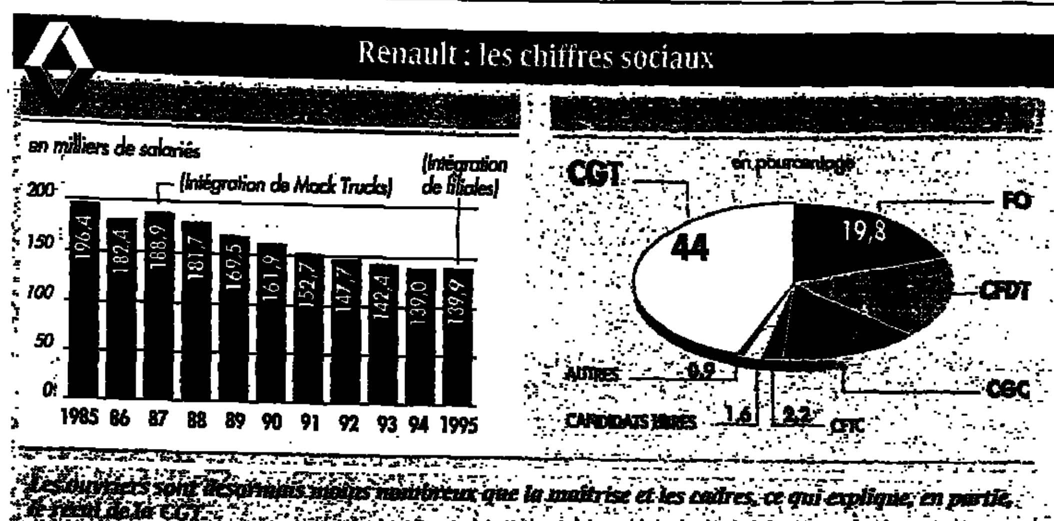
Vendredi dernier, les ateliers ont débrayé massivement contre les nouveaux horaires. On venait d'apprendre la fermeture imposée en Belgique. *« Cela évite qu'on ferme en France »*, se sont écrié certains, presque soulagés. *« Mais vous n'y êtes pas ! On a accepté l'ouverture de sites à l'étranger pour conquérir de nouveaux marchés. Si ça s'arrête, c'est la récession pour nous »*, ont rétorqué des voisins de travée.

Il aura suffi de cinq jours pour que cet argument de débat se transforme en lourde réalité. Mardi 4 au soir, la direction du groupe a rendu public son plan de suppression d'emplois en France. S'agit-il de s'arc-bouter sur la traditionnelle revendication cégétiste du « Fabriquons français » ? Refusant l'usage de la langue de bois, un ouvrier de cinquante-six ans, militant à la CGT depuis son entrée il y a quarante ans chez Renault, avance une prudente explication. *« Moi aussi je suis pour ce mot d'ordre, mais je suis pour l'Europe. Evidemment pas celle des patrons. Le syndicat européen n'existe hélas pas. Et les syndicats français hésitent à se mobiliser pour d'autres. Il ne faut pas être égoïste. Les gens de Vilvorde sont des Renault, comme nous. »*

Danielle Rouard



Renault : les chiffres sociaux



Les ouvriers sont désormais moins nombreux que la maîtrise et les cadres, ce qui explique, en partie, le recul de la CGT.

Les syndicats organisent une « euro-grève » d'une heure, vendredi 7 mars

APRÈS le *« nous sommes tous des Coréens du Sud »* lancé par Alain Deleu, président de la CFTC, à propos de la flexibilité du travail, le *« nous sommes tous des travailleurs belges »*, formulé par les syndicat de la Fédération européenne de la métallurgie (FEM), est en passe d'être adopté au niveau européen.

L'appel à une « euro-grève » chez Renault pour vendredi 7 mars, en solidarité avec les salariés de Vilvorde choqués par l'annonce brutale de la fermeture de leur usine, constitue une première. Le mot d'ordre de débrayage, qui devrait toucher tous les sites de production de Renault en Europe – France, Belgique, Espagne, Portugal et Slovénie – n'est que d'une heure, mais il s'est propagé comme une traînée de poudre. Jusqu'à présent, seuls les syndicats de cheminots européens avaient lancé des « euro-grèves ».

Cette réactivité syndicale, inédite en Europe, s'est traduite, dès l'annonce de la fermeture de l'usine de Vilvorde, par l'appel à *« réagir »* signé par les organisations syndicales belges, FGTB, CSC et ACLVB, espagnoles, CCCO et UGT et françaises, CFDT, CFTC et CGT, FO, la CFE-CGC se tenant à l'écart. Dans un texte commun, elles se sont mises d'accord afin de *« tout mettre en œuvre pour empêcher les transferts de fabrication en provenance de Vilvorde et engager toutes les procédures juridiques qui s'imposent pour mettre en échec les décisions inadmissibles de Renault »*.

Jugeant la stratégie de Renault *« dévastatrice »*, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a appelé à une *« riposte solidaire »* des salariés, pour imposer d'autres choix aux dirigeants du groupe automobile. Réunis pour leur congrès à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, les six cents délégués syndicaux de la fédération CGT de la métallurgie ont envoyé, le 4 mars, un message de solidarité aux salariés de Renault Belgique et à leur syndicats, qui a été adopté sous les acclamations de la salle.

> « Si l'argent n'a pas de frontière, le chômage et la solidarité non plus », résume le président de la CFTC

Les messages de solidarité ont afflué vers les salariés de Vilvorde. L'Union des syndicats autonomes (UNSA), *qui comprend notamment* la FEN, s'est déclarée *« solidaire »* des employés de l'usine Renault, estimant que *« construire l'Europe sur la seule logique du marché et de la concurrence devient suicidaire »*. La CFE-CGC a appelé ses cadres et agents de maîtrise à *« participer aux mouvements de protestation de vendredi »*, dénonçant la politique de réduction des effectifs du groupe automobile. En dépit des divisions syndicales et de la tendance au repli hexagonal, tous les dirigeants syndicaux français ont envoyé leur témoignage de solidarité. *« Si l'argent n'a pas de frontière, le chômage et la solidarité non plus »*, résume M. Deleu.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT devait se rendre, jeudi 6 mars, auprès des salariés de l'usine de Vilvorde, avec une délégation du comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES). La CES souhaite que *« l'indignation dont tout le monde témoigne face à Renault se traduira dans la volonté politique d'assurer dans le nouveau traité la garantie des droits sociaux fondamentaux des travailleurs »*.

De son côté, la Confédération mondiale du travail a appelé ses membres à refuser le *« travail jaune »* et à *« ne pas faire monter les quotas de production »* liés au transfert des activités de l'usine de Vilvorde sur d'autres sites. En revanche, aucun appel au boycottage des voitures Renault n'a *été* expressément formulé par un dirigeant syndical. Après la manifestation prévue, jeudi, devant l'immeuble de Renault où se tient un Comité central d'entreprise (CCE), une nouvelle manifestation doit se tenir, le 9 mars, en Belgique. Elle permettra de tester la motivation des salariés.

Alain Beuve-Méry

Louis Schweitzer, du consensus à la manière forte

PORTRAIT
Après l'échec Volvo il a du gérer la privatisation et la guerre des prix

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour agir ? C'est la question *que se posent* tous les analystes à propos de Louis Schweitzer. Voilà quatre ans que la rentabilité de la branche automobile de Renault a commencé à se dégrader. Mais il aura fallu attendre qu'elle fasse basculer l'ensemble du groupe dans le rouge pour que des mesures énergiques soient prises. D'autant plus violentes qu'elles sont tardives. Jusqu'à l'affaire Vilvorde, la « méthode Schweitzer » était plutôt contestée pour son attentisme.

Cet inspecteur des finances, entré chez Renault en 1986 après un parcours de directeur de cabinet de Laurent Fabius au ministère de l'industrie puis à Matignon, est un homme policé, consensuel, trop peut-être. Habitué, en haut fonctionnaire, à gouverner avec les hommes en place, il n'a guère imprimé sa marque de patron chez Renault. Succédant à Raymond Lévy en mai 1992, il apparaît comme l'homme qui devra gérer les acquis de son prédécesseur.

Renault semble alors sur des rails. En 1992, le résultat d'exploitation de la division automobile culmine à 8,2 milliards de francs. La firme française est la *success story* de l'automobile européenne. Le groupe s'apprête à prendre le contrôle du constructeur suédois Volvo, ce qui va lui donner une dimension internationale. Fin 1993, premier coup de semonce : la fusion échoue, du fait de l'opposition des actionnaires et des cadres dirigeants de Volvo. Le fauteuil de M. Schweitzer tangue, mais le ministre de l'industrie de l'époque, Gérard Longuet, peut d'autant moins lui faire porter le chapeau de cet échec qu'il est lui-même tenu en partie pour responsable de la trop grande arrogance française dans cette opération. De plus, il apparaît clairement que la nature *d'entreprise publique de Renault* a effrayé les Suédois, sa privatisation n'étant prévue, pour des raisons de politique intérieure française, qu'après la fusion.

M. Schweitzer opère son rétablissement à la faveur des résultats de 1993. Ils contrastent singulièrement avec le paysage *dévasté* de l'automobile européenne, qui vient d'essuyer sa plus grave récession depuis la guerre. Avec 1,1 milliard de francs de bénéfice net, après 1,5 milliard de francs de provisions *pour restructuration et 1,4 milliard* de perte nette pour la filiale poids lourds RVI, Renault est le seul constructeur « généraliste » du Vieux Continent à gagner de l'argent cette année-là.

Pourtant, le ver est dans le fruit : le résultat d'exploitation de la branche automobile s'est effondré, à 905 millions de francs. Louis Schweitzer a privilégié les filiales financières du groupe, qui génèrent plus de 500 millions de francs de profit. Côté industriel, la « machine » Renault a été bâtie par M. Lévy sur une logique simple et efficace : la qualité et la créativité de ses voitures lui permettent de les vendre plus cher, donc d'absorber les coûts de développement et de production. Le maintien du cap tient lieu de stratégie.

De fait, début 1994, Renault, auréolé par le succès confirmé de l'Espace, le lancement réussi de la Twingo et les victoires de son moteur en formule 1, fait encore figure de constructeur offensif. C'est en position de force que Louis Schweitzer parle désormais d'une éventuelle fusion avec Fiat, à la demande de Giovanni Agnelli, affaibli par la crise de l'automobile et par la tornade judiciaire « mani pulite » qui balaie l'Italie.

NÉGOCIATIONS ROMPUES

Mais le PDG français, échaudé par l'échec de Volvo, hésite à se lancer dans une reprise de la firme de Turin. M. Longuet, élu lorrain et germanophile, pousse plutôt Renault à s'allier avec Mercedes. En juillet, les négociations franco-italiennes sont rompues, et Renault se retrouve plus seul que jamais. *« Nous n'en sommes pas à notre troisième redressement, comme Chrysler »*, lâche Schweitzer, agacé, lorsqu'on l'interroge sur sa stratégie.

Le PDG n'attend *plus* maintenant qu'une chose : la privatisation de Renault, qui lui donnera enfin la *marge de manœuvre et l'autonomie* indispensables pour prendre en main son destin. Mais, après *beaucoup d'hésitations*, Edouard Balladur, premier ministre présidentiable et prudent, renonce à privatiser complètement Renault, se contentant de placer, en septembre 1994, *une minorité du capital* en Bourse. Les résultats financiers de 1994 seront bons, à *3,6 milliard de francs de profit net* consolidé. Le camion, porté par la bonne conjoncture américaine, est *sorti du rouge, et Renault a touché*, pour prix du divorce, quelque 11,4 milliards de francs de Volvo.

En revanche, *le dérapage* de la division automobile n'est toujours pas maîtrisé : sa contribution au résultat consolidé a été divisée par trois, à 289 millions de francs. Le marché français, à la faveur des primes à la casse instaurées par MM. Balladur puis Juppé, est brutalement confronté à un phénomène durable : la guerre des prix.

L'ÉTAT MAÎTRE DU JEU

Sous-estimée par Renault, elle va faire des ravages dans ses résultats en 1995. La branche automobile bascule dans le rouge (– 1,7 milliard). Début 1996, M. Schweitzer annonce des mesures pour corriger le tir : ses ingénieurs doivent réduire les prix de revient de 3 000 francs par voiture. Ce sera insuffisant, au vu des résultats 1996, qui s'annoncent en déficit de 3 milliards de francs pour la seule branche automobile.

Le PDG doit encore ronger son frein jusqu'à l'été pour voir enfin Renault privatisé... de justesse : le gouvernement Juppé, pas beaucoup plus téméraire que celui d'Edouard Balladur, ne lâchera que 6 % du capital. L'Etat, qui garde 46 %, reste maître du jeu. Il impose à M. Schweitzer cinq administrateurs publics, là où le PDG n'en souhaitait plus que trois.

Reconduit jusqu'en mai 1999 à la présidence de Renault par son nouveau conseil d'administration, M. Schweitzer envoie immédiatement un signal fort en interne, en embauchant, en juillet, un spécialiste en restructurations venu de chez Michelin, Carlos Ghosn. Comme pour mieux légitimer les mesures sévères *que* le PDG hésite encore à prendre, mais *« qui étaient déjà dans l'air l'été dernier »*, affirme-t-on chez Renault. Désormais seul face à la tempête, Louis Schweitzer n'a d'autre choix *que d'endosser complètement son* costume de patron. C'est l'heure de vérité, pour lui comme pour Renault.

Pascal Galinier

Les travailleurs de Thomson Multimédia s'inquiètent de l'avenir du groupe

SI LA PRIVATISATION de Thomson Multimédia (TMM) a été repoussée *sine die*, l'inquiétude chez le fabricant d'équipements d'électronique grand public reste forte. Elle concerne à la fois les retards que semble prendre la recapitalisation de près de 11 milliards de francs décidée fin 1996 par le gouvernement français et les effets des restructurations engagées à l'issue d'un exercice 1996 qui s'est soldé par une perte nette de 3 milliards de francs, contre un déficit de 1,09 milliard un an plus tôt.

« La recapitalisation avait été promise pour début avril. On nous parle maintenant de fin avril, explique un élu de la CFDT, *le gouvernement n'ayant déposé officiellement que fin février le dossier auprès de la Commission européenne, qui doit donner son aval à cette opération. »* Cet apport doit contribuer à réduire un endettement voisin de 16 milliards, qui, avec les frais financiers qu'il entraîne, pèse lourdement *sur les résultats*. La recapitalisation de TMM constitue l'un des éléments-clés du plan de son PDG, Alain Prestat, qui entend démontrer que son groupe est *« mécaniquement rentable »*.

FERMETURES D'USINES

« Ce mécaniquement rentable nous inquiète sur le plan social », ajoute l'élu de la CFDT. TMM prévoit 10 000 suppressions d'emplois au niveau mondial sur deux ans. Il a *provisionné à cet effet* 1,2 milliard dans ses comptes dès le premier semestre 1996. Le groupe, qui employait plus de *49 000 salariés* fin 1995, a déjà annoncé un certain nombre d'arrêts de production ou de fermetures d'usines.

L'usine commune avec Toshiba à Singapour est concernée par ces mesures : elle va stopper la fabrication de magnétoscopes. L'impact *de cette décision sur l'usine* française de TMM à Tonnerre, dans l'Yonne, pourrait être redoutable. *« Tonnerre fabrique les tambours pour les magnétoscopes. Que va devenir cette production ? »*, interroge *l'élu cédétiste, qui indique* que la direction du groupe, interrogée sur ce sujet lors du dernier conseil d'administration, mardi 3 mars, *« n'a pas pu apporter de réponse »*.

Philippe Le Cœur

Le contrat d'entreprise d'EDF clarifie ses relations avec l'Etat

LE CONSEIL d'administration d'EDF, *réuni le 5 mars, a approuvé* le contrat d'entreprise fixant les relations avec l'Etat pour la période 1997-2000. *Seuls les représentants* de la CGT et de FO se sont opposés à ce plan, qui définit les missions d'EDF au moment où se profile l'ouverture du marché européen de l'électricité.

« Ce document augmente les marges de manœuvre de l'entreprise et modernise les relations avec l'Etat », *appréciait Edmond Alphandéry*, président d'EDF, le 6 mars, à l'occasion de la présentation des résultats. *Dans la perspective de la* concurrence à venir en 1999, les efforts se concentrent sur les tarifs, *qui baisseront de 14 % en francs* constant d'ici à l'an 2000, avec une baisse de 6 % dès le mois d'avril *1997*.

« Le gouvernement est venu sur notre terrain en autorisant ces baisses substantielles », souligne M. Alphandéry. *« Nous doublons notre vitesse, car nous allons faire en quatre ans ce que nous avons fait en huit ans »*, insiste de son côté Jacques Chauvin, le directeur financier. *Simultanément, l'effort de désendettement* sera poursuivi, mais à un rythme moins soutenu que dans le plan précédent. *« L'arbitrage a été fait en faveur des tarifs, nous avons déplacé le curseur »*, précise M. Chauvin.

Sur le plan financier, les relations avec l'Etat seront clarifiées dès *cette année, et l'entreprise va se* doter d'un bilan plus conforme à sa réalité. *« Il nous faut un bilan convenable, jusqu'alors il était très peu lisible et peu représentatif de la réalité »*, reconnaît Edmond Alphandéry. Pour cela, EDF doit auparavant obtenir la propriété du réseau d'alimentation générale *comprenant les lignes très haute* et haute tension.

En 1946, ce réseau était concédé par l'Etat à *l'électricien national*. Le cahier des charges de l'époque ne précise pas la nature des biens qui *constituent ce réseau, à savoir s'il* s'agit de biens de retour, appartenant à l'Etat, ou de biens de reprise, *propriété du concessionnaire*. L'article de loi qui sera proposé dans les prochaines semaines confiera cette *propriété* à EDF.

Cela permettra de transformer en réserves financières les provisions *que l'entreprise avait constituées* pour moderniser le réseau en cas de restitution à l'Etat. Les capitaux *propres de l'entreprise passeront* ainsi de 20 à 78 milliards de francs et les fonds propres de 170 à 204 *milliards* de francs. Cette réorganisation comptable effacera de fait le report à nouveau déficitaire.

NOUVEAU CONTRAT

Parallèlement, les règles de rémunération de l'Etat seront clarifiées, l'entreprise versant 3 % des dotations en capital et 40 % du résultat après impôt. *« Aucune dépense nouvelle sans lien avec l'activité principale de l'entreprise ne devra venir alourdir, sans compensation, les charges d'EDF »*, stipule le nouveau contrat. Cette clause est jugée essentielle et sera brandie par l'entreprise à l'avenir dès que se profilera le financement de projets comme le canal Rhin-Rhône.

Si le développement à l'international est confirmé pour les quatre prochaines années, avec 16 milliards de francs d'investissements prévus, les projets en France sont également envisagés. Ainsi EDF, comme le souhaite François Fillon, ministre délégué à la poste et aux télécommunications, étudie une éventuelle mise à disposition de ses infrastructures à un opérateur de téléphone. L'entreprise n'a cependant pas arrêté sa stratégie ni sa préférence pour un opérateur particulier, comme Bouygues. Pour l'heure, l'électricien recherche une banque d'affaires afin de le conseiller.

Dominique Gallois

Menace de grève chez Peugeot en Grande-Bretagne

LES SYNDICATS de l'usine Peugeot de Ryton, près de Coventry, en Angleterre, ont voté en faveur d'une *« action industrielle, y compris une grève »*, par 1 721 voix contre 363, en cas d'échec des négociations sur les salaires et les conditions de travail qui se tiennent actuellement, révèle le *Financial Times* du 6 mars. La direction de la filiale du constructeur français propose une augmentation des salaires de 4,5 % pour 1997 et de 0,5 % de plus que le taux d'inflation en 1998.

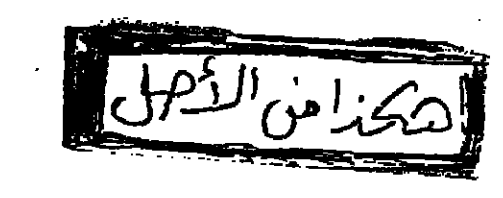
DÉPÊCHES

■ **SERVAIR : Pierre Pailleret va démissionner de la présidence de la filiale d'Air France** spécialisée dans la restauration à bord, suite au mouvement de grève qui a touché Servair pendant près de trois semaines. Il est en opposition avec le PDG d'Air France, Christian Blanc, qui refuse que le conflit entraîne des *« licenciements, même pour les cas de fautes lourdes »*. Trois cents cadres de Servair se sont rassemblés devant le siège d'Air France à Roissy, le 5 mars, pour soutenir leur PDG.

■ **SEXTANT AVIONIQUE : la société aéronautique va embaucher** 385 personnes, à la suite de la signature avec les syndicats, mercredi 5 mars, d'un accord sur l'application de la loi Robien sous son volet *« offensif »*.

■ **ROLLS ROYCE : le fabricant britannique de moteurs d'avions** a annoncé, jeudi 6 mars, une perte de 28 millions de livres (plus de 260 millions de francs) en 1996, contre un bénéfice de 175 millions de livres l'exercice précédent.

■ **SAT : le fabricant de câbles de télécommunications**, filiale de la Sagem, va supprimer 221 emplois à Montereau (Seine-et-Marne), ont annoncé mercredi 5 mars les syndicats. La direction a indiqué qu'elle proposera 140 préretraites et reclassements.



■ **L'OR** a ouvert en nette baisse, jeudi 6 mars, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 352,70 dollars, contre 357,80 dollars la veille en clôture.

■ **LE DOLLAR** progressait face au yen, jeudi en fin de séance à Tokyo. Il cotait 121,80 yens, contre 121,47 yens dans les précédents échanges et 121,14 yens la veille à New York.

■ **LA BOURSE DE PARIS** a clôturé, mercredi, à un plus haut historique en gagnant 0,55 %, à 2 666,19 points. En séance, le CAC 40 a atteint un nouveau sommet, à 2 676,55 points.

■ **LA BOURSE DE FRANCFORT** a crevé un nouveau plafond mercredi 5 mars. L'indice DAX des trente valeurs vedettes s'est apprécié de 1,33 %, à 3 364,99 points, à la clôture.

■ **LES COURS DU PÉTROLE** brut ont reculé mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a perdu 17 cents, à 20,49 dollars. Mardi, il avait gagné 41 cents.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

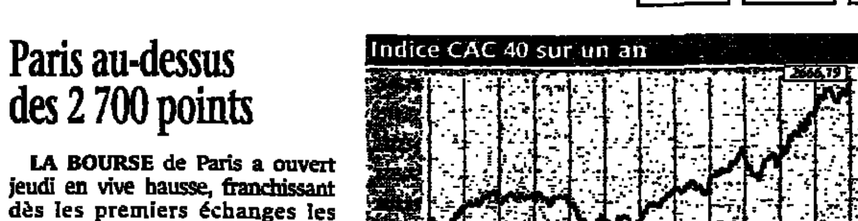
Paris au-dessus des 2 700 points

LA BOURSE de Paris a ouvert jeudi en vive hausse, franchissant dès les premiers échanges les 2 700 points pour la première fois de son histoire. Selon les opérateurs, cette nette avance trouve son origine dans la progression de Wall Street la veille et à la bonne tenue du dollar. Deux heures plus tard, les valeurs françaises affichaient un gain de 1,39 % à 2 703,28 points.

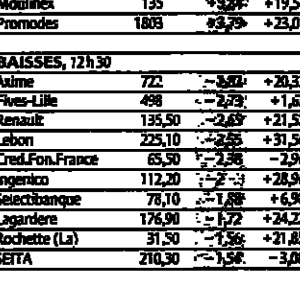
Les professionnels interrogés notaient le courant acheteur toujours très fort avec d'abondantes liquidités. Ils soulignaient que l'environnement s'était éclairci après les déclarations du président de la Fed, Alan Greenspan, devant la Chambre des représentants. Il a expliqué que la Banque centrale s'intéressait aux cours dans le cadre de l'élaboration de sa politique monétaire mais elle n'envisagerait en aucun cas d'utiliser celle-ci pour *« dégonfler la bulle boursière »*.

Les résultats des sociétés et les rumeurs de restructurations soutiennent aussi le marché français. Renault, qui perdait à la mi-journée, 2,95 % à 135,10 francs dans 120 000 pièces échangées, était la seule valeur du CAC 40 à reculer. Scor (+ 3,58 %, 245,80 francs dans 180 000 pièces) bénéficiait du doublement de son dividende à 10 francs après l'annonce d'un profit net de 624 millions de francs en 1996. Les analystes attendaient sur un dividende de 5 à 6 francs.

Indice CAC 40 sur un an



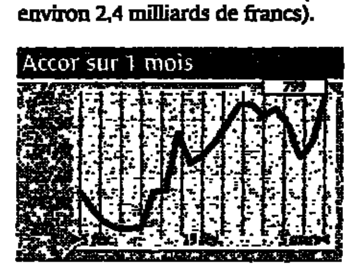
CAC 40/5 jours



Accor, valeur du jour

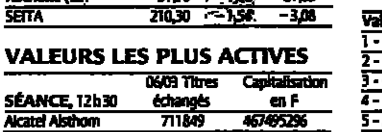
ACCOR A TERMINÉ en hausse sensible, mercredi 5 mars, à la Bourse de Paris. Le titre du groupe hôtelier et de services aux entreprises a gagné 3,10 %, à 799 francs, dans un volume étoffé de 305 000 titres. Selon les intervenants, l'action a bénéficié de l'annonce selon laquelle le groupe allait céder à des institutionnels 11,5 % du capital du groupe britannique Compass (numéro un mondial de la restauration collective) pour ramener sa participation à 10 %. Au cours actuel de 735,5 pences par action, cette cession rapporterait 268 millions de livres à Accor (soit environ 2,4 milliards de francs).

Accor sur 1 mois



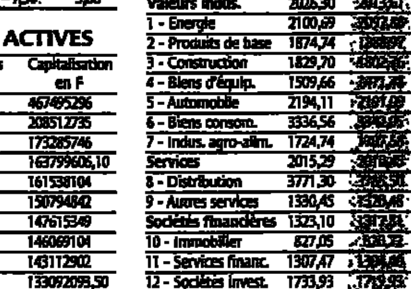
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/03	Var. % 05/03	Var. % 31/12
Geophysique	532	+6,72	+47,77
Bancaire (Cie)	794	+5,58	+29,31
Cetelem	758	+5,27	+26,33
Dev.R.N-P.Cal Li #	58,80	+5 [illegible]	+35,17
Gr.Zannier (Ly) #	156	+4,76	+33,10
Lafarge	385,70	+4,52	+23,89
Via Banque	225,90	+4,10	+31,33
Salvepar (Ny)	459	+4,08	+14,63
Moulinex	135	+3,84	+19,54
Promodes	1803	+3,79	+23,07
BAISSES, 12h30			
Axime	722	−3,87	+20,33
Fives-Lille	498	−2,73	+1,63
Renault	135,50	−2,67	+21,52
Lebon	225,10	−2,55	+31,56
Cred.Fon.France	65,50	−2,38	−2,96
Ingenico	112,20	−2 [illegible]	+28,96
Selectibanque	78,10	−1,88	+6,98
Lagardere	176,90	−1,72	+24,22
Rochette (La)	31,50	−1,56	+21,85
SEITA	210,30	−1,54	−3,08



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	711849	467495296
B.N.P.	770076	208512735
Eaux (Gle des)	214528	173285746
Paribas	410818	163799606,10
Carrefour	46273	161538104
Danone	158869	150794842
LVMH Moet Hen.	105038	147615349
Peugeot	218864	146069104
Bancaire (Cie)	182150	143112902
Axa	351517	133092093,50



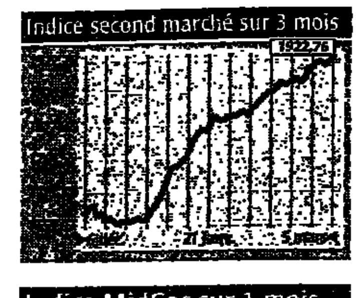
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/03	Var. % 05/03	Var. % 31/12
Sogeris	90	+25,78	+43,08
CMM Industries	9,50	+15,85	+19,49
Airfeu(Ns)	177	+5,08	+17,60
Guyomarc h N.A.	362,20	+4,98	+57,47
Tonna Electro.(Ny)	188,90	+4,98	+80,76
BAISSES, 12h30			
S.T.M.B. (Ly)	1343	−7,83	+2,59
Le Bourget	213	−5,86	+42
Manutan Nouv.	456	−4,86	−2,97
SIACI	1050	−4,37	+10,52
Henri Maire (Ly)	86,10	−4,33	+14,03

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/03	04/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1858,92	[illegible]	+0,48
Ind. gén. SBF 250	1789,17	1780,52	+0,49
Ind. Second Marché	1922,76	1917,82	+0,26
Indice MidCac	1609,52	1600,27	+0,58
Valeurs indus.	2026,30	2013,61	+0,63
1 - Energie	2100,69	2097,89	+0,13
2 - Produits de base	1874,74	[illegible]	−0,75
3 - Construction	1829,70	1802,76	+1,49
4 - Biens d'équip.	1509,66	1471,28	+2,60
5 - Automobile	2194,11	2191,09	+0,14
6 - Biens consom.	3336,56	3342,05	−0,16
7 - Indus. agro-alim.	1724,74	1707,56	+1,01
Services	2015,29	2010,45	+0,24
8 - Distribution	3771,30	3785,50	−0,38
9 - Autres services	1330,45	1320,48	+0,76
Sociétés financières	1323,10	1317,84	+0,40
10 - Immobilier	827,05	820,72	+0,77
11 - Services financ.	1307,47	1304,46	+0,24
12 - Sociétés invest.	1733,93	1719,93	+0,81

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Nouveaux sommets à Londres et à Francfort

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé en nette baisse, jeudi 6 mars, mais au-dessus du seuil des 18 000 points qu'il avait enfoncé dans l'après-midi pour la première fois depuis le 10 février. L'indice a finalement reculé de 232,18 points (1,27 %) à 18 041,33 points.

La veille, rassurée par des déclarations plus modérées d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, Wall Street a nettement progressé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a progressé de 93,13 points (+ 1,36 %) à 6 945,85 points. Le président de la Fed a affirmé ne pas savoir si les marchés étaient ou non surévalués, mais il s'est dit conscient de l'impact que pouvaient avoir ses commentaires. Par ailleurs, il a ajouté que l'évaluation des marchés était exacte si les résultats des entreprises étaient eux-mêmes correctement évalués.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur une modeste hausse de 0,05 %, qui lui a toutefois permis d'inscrire un nouveau record de clôture à 4 360,1 points. Francfort a également battu un nouveau record en gagnant 1,33 % à 3 364,99 points à l'issue de la séance officielle.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/03	Cours au 04/03	Var. en %
Paris CAC 40	2673,32	2651,69	+0,81
New-York/DJ indus.	6889,67	6852,75	+0,54
Tokyo/Nikkei	18273,50	18564,80	−1,59
Londres/FT100	4366,90	4357,70	+0,21
Francfort/Dax 30	3364,99	3320,68	+1,32
Frankfort/Commer.	1153,68	1145,42	+0,72
Bruxelles/Bel 20	2584,17	2584,17	—
Bruxelles/Général	2168,65	2158,07	+0,49
Milan/MIB 30	1062	1062	—
Amsterdam/Gé. Cbs	503,70	505,40	−0,34
Madrid/Ibex 35	465,18	467,72	−0,55
Stockholm/Affarsal	2129,38	2129,38	—
Londres FT30	2885	2872,70	+0,43
Hong Kong/Hang S.	13410,80	13450,10	−0,29
Singapour/Strait t	2192,53	2189,44	+0,14

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/03	04/03
Alcoa	71,75	72,37
Allied Signal	72,37	70,37
American Express	66,62	65,25
AT & T	36,12	36
Bethlehem	8,25	8,37
Boeing Co	104,62	100,25
Caterpillar Inc.	79,87	78,12
Chevron Corp.	65,37	65,25
Coca-Cola Co	60,25	59,37
Disney Corp.	73,75	72,75
Du Pont Nemours&Co	110,87	108,62
Eastman Kodak Co	88,37	88,50
Exxon Corp.	101,50	100
Gén. Motors Corp.H	57,25	57,25
Gén. Electric Co	103,62	101,37
Goodyear T & Rubbe	53	53
IBM	145,50	144,87
Intl Paper	42	41,75
J.P. Morgan Co	107,87	105,62
Mc Donalds Corp.	44,87	44,12
Merck & Co.Inc.	94	91,25
Minnesota Mng.&Mfg	92	90,12
Philip Moris	134,37	134,62
Procter & Gamble C	120,37	119,25
Sears Roebuck & Co	55,62	54,37
Texaco	102	101,87
Union Carb.	47,50	47,50
Utd Technol	74,87	73,37
Westingh. Electric	19,25	19
Woolworth	22,25	21,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/03	04/03
Allied Lyons	4,42	4,35
Barclays Bank	11,08	11,11
B.A.T. industries	5,30	5,50
British Aerospace	13,37	13,13
British Airways	6,62	6,53
British Petroleum	6,98	6,86
British Telecom	4,33	4,32
B.T.R.	2,53	2,52
Cadbury Schweppes	5,27	5,08
Eurotunnel	0,77	0,78
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	10,35	10,56
Granada Group Plc	9,42	9,35
Grand Metropolitan	4,63	4,60
Guinness	4,68	4,59
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,56	6,63
H.S.B.C.	15,17	15,15
Impérial Chemical	7,52	7,46
Legal & Gen. Grp	3,97	3,97
Marks and Spencer	4,90	4,89
National Westminst	7,42	7,37
Peninsular Orienta	6,74	6,70
Reuters	6,47	6,59
Saatchi and Saatch	0,99	0,98
Shell Transport	10,70	10,39
Tate and Lyle	4,36	4,36
Univeler Ltd	15,49	15,57
Zeneca	18,69	18,75

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	05/03	04/03
Allianz Holding N	3355	3295
Basf AG	64,45	64,08
Bayer AG	72,90	72,30
Bay hyp&Wechselbk	51,01	50,20
Bayer Vereinsbank	61,80	61,50
BMW	1171	1162,50
Commerzbank	43,40	43,60
Daimler-Benz AG	129,90	128,20
Degussa	736	735
Deutsche Bank AG	90,10	89,20
Deutsche Telekom	33,88	34
Dresdner BK AG FR	56,40	56,08
Henkel VZ	96,20	94,20
Hoechst AG	76,10	73,75
Karstadt AG	571	557
Linde AG	1185	1149
DT. Lufthansa AG	24,17	23
Man AG	470	446,30
Mannesmann AG	689,50	685,50
Metro	151	150
Muench Rue N	4280	4260
Preussag AG	445	446
Rwe	76,40	75,75
Sap VZ	270,30	266,80
Schering AG	160	156
Siemens AG	86,60	85,40
Thyssen	361,50	364,80
Veba AG	99,40	98
Viag	778	763
Volkswagen VZ	692	662,50

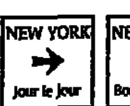
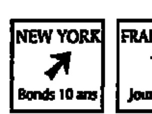
New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

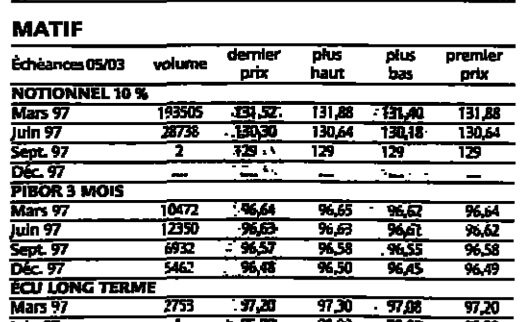
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 6 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 20 centièmes, à 131,34 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,56 %, soit 0,07 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, les investisseurs ayant été rassurés par les déclarations du président de la banque centrale, Alan Greenspan, estimant que, si les bénéfices des entreprises augmentent comme prévu, Wall Street n'est pas à un niveau incorrect. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 6,83 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,43	6,28	1,20
Allemagne	3,50	5,56	6,36	1,40
Grande-Bretagne	6	7,22	7,85	2,50
Italie	7	7,39	8,18	2,70
Japon	0,50	2,49	—	0,20
États-Unis	....	6,56	6,80	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/03	Taux au 04/03	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,02	4,04	99,97
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,73	4,77	101,57
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,13	5,18	102,97
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,45	5,54	104,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,05	6,10	106,81
Obligations françaises	5,46	5,52	103,04
Fonds d'État à TME	−2,09	−2,11	99,98
Fonds d'État à TRE	−1,95	−1,95	99,18
Obligat. franç. à TME	−2,09	−2,01	99,53
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,06	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 05/03	Vente 05/03	Achat 04/03	Vente 04/03
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	—
1 mois	3,18	3,31	3,17	3,30
3 mois	3,20	3,33	3,21	3,31
6 mois	3,25	3,40	3,24	3,34
1 an	3,30	3,45	3,30	3,43
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	....	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3438	....	3,3438	....
Pibor Francs 6 mois	3,3887	....	3,3750	—
Pibor Francs 9 mois	3,4199	....	3,4102	....
Pibor Francs 12 mois	3,4453	—	3,4453	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2500	—	4,2500	....
Pibor Ecu 6 mois	4,2500	....	4,2500	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2500	....

MATIF

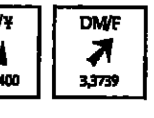
Échéances 05/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	193505	131,52	131,88	131,40	131,88
Juin 97	28738	130,30	130,64	130,18	130,64
Sept. 97	2	129	129	129	129
Déc. 97	....	....	—	....	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	10472	96,64	96,65	96,62	96,64
Juin 97	12350	96,63	96,63	96,61	96,62
Sept. 97	6932	96,57	96,58	96,55	96,58
Déc. 97	5462	96,48	96,50	96,45	96,49
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	2753	97,20	97,30	97,08	97,20
Juin 97	1	95,80	95,80	95,80	95,80

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	20832	2673	2685	2637	2647
Avril 97	319	2675,50	2675,50	2642	2648
Mai 97	1	2635	2635	2635	2635
Juin 97	662	2652,50	2652,50	2667	2617

LES MONNAIES





US/F ↗ 5,7795 | US/DM ↗ 1,7133 | US/¥ ↘ 121,2400 | DM/F ↗ 3,3739 | £/F ↘ 9,3050

Fermeté du dollar

LE DOLLAR restait vigoureux, jeudi matin 6 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,7145 mark, 5,7820 francs et 121,70 yens. Le billet vert est soutenu par le dynamisme de son économie. La veille, le président de la Réserve fédérale avait estimé que l'économie américaine tournait actuellement à un rythme *« proche de sa pleine capacité »*. *« Nous ne sommes pas actuellement,* avait ajouté Alan Greenspan, *dans une situation qui serait clairement celle d'une surchauffe ou d'une accélération de l'inflation. Mais la question est sur la table depuis (...) le mois de juillet où nous sommes entrés dans une zone où les risques sont plus nombreux. »*

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3740 francs pour un deutschemark. La lire s'inscrivait à 995 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/03	% 04/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3900	+0,01	325	349
Ecu	6,5570	−0,02	....	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7795	+0,27	5,4600	6,0600
Belgique (100 F)	16,3550	+0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,9100	−0,02	....	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3835	−0,07	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4600	+0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	9,0150	−0,17	8,6000	9,4400
Gde-Bretagne (1 L)	9,3050	−0,15	8,8800	9,7300
Grèce (100 drach.)	2,1535	+0,07	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,2300	+0,49	70	80
Suisse (100 F)	389,5600	+0,22	375	399
Norvège (100 k)	82,6400	−0,50	78	87
Autriche (100 sch)	47,9390	+0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9855	+0,31	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2254	+0,41	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,7572	+0,55	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	113,1000	+0,05	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	06/03	05/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7133	1,7128	+0,03
TOKYO : USD/Yens	121,2400	122,1200	−0,73

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7172	5,7162	5,7160	5,7150
Yen (100)	4,7398	4,7351	4,7329	4,6288
Deutschemark	3,3767	3,3762	3,3735	3,3731
Franc Suisse	3,8682	3,8649	3,8876	3,8648
Lire ital. (1000)	3,3737	3,3712	3,3868	3,3832
Livre sterling	9,2998	9,2925	9,2754	9,2669
Peseta (100)	3,9791	3,9759	3,9784	3,9264
Franc Belge (100)	16,369	16,961	16,368	16,346

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	3,28	3,33
Eurodollar	5,37	5,46	5,57
Eurolivre	5,87	6,03	6,26
Eurodeutschemark	3,08	3,08	3,02

L'OR

	cours 05/03	cours 04/03
Or fin (k. barre)	66400	65600
Or fin (en lingot)	66600	65950
Once d'Or Londres	359,40	—
Pièce française(20f)	384	377
Pièce suisse (20f)	382	375
Pièce Union lat(20f)	386	380
Pièce 20 dollars us	2465	2500
Pièce 10 dollars us	1380	1347,50
Pièce 50 pesos mex.	2490	2460

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/03	cours 05/03
Brent (Londres)	19,50	19,38
WTI (New York)	20,40	20,85
Crude Oil (New York)	20,66	20,45

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/03	05/03
Dow-Jones comptant	152,46	[illegible]
Dow-Jones à terme	161,37	160,02
CRB	245,82	243,59
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2480	2445,50
Cuivre à 3 mois	2412,50	2362,50
Aluminium comptant	1666,50	1653,75
Aluminium à 3 mois	1687	1668
Plomb comptant	721,50	694,50
Plomb à 3 mois	698	678,50
Etain comptant	5747,50	5790
Etain à 3 mois	5875	5825
Zinc comptant	1247	1237,50
Zinc à 3 mois	1250	1237,50
Nickel comptant	8127,50	8017,50
Nickel à 3 mois	8155	8045

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	521,90	518,50
Platine à terme	389,30	383,50
Palladium	149,50	148,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	371	366,50
Maïs (Chicago)	303,75	301,75
Grain. soja (Chicago)	806,50	801,25
Tourt. soja (Chicago)	262,30	260,60
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	65	65,50
Orge (Londres)	91	91
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1283	1290
Café (Londres)	1705	1800
Sucre blanc (Paris)	307,50	306,80
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,05	73,06
Jus d'orange (New-York)	84,75	88,45

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,30 %
CAC 40 : 2700,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	996	996	—	985
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	900	—	862
Renault (T.P.)	1685	1700	+ 0,89	1692
Rhone Poulenc(T.P)	2100	2110	+ 0,47	2050
Saint Gobain(T.P.)	1305	1305	—	1269
Thomson S.A (T.P)	1021	1020	- 0,09	1033
Accor	799	801	+ 0,25	770
AGF-Ass.Gen.France	208	214,90	+ 3,31	200
Air Liquide	897	921	+ 2,67	875
Alcatel Alsthom	636	656	+ 3,14	585
Axa	375,50	378,40	+ 0,77	365
Axime	743	722	- 2,82	720
Bail Investis.	848	854	+ 0,70	805
Bancaire (Cie)	752	794	+ 5,58	675
Bazar Hot. Ville	586	601	+ 2,55	540
Bertrand Faure	280	278,50	- 0,53	245
BIC	925	930	+ 0,54	930
BIS	488,50	[illegible]	—	485
B.N.P.	264,50	270,60	+ 2,30	255
Bollore Techno.	667	677	+ 1,49	630
Bongrain	2172	2149	- 1,05	2230
Bouygues	582	598	+ 2,74	535
Bouygues Offs.	155	156	+ 0,64	158
Canal+	1042	1059	+ 1,63	1130
Cap Gemini	340	344,30	+ 1,26	305
Carbone Lorraine	1300	1280	- 1,53	1260
Carrefour	3477	3486	+ 0,25	3490
Casino Guichard	267	270	+ 1,12	280
Casino Guich.ADP	226,50	231	+ 1,98	245
Castorama Dub.(Li)	868	889	+ 2,41	920
C.C.F.	272,40	276,10	+ 1,35	260
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	[illegible]	—	52
Cegid (Ly)	763	780	+ 2,22	755
Cerus Europ.Reun.	139,50	138	- 1,07	137
Cetelem	720	758	+ 5,27	695
CGIP	1645	1657	+ 0,72	1580
Chargeurs Intl	310	310	—	300
Christian Dior	849	857	+ 0,94	853
Ciments Fr.Priv.B	227,30	230	+ 1,18	206
Cipe France Ly #	712	714	+ 0,28	695
Clarins	785	789	+ 0,50	770
CLF-Dexia France	589	599	+ 1,69	592
Club Mediterranee	429	431,50	+ 0,58	365,50
Coflexip	329	339	+ 3,03	315
Colas	810	818	+ 0,98	780
Comptoir Entrep.	13,05	12,95	- 0,76	12,50
Comptoirs Mod.	2875	2900	+ 0,86	2910
CPR	499,50	504	+ 0,90	[illegible]
Cred.Fon.France	67,10	65,50	- 2,38	64
Credit Lyonnais CI	234	233	- 0,42	198
Credit National	373	370,40	- 0,69	360
CS Signaux(CSEE)	310	310	—	285
Damart	4512	4490	- 0,48	4600
Danone	943	948	+ 0,53	855
Dassault-Aviation	1380	1390	+ 0,72	1390
Dassault Electro	743	767	+ 3,23	625
Dassault Systemes	370	382,50	+ 3,37	330
De Dietrich	261	259,90	- 0,42	240
Degremont	476	492	+ 3,36	455
Dev.R.N-P.Cal Li #	56	58,80	+ 5	52
DMC (Dollfus Mi)	150,10	151,80	+ 1,13	159
Dynaction	143	143	—	137
Eaux (Cie des)	804	805	+ 0,12	760
Eiffage	380	389	+ 2,36	310
Elf Aquitaine	558	561	+ 0,53	550
Eramet	295	293,10	- 0,64	300
Eridania Beghin	932	943	+ 1,18	835
Essilor Intl	1605	1614	+ 0,56	1560
Essilor Intl ADP	1465	1481	+ 1,09	1481
Esso	631	635	+ 0,63	615
Eurafrance	2690	2690	—	2590
Euro Disney	10,40	10,50	+ 0,96	10
Europe 1	1365	1355	- 0,73	1350
Eurotunnel	7,10	7,05	- 0,70	7
Filipacchi Medias	1495	1508	+ 0,86	1450
Fimalac SA	535	542	+ 1,30	510
Finextel	102	101,50	- 0,49	95
Fives-Lille	512	498	- 2,73	470
Fromageries Bel	4300	4300	—	4590
Galeries Lafayette	2100	2085	- 0,71	2130
GAN	146,80	148,30	+ 1,02	132
Gascogne (B)	499,90	515	+ 3,02	500
Gaumont #	416	419	+ 0,72	380
Gaz et Eaux	2542	2550	+ 0,31	2430
Geophysique	498,50	532	+ 6,72	468
G.F.C.	533	548	+ 2,81	510
Groupe Andre S.A.	483	487	+ 0,82	465
Gr.Zannier (Ly) #	148,90	156	+ 4,76	138
GTM-Entrepose	320	322	+ 0,62	295
Guilbert	1040	1038	- 0,19	1010
Guyenne Gascogne	1960	1990	+ 1,53	2000
Havas	448,30	451	+ 0,60	440
Havas Advertising	691	693	+ 0,28	670
Imetal	824	830	+ 0,72	820
Immeubl.France	360	360,10	+ 0,02	360
Infogrames Enter.#	810	813	+ 0,37	790
Ingenico	114,50	112,20	- 2	104
Interbail	238,90	240	+ 0,46	250
Intertechnique	1230	1258	+ 2,27	1050
Jean Lefebvre	310	315	+ 1,61	305
Klepierre	818	819	+ 0,12	790
Labinal	1295	1302	+ 0,54	1350
Lafarge	369	385,70	+ 4,52	345
Lagardere	180	176,90	- 1,72	168
Lapeyre	357	354	- 0,84	335
Lebon	231	225,10	- 2,55	192
Legrand	1054	1054	—	910
Legrand ADP	722	734	+ 1,66	630
Legris indust.	269,80	274	+ 1,55	230
Locindus	860	865	+ 0,58	885
L'Oreal	1965	1982	+ 0,86	1980
LVMH Moet Hen.	1377	1410	+ 2,39	1370
Lyonnaise Eaux	619	623	+ 0,64	560
Marine Wendel	608	610	+ 0,32	690
Metaleurop	84,50	87,40	+ 3,43	69
Metrologie Inter.	21,25	21,30	+ 0,23	20
Michelin	357,90	362	+ 1,14	350
Moulinex	130	135	+ 3,84	125
Nord-Est	150,50	151,50	+ 0,66	151
Nordon (Ny)	445	445	—	435
NRJ #	820	817	- 0,36	760
OLIPAR	88	88	—	81
Paribas	388	401,70	+ 3,53	385
Pathe	1435	1420	- 1,04	1450
Pechiney	259	264,50	+ 2,12	255
Pernod-Ricard	321,70	328,60	+ 2,14	303
Peugeot	663	662	- 0,15	560
Pinault-Print.Red.	2424	2415	- 0,37	2250
Plastic-Omn.(Ly)	554	554	—	450
Primagaz	605	613	+ 1,32	575
Promodes	1737	1803	+ 3,79	1650
Publicis	593	599	+ 1,01	625
Remy Cointreau	148,90	150	+ 0,73	150
Renault	139,20	135,50	- 2,65	125
Rexel	1768	1762	- 0,33	1690
Rhone Poulenc A	199,90	202,60	+ 1,35	192
Rochette (La)	32	31,50	- 1,56	28
Rue Imperiale(Ly)	5690	5700	+ 0,17	5430
Sade (Ny)	198	198	—	192
Sagem SA	3150	3214	+ 2,03	3200
Saint-Gobain	878	892	+ 1,59	810
Saint-Louis	1493	1491	- 0,13	1480
Salomon (Ly)	415	423	+ 1,92	400
Salvepar (Ny)	441	459	+ 4,08	443
Sanofi	575	582	+ 1,21	535
Sat	1839	1868	+ 1,57	1650
Saupiquet (Ns)	699	697	- 0,28	735
Schneider SA	310,60	311,40	+ 0,25	285
SCOR	237,30	243	+ 2,40	225
S.E.B.	1006	999	- 0,69	1050
Sefimeg	457	456	- 0,21	405
SEITA	213,60	210,30	- 1,54	225
Selectibanque	79,60	78,10	- 1,88	76
SFIM	1259	1260	+ 0,07	1170
SGE	131	132,20	+ 0,91	125
Sidel	427	422,10	- 1,14	405
Silic CA	859	866	+ 0,81	850
Simco	549	546	- 0,54	525
S.I.T.A.	1230	1240	+ 0,81	1200
Skis Rossignol	153	153,10	+ 0,06	158
Sligos	852	852	—	870
Societe Generale	666	680	+ 2,10	675
Sodexho Alliance	2975	2995	+ 0,67	2850
Sommer-Allibert	170,90	172	+ 0,64	169
Sophia	224	222	- 0,89	230
Spir Communication	548	562	+ 2,55	525
Strafor Facom	450,90	450	- 0,19	415
Suez	279,90	285	+ 1,82	265
Synthelabo	597	605	+ 1,34	570
Technip	599	607	+ 1,33	600
Thomson-CSF	196	198	+ 1,02	179
Total	466,90	468,90	+ 0,42	450
U.A.P.(Compagnie)	147,80	147,50	- 0,20	144
UFB Locabail	552	565	+ 2,35	570
UIC	32,10	—	—	28
UIF	470	470	—	470
UIS	197,40	197	- 0,20	195
Unibail	545	545	—	515
Union Assur.Fdal	655	656	+ 0,14	640
Usinor Sacilor	91,50	91,90	+ 0,43	84
Valeo	384	384,10	+ 0,02	380
Vallourec	336,60	338	+ 0,35	330
Via Banque	217	225,90	+ 4,10	230
Worms & Cie	381,50	378	- 0,91	375
Zodiac ex.dt divid	1559	1589	+ 1,92	1540
Elf Gabon	1870	1843	- 1,44	1390

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	419	419,50	+ 0,11	410
Adecco S.A.	1870	1899	+ 1,55	1700
Adidas AG #	564	562	- 0,35	520
American Express	382,40	384,10	+ 0,44	365
Anglo American #	359	354	- 1,39	345
Angold #	425	422	- 0,70	455
Arjo Wiggins App.	16,20	17	+ 4,93	14,50
A.T.T. #	206,10	210,80	+ 1,29	230
Banco Santander #	385,50	383,60	- 0,49	385
Barrick Gold #	156,40	157,40	+ 0,63	152
B.A.S.F. #	217	219,10	+ 0,96	210
Bayer #	245,20	250	+ 1,95	235
Cordiant PLC	9,05	9,05	—	9,50
Crown Cork ord.#	310	—	—	328
Crown Cork PF CV#	282,10	—	—	300
Daimler Benz #	441,70	444	+ 0,65	410
De Beers #	199,10	202,50	+ 1,70	191
Deutsche Bank #	307,20	312,50	+ 1,72	290
Dresdner Bank #	192,60	188	- 2,38	180
Driefontein #	59,20	59,65	+ 0,76	62
Du Pont Nemours #	635	644	+ 1,41	605
Eastman Kodak #	509	511	+ 0,39	515
East Rand #	3,02	3,04	+ 0,66	3
Echo Bay Mines #	42	41,65	- 0,83	42
Electrolux #	361,80	366,40	+ 1,27	345
Ericsson #	189,50	195,50	+ 3,16	182
Ford Motor #	185	184,80	- 0,10	187
Freegold #	47,60	47,30	- 0,62	52
Gencor Limited #	24,80	25	+ 0,80	25
General Elect. #	594	604	+ 1,66	605
General Motors #	329	333,30	+ 1,30	330
Gle Belgique #	468,50	472	+ 0,74	450
Grd Metropolitan	43	43,70	+ 1,62	43
Guinness Plc #	43,30	44,50	+ 2,77	42
Hanson PLC reg.	27	26,55	- 1,66	—
Harmony Gold #	49,40	48,75	- 1,31	49
Hitachi #	49,80	49,70	- 0,20	52
Hoechst #	256,90	258	+ 0,42	240
I.B.M #	837	845	+ 0,95	805
I.C.I #	69,40	69,60	+ 0,28	69
Ito Yokado #	256,50	255	- 0,58	255
Matsushita #	86	86,20	+ 0,23	85
Mc Donald's #	258	261,40	+ 1,31	260
Merck and Co #	529	547	+ 3,40	550
Mitsubishi Corp.#	50,20	49,55	- 1,29	53
Mobil Corporat.#	755	748	- 0,92	730
Morgan J.P. #	613	623	+ 1,63	610
Nestle SA Nom. #	6360	6410	+ 0,78	6180
Nipp. MeatPacker #	56,50	—	—	58
Nokia A	354,60	356,30	+ 0,47	340
Norsk Hydro #	283,20	287,70	+ 1,59	320
Petrofina #	2070	2080	+ 0,48	2000
Philip Morris #	775	778	+ 0,38	740
Philips N.V #	275,20	281	+ 2,10	245
Placer Dome Inc #	115,10	119,30	+ 3,64	124
Procter Gamble #	688	698	- 1,45	710
Quilmes	308	308	—	305
Randfontein #	26,80	26,90	+ 0,37	27
Rhone Poul.Rorer #	411,70	414,50	+ 0,68	420
Royal Dutch #	1011	1030	+ 1,87	995
R T Z #	87,45	91,50	+ 4,63	86
Sega Enterprises	152,60	153,10	+ 0,32	167
Saint-Helena #	36,15	36,05	- 0,27	35
Schlumberger #	606	614	+ 1,32	585
SGS Thomson Micro.	378	400,70	+ 6	385
Shell Transport #	98,60	103,60	+ 5,07	98
Siemens #	292	293,80	+ 0,61	260
Sony Corp. #	425,10	423,90	+ 0,18	410
Sumitomo Bank #	69,90	69,90	—	73
T.D.K #	390,40	396,10	- 1,46	375
Telefonica #	133	135	+ 1,50	132
Toshiba #	33	32,30	- 2,12	34
Unilever #	1070	1072	+ 0,18	1080
United Technol. #	422,90	433	+ 2,38	440
Vaal Reefs #	415	415,30	+ 0,07	445
Volkswagen A.G #	2943	2960	+ 0,57	2700
Volvo (act.B) #	145	143,90	- 0,75	138
Western Deep #	188	188	—	200
Yamanouchi #	117,20	115,50	- 1,45	115
Zambia Copper	16,10	16,35	+ 1,55	14,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,38	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,57	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,56	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,95	8,904
CFD 8,6% 92-05 CB	120,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,17	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,81	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,77	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,69	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,52	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,98	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,12	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,66	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,92	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,32	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	117,05	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113	6,344
OAT 8,5% 87-97CA#	101,46	6,002 d
OAT 88-98 TME CA#	101,30	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,42	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,19	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,73	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,73	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,44	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,43	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	127,53	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	127,95	7,452 d
SNCF 8,8% 87-94CA	108,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	943,55	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	75	80
Baccarat (Ny)	450	500
Bains C.Monaco	560	565
Bque Transatlant.	152	151
B.N.P.Intercont.	612	625
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	492,80	480
Champex (Ny) ◆	27	27
CIC Un.Euro.CIP	368,10	366
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2099	2089
Concorde-Ass Risq	980	974
Continental Ass.Ly	391,70	410
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	850	851
Eaux Bassin Vichy	3800	3795
Ecia	979	980
Ent.Mag. Paris ◆	1751	1751
Fichet Bauche	75,40	75,10
Fidel	41,50	42
Finalens	400	408
F.I.P.P.	295	299
Fonciere (Cie)	606	600
Fonc. Lyonnaise #	717	709
Foncina # ◆	485	485
Francarep	273	273
France I.A.R.D ◆	1006	1006
France S.A.	1215	1200
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1150	1150
G.T.I (Transport)	231,10	242,60
Immobail	104	104,90
Immobanque	660	660
Locamion (Ly) ◆	551	551
Lucia	60,05	60
Monoprix	200	210
Metal Deploye ◆	425	425
Mors #	12,50	13,30
Navigation (Nle) ◆	89,05	89,05
Optorg	310	310
Paluel-Marmont	245	248
Exa.Clairefont(Ny)	1046	1045
Parfinance	272,20	280
Paris Orleans	295	295
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	1280	1320
PSB Industries Ly	430	457
Rougier #	349	360
Saga ◆	81	81
Salins du Midi ◆	607	607
S.I.P.H.	207,60	207
Sofal ◆	39	39
Sofragi	4280	4280
Taittinger ◆	1930	1930
Tour Eiffel ◆	287	287
Vicat	490	490
Caves Roquefort ◆	1750	1750
Elyo	315	339
Finaxa	319,50	322
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly)	180,30	180,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	1600	1600
Hotel Lutetia	236	236,10
Hotels Deauville ◆	540	540
Immeubl.Lyon(Ly)#	555	550
L.Bouillet (Ly) ◆	320	320
Lloyd Continental ◆	9990	9990
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull#	50	50,20
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	228	228
Matussiere Forest.	70	70,80
Moncey Financiere ◆	2750	2750
M.R.M. (Ly)	206,90	205
Navigation Mixte ◆	920	920
Part-Dieu(Fin)(Ly)	135	129,20
Pechiney CIP	265,10	275
Pechiney Intl	115	115,10
Poliet	500	501
Sabeton (Ly)	790	839
Samse (Ly)	854	849

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	201,20	201,20
Commerzbank AG	150	150
Fiat Ord.	18,20	19
Gevaert	406,90	406,50
Gold Fields South	144,30	144,30
Kubota Corp.	26	26
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	44,05	44,05
Robeco	489,90	496
Rodamco N.V.	177,90	177,90
Rolinco	502	506
Sema Group Plc	156	158
Solvay SA	3450	3400

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	42,50	[illegible]
AFE #	460	455
Algle #	220	221,50
Albert S.A (Ns) ◆	125	112,90
Altran Techno. #	2064	2069
Montaignes P.Gest.	2020	2025
Assystem #	424	422
Bque Picardie (Li) ◆	660	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	285	290,20
Bque Vernes	155	[illegible]
Beneteau #	775	785
B I M P	68,50	[illegible]
Boiron (Ly) #	695	695
Boisset (Ly)# ◆	360	360
But S.A.	340	337,80
Cardif SA	790	795
C.E.E #	206	209,90
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	320	320
Change Bourse (M)	284,80	280
Christ.Dalloz #	2100	2105
CNIM CA#	243	240
Codetour	340	340
Comp.Euro.Tele-CET	416,20	420
Conflandey S.A.	290	290
C.A.Haute Normand.	326	326,90
C.A. Paris IDF	867	860
C.A.Ille & Vilaine	333	333
C.A.Morbihan (Ns) ◆	313,30	313,30
C.A.du Nord (Li)	540	538
C.A. Oise CCI	299,10	296
Creeks ◆	21,75	21,95
Devanlay	490	490
Devernois (Ly)	513	514
Ducros Serv.Rapide	73	73
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	480	477
Expand s.a	465	461
Factorem	700	700
Faiveley #	334,40	333,50
Finacor	75,10	75
Fininfo	700	700
Fructivie	682	700
Gautier France #	260	259,90
Gel 2000	64,90	63,20
GFI Industries #	1056	1080
Girodet (Ly) # ◆	39	39
GLM S.A.	291,10	291,20
Grandoptic.Photo #	815	835
Gpe Guillin # Ly	225	223
Kindy #	160,50	160
Guerbet	272,40	276,20
Hermes internat.1#	1500	1500
Hurel Dubois	610	599
ICBT Groupe #	240	240
I.C.C.	117,90	118
ICOM Informatique	455	454,80
Idianova ◆	75	75
Int. Computer #	97	97,60
IPBM	66	66,50
M6-Metropole TV	522	528
Manitou #	833	834
Manutan	460	456
Marie Brizard #	1098	1070
Maxi-Livres/Profr.	158	155
Mecelec (Ly)	73,50	74
MGI Coutier	298	299,90
Monneret Jouet Ly#	105,80	103,80
Naf-Naf #	71	69,20
NSC Schlum. Ny	640	630
Onet #	1148	1130
Paul Predault #	210	213
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	94,95	94,70
Phyto-Lierac #	435	435
Pochet	883	883
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214	214
Radiall #	670	674
Robertet #	1120	1111
Rouleau-Guichard	345	340
Securidev #	94	94,35
Smoby (Ly)#	629	630
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,70
Sofibus ◆	368	368
Sogepag # ◆	169,90	169,90
Sogeparc (Fin)	860	857
Sopra	492	500
Steph.Kelian #	139	139
Sylea	542	547
Teisseire-France	209,90	210
TF1-1	540	535
Thermador Hold(Ly)	300	297
Trouvay Cauvin #	115	115,90
Unilog	700	702
Union Fin.France	700	700
Viel et Cie #	141	141,50
Vilmorin et Cie #	523	521
Virbac	610	609

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	68	69
Belvedere	299,90	300
BVRP	175	175
Coil	238	250
Electronique D2	765	804
FDM Pharma n.	247	247
Genset	274	276,80
Guyanor action B	29,90	31
High Co.	150	150
Infonie	172	170
Joliez-Regol	83	83
Mille Amis	107	107
Naturex	89	89
Olitec	1370	1300
Picogiga	267	271
Proxidis	36,20	35,70
R21 Santé	334,90	334,90
Stelax	5,40	5,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	790	790
Crédit Gen.Ind. ◆	8,25	8,25
Générale Occidentale ◆	90	90
Mumm ◆	1550	1350
Sté lecteurs du Monde ◆	120	120

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

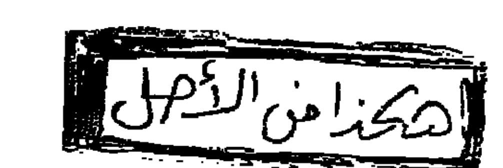
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	135,61	129,15
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2413,71	2338,04
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9654,51	9654,51
Arbitr. Première	9810,60	9713,47
Arbitr. Sécurité	17725,43	17637,24
BNP		
Antigone Trésorerie	875741	875741
Natio Court Terme	14066	14066
Natio Court Terme2	381955	381955
Natio Epargne	2283,08	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16896,09	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2800,41	2745,50
Natio Ep. Obligations	234,77	230,17
Natio Epargne Retraite	159,77	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11179,38	11157,07
Natio Epargne Valeur	658,85	[illegible]
Natio France Index	1411,29	[illegible]
Natio Immobilier	1382,06	1354,96
Natio Inter	2080,59	2039,79
Natio Monétaire C/D	5434,68	5434,68
Natio Opportunités	194,59	[illegible]
Natio Patrimoine	1664,43	1631,79
Natio Perspectives	1532,45	1502,40
Natio Placements C/D	78053,33	78053,33
Natio Revenus	1126,85	1115,69
Natio Sécurité	11354,08	11354,08
Natio Valeurs	1306,50	1280,88
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91464,52	91464,52
Oblig. ttes caté.	260,40	256,55
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	794,08	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	1033,76	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2462,02	[illegible]
Patrimoine Retraite C	309,35	[illegible]
Sicav Associations C	2405,30	2405,30
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19455,96	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19134,31	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	263,94	[illegible]
Ecur. Capicourt C	232,31	232,31
Ecur. Capitalisation C	248,99	248,99
Ecur. Distrimonétaire D	10483,25	10483,25
Ecur. Expansion C	81646,46	81646,46
Ecur. Géovaleurs C	3391,33	[illegible]
Ecur. Investis. D	214,19	209,99
Ecur. Monépremière	11216,20	11216,20
Ecur. Monétaire C	12936,42	12936,42
Ecur. Monétaire D	12320,29	12320,29
Ecur. Trésorerie C	317,91	317,91
Ecur. Trimestriel D	2025,10	2025,10
Eparcourt-Sicav D	200,09	200,09
Géoptim C	12437,03	12253,23
Géoptim D	12103,66	11924,79
Horizon C	2086,23	2045,32
Prévoyance Ecur. D	108,43	108,43
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11896,73	11896,73
Ecur. Sécuripremière C	11841,97	11830,34
Ecur. Sensipremière C	12932,69	12932,69
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	118565,19	118565,19
Atout Amérique	167,40	165,32
Atout Asie	105,70	103,12
Atout Futur C	758,94	740,43
Atout Futur D	714,45	697,02
Coexis	1944,94	1908,68
Dieze	2116,66	2077,19
Elicash ◇	940619,26	940619,26
Epargne-Unie	199,36	194,50
Eurodyn	2327,13	2270,37
Indicia ◆	1634,52	1594,36
Moné.JC ◇	11855,37	11855,37
Moné.JD ◇	11478,49	11478,49
Oblifutur C	542,12	532,01
Oblifutur D	542,12	532,01
Oraction	1970,38	1922,32
Revenu-Vert	1230,21	1207,27
Sévéa ◆	118,38	115,49
Synthésis	17858,24	17508,08
Uni Association ◇	119,85	119,85
Uni Foncier	1438,01	1402,94
Uni France	812,64	792,82
Uni Garantie C	1874,95	1839,89
Uni Garantie D	1434,04	1407,30
Uni Régions	1826,07	1781,53
Univar C ◇	307,10	307,10
Univar D ◇	301,27	301,27
Univers Actions	224,41	218,94
Univers-Obligations	238,36	233,92
CIC BANQUES		
Francic	708	687,35
Francic Pierre	135,88	131,92
Francic Régions	1951,07	1894,24
CIC PARIS		
Associc	1116,15	1116,15
Cicamonde	1533,97	1489,29
Converticic	393,53	387,71
Ecocic	1685,13	1636,05
Mensuelcic	10202,75	10202,75
Oblicic Mondial	3763,12	3707,51
Oblicic Régions	1222,26	1204,20
Rentacic	168,37	165,88
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1373,35	1359,75
Lion 20000 C	17035,34	17035,34
Lion 20000 D	16341,44	16341,44
Lion Association	10970,23	10970,23
Lion Court Terme C	26165,78	26165,78
Lion Court Terme D	23725,46	23725,46
Lion Plus	1550,23	1519,83
Lion Trésor	2549,46	2524,22
Oblilion	2054,30	2033,96
Sicav 5000	704,63	690,81
Slivafrance	1185,61	1162,36
Slivam	555,57	544,68
Slivarente	251,35	246,42
Slivinter	697,22	683,53
Trilion	5331,77	5265,35
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2314,49	2269,11
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	160,52	156,22
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	913,60	913,60
Créd.Mut.Ep.Ind. C	131,55	128,03
Créd.Mut.Ep.J	22761,23	22761,23
Créd.Mut.Ep.long.T.	261,53	254,53
Créd.Mut.Ep.Monde	1499,57	1459,44
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1860,19	1823,72
Créd.Mut.Ep.Quatre	1131	1108,82
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	878,25	840,43
Saint-Honoré Capital	19612,27	19041,04
St-Honoré March. Emer.	851,03	814,38
St-Honoré Pacifique	720,75	689,71
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1820,02	1820,02
Stratégie Actions	1050,16	1009,77
Stratégie Rendement	1947,37	1886,07
LA POSTE		
Amplitude Monde C	954,02	930,75
Amplitude Monde D	929,38	906,71
Amplitude Europe C/D	142,52	138,85
Elanciel D	168,88	164,76
Emergence Poste D	136,40	133,07
Géobilys C	645,32	635,78
Géobilys D	615,91	606,81
Intensys C	117,13	116,95
Intensys D	112,16	111,99
Latitude C	147,33	147,39
Latitude D	138,60	138,66
Oblitys D	627,98	618,70
Plénitude D	196,74	[illegible]
Poste Gestion C	44163,11	44163,11
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Revenus Trimestr. D	5313,65	5261,04
Solstice D	2374,23	2368,31
Thesora C	977,75	963,07
Thesora D	889,98	881,17
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37692,48	37692,48
Actimonétaire D	30692,04	30692,04
Cadence 1 D	1086,72	1075,96
Cadence 2 D	1076,76	1066,10
Cadence 3 D	1077,47	1066,80
Capimonétaire C	407,30	406,89
Capimonétaire D	378,43	378,05
Sogeoblig C	9154,36	9063,72
Interoblig C	7192,37	7121,16
Intersélection France D	668,53	675,03
S.G. France opport. C	2017,25	1977,70
S.G. France opport. D	1925,73	1887,97
Sogenfrance C	1766,38	1733,71
Sogenfrance D	1616,39	1584,70
Sogépargne D	310,50	307,48
Sogintar C	2166,60	2124,12
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1483,20	1454,12
Sogeliance D ◆	1734,80	1717,62
Sogenfrance Tempo D ◆	184,55	180,93

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



POLLUTION L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) a reconnu officiellement, mercredi 5 mars, qu'au cours de l'été 1995 une famille résidant dans les Vosges s'est révélée nettement contaminée par du césium 137. ● ON A SUPPOSÉ, alors, que cet état était lié à l'ingestion de champignons « chargés » par des retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl, mais les investigations n'avaient pas été poussées plus avant. ● LA DÉCOUVERTE récente, dans la même région, de sangliers contaminés relance les interrogations au moment où se pose la question de l'indépendance des organismes de contrôle tel que l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). ● DANS PLUSIEURS RÉGIONS de France, les experts ont détecté des « taches de léopard » où se sont concentrées les retombées radioactives.

Une famille a été contaminée par un agent radioactif dans les Vosges

Avant une harde de sangliers, des consommateurs de champignons de la région de Saint-Dié ont ingéré un radionucléide. L'accident pourrait être une conséquence de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et d'anciens essais atomiques dans l'espace

SAINT-DIÉ
de notre envoyée spéciale

Au départ, ça ressemblait à une blague, cette histoire de sangliers contaminés. Mais aujourd'hui, dans les Vosges, on ne rit plus. On cherche. Plus l'enquête avance, plus se confirme l'hypothèse d'une ou de plusieurs taches radioactives, ces « taches de léopard » où, par ruissellement et accumulation, s'est concentrée la pollution nucléaire issue du nuage de Tchernobyl et des explosions atomiques antérieures. On en a trouvé en Suisse, en Allemagne, en Italie depuis 1986. En France, il a fallu attendre l'an dernier pour admettre l'existence de taches dans le Mercantour (Alpes-Maritimes). Mais on sait, depuis dix ans, que tout le tiers est du pays, survolé par le nuage radioactif, est susceptible d'en abriter. Notamment dans les Vosges. Reste à les trouver. Ce n'est pas le plus facile, mais il le faut. Car il n'y a pas que les sangliers. Des hommes aussi ont été contaminés.

A Senones, un gros bourg voisin de Saint-Dié et de Saint-Jean-d'Ormont, où ont été chassés les sangliers contaminés (*Le Monde* du 21 février), la famille B. raconte une curieuse aventure. A l'été de 1995, leur fils fait son service militaire et veut embarquer sur un sous-marin nucléaire. Il subit donc un contrôle de routine : surprise, il est positif. Et même assez nettement : entre 5 000 et 6 000 becquerels (cent fois la dose normale constatée en région parisienne). Toute la famille est aussitôt convoquée à Brest pour passer des tests. Le père est plus contaminé que son fils, mais la fille n'a rien. Or c'est la seule qui, dans la famille, ne mange pas de champignons. On conclut donc à la responsabilité des champignons, dont M. B. est fin amateur.

Manquent pourtant les preuves. Le kilo de bolets congelés fourni par M. B. pour examen ne présente pas de taux élevé. De plus, la dose relevée dans la famille suppose une source continue d'irradiation : le césium 137 s'élimine en quelques mois du corps humain et la saison des champignons est passée depuis longtemps. D'ailleurs, le jeune homme, tenu à l'écart de sa région pendant son service militaire, ne présentera plus, à l'issue de celui-ci, de trace de radioactivité, assure l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), qui confirme la contamination.

L'affaire en reste pourtant là. Aucun contrôle ultérieur de la famille, aucune investigation dans la région. *« C'était une impasse. Ils n'ont pas insisté. Cela s'est terminé par le statu quo*, explique Mme B. *Ce n'était pas dangereux, on n'a pas voulu alarmer la région... »* De fait, nul n'en aurait rien su si l'*Est républicain* n'avait révélé les faits, mardi 4 février. Depuis l'affaire du sanglier, les langues se délient. La préfecture, les services vétérinaires, l'OPRI et la Fédération départementale des chasseurs, tout le monde s'est mobilisé pour trouver la « tache ». Car plus l'enquête avance, plus l'hypothèse se confirme, et paradoxalement plus le mystère grandit.

Première énigme : tous les sangliers chassés début décembre à Saint-Jean-d'Ormont sont fortement contaminés, mais seulement eux. Depuis que la contamination d'un « cochon » a été confirmée fin janvier, d'autres échantillons ont été prélevés, sur le territoire de cette commune et des villages avoisinants : sanglier, cerf, chevreuil, champignons, pissenlits, etc. Tous les tests ont été négatifs, sauf trois, réalisés sur les sangliers de Saint-Jean-d'Ormont. C'est rassurant mais curieux.

AUCUNE PISTE

Selon tous les témoignages, il s'agissait d'une harde, deux laies et huit marcassins de l'année, autochtone. Pourquoi, à quelques kilomètres de là, d'autres hardes hantant les mêmes souilles, les mêmes forêts, les mêmes lieux d'affourage n'ont-elles pas été touchées ? Avec l'aide de la fédération des chasseurs, le cercle des prélèvements s'élargit peu à peu, mais on n'a pas encore l'ombre d'une piste. Second mystère : l'environnement, jusqu'ici, ne révèle rien. Deux agents de l'OPRI ont effectué, fin février, des contrôles directs de radioactivité dans la forêt. Ils ont en outre analysé l'eau, la terre, les mousses. Aucune trace de radioactivité. Bien sûr, ils ne sont pas allés partout. Le massif de l'Ormont est le plus haut de la zone, et certains endroits ne sont guère accessibles. *« C'est quasiment un ratissage au mètre carré qu'il faudrait faire »*, assure l'OPRI. Une nouvelle enquête sera bientôt menée. Mais les éléments réunis permettent d'ores et déjà d'éliminer la plupart des autres hypothèses évoquées : décharge sauvage, lâcher de sangliers étrangers ou maïs contaminé.

Une ou des taches existent, quelque part dans les parages. Les spécialistes en sont maintenant persuadés. Peu à peu, les informations s'accumulent et concordent. Outre l'affaire de la famille B., on a appris qu'en 1992 un premier sanglier contaminé avait été découvert à une vingtaine de kilomètre au Nord, à Val-et-Châtillon, en Meurthe-et-Moselle. A l'époque, rien n'avait filtré. Mais c'est aussi dans la vallée de la Moselle que l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) avait relevé, fin 1986, après Tchernobyl, des valeurs de contamination *« allant de 15 000 à 20 000 becquerels par mètre carré dans un écosystème forestier »*.

Dernier indice : les champignons, justement. En 1989, Jean Durand, responsable, à Saint-Dié, de l'Union française des consommateurs, avait ramassé trois types de champignons pour une enquête nationale, publiée par *Que Choisir ?* Tous étaient au-dessus des normes, les plus contaminés atteignant 1 950 becquerels par kilo frais. *« Va-t-on enfin chercher les taches ?*, soupire-t-il aujourd'hui. *On nous a tellement menti : d'abord, on a dit que le nuage n'était pas passé. Puis on a omis de nous dire qu'il est passé deux fois. Enfin, on a affirmé qu'il ne pleuvait pas, alors que, ces jours-là, il pleuvait à torrents. Je suis sceptique. »*

Véronique Maurus

Prélèvements dans les décharges

Non loin de Saint-Dié (Vosges), à Ménarmont, la plus grande décharge du département alimente la rumeur. Elle a longtemps accueilli des ordures ménagères allemandes, jusqu'à ce qu'un scandale impliquant un trafic de matières suspectes ne conduise le gouvernement à interdire l'importation d'ordures étrangères (*Le Monde* du 24 août 1992).

Depuis dix ans, les parties les plus anciennes de la décharge ont été recouvertes et reboisées. De là à y trouver l'origine de la pollution, il n'y a qu'un pas... que les écologistes locaux franchissent. Au grand dam de la préfecture : *« Rien ne laisse deviner des matières dangereuses dans cette décharge »*, assure M. Genêt, chargé de la protection civile. Des prélèvements devraient néanmoins être réalisés sur toutes les décharges de la région.

Une élimination en trente mois

Selon le directeur de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), Roland Masse, le taux de césium relevé dans la famille D. *« ne posait aucun problème sanitaire, mais qu'il avait, en revanche, un grand intérêt pour la recherche »*. Actuellement, on considère en France que le seuil tolérable de césium 137 pour l'homme est de 400 000 Bq par an mais ce taux sera ramené en l'an 2000 au seuil européen de 80 000 Bq. Selon les spécialistes, le césium s'élimine naturellement par moitié tous les trois mois, et l'on considère qu'il disparaît presque totalement de l'organisme au bout de trente mois. – *(AFP)*

Becquerels et sieverts

● **L'activité d'un corps radioactif** est mesurée en becquerels (Bq), un becquerel correspondant à la désintégration d'un atome radioactif par seconde. L'ancienne unité est le curie : 1 curie = 37 milliards de Bq).
● **L'« équivalent de dose »**, qui mesure les effets des rayonnements sur l'organisme se mesure en sieverts (Sv). L'ancienne unité est le rem : 1 rem = 0,01 Sv.
● **Une radio pulmonaire** entraîne une irradiation locale d'environ 1 millisievert (mSv). L'irradiation naturelle – due au rayonnement cosmique, à la radioactivité de certaines roches comme le granite, etc. – est, en moyenne, de l'ordre de 2 millisieverts (2 mSv) en France.
● **La limite annuelle d'exposition** (aux rayonnements d'origine artificielle) autorisée pour les travailleurs du nucléaire est, en France, de 50 mSv et pour la population de 5 mSv. La Commission internationale de protection contre les rayonnements ionisants (CIPR) recommande qu'elle soit abaissée à 20 mSv par an (moyenne sur cinq ans, avec un maximum de 50 mSv par an) pour les employés du nucléaire et 1 mSv par an pour la population.
● **Les effets des rayonnements ionisants** peuvent être très différents selon leur type, d'abord, mais aussi selon la manière dont ils sont reçus. Il peut s'agir d'une « irradiation » directe (exposition à une source), où d'une « contamination » (absorption de gaz ou de poussières radioactives qui se fixent dans le corps).
● **En cas d'irradiation massive**, les premiers effets (nausées, vomissements) apparaissent vers 1 000 mSv. La dose létale (50 % de mortalité en l'absence de traitement) se situe autour de 4 500 mSv.

COMMENTAIRE

TRANSPARENCE

En exigeant qu'une enquête d'utilité publique précède le redémarrage de Superphénix et que l'IPSN, l'organisme chargé de la surveillance du nucléaire, soit indépendant des pressions du secteur, le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, ne demande rien d'autre qu'un fonctionnement normal de l'état de droit. A savoir que les procédures démocratiques s'appliquent au nucléaire comme elles président aux autres choix de la société que sont, par exemple, la construction d'une autoroute ou la composition d'une cour de justice. Le relevé de taux de radioactivité anormalement élevés qu'on vient de faire dans les Vosges ne peut que renforcer la pertinence de cette bataille de principe.

Les autorités ont longtemps nié l'existence de « taches de léopard » radioactives en France. Comme elles avaient nié le passage du nuage de Tchernobyl sur le territoire. Une fois encore, l'ombre et le secret – voire la désinformation et le mensonge – ont servi de ligne de conduite.

Tout se passe, en cette matière, comme si les citoyens étaient tenus pour des enfants, pas assez mûrs pour savoir. Le sujet mérite mieux. Le nucléaire représente nombre d'avantages en termes d'énergie propre et d'utilisations dérivées, comme en médecine. Mais il soulève de lourdes interrogations quant à la sécurité et à la gestion de ses déchets.

C'est un vrai débat de fond pour l'humanité toute entière. Comment maîtriser celui-ci, sinon dans la transparence absolue ? A défaut, le nucléaire restera le repaire de techniciens incontrôlables, en même temps qu'un objet de passion que le secret irradie de peur irrationnelle.

Jean-Paul Besset

Des ovins britanniques doivent subir une cure de décontamination

LONDRES
de notre correspondant

Les services sanitaire du ministère britannique de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche (MAFF) poursuivent sur une base régulière depuis onze ans leurs contrôles de la faune et de la flore afin de suivre l'effet déclinant de la contamination causée par l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Ces contrôles scientifiques et vétérinaires sont désormais concentrés sur trois zones d'élevage accidentées : celle du Cumbria, au nord-ouest de l'Angleterre, le sud-est de l'Ecosse et l'Irlande du Nord. Et ils touchent essentiellement le cheptel ovin, beaucoup plus affecté par les radiations que le cheptel bovin car il paît plus en altitude.

En juin 1986, 1 670 exploitations du Cumbria – soit au total 870 000 moutons – étaient répertoriées comme contaminées, a expliqué au *Monde* un représentant du ministère. Au 31 janvier dernier, seules 11 fermes, et 14 000 ovins, étaient classées comme dépassant le seuil de radiation, fixé à 1 000 becquerels par kilo. Il s'agit en général de pâturages en altitude, au sol acide et tourbeux qui permet à la radioactivité d'être absorbée par la végétation et donc ingérée par les moutons. Quand des bêtes sont répertoriées comme contaminées, elles sont marquées à la peinture indélébile et conduites vers des pâturages de plaine où, très rapidement, leur radioactivité décroît en dessous du seuil critique. Dès que les bêtes sont décontaminées et que les analyses démontrent que la végétation l'est aussi, les exploitations sont déclassées.

INDEMNISATION

Mais le ministère de l'agriculture britannique affirme qu'il demeure impossible de dire combien de temps sera nécessaire pour que disparaissent définitivement les stigmates de Tchernobyl.

Pour le moment, le strict travail de décontamination et l'indemnisation des éleveurs a coûté à Londres 1,3 million de livres (environ 12 millions de francs). Un somme importante, certes, mais sans commune mesure avec celle qui sera déboursée pour la crise de la vache folle.

Patrice de Beer

Une quantité de « points chauds » en Europe de l'Ouest

LA RADIOACTIVITÉ est partout. Dans les roches, comme dans les airs, dans les eaux, fussent-elles minérales, comme dans nos corps où, chaque seconde, des noyaux d'atomes d'un isotope du potassium, le potassium 40, se désintègrent. Cette radioactivité-là n'a rien que de très naturel et ne saurait expliquer les contaminations élevées qui ont été récemment observées chez des sangliers abattus dans une forêt des Vosges (*Le Monde* du 21 février).

Ce qui les a « frappés » est d'une tout autre nature : la triste conséquence d'une radioactivité artificielle, pas toujours très contrôlée, générée par l'homme. A en croire les premières analyses faites par les spécialistes de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) et par ceux de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), la contamination de ces animaux par le césium 137 – un radionucléide qui ne disparaît qu'au bout de trois cents ans environ – serait imputable pour 70 % au césium rejeté en 1986 par le nuage de Tchernobyl et pour le reste par les essais aériens des armes nucléaires effectués entre 1949 et 1980, date du dernier essai aérien chinois.

Pour l'un et l'autre de ces événements, les quantités de matières radioactives rejetées dans l'atmosphère ont été considérables. Pour ne prendre que le plutonium des essais nucléaires, 4,2 tonnes d'un mélange de plutonium 239 et 240 ont été ainsi disséminées sous forme d'oxyde entre les premiers tests et 1973. Selon les experts, environ 90 % de ce plutonium dispersé par les explosions avant 1963, année où elles furent particulièrement nombreuses, sont aujourd'hui retombés. Présent dans les deux premiers centimètres du sol, il est responsable d'environ 0,4 % de la radioactivité par rayonnement alpha.

En d'autres termes, la présence dans l'air de ce radioélément redouté, en particulier parce qu'il a une durée de vie extrêmement longue, a considérablement baissé. Mais, en 1986, le réacteur accidenté de Tchernobyl a relâché plusieurs dizaines de kilogrammes de plutonium dans l'atmosphère. Cela a provoqué un pic à 90 millionièmes de becquerel (microbecquerel) par mètre cube d'air, comme l'ont montré des analyses faites en Autriche. Aujourd'hui, à en croire des mesures faites tant en France qu'en Allemagne, ce chiffre serait retombé à un peu moins d'un microbecquerel.

Reste le césium 137 et son isotope à vie moins longue, le Cs 134, relâchés en très grandes quantités tant par les essais nucléaires que par l'explosion de la centrale ukrainienne, radionucléide dont les effets risquent de se faire sentir dans une large zone autour de Tchernobyl pendant au moins cent ans. Depuis 1986, ces éléments sont retombés sur toute l'Europe, et les sols de la partie est de la France montrent aujourd'hui une contamination légèrement supérieure au reste du pays.

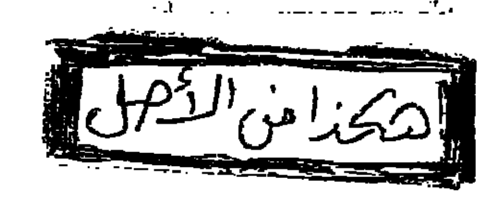
« PEAU DE LÉOPARD »

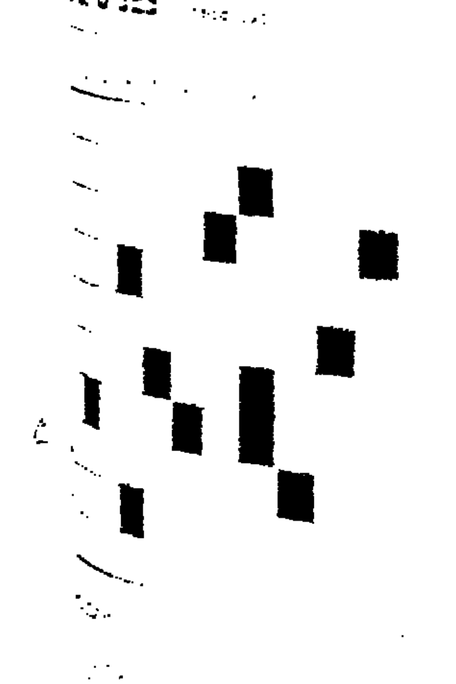
Certes, on est loin des niveaux observés, en dehors de la « zone interdite », sur des dizaines de milliers de kilomètres carrés en Ukraine et en Biélorussie (de 37 000 à 550 000 becquerels par mètre carré). Mais ces « taches en peau de léopard » ne sont pas le seul « privilège » des pays de l'ex-Union soviétique. Du fait des caprices de la météorologie, de la forme des reliefs et de la nature des terrains et de la flore qui les recouvre, nombre de ces taches – moins radioactives toutefois – ont été localisées dans les pays de l'ouest et du nord de l'Europe.

Le sud de l'Allemagne, l'Autriche et le nord de l'Italie et la Finlande sont de ceux-là. La France n'y a pas échappé. Depuis plusieurs années, l'association indépendante Crii-Rad (Commission régionale indépendante d'information sur la radioactivité), comme les organismes officiels (IPSN et OPRI), ont identifié de telles zones – mais pas toutes, faute de moyens –, larges de quelques dizaines à quelques centaines de mètres carrés, dans la Drôme, en Lorraine, dans les Vosges et dans le Mercantour. Des points « chauds » de 26 000 becquerels par mètre carré ont été observés, en 1986, dans la vallée de la Moselle et d'autres de 55 800 becquerels et de 314 000 becquerels par kilo de prairie ont été découverts, en 1992 et 1995, non loin d'Isola 2000.

Cette concentration, due aux eaux de ruissellement, de ce césium 137 est bien sûr l'exception. Mais sa présence à de tels niveaux est quand même préoccupante, car les plantes qui poussent dans ces zones, comme les baies ou les champignons, concentrent à leur tour ces matières qui peuvent ainsi entrer dans la chaîne alimentaire animale ou humaine via le gibier où les amateurs de carpophores. Seule satisfaction : l'air est désormais pur. Le niveau de césium est revenu à environ un microbecquerel par mètre cube alors qu'il était 2 600 fois plus important en 1963 et 150 000 fois plus élevé après l'accident de Tchernobyl.

Jean-François Augereau





Un parlementaire propose d'étudier un nouveau type de réacteur nucléaire

Un rapport de M. Birraux sur le « Rubbiatron »

ALORS que la polémique fait rage sur l'utilité de Superphénix, que le coûteux projet international d'étude de la fusion nucléaire ITER est contesté, et que le nucléaire s'apprête à affronter la concurrence du gaz, un parlementaire propose d'ouvrir une nouvelle voie de recherche afin d'exploiter l'énergie atomique. Dans son rapport annuel consacré à *« la sûreté et la sécurité des installations nucléaires »*, rendu public mercredi 5 mars, le député (UDF) de Haute-Savoie Claude Birraux présente le projet de réacteur-accélérateur de l'Italien Carlo Rubbia, prix Nobel de physique (1984) et ancien directeur général du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN).

Surnommé « Rubbiatron », ce réacteur hybride associerait un accélérateur de particules et un cœur nucléaire au thorium refroidi par du plomb en fusion (*Le Monde* du 26 novembre 1993). Cette formule aurait l'avantage, selon son promoteur, de présenter un niveau de sûreté élevé, d'offrir *une production minimale de déchets radioactifs à vie longue*, voire de permettre l'incinération des actinides, ces résidus ultimes des réactions nucléaires. Il serait en outre, affirme Carlo Rubbia, compétitif vis-à-vis de réacteurs actuels et des énergies fossiles.

Ce réacteur idéal n'existe que sur le papier. La prochaine étape, *a expliqué M. Rubbia* lors d'une audition récente organisée à l'initiative de M. Birraux, consiste à construire *« une machine d'une puissance de 100 mégawatts »* (*Le Monde* du 4 décembre 1996).

« VERROUS TECHNOLOGIQUES »

M. Birraux estime *« qu'il faut s'engager de façon volontaire et soutenue dans les voies explorées par Carlo Rubbia »*. Le député invite le ministère de la recherche à *« renforcer son rôle d'incitation, de coordination et de pilotage »* et d'inscrire *« cette démarche nationale dans un programme européen qui rassemble toutes les parties concernées »*.

Mais avant de s'engager dans une aventure industrielle, et même d'envisager une machine-pilote – qui coûterait, selon le CEA, entre 1 et 2 milliards de francs –, il conviendra de procéder à une étude de faisabilité et de faire sauter un certain nombre de *« verrous technologiques »*, reconnaît M. Birraux. Si ces incertitudes sont levées, il faudra encore étudier la viabilité d'une filière hybride, qui irait de l'extraction du thorium, certes abondant mais pas exploité, au retraitement des déchets. Lors de l'audition, parfois houleuse, du professeur Rubbia, Gérard Menjon, directeur des études et recherche d'EDF, avait rappelé qu'un tel investissement se chiffrerait en dizaines de milliards de francs, alors que le nucléaire est confronté à des problèmes de compétitivité, notamment vis-à-vis du gaz.

Claude Birraux, qui espère que le « Rubbiatron » offrira une solution aux problèmes de gestion des déchets nucléaires, estime *« légitime d'essayer quelque chose »*. L'entreprise, dit-il, s'apparente à *« un investissement de casino : on perd tout ou on gagne le jackpot ! »*. En ce temps de disette, les gouvernements sont-ils prêts à prendre un tel pari ?

Hervé Morin

Mieux contrôler la sous-traitance

Claude Birraux traite également des problèmes posés par le transfert par EDF à des entreprises sous-traitantes d'activités de maintenance de son parc électro-nucléaire. Il invite EDF à supprimer toute sous-traitance pour les tâches qui relèvent de sa responsabilité, *« en particulier dans les services de radioprotection »*. Il demande un meilleur contrôle des « cascades » de sous-traitants, et le respect des dispositions légales en matière de durée du travail.

Concernant la radioprotection, il souhaite que l'Office de protection contre les rayonnements ionisants améliore le suivi sanitaire des travailleurs, en instituant un numéro fixe pour les cartes de suivi médical (actuellement, il change tous les trois ans). M. Birraux se déclare peu favorable au projet du ministère de la santé, préconisant l'interdiction de l'emploi précaire dans les zones contrôlées des centrales. Il préconise, *« à titre expérimental »*, la mise en place d'une *« limite de dose* [de rayonnement] *calculée au prorata de la durée des contrats de travail »*.

De l'hémoglobine humaine produite à partir de tabac transgénique

Des biologistes français ont déposé une demande de brevet

Une équipe de biologistes français annonce avoir réussi à faire produire de l'hémoglobine humaine par des plants de tabac génétiquement modifiés. Cette réussite ouvre la voie à la production de substituts aux produits médicaux actuellement utilisés par la transfusion sanguine. Les chercheurs estiment toutefois que plusieurs années seront nécessaires avant que ce résultat trouve une application médicale.

UNE ÉQUIPE de biologistes français annonce, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique *Nature* (daté du 6 mars), avoir réussi à faire synthétiser de l'hémoglobine humaine par des plants de tabac génétiquement modifiés. Ce travail a été réalisé par une équipe dirigée par Michael C. Marden (unité 299 de l'Inserm) et par Bertrand Mérot (groupe Limagrain). C'est une nouvelle et importante première dans le domaine de la manipulation des patrimoines génétiques végétaux à des fins thérapeutiques.

Un tel résultat s'inscrit dans l'histoire, déjà longue, de la quête d'un substitut de l'hémoglobine humaine, molécule qui, au sein des globules rouges présents dans le sang, assure le transport de l'oxygène fourni par la respiration dans l'ensemble des tissus de l'organisme. Pouvoir disposer d'une hémoglobine artificielle pouvant assurer les mêmes fonctions physiologiques que la molécule naturelle constituerait à l'évidence un progrès thérapeutique majeur.

Cette substance pourrait en effet être alors utilisée dans de nombreuses situations pathologiques caractérisées par des pertes sanguines importantes. Elle ne nécessiterait pas le respect des règles complexes de la compatibilité sanguine et permettrait de prévenir la quasi-totalité des risques infectieux, viraux notamment, inhérents à l'utilisation thérapeutique du sang humain. Dans ce domaine, la mise au point d'un « sang artificiel » a fréquemment été annoncée comme imminente sans que les résultats concrets suivent véritablement. Le résultat des chercheurs français constitue néanmoins une étape importante, et ce même s'ils se refusent à fixer des délais trop rapprochés quant aux premiers essais cliniques qui pourraient être effectués chez l'homme avec cette molécule issue du tabac. Il faut, selon eux, compter un délai de quelques années.

A l'hôpital de Bicêtre (le Kremlin-Bicêtre), l'équipe de l'unité 299 de l'Inserm (dirigée par Claude Poyart) travaillait depuis une dizaine d'années sur cette question en cherchant notamment à faire synthétiser de l'hémoglobine par la bactérie *Escherichia colli*. Depuis près de trois ans, cette équipe avait noué des relations avec les chercheurs de la société Limagrain Bio-Santé, basée à Clermont-Ferrand, qui ont proposé de tenter le passage au tabac transgénique.

« Par rapport aux autres modèles, et notamment par rapport à celui des animaux transgéniques comme le porc ou le bovin, la plante fournit l'avantage d'une plus grande innocuité potentielle. Les barrières d'espèces sont beaucoup plus grandes avec les plantes, et l'on réduit ainsi a priori *notablement le risque de transmission de possibles infections*, a expliqué au *Monde* Michael C. Marden, *parce que les deux gènes responsables de la synthèse de l'hémoglobine ne peuvent être introduits tels quels dans le plant de tabac. Les biologistes signataires de cet article ont dû leur associer un certain nombre de signaux génétiques pouvant être reconnus par la machinerie cellulaire de la plante. »*

Une fois cet assemblage réalisé avec les techniques classiques de la biologie moléculaire, il a fallu y accoler une autre séquence génétique indiquant sa destination dans la cellule de tabac, précise-t-on auprès de l'Inserm. La construction génétique mise en œuvre implique le transfert du matériel héréditaire par l'intermédiaire d'une bactérie du sol, *Agrobacterium tumefaciens*, qui a la capacité naturelle de transmettre certaines parties de son matériel génétique aux génomes des cellules végétales.

Dans les plants de tabac rendus transgéniques (mais qui continuent d'avoir une apparence totalement normale), les chercheurs annoncent avoir pu détecter de l'hémoglobine dans les graines et les racines de plus de la moitié des plants. Cette hémoglobine humaine et reproduite dans toute sa complexité est fonctionnelle, capable à ce titre de fixer et de libérer l'oxygène. Le travail publié par les deux équipes française et américaine a fait l'objet d'une demande de brevet déposé en copropriété entre l'Inserm et Limagrain.

Jean-Yves Nau

Un poulet qui chante comme une caille

Un chercheur américain a réussi à transférer au poulet des comportements spécifiques de la caille en transférant dans l'œuf les cellules embryonnaires cervicales correspondantes à ces fonctions. Eva Balaban (Institut de neuroscience de San Diego, Californie) explique dans les *proceedings* (actes) de l'Académie américaine des sciences qu'elle a obtenu ainsi un poulet doté d'un chant de caille et un autre qui agite la tête comme une caille, sans que le reste de leurs comportements soit modifié. Ces recherches sont similaires à celles que mène la Française Nicole Le Douarin, qui, depuis une dizaine d'années, fabrique des chimères caille-poulet à Nogent-sur-Marne afin d'étudier la formation du système nerveux.

L'Italie adopte un moratoire sur le clonage humain et animal

ROME

de notre correspondant

Afin de combler un vide juridique et laisser le temps au législateur d'élaborer une réglementation définitive en la matière, Rosy Bindi, ministre de la santé, a publié, mercredi 5 mars, une ordonnance interdisant le clonage humain ou animal ainsi que la commercialisation sous toutes ses formes de gamètes, d'embryons ou de matériel génétique quel qu'il soit *(lire aussi page 13.)*. L'ordonnance prévoit également que tous les centres privés ou publics de procréation assistée doivent, dans les trente jours, fournir aux autorités les renseignements concernant leurs activités.

Considérant qu'il s'agit d'un *« problème délicat et important »*, Mme Bindi est intervenue à la Chambre des députés pour annoncer ces mesures *« urgentes »* en faisant remarquer que pour le clonage animal il faudrait établir une réglementation précise et que, en ce qui concerne le clonage humain, celui-ci devait être rigoureusement interdit.

Cette ordonnance n'est valable que pour une durée de quatre-vingt-dix jours. D'ici là, le Parlement devra adopter les textes régissant ce domaine. *Une commission du ministère de la santé est depuis quelque temps en train de mettre au point un texte.* Le ministre a rappelé qu'il avait également demandé, à plusieurs reprises, à l'Institut supérieur de la santé d'intervenir pour fixer un cadre juridique à la fécondation assistée. *« Rien n'est interdit, c'est le* far west *de la reproduction médicalement assistée et de l'expérimentation scientifique, où jusqu'à présent tout est permis »*, a estimé Giovanna Melandri, responsable du PDS (Parti démocratique de la gauche, ex-communiste). La publication de cette ordonnance, destinée à permettre à l'Italie d'adopter *« une loi sage en matière de bioéthique »*, a été bien accueillie. Aldo Pagni, président de la Fédération de l'ordre des médecins, a indiqué que le code de déontologie prévoit déjà l'interdiction de telles pratiques et s'est félicité que celle-ci soit désormais étendue à tout citoyen.

SATISFACTION DU VATICAN

Le Vatican a également exprimé sa satisfaction. Le 26 février, peu après l'annonce de la naissance de « Dolly », *L'Osservatore Romano* avait demandé l'approbation *« immédiate »* d'une loi interdisant le clonage ainsi que la donation et la commercialisation des gamètes. *« Assez de toutes ces expérimentations modernes et dangereuses qui non seulement défient le projet salvateur de Dieu, mais piétinent la dignité humaine et manquent au respect de la vie »*, avait déclaré, dimanche 2 mars, Jean-Paul II. Le pape avait évoqué *« les modernes marchands du Temple »* pour dénoncer les *« nouveaux pécheurs, qui font du marché leur religion »*. L'ordonnance de Rosy Bindi a dû donner satisfaction au souverain pontife puisque toutes formes de publicité concernant la commercialisation de matériel génétique sont désormais interdites.

Le gouvernement italien a donc pris les devants, même si, comme l'estime le professeur Edoardo Boncinelli, directeur du département de biologie moléculaire de l'Institut San Raffaele de Milan, *« en Italie, cela reste une hypothèse parce qu'il n'y a pas assez d'argent »* pour procéder à ce type d'expérimentation. *« Il existe une quinzaine de laboratoires qui, en travaillant sans discontinuer pendant quatre ou cinq ans, pourraient arriver à un résultat »*, a néanmoins déclaré au *Corriere della Sera* le professeur Boncinelli, selon lequel, de toute façon, *« pour faire un Hitler, l'ADN ne suffit pas, de même que pour faire un Einstein »*.

Michel Bôle-Richard

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97040

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III							■				■	
IV				■								
V										■		
VI					■			■				
VII		■				■		■				
VIII									■			
IX				■								
X												

HORIZONTALEMENT

I. Du travail avec tout le monde. – *II.* Ont bercé notre enfance. Où la mer est plus forte que le cours. – III. Nettoyé par le médecin. Grande maison ouverte à tout le monde. – IV. Confédéré de la première heure. Rencontre du Pape et du Pope pour combler le fossé. – V. Tout ce qui pousse l'intéresse. Le temps d'une révolution. – VI. N'est vraiment pas un homme d'Etat. Eclat d'éclat. A besoin d'être en couple pour assurer un bon nettoyage. – VII. Voyelles. Vieux sicilien toujours en activité. – VIII. Tout est relatif chez lui. Retrouvées dans le Graal. – IX. Grosse vieille vache. Ne fait pas attention à la dépense. – X. Pour repartir d'un bon pied.

VERTICALEMENT

1. Garde au chaud dans l'attente du grand jour. – 2. Du caviar pour le piaf. Un manque de retenue dépassé. – 3. Beaucoup s'embarquèrent sur le *Mayflower* pour fuir les Stuart. – 4. Ouverture de compte à Londres. Mesures agricoles. – 5. L'argent pour celui qui n'en a pas. Apporte un peu de chaleur. – 6. Sinistre jeu de massacre. Entrent dans les éléments. – 7. Prouve la qualité. Là comme ailleurs, celui qui touche le plus est gagnant. – 8. Sort d'un avoir. Sans aucune compétence. – 9. Bien plus grande que la corbeille. Passe par Saint-Omer. – 10. Transporte la mort. Dans le fond il est imperméable. – 11. Note. Il parle, mais il ne sait pas ce qu'il dit. – 12. On ne les voit pas très souvent sauf si elles restent.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97039

HORIZONTALEMENT

I. Cache-tampons. – II. Ecriture. Mue. – III. Loi. Régulier. – IV. Lutée. Etés. – V. Epic. Anes. Ho. – VI. Quart. Evin. – VII. Inusitée. Ipn (pin). – VIII. Eues. Euterpe. – IX. Ri. Omri. Oaie. – X. Etincelantes.

VERTICALEMENT

1. Cellérière. – 2. A-coup. Nuit. – 3. Critique. – 4. Hi. Ecusson. – 5. Etre. Ai. Mc. – 6. Tué. Artère. – 7. Argenteuil. – 8. Meute. Et. – 9. Lèse. Eon. – 10. Omis. Virât. – 11. Nue. Hippie. – 12. Sermonnées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 7

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Femmes célébrées

VERS 1840, les jardins du Luxembourg sont réaménagés à la suite de l'agrandissement du palais de la rive gauche de Paris. Il est prévu d'y installer vingt-deux statues *« des reines de France et des femmes illustres »*. Auguste Préault réalise le portrait de Clémence Isaure, qui, selon la légende, aurait fait revivre vers 1490 les Jeux floraux à Toulouse. Il aurait aimé représenter Jeanne Hachette, mais le sujet est déjà retenu par un autre sculpteur. Vingt de ces effigies de femmes sont toujours visibles au Jardin du Luxembourg, celle de Jeanne d'Arc est aujourd'hui au Musée du Louvre, celle de Jeanne Hachette à l'hôtel de ville de Beauvais. Qui a sculpté cette dernière ?

■ Jean-Marie Bienaimé Bonnassieux

■ Aristide Husson

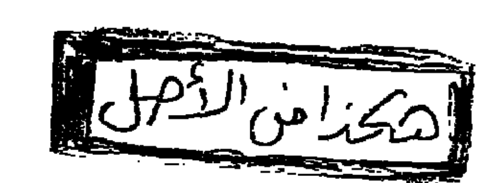
■ François Rude

Réponse dans *Le Monde* du 14 mars.



Auguste Préault (1809-1879) : Clémence Isaure, marbre, Paris, jardins du Luxembourg. Au Musée d'Orsay jusqu'au 18 mai, à l'occasion de l'exposition consacrée à Auguste Préault.

Solution du jeu n° 6 (*Le Monde* du 28 février). Le navire qui a récupéré à son bord les quinze survivants du radeau de la *Méduse* se nommait l'*Argus*.



Paris accueille les championnats du monde d'athlétisme en salle

Du 7 au 9 mars, la sixième édition de cette compétition est marquée par l'apparition des primes. Elles permettront aux vainqueurs des épreuves qui se dérouleront sur la piste du Palais omnisports de gagner près de 300 000 francs

Le Palais omnisports de Paris-Bercy accueille les championnats du monde d'athlétisme en salle qui réuniront, du vendredi 7 au dimanche 9 mars, des athlètes représentants 125 pays. Pour la première fois, la Fédération internationale d'athlétisme amateurs (IAAF) va attribuer des primes aux trois premiers dans chaque spécialité. Dans un entretien au *Monde*, Primo Nebiolo, le président de la Fédération, affirme que les athlètes *« méritent une compensation. L'introduction des primes est donc un moyen de leur signifier que nous les comprenons »*. Selon le président, il s'agit là d'une évolution qui *« ouvre une nouvelle ère de l'athlétisme »*. Mais ces efforts n'ont pas suffi pour attirer tous les « grands » que comptent ces disciplines sportives. Les double ou triple champions olympiques, comme l'Américain Michael Johnson ou la Française Marie-José Pérec, ne seront pa[s] présents sur les pistes du POPB. Les virage[s] serrés propres aux compétitions en salle n[e] conviennent pas à leurs foulées, qui pr[é]fèrent se déployer l'été sur les pistes e[n]

LES 50 000 DOLLARS (environ 300 000 francs) promis aux vainqueurs des épreuves mondiales en salle de Bercy ne semblent pas avoir bouleversé les habitudes des athlètes. Ni même les 50 000 dollars de bonus promis par les sponsors en cas d'amélioration d'un record du monde. Les double et triple champions olympiques Michael Johnson ou Marie-José Pérec (tous deux sur 200 m et 400 m), peu friands des pistes courtes et des virages serrés des salles couvertes seront à Bercy en spectateurs. Ils préfèrerent profiter de l'événement pour assurer des campagnes de promotion.

Comme Johnson, contre lequel il se produira à Toronto (Canada), fin mai, sur la distance hybride de 150 m pour le titre officieux *« d'homme le plus rapide du monde »* et la somme de 1,5 million de dollars (plus de 8 millions de francs), le champion olympique canadien du 100 m, Donovan Bailey, a dédaigné l'événement.

Pourquoi écorner son image en risquant d'être battus dans un championnat qui n'ajoute rien à sa valeur marchande et qui lui rapportera, quoi qu'il arrive, moins qu'un meeting ?

Peut-être par orgueil. Comme Merlene Ottey ou la Russe Irina Privalova. La préparation du 60 m en salle n'a rien d'incompatible avec celle du 100 m et 200 m en plein air, et le temps presse les deux sprinteuses. A 36 ans, la Jamaïcaine songeait à une revanche sur l'Américaine Gail Devers qui lui a ravi le titre du 100 m aux Jeux olympiques d'Atlanta. Elle a dû déclarer forfait mercredi 7 mars en raison d'une blessure au dos. Privalova, qui a raté sa dernière saison d'été, compte rappeler qu'elle est recordwoman du monde du 60 m en salle depuis 1993 (6 s 92).

DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

Patricia Djaté-Taillard, recordwoman de France des 800 m, 1 000 m, et 1 500 m en salle.

Pour les coureurs de demi-fond, le choix entre les championnats du monde de cross-country prévu le 23 mars à Turin (Italie) et le plancher de la piste de Bercy n'était pas plus cornélien. Hailé Gébrésélassié a compris au Cap (Afrique du Sud) l'an passé, que la bataille avec les Kenyans pour la domination des labours était perdue d'avance. L'Ethiopien, champion olympique du 10 000 m, a donc opté sans états d'âme pour Bercy où il disputera le titre sur 3 000 m à un Kenyan qui préfère le steeple au cross : Moses Kiptanui. Le Marocain Hicham El Guerrouj, qui s'était révélé lors des précédents championnats du monde en salle à Barcelone (Espagne) en 1995, viendra étrenner à Bercy son récent record du monde sur 1 500 m (3 min 31 s 18).

La saison estivale de l'hémisphère Sud, qui attire les vedettes européennes et américaines en mal de soleil depuis cinq ans, et la création des championnats du monde indoor en 1987, a lancé l'athlétisme sur les traces du circuit international du tennis (ATP Tour) : une saison de 10 à 11 mois quasiment dépourvue de coupure. François Juillard, le directeur technique national démissionnaire, s'en inquiète quand il voit la délégation française privée de plusieurs de ses meilleurs représentants.

Stéphane Diagana a dû renoncer à tenter une rentrée sur 400 m. Le champion olympique de saut à [la] perche, Jean Galfione, et le sauteur [en] longueur Emmanuel Bangué (4[e] [à] Atlanta) ont déclaré forfait, bless[és] également.

« On n'aura pas la dream team, d[it] François Juillard. *Simplement u[ne] équipe de niveau raisonnable, extrêm[e]ment motivée avec des éléments intér[es]sants et d'autres à suivre »* : Patricia Gi[rard] (médaillée de bronze sur 100 m haies à Atlanta) s'alignera au 60 m haies) ; Patricia Djaté-Taillard su[r] 1 500 m. On attend aussi Serge Hélan qui vient de réaliser une des meilleur[es] performances mondiales de la saiso[n] au triple saut (17 m 24), et les jeun[es] championnes de France en salle, Fr[é]dérique Bangué (60 m) et Linda Fer[g]... (longueur). Dans l'esprit des athlète[s], des dirigeants et des fédérations, l[a] hiérarchie des événements ne semb[le] en tout cas pas près de changer. L[a] Française Marie-Pierre Duros, cham[pionne] du monde indoor du 3 000 m en 1991, ajoute dans un entretien [à] *L'Equipe : « J'ai beaucoup relativisé c[e] succès, j'aurais souhaité que ça se pas[se] en plein air. Les vrais titres sont distribu[és] en été ».*

« L'athlétisme reste un sport d'été, di[t] François Juillard. *Les compétitions e[n] salle seront toujours moins cotées ».* L[a] décision de l'IAAF d'accorder à Ber[cy] des primes moins importantes qu'au[x] championnats du monde en plein [air] prévus à Athènes (Grèce) au mo[is] d'août vient confirmer cette affirm[a]tion.

P. J.

DTN : Richard Descoux succède à François Juillard

Richard Descoux succédera à François Juillard au poste de directeur technique national (DTN) de la Fédération française d'athlétisme, après les championnats du monde de cross-country qui doivent se disputer à Turin (Italie) le 23 mars. Professeur d'éducation physique depuis 1975, et conseiller technique départemental de Haute-Garonne, Richard Descoux, âgé de 44 ans, vit actuellement à Toulouse, où il entraîne notamment Patricia Djaté-Taillard, recordwoman de France des 800 m, 1 000 m, et 1 500 m (en salle comme en plein air), et 6e du 800 m des Jeux olympiques d'Atlanta. Il souhaite d'ailleurs continuer cette collaboration.

Il travaillera jusqu'au 1er septembre avec l'équipe fédérale en place *« dans la continuité »* avant d'apporter *« quelques modifications »*. Il veut en particulier s'attacher à *« la formation des cadres pour aider les clubs qui s'appauvrissent paradoxalement, alors que l'athlétisme se professionnalise, à l'ouverture vers le secteur scolaire et universitaire »*. Il sera assisté d'un gestionnaire des équipes de France.

Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme

« Nous consacrons 16 millions de francs par olympiade à la lutte contre le dopage »

« L'introduction des primes aux Championnats du monde cette année est-elle un pas vers le professionnalisme en athlétisme ?

– Je préfère ne pas utiliser le terme de professionnalisme car cela signifierait donner aux athlètes un salaire mensuel, des pensions, des couvertures sociales. Nous n'avons pas l'argent nécessaire pour ça, mais il est impossible d'oublier les sacrifices faits par les athlètes qui consacrent à l'athlétisme les meilleures années de leur vie. Entrer dans la vie active à trente-cinq ans n'est pas évident. Les athlètes méritent donc une compensation. L'introduction de ces primes dès les Championnats du monde de Paris est un moyen de leur signifier que nous les comprenons. C'est un pas très important sur le plan de la philosophie du sport, une nouvelle ère de l'athlétisme qui s'ouvre.

– Ces primes ne seront cependant versées qu'à certaines conditions ?

– Nous sommes en train de mettre au point, pour les vingt meilleurs mondiaux de chaque discipline, une carte qu'ils devront avoir obligatoirement avec eux en permanence et qui portera des indications concernant tous les contrôles antidopage qu'ils ont subis. Ceux qui n'auront pas la carte ne recevront pas leur prix. Le dopage existe, c'est un problème grave contre lequel nous menons un combat implacable. Nous souhaitons que toutes les associations sportives internationales en fassent autant, car, seuls, nous ne gagnerons pas cette bataille. Ce n'est pas seulement un contrôle, c'est aussi une lutte contre l'ignorance, une forme d'éducation pour résoudre un problème de société.

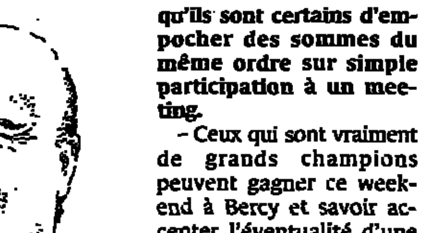
– Comptez-vous, comme l'Union cycliste internationale (UCI) contrôler le taux de globules rouges des athlètes et leur interdire la participation à la compétition s'il est trop élevé ?

– Nous pensons être en avance de vingt ans sur le cyclisme. Je félicite cependant l'UCI qui dit faire la guerre au dopage. Nos experts sont actuellement en discussion sur les questions que posent cette forme de dopage. Nous suivrons leurs conseils. Nous disposons d'une commission médicale très compétente ainsi que de structures et de financement pour la recherche et la lutte contre le dopage. Nous y consacrons 16 millions de francs par olympiade (période de quatre ans).

– Depuis votre arrivée à la tête de l'IAAF en 1981, vous avez poussé à la création de nombreuses compétitions. N'y en a-t-il pas trop ?

– 207 pays et environ 200 millions d'athlètes sont affiliés à l'IAAF. Nous avons un programme chargé, mais un athlète qui désire progresser et être plus connu doit effectuer les deux saisons pleines – été, comme hiver – de compétitions. Un athlète qui organise bien sa préparation et son programme doit pouvoir participer à toutes les grandes compétitions sans difficulté. Comparé à celui des footballeurs qui jouent deux ou trois fois par semaine sur une saison longue, on ne peut pas dire que le calendrier d'athlétisme soit trop chargé.

» Il y a encore un problème de mentalité, une vieille tendance à ne pas se fatiguer pendant l'hiver. Cela changera. On a vu de grands athlètes faire les deux saisons sans problème. Nous ne devons pas permettre au public d'oublier l'athlétisme. Et pour lui faire de la publicité, il faut deux saisons : une d'été et une d'hiver. En supprimer une reviendrait à faire disputer un match de football opposant la France au reste du monde une fois l'an.



PRIMO NEBIOLO

– De nombreux athlètes de renom ont tout de même décidé de faire l'impasse sur les Championnats du monde en salle de Bercy ?

– Il ne faut pas exagérer le nombre d'athlètes absents à Bercy. Il y aura 125 pays représentés à Bercy. Il manquera des stars qui ont fait d'excellentes choses l'été dernier, mais les grands championnats en salle sont toujours l'occasion d'en découvrir de nouvelles comme le sauteur en longueur cubain Ivan Pedroso, ou le coureur de demi-fond marocain Hicham El Guerrouj.

– Les champions olympiques en titre n'ont toutefois pas intérêt à s'aligner à Bercy pour une prime de 50 000 francs au vainqueur d'une épreuve qu'ils ne remporteront pas nécessairement, alors qu'ils sont certains d'empocher des sommes du même ordre sur simple participation à un meeting.

– Ceux qui sont vraiment de grands champions peuvent gagner ce week-end à Bercy et savoir accepter l'éventualité d'une défaite. Nous avons créé un athlétisme qui apporte célébrité et argent, les athlètes doivent jouer le jeu sinon la stratégie de popularisation du sport ne fonctionne plus. Certains ne l'ont peut-être pas encore compris.

– Certains athlètes reprochent à l'IAAF de ne pas être très généreuse dans la distribution ou la répartition de ces prix ?

– Ils doivent comprendre que la négociation d'un contrat représente un travail énorme. Etre président de l'IAAF, c'est un peu comme être le père d'une famille très nombreuse qui serait responsable de lui trouver de l'argent pour vivre. L'argent de l'IAAF provient des droits versés par les télévisions et les sponsors. Grâce à ces contrats, nous avons assuré pour plusieurs années la couverture télévisée du monde entier, c'est une garantie de recevoir de l'argent.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Le programme du Mondial en salle à Paris-Bercy

● Vendredi 7 mars
18 h 00 : cérémonie d'ouverture
19 h 35 : finale poids H
19 h 50 : finale 60 m F
20 h 00 : finale 60 m H
20 h 05 : pentathlon : 800 m F

● Samedi 8 mars
15 h 55 : finale triple saut F
16 h 10 : finale perche H
17 h 55 : finale hauteur F
18 h 15 : finale longueur H
18 h 20 : finale poids F
19 h 25 : finale 1500 m H
19 h 35 : finale 200 m F
19 h 45 : finale 200 m H
19 h 55 : finale 3000 m F

● Dimanche 9 mars
13 h 40 : finale hauteur H
13 h 50 : finale longueur F
15 h 00 : finale perche F
15 h 15 : finale 400 m H
15 h 30 : finale 800 m F
15 h 45 : finale 800 m H
16 h 00 : finale 1500 m F
16 h 15 : finale triple saut H
16 h 15 : finale 3000 m H
16 h 30 : finale 60 m haies F
16 h 45 : finale 60 m haies H
17 h 05 : heptathlon : 1000 m H
17 h 25 : finale 4 x 400 m F
17 h 40 : finale 4 x 400 mH
18 h 10 : cérémonie de clôture
F : femmes ; h : hommes

L'équipe des Etats-Unis débarque à Paris sans ses vedettes d'Atlanta

ATLANTA
correspondance

Dimanche 4 août 1996, l'athlétisme américain a quitté Atlanta et les Jeux du Centenaire avec dans ses malles 23 médailles, dont 13 en or. Le stade était plein comme un œuf, la fête était belle et la fierté nationale souvent comblée.

Sept mois plus tard, le stade olympique est devenu un terrain de base-ball. Et l'athlétisme américain est en hibernation. *« Nous traversons une grave dépression, la plus sérieuse de ces vingt dernières années »*, résumait un dirigeant de l'USATF, la Fédération américaine d'athlétisme, au soir de sa dernière assemblée générale.

En février, les « Millrose Games », traditionnelle grande réunion en salle de New York, ont dû rayer de leurs listes d'engagement les noms de Gail Devers, double championne olympique du 100 m, et Jackie Joyner-Kersee, trois fois médaillée d'or en longueur et à l'heptathlon. Même en raclant les fonds de tiroir, les organisateurs n'avaient pu dénicher les 35 000 dollars réclamés par chacune de ces deux reines de la piste. Trois compétitions en salle inscrites depuis plusieurs décennies au calendrier hivernal, celles de Los Angeles, Houston et Reno, ont disparu du décor faute de pouvoir attirer un ou plusieurs partenaires.

La Fédération elle-même avoue de sérieux ennuis d'argent. Son budget a été revu cette année à la baisse après un déficit, en 1996, estimé à 1,5 million de dollars. Commentaire pessimiste de John Cook, l'organisateur du meeting de Fairfax, survivant moribond de l'hécatombe : *« Au train où vont les choses, nous pourrions bien nous retrouver avec une seule réunion en salle, les Millrose Games de New York. »*

Pour les championnats du monde de Bercy, l'équipe américaine est privée de ses meilleurs éléments.

CHANGER DE DIRIGEANT

En décembre 1996, les dirigeants de l'athlétisme américain ont désigné du doigt le responsable présumé de cette pitoyable cure d'amaigrissement : Ollan Cassell, le numéro un de la Fédération depuis trente et un ans. On lui reproche, entre autres lacunes, une incapacité chronique à professionnaliser la discipline. Et, plus grave, un dégoût maladif pour le marketing et la promotion.

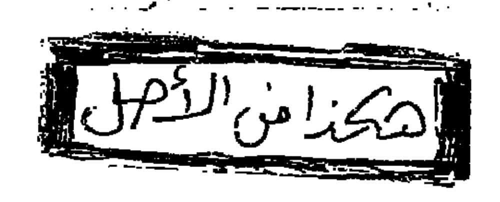
En trente années de règne, il n'a que trop rarement songé à convaincre les chaînes de télévision de s'intéresser à l'athlétisme. Et jamais vraiment pensé à réduire la durée des rencontres en salle, souvent longues de plus de cinq heures, pour mieux les ajuster au format étroit du petit écran. Conséquence : Ollan Cassell pliera bagage, en mars prochain, au terme de son contrat.

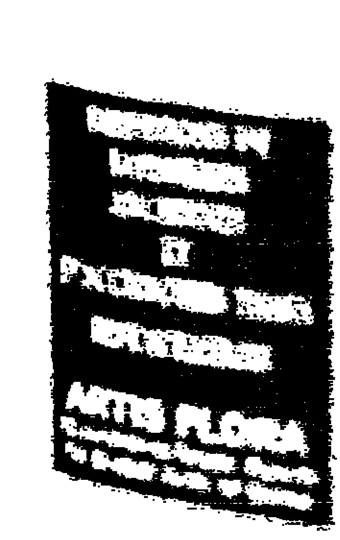
Seul ennui : les prétendants à sa succession ne se bousculent pas à la porte du stade. Un nom circulait avec insistance, ces dernières semaines : Steve Miller, un cadre de Nike réputé pour ses idées volontiers modernistes et pour sa parfaite connaissance du milieu. Mais l'intéressé réserve encore sa réponse. *« Il était plutôt partant, mais il est en train de changer d'avis à cause des structures de la Fédération d'athlétisme,* explique John Capriotti, l'un de ses anciens collaborateurs chez Nike. *David Stern* [le patron de la NBA, la ligue professionnelle de basket aux Etats-Unis] *ne dirige pas la NBA en étant obligé de soumettre chacune de ses décisions à un collège de 92 élus. Steve, lui, aurait à le faire. »*

En attendant, l'USATF a constitué une cellule de crise de hu[it] membres. Sa mission : découvrir a[u] plus vite l'oiseau rare. Un effort qu[e] John Cook observe avec réserve [et] scepticisme. *« Changer de dirige[ant] ne suffit pas,* assure l'organisate[ur] du meeting de Fairfax. *Il faut tran[s]former les mentalités et proposer [au] public et aux médias des événemen[ts] qui mettent en concurrence nos mei[l]leurs athlètes. »*

Brad Hunt, agent de Michael Johnson, Dan O'Brien et Gwen To[r]rence, a déjà poussé plusieu[rs] portes et encouragé ses clients [à] montrer l'exemple. Il a accepté d[e] prendre part à l'organisation du dé[fi] qui doit opposer, en mai prochai[n], Michael Johnson et le Canadi[en] Donovan Bailey sur 150 m. Un[e] orientation de l'athlétisme qui fa[it] froid dans le dos de ses vieux dir[i]geants. Mais qui pourrait bien, di[t]-on, ramener enfin le public dans l[e] stade.

Alain Mercier





Le courage d'Auxerre ne lui a pas suffi à Dortmund

Les Bourguignons se sont inclinés (3-1) devant le club allemand en match aller de son quart de finale de la Ligue des champions

Dans la Ligue des champions, l'AJ Auxerre a été battue à Dortmund par le Borussia (3-1) en match aller des quarts de finale, mercredi 5 mars. Menés depuis la 12e minute sur un but de Karkheinz Riedle, les Bourguignons avaient marqué, juste avant la mi-temps, un but que l'arbitre a refusé à l'attaquant Lilian Laslandes. Après un deuxième but allemand réalisé par René Schneider (54e), Auxerre est parvenu à réduire la marque, grâce à Sabri Lamouchi (75e), mais s'inclinait une troisième fois à cause d'Andreas Möller (83e). Ses chances de qualification paraissent désormais assez minces, avant le match retour, le 21 mars à Auxerre. Dans les trois autres rencontres, Manchester United (Angleterre) a écrasé (4-0) Porto (Portugal) ; l'Ajax Amsterdam (Pays-Bas) et l'Atletico Madrid (Espagne) ont fait match nul (1-1) ; tout comme Rosenborg (Norvège) et la Juventus Turin (Italie).

DORTMUND
de notre envoyé spécial

Il y eut le geste technique, d'une exceptionnelle beauté. Puis il y eut ses conséquences, d'une triste banalité. L'anthologie pour commencer, avec cette 45e minute d'un Dortmund-Auxerre à haute intensité qui toucha soudain à la fusion parfaite. La balle flotte haut dans la surface de réparation, envoyée là par la boule à zéro d'Alain Goma. Lilian Laslandes s'élève, s'allonge dans les airs et d'un maître « ciseau » propulse le ballon dans le but allemand. L'attaquant auxerrois avait touché l'espace d'une seconde, d'un battement d'aile, le rêve d'Icare.

FOOTBALL

Vint ensuite le retour sur terre, l'humain au plus bas, au ras du gazon, en ce mercredi 5 mars de Ligue des Champions. Un défenseur d'abord qui feint d'avoir été touché par la semelle de vent de Laslandes et s'écroule la tête dans les mains, comme on mourrait au temps du cinéma muet (il se relevera bientôt sans même se faire soigner). Un arbitre ensuite qui se laisse abuser, accorde le but en désignant le rond central puis se rétracte dans l'instant en contemplant la scène. Une vaine polémique enfin, qui ne gommera ni les bleus à l'âme, ni le score en faveur de l'équipe allemande (3-1).

Il convient d'éviter les volte-faces quand on est dépositaire du sifflet. Vouloir rattraper une erreur, c'est presque à coup sûr créer une nouvelle injustice. José-Maria Garcia-Aranda n'y a pas échappé. Le règlement stipule bien de sanctionner le jeu dangereux. Mais l'esprit aurait voulu la *mansuétude, tant le motif* était pur. En sanctionnant Lilian Laslandes, l'arbitre n'a pas seulement privé Auxerre d'un but qui risque de laisser des regrets au match retour. Il a surtout jugé contre le football.

« J'ai regardé dix fois les images, se lamentait Guy Roux au sortir du match. *Il y a eu une mauvaise appréciation* [de l'arbitre]. *Le défenseur allemand n'était pas à distance pour qu'il y ait jeu dangereux. »* M. Garcia-Aranda, lui, n'aura jamais la chance de se prononcer sur des certitudes filmées. Le 1er mars, à Belfast, l'International Board, seule instance habilitée à modifier les règles, a refusé l'usage de la vidéo dans les situations de jeu litigieuses et l'appoint d'un second arbitre de champ. Une décision soutenue en son temps par l'entraîneur de l'AJ Auxerre. Jusqu'à nouvel ordre, l'arbitre pataugera donc seul dans le marigot.

L'homme est faible. L'International Board l'ignore. Guy Roux le sait. Alors qu'il avait usé de propos plutôt mesurés devant la presse internationale, l'entraîneur s'est lâché en aparté devant les caméras régionales, s'adressant directement aux spectateurs auxerrois. *« Le public de Dortmund a su y faire. C'était la bronca dès qu'une faute était sifflé en notre faveur. C'est comme ça qu'on déstabilise des arbitres en coupe d'Europe. J'espère que notre public au match retour l'aura compris. »*

Mais les jérémiades ne changeront rien à la mauvaise affaire. Auxerre aborde le match retour lesté de deux buts. Cette surcharge pondérale n'augure pas bien du match retour de ce quart de finale même si l'équipe est rassurée : les bonnes dispositions affichées lors de la 49e rencontre européenne du club autorisent encore à croire à l'exploit. *« Nous avions décidé de venir ici en serrant les poings au lieu de serrer les fesses. »* Lionel Charbonnier, le gardien de but, partage avec son entraîneur le sens du style direct ! Oubliées donc les récentes errances en championnat, et l'humiliante élimination en Coupe de France face à Troyes, un club de Division 2. Évanouies le temps d'un *grand soir de coupe d'Europe*.

On ne s'est pas ennuyé au Westfalenstadion. Le Borussia Dortmund ne chipote pas sur le spectacle. Il ne pèche pas les buts à la mouche. mais à la dynamite. Le défi physique est permanent. L'adversaire est broyé, concassé pendant 90 minutes.

Par trois fois, la défense auxerroise a mis un genou à terre (Karlheinz Riedle, 12e min ; René Schneider, 54e min ; Andreas Möller, 83e min). Et dire que l'absence de Matthias Sammer, blessé, a, paraît-il, diminué la capacité destructrice de cette équipe !

Alors, en face, il a fallu faire front. On le fit plutôt bien d'ailleurs. Onze joueurs serrés les uns contre les autres, solidaires comme pingouins sur la banquise. Onze braves petits soldats, clonés dans le centre de formation, élevés au courage et à l'abnégation.

La seule déception de cette soirée héroïque provient de l'incompréhension permanente entre Moussa Saïb et Sabri Lamouchi, les deux hommes chargés d'allumer les mèches auxerroises. *Une seule fois*, ils se trouvèrent. Ce fut un but (*Lamouchi, 75e min*), celui qui permet d'entretenir encore quinze jours *une étincelle d'espoir*.

« 3-2, c'aurait été mieux que 3-1 », râlait *Lilian Laslandes*. L'arbitre ne l'a pas voulu. Tout comme Stefan Klos, le gardien allemand, qui repoussa à la dernière seconde un « retourné » aérien de l'attaquant français, un autre formidable numéro de haute voltige. Laslandes jure ne jamais travailler à l'entraînement ce type d'actions. Les joueurs de football seraient donc comme les oiseaux : ils voleraient d'instinct.

Benoît Hopquin

MÉTÉO

LA GRÈVE à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Les conditions redeviennent anticycloniques sur la France. Le temps sera donc calme, mais, comme souvent en hiver, les brouillards matinaux seront fréquents. La Côte d'Azur et la Corse subiront en revanche un temps plus agité, avec un fort vent de nord-est, ainsi qu'un risque orageux. En Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie, le temps sera calme, mais avec des nuages bas ou des bancs de brouillard matinaux ; des éclaircies se développeront au cours de la journée. Les températures minimales seront de saison, et les maximales légèrement supérieures.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SINGAPOUR.** Singapore Airlines ouvrira, le 3 août, un vol direct vers Djedda, en remplacement du vol bi-hebdomadaire vers Dharan, afin de relancer les relations économiques entre Singapour et l'Arabie saoudite. Les rotations s'effectueront les mardis, jeudis et dimanches en Airbus 340. – *(AP.)*

■ **NIGERIA.** Parce qu'ils n'étaient pas assurés, des avions de Nigeria Airways se sont vu refuser l'atterrissage en Grande-Bretagne. Ce n'est pas la première fois que des appareils de la compagnie nationale nigérienne, qui n'acquitte pas toujours ses taxes d'aéroport, sont retenus dans des aéroports étrangers. – *(AP.)*

VENTES

Les perles reviennent à la mode

Des bijoux et des colliers présentés à Drouot mettent en évidence la diversité des couleurs et l'esthétique des formes

APRÈS AVOIR CONNU une longue éclipse, colliers et bijoux en perles jouissent à nouveau des faveurs de la mode. La perle de culture, inventée en 1912 par un Japonais, occupe presque totalement le marché : pas exactement identique, elle présente les mêmes caractéristiques que la perle fine. Récemment, la culture de perles d'eau douce les a encore démocratisées, toutefois au détriment de leur beauté : petites, irrégulières et rarement de très belle qualité, elles se révèlent nettement moins chères.

L'éclat des perles se mesure à deux critères *spécifiques : le lustre et l'orient. Le lustre est la* capacité à capter et à renvoyer la lumière, c'est lui qui fait briller la perle. L'orient concerne l'irisation obtenue par les couches perlières superposées : plus elles sont épaisses, plus il est profond. Les belles perles conjuguent ces deux qualités, certains spécimens ont seulement du lustre sans orient, ou inversement.

La couleur n'a pas d'incidence sur le prix, et le choix reste une question de goût. Du blanc pur au noir, des tons et des nuances multiples permettent de les accorder à la carnation de la peau. Le crème rosé et le crème ont nettement la préférence des Européennes, le mélange rose et blanc connaît actuellement un grand succès. Les gris et les bleus subissent, pour la plupart, une coloration artificielle, sauf celles qui proviennent de Tahiti, dont les coloris sont naturels. Parmi toutes ces couleurs, le jaune est la moins appréciée.

En plus de la qualité et des critères d'esthétique, les perles fines s'évaluent selon leur poids qui se mesure en grains (1 grain = 0,05 g), les perles de culture d'après le diamètre. La forme entre également en ligne de compte : ronde, en « bouton » (*légèrement aplatie à la base*), en « poire » (rare quand elle est parfaite) ou baroque, c'est-à-dire imparfaite, avec des formes ou des excroissances diverses.

Le collier classique offre des perles en chute, c'est-à-dire en dégradé symétrique à partir du centre où se trouve la plus grosse. Le « choker » présente des perles de mêmes dimensions.

Une quinzaine de bijoux ornés de perles font partie d'une vente qui aura lieu les 18 et 19 mars à Drouot. Les seules perles fines rehaussent une épingle à chapeau en or émaillé, d'époque 1900 (8 000 F à 10 000 F). A petit prix est proposé un collier de perles blanches en chute (700 F à 1 000 F sans fermoir). Un autre à triple rangs retient un motif central pavé de brillants et de rubis (12 000 F à 15 000 F), avec un bracelet assorti (8 000 F à 12 000 F).

Certains modèles jouent sur le contraste entre la blancheur des perles et les tons vifs des pierres fines ou précieuses, par exemple un collier composé de deux rangs de perles blanches en chute, intercalées de pierres fines et de petits *diamants, ou un autre à quatre rangs de perles* d'eau douce, orné d'un motif central serti de *grenats, brillants, rubis et citrines* en poire (10 000 F à 11 000 F, avec boucles d'oreilles en or *reprenant le décor principal*).

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu. Mardi 18 et mercredi 19 mars. Exposition lundi 17 de 11 heures à 18 heures et le matin des ventes de 11 heures à 12 heures. Etude Peschteteau-Badin-Godeau-Leroy, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél : 01-47-70-88-38. Experts : Philippe Serret et Emeric Portier, 17, rue Drouot, 75009 Paris, tél : 01-47-70-89-82.**

TAUROMACHIE

Jesulin de Ubrique partage avec Cristina Sanchez l'affiche de la feria de Castellon

LA GRÈVE des corridas lancée le 24 février (*Le Monde* daté 2-3 mars) pour protester contre les contrôles vétérinaires imposés par les autorités a été interrompue par l'annonce de négociation sur la réglementation sanitaire. Jesulin de Ubrique, le « *macho* », et Cristina Sanchez, la « *pionnière* », vont *donc pouvoir partager l'affiche*, vendredi 7 mars, de la corrida la plus attendue de la feria de Castellon (est).

« Une femme n'a rien à faire au milieu d'une arène », avait affirmé à plusieurs reprises Jesulin de Ubrique, vingt-trois ans, de son vrai nom Jesus Janeiro Bazan, qui avait jusqu'alors refusé de toréer au côté de Cristina Sanchez, alors que tous les toreros acceptent désormais la présence de la célèbre « *matadora* ». C'est le vétéran Curro Romero (61 ans) qui lui avait donné l'alternative en mai 1996 à Nîmes, lui permettant de devenir, à vingt-quatre ans, la première « *matador de toros* » d'Europe.

Presque unanimement reconnu pour son courage et son originalité – un peu moins pour son art –, Jesulin avait déclenché l'ire des puristes en organisant des corridas réservées au public féminin, prétextes à toute sorte d'excès. Le plus mémorable de ces spectacles, *en octobre 1994 à Aranjuez*, près de Madrid, avait rassemblé 9 000 femmes dans une atmosphère folle.

« Il n'y a jamais eu de mésentente avec Jesulin, plutôt des malentendus. Et si nous n'avons jamais toréé ensemble, c'est plus une affaire d'accords entre impresarios que de misogynie », a assuré Cristina Sanchez. Les raisons de la « réconciliation » Sanchez-Ubrique, qui se traduira par le « *mano a mano* » de Castellon devant six toros de Salvador Domecq, n'ont pas été révélées par l'*apoderado* (impresario) de Jesulin de Ubrique, Manolo Morilla. – *(AFP.)*

■ **LOTO : les résultats des tirages numéro 19** du loto effectués mercredi 5 mars *ont été les suivants :*

● **premier tirage** : 2, 4, 5, 38, 39, 40 ; numéro complémentaire : 45. Rapport pour six numéros : 4 319 560 F ; *pour cinq numéros et le* complémentaire : 103 580 F ; pour cinq numéros : 9 760 F ; pour *quatre numéros : 212 F ; pour trois numéros : 18 F.*

● **second tirage** : 8, 26, 27, 29, 38, 41 ; numéro complémentaire : 5. *Rapport pour cinq numéros et le complémentaire : 103 580 F ; pour* cinq numéros : 11 600 F ; pour quatre numéros : 202 F ; pour trois numéros *: 18 F.*

Calendrier

● ***ANTIQUITÉS***

Paris, hippodrome d'Auteuil, *jusqu'au 10 mars, de 11 heures à* 20 heures, nocturne le 6 jusqu'à 22 heures, *70 exposants, entrée* 45 F.
Orléans (Loiret), parc expo, du 7 au 10 mars, vendredi de 14 heures à 20 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures, lundi de 10 heures à 18 heures, 75 exposants, entrée 30 F.
Perpignan (Pyrénées-Orientales), parc des expositions, du 7 au 9 mars, de 10 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 F.
Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), palais des congrès, du 8 au 10 mars, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 F.
Castelnau-de-Médoc (Gironde), rue du Château, 8 et 9 mars, de 7 h 30 à 19 heures, 40 exposants, entrée libre.
***La Roche-sur-Yon** (Vendée)*, parc des expositions, 8 et 9 mars, de 9 heures à 19 heures, *75 exposants*, entrée 20 F.

● ***BROCANTES***

Paris, avenue d'Italie-boulevard Masséna, 8 et 9 mars, 80 exposants.
Bourbon-l'Archambault (Allier), parc Bignon, 8 et 9 mars, 32 exposants.
Pitres (Eure), rue de l'Eglise, 8 et 9 mars, 150 exposants
Chartres (Eure-et-Loir), parc des expositions, 8 et 9 mars, 100 exposants.
Coutras (Gironde), devant la salle des fêtes, 8 et 9 mars, 50 exposants.
Tours (Indre-et-Loire), place de Strasbourg, 8 et 9 mars, 35 exposants.
La Verpillière (Isère), salle polyvalente, 8 et 9 mars, 45 exposants.

● **COLLECTIONS**

Paris, *Salon des œufs décorés*, parc de La Villette, 7 et 8 mars, *90 exposants.*
Premilhat (Allier), Salon des vieux papiers, *salle des fêtes, 8 et 9 mars*, 35 exposants.
Marseille (Bouches-du-Rhône), Bourse toutes collections, gare du Prado, *8 et 9* mars.
Besançon (Doubs), Salon des minéraux et fossiles, parc expo, *8* et 9 mars.
Coutras (Gironde), Journées des collectionneurs, salle des sports, 8 et 9 mars, 120 exposants.
Redon (Ille-et-Vilaine), Salon des miniatures et du modélisme, salle des fêtes, 8 et 9 mars.
Reims (Marne), Salon des véhicules de collection, parc expo, 8 et 9 mars, 300 exposants.
Hennebont (*Morbihan*), Bourse minéraux et fossiles, centre socioculturel, *8* et 9 mars, 20 exposants.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Salon de l'arme *ancienne, Maison du peuple*, 8 mars et 9 mars, 30 exposants.
Colmar *(Haut-Rhin)*, *Salon des* cartes postales et de la bande dessinée, parc des expositions, *8* et 9 mars, 100 exposants.
Wittelsheim (Haut-Rhin), Bourse minéraux et fossiles, route de Reiningue, *8* et *9* mars, 40 exposants.
Le Mans (Sarthe), Bourse toutes collections, parc expo, 8 et 9 mars, 100 exposants.

RELÈVE Stanislas Nordey et Olivier Py sont âgés de trente ans. Ils se sont connus au Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Comédien et metteur en scène, Olivier Py est d'abord auteur. On se souvient de sa *Servante*, spectacle fleuve à la gloire du théâtre. Metteur en scène, Stanislas Nordey est associé à la direction artistique de Nanterre-Amandiers. Ses visions des œuvres de Pasolini ou de celles d'Hervé Guibert (*Vole mon dragon*) font date. ● FIGURES de la nouvelle génération théâtrale, ils sont aussi très engagés dans leur époque. Ils ont participé aux actions menées pour la Bosnie, les sans-papiers ou contre la loi Debré. ● PARTISANS d'un théâtre public renouvelé, alternatif, ils portent un regard sans concession sur leurs aînés. Ils se retrouvent autour de Jean-Luc Lagarce, auteur mort du sida en 1995, dont ils montent chacun une pièce.

Stanislas Nordey et Olivier Py secouent le cocotier du théâtre public

Ils sont tous les deux âgés de trente ans ; ils se sont rencontrés au Conservatoire national d'art dramatique et sont restés amis. Ces deux metteurs en scène incarnent le renouveau d'un art en crise

STANISLAS Nordey est le fils du cinéaste Jean-Pierre Mocky, Olivier Py est fils de dentiste. L'un a grandi dans un jardin méditerranéen ; l'autre dans les studios de cinéma. Ils se sont rencontrés à Paris, au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, en 1987. Ils voulaient devenir comédiens. Dix ans plus tard, Olivier Py est auteur, Stanislas Nordey, metteur en scène. Ils ont démarré vite, séparément, chacun avec sa bande. Stanislas Nordey a commencé à faire parler de lui, avec *La Dispute*, de Marivaux, présentée dans le Festival off d'Avignon, en 1988. Le nom d'Olivier Py s'est mis à circuler, plus discrètement, après *Gaspacho, un chien mort*, joué dans un bar glauque de la rue Oberkampf, à Paris, en 1990.

Aujourd'hui, Stanislas Nordey s'apprête à quitter Nanterre-Amandiers, où il est associé à la direction artistique auprès de Jean-Pierre Vincent, pour prendre la direction d'un théâtre dont le nom n'est pas encore officiel. Il prépare une mise en scène de *Contention*, de Didier-Georges Gabily, pour le Festival d'Avignon. Le spectacle sera présenté au Gymnase Aubanel. Pendant ce temps, Olivier Py habitera la Cour d'honneur, s'il parvient à boucler la production de la pièce qu'il a écrite pour l'occasion, *Le Visage d'Orphée*.

A la ville, Olivier Py et Stanislas Nordey ont un point commun : le charme. Grands yeux démodés pour Py, né en 1965 ; minceur christique pour Nordey, apparu en 1966. Les deux garçons se voient souvent, dans les cafés parisiens qu'ils affectionnent. Ils s'écoutent quand ils parlent, rient beaucoup : ils sont amis, ils ont du talent et une envie de vivre plutôt rassurante. Il y a une expression, venue de leurs aînés, qu'ils ne veulent pas entendre : « *Mes pauvres enfants...* » La formule les irrite au plus haut point. « *On l'entend partout*, dit Olivier Py. *Même dans notre milieu, on nous plaint, sur le mode : "Dans quel monde nous vous avons laissés ! Non seulement vous êtes malades, vous n'arrivez plus à faire l'amour. En plus, nous, on s'est follement amusés, et vous vous ennuyez énormément..." Cette façon de nous plaindre est en fait une façon de nous désespérer.* » « *Oui*, enchaîne Nordey, *et c'est absolument faux.* »

Ne parlez donc pas aux deux jeunes hommes du prestige des années 70 qui a vu, sur les scènes de théâtre, l'éclosion révoltée d'une génération éclatante – Chéreau, Lavaudant, Bourdet, Vincent et les autres, la plupart sont installés aux plus hauts postes du pouvoir théâtral, de Nanterre à l'Odéon. Stanislas Nordey : « *Il faut en finir avec ce prestige mythique. Ce que nous vivons, c'est la chute de l'empire romain. Je trouve extraordinaire de pouvoir écouter et regarder cette décomposition.* » Olivier Py : « *C'est bien d'avoir trente ans. Oui, le monde est crépusculaire, douloureux, violent, mais c'est le nôtre. Et c'est aussi le temps de ma jeunesse.* »

Pour eux, la révolte s'est scellée par une pétition qu'ils ont fait circuler quand ils étaient au Conservatoire. Ils étaient quelques-uns à « *plancher sur des projets de révolution* » : renverser Jean-Pierre Miquel, qui était directeur, parce qu'ils s'estimaient floués par l'enseignement.



DESSIN MARC TARASKOFF D'APRÈS PHOTOS ENGUERAND

Stanislas Nordey et Olivier Py.

RUBRIQUE SOCIÉTÉ

« *C'était comme si on nous volait trois ans de notre vie* », se souvient Nordey. Ils ont eu du mal à imposer leur mouvement : « *Il y avait toujours un mot qui ne convenait pas, et tout le monde avait peur des représailles. Il y en a eu : aux journées de fin d'année, on m'a coupé deux scènes* », dit Olivier Py. Avec le recul, il tire deux conclusions de l'expérience : « *D'un côté, je suis déçu qu'on ne soit pas allés plus loin. De l'autre, je me souviens à quel point on ne savait pas organiser une protestation. On a appris, depuis.* »

C'est vrai. Ces dernières années, leurs noms sont aussi apparus dans la rubrique société des journaux. Avec Ariane Mnouchkine, François Tanguy et Emmanuel de Véricourt, Olivier Py a mené une grève de la faim de plus de vingt jours, l'été 1995, pour dénoncer la passivité de l'opinion européenne face à la tragédie bosniaque. En 1996, il a soutenu les sans-papiers réfugiés à l'église Saint-Bernard, en dormant avec eux. Les derniers soirs, il avait pour voisine de sac de couchage une femme qui aidait tout le monde. Elle a participé à la simulation d'une attaque par la police. Au matin de l'expulsion, elle a mis un brassard « police » et a rejoint les forces de l'ordre... Sur son engagement, Olivier Py – d'ordinaire lyrique – reste sobre : « *Il y a des souffrances qu'on ne peut accepter.* »

LE MOT DE « DIGNITÉ »

Stanislas Nordey opine. Lui aussi a soutenu les sans-papiers, et, en février, il a été très actif dans le mouvement de signature de pétitions contre la loi Debré, en initiant la liste des gens de théâtre, avec la comédienne Valérie Lang. « *S'engager, c'est porter un regard sur la société qui n'est pas différent de celui qu'on a en tant qu'artiste, sur le plateau.* » Dans sa biographie, on trouve Pasolini, Koltès, Karge, Llamas, Genet, Guibert, Müller, Hikmet – des poètes en prise directe sur leur temps – qu'il met en scène avec une énergie nerveuse, rageuse, pressée. Tout se passe comme s'il devait absolument aller vite. Depuis 1988, il a monté plus de quinze spectacles et escaladé un Himalaya : *Vole mon dragon* – sept heures blêmes et splendides, inspirées par Hervé Guibert.

« *Tu es un moderne*, lui dit Olivier Py. *Pour toi, la musique commence à partir des années 50. Moi, ça commence à me déplaire à partir des années 50. Je n'arrive pas à avaler l'héritage du modernisme.* » Le décalage d'Olivier Py est réjouissant. Il se définit comme « *chrétien et homosexuel* » et son imaginaire emprunte autant à Luc l'évangéliste qu'à Lacan, en passant par Claudel, son maître. Il écrit pour ses amis, qu'il a entraînés dans un immense voyage initiatique : *La Servante* – spectacle qui créa l'événement au Festival d'Avignon 1995. Il était joué en boucle, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pendant sept jours d'affilée. Une création du monde, où régnait la parole. « *Il y a encore quelques années, le mot de poète était presqu'interdit. Aujourd'hui, on peut à nouveau le prononcer. Tant mieux.* »

Stanislas Nordey et Olivier Py ne parlent pas d'utopie – l'histoire ne leur a pas appris. Ils préfèrent le mot de « *dignité* ». « *On est une génération qui a d'abord à gagner sa dignité.* » Comment ? En faisant du théâtre autrement. Pas en cassant tout. En jouant simplement les alternatifs. Pour eux, la question de l'héritage, donc du père à tuer, n'a pas de sens. « La Vie de Galilée *est le premier spectacle de Vitez que j'ai vu* », confie Stanislas Nordey. Ce fut le dernier que signa Vitez, avant de mourir.

C'est du côté d'Ariane Mnouchkine, Jean-Marie Patte ou Claude Régy, que Nordey et Py portent aujourd'hui leur affection. Mais ils jugent sévèrement beaucoup d'autres metteurs en scène : « *Pour nous, la génération des années 70 est un antimodèle. Elle a baissé les bras, par rapport à l'argent, à la volonté de pouvoir, au désir de s'accrocher à des sièges. Aujourd'hui, il y a une voie majoritaire qui produit et diffuse les spectacles. C'est contre cela qu'on s'élève. Pas pour dire : "Ce théâtre est mauvais", mais parce qu'on pense qu'il y a une autre voie possible.* » Elle a voix au chapitre.

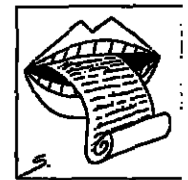
Brigitte Salino

Jean-Luc Lagarce, auteur sensible

Jean-Luc Lagarce a vécu trente-huit ans ; il est mort du sida en 1995. Il était comédien, metteur en scène, et surtout directeur de troupe et auteur. Il a laissé vingt pièces, souvent jouées. En exergue de l'une d'elles, *Les Solitaires intempestifs*, écrite en 1987, il avait placé un texte qui lui ressemble beaucoup : « *Nous avons trente ans. Nous croisons parfois quelques gamins qui nous disent : "De ton temps"... Nous sommes devenus sans nous en rendre compte les aînés de la Génération morale. Nous faisons l'amour en pensant à la mort et nous sommes inquiets de la paix... Nous sommes Fabrice à Austerlitz : nous ne voyons rien des batailles et des réalités du monde. Nous sommes amusés de notre propre nostalgie... Nous marchons paisiblement dans la peur et la beauté des catastrophes ou des utopies les plus terribles. Nous ne sommes faits que des souvenirs qu'on nous inculqua. Nous ne sommes pas des références. Et comble d'injustice, les jeunes gens d'aujourd'hui sont plus beaux que nous ne l'étions.* »

Les engagements fermes des « petits-fils » de Vilar

ILS ne se reconnaissent pas de « pères » dans le théâtre. Stanislas Nordey et Olivier Py revendiquent l'idée de « *grands-parents* » – ceux qui fondèrent le théâtre public, valeur à laquelle ils sont très attachés. Ils expliquent ce que ce théâtre devrait être aujourd'hui. Ils avancent aussi des propositions pour le renouveler, et lui redonner un sens dans la France des années 90.



VERBATIM

« *Jean Vilar disait que le théâtre doit être un service public, comme le gaz et l'électricité. C'est une bonne formule, parce qu'elle est très efficace. Mais, en même temps, il faut faire très attention : le théâtre n'est quand même pas comme le gaz et l'électricité. Il est un peu plus raffiné, parfois. Ceci dit, nous tenons à la formule, qui renvoie à une idée fondatrice du théâtre public : un moyen d'instituer un dialogue avec la démocratie.*

» *Aujourd'hui, on entend souvent dire que le théâtre est l'endroit le plus inefficace, le plus inapte à représenter les hommes en général et la société telle qu'elle est. Il flotte sur la génération qui a quarante, cinquante ans, un désarroi lié à l'idée que l'aire techno-médiatique aurait écrasé les planches, que le public se désintéresse absolument des poètes contemporains, qu'il n'est pas possible d'inventer quelque chose. C'est dangereux. Quand on raisonne ainsi, on abandonne tout regard actif sur la société.*

» *Si les budgets de la culture ont été augmentés en 1981, ce n'était pas seulement pour permettre aux décorateurs et aux metteurs en scène de développer leur imaginaire – ce qui s'est trop souvent passé. L'apport d'argent aurait dû aussi servir à subventionner le public. Le ministère n'a pas suffisamment assumé ses responsabilités. Il aurait dû faire le gendarme pour empêcher les dérives, contraindre les théâtres à respecter leur cahier des charges.*

» *Ainsi, aujourd'hui, le prix des places de théâtre est trop élevé. On peut trouver des places pas chères avec les réductions, mais ce système n'est pas satisfaisant parce qu'il désigne les publics. Quand on est au guichet, on se rend bien compte que la personne qui sort sa Carte vermeil n'a pas forcément envie de le faire, et que celle qui sort sa carte chômeur n'a pas forcément envie d'être désignée comme telle pour avoir une réduction.*

» *Le prix des places pourrait être moins élevé. Quand on dit qu'il devrait être de 50 francs, on s'entend répondre que cela déprécierait les spectacles, en termes de marketing. Cela prouve bien que c'est un choix politique, et pas économique. Ce choix s'inscrit dans une réflexion plus large et plus radicale sur l'avenir du théâtre public, qu'il est indispensable de mener vite.* »

Chroniques nocturnes de gens oubliés

J'ÉTAIS DANS MA MAISON ET J'ATTENDAIS QUE LA PLUIE VIENNE, de Jean-Luc Lagarce. Mise en scène : Stanislas Nordey. Avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion, Véronique Nordey. THÉÂTRE OUVERT, Cité Véron, 94, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Blanche. Tél. : 01-42-62-59-49. Mardi au vendredi à 20 h 30 ; samedi à 16 heures et 20 h 30. 50 F à 100 F. Durée : 1 h 50. Jusqu'au 4 avril.

NOUS, LES HÉROS, de Jean-Luc Lagarce. Mise en scène : Olivier Py. Avec Mireille Herbstmeyer, Elizabeth Mazev, Irina Dalle... TOURNÉE : Belfort, Théâtre Granit, 7 et 8 ; Besançon, Espace Planoise, 11, 12 et 13 ; Théâtre d'Hérouville, 19 au 23 mars ; Marne-la-Vallée, Ferme du buisson, 2 au 5 avril ; Cavaillon, Centre culturel, 29 et 30.

Tous sont des oubliés. Qu'ils sortent de *Nous, les héros* ou de *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne*, les personnages de Jean-Luc Lagarce habitent un théâtre de l'ombre. Sur le plateau, ils appellent une parole qui leur donnera une histoire, à eux qui n'en ont pas, sinon une existence trop frêle pour sortir de leur cadre. Dans *J'étais dans ma maison...*, ce cadre est une terre de campagne, avec le silence des bois, l'appel de la vallée, la maison au bout de la route. Un petit territoire du monde, où la vie s'enroule au fil des jours.

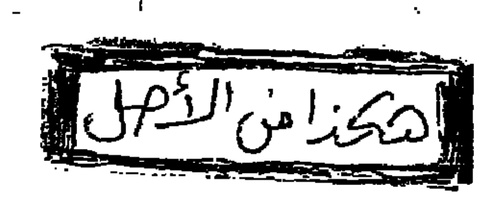
Dans la maison, il y a cinq femmes, d'âges différents. C'est l'été. Elles attendent. Elles ont passé leur vie à ça : attendre que revienne le fils, et frère, parti il y a des années, après une violente dispute avec le père. Depuis, le père est mort, les femmes ont vieilli, les filles ont grandi. Un jour, le fils est revenu. Il est là, à l'étage, malade. Les femmes parlent. Du temps qu'elles ont vécu à ne pas vivre, sinon à travers l'absence. Du temps présent, qui les envahit – trop fort d'avoir été tant désiré. Dans la pièce de Jean-Luc Lagarce, ces cinq femmes n'ont pas de nom. Dans la mise en scène de Stanislas Nordey, elles ont une existence : la plus jeune – Marie Cariès –, la seconde – Sarah Chaumette –, l'aînée – Valérie Lang –, la plus vieille – Madeleine Marion –, la mère – Véronique Nordey –, chacune a sa place, autour de la table de bois de la salle où tout se joue. Selon qu'elles parlent ou non, elles vont de l'ombre à la lumière, dans un mouvement réglé comme une pavane. Plus que l'histoire, c'est le déroulé des mots que Stanislas Nordey met en scène. Avec lui, avec les comédiennes, magnifiques, on entend le son de la pièce, coulé dans la douceur des « s » qui bercent le temps de la maison des femmes, comme un refrain doux, et douloureux. C'est beau.

Nous, les héros se joue sur un théâtre. Les personnages de la pièce sont des comédiens. Une troupe, une famille. Pas glorieuse ; plutôt fatiguée. Voilà des années qu'elle s'use à tourner de petite ville en petite ville, pour jouer devant un public souvent moqueur ou indifférent. Le soir, quand la représentation est finie, commence le temps du déshabillage : on enlève les costumes et les masques. Les rancœurs surgissent, les désirs éclatent, les mesquineries frappent, les rêves pourrissent. Pourtant, ce soir-là, une fête s'annonce en coulisses : la fille du directeur de la troupe se fiance avec le jeune premier. Il y aura de l'alcool, des pochades, des plaisanteries. Il y aura, surtout, un parfum de nostalgie, des désirs d'en finir et des drames, sans importance, au fond. Du temps qui s'en va, un soir de plus...

Nous, les héros est un jeu, écrit par un Jean-Luc Lagarce souriant de cette vie de théâtre qu'il a aimée, peut-être et surtout à cause de sa tentation enfantine de toujours « faire comme si ». Avec sa troupe – ses amis –, Olivier Py réactive le désir : les héros, ce sont eux d'abord, ces comédiens réunis autour du metteur en scène (également acteur). Une vraie troupe, soudée par le plaisir de jouer ensemble, et une idée forte : l'action se déroule dans un pays qui n'a pas de nom, une Europe de l'Est où tout est à reconstruire. Comme dans *J'étais dans ma maison...*, il n'y a plus de père.

Restent le grand-père, la mère, les enfants, des « *pièces rapportées* », une toute petite fille et une vieille gouvernante. Ils restent dans leur vieux décor de bois (une belle invention de Pierre-André Weitz) et dans leur nuit du théâtre trouée de lumières blanches. Une nuit à l'image de la sensualité rageuse d'Irina Dalle. Une vraie nuit de théâtre.

B. S.



Les figures beckettiennes de Djamel Tatah

En quelques toiles, l'une des œuvres fortes de la peinture contemporaine. Droites, les silhouettes ascétiques n'ont rien d'autre à montrer que leur existence

SANS TITRE. Ecole des beaux-arts, 8, rue Ferrand, 59300 Valenciennes. Tél. : 03-27-22-57-63. Du mardi au samedi, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mars.

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

L'exposition s'appelle laconiquement « Sans titre », comme la plupart des tableaux de son auteur. Si brève soit-elle – cinq grandes toiles –, elle est l'une des plus remarquables en matière d'art contemporain que l'on puisse voir aujourd'hui. Dans le dépliant en noir et blanc qui l'accompagne, Djamel Tatah limite son commentaire à peu de mots. « *Tableaux réalisés entre 1989 et 1996. Les figures sont peintes grandeur nature. Ces peintures sont accrochées à hauteur d'homme. Elles sont en couleurs.* »

Voilà qui suffit à indiquer l'essentiel. L'œuvre de Djamel Tatah, trente-sept ans, se compose de tableaux à l'huile et à la cire sur toile qui, tous, sans exception, représentent des figures humaines, en pied, en buste, de face, de trois quarts, plus rarement de profil. Ces femmes et ces hommes, jeunes ou sans âge, sont vêtus de noir et se tiennent debout légèrement en avant d'un fond d'une ou de deux couleurs, pas plus. Ces surfaces peuvent être bleu vif, vert, violet, ocre-rouge, jaune pâle. Il n'y a pas de système chromatique, mais la recherche d'un accord entre l'expression du visage, son sexe et la dominante qui l'environne.

Les gestes du peintre ne se voient pas. On chercherait en vain des traces, des touches. Les chairs sont d'un blanc de craie rehaussé à peine d'un peu de rose pour les lèvres. Le dessin est aussi retenu, aussi médité : il définit la figure et l'enserre d'en haut jusqu'en bas. Il n'y a pas de contours, ni de cernes et aucune stylisation ne métamorphose ces silhouettes sévères. Elles sont là, tout simplement, droites, dans la lumière très violente de la salle où les œuvres sont accrochées, très bas, terriblement présentes. Elles forcent au silence. Dans la salle, les visiteurs n'osent pas élever la voix, comme si ces fantômes de peinture, soudain, les menaçaient.

Tatah dit d'elles qu'elles sont « *beckettiennes* ». « *Elles ont pris position devant un vide. Elles sont debout devant lui, malgré tout. Debout et de face. Je veux qu'il y ait cette tension, qu'on la sente s'établir entre les figures – mais pas plus, un sentiment, pas de sentimentalisme. Pas question de tomber dans le genre pleureuse.* » Il peint ainsi depuis ses débuts, la fin des années 80. Son itinéraire tient en peu de mots : il est né à Saint-Chamond de parents algériens, il a un peu « *erré* », il a été admis à l'Ecole des beaux-arts de Saint-Etienne et rencontré alors nombre des peintres français reconnus d'aujourd'hui, Philippe Favier, Denis Laget, Vincent Corpet, Marc Desgrandchamps. « *On faisait des expositions. La peinture revenait dans le jeu alors que, partout ailleurs, la mode était au conceptuel. J'ai débarqué là-dedans sans rien savoir. J'allais visiter des musées. Je suis allé à Venise pour une exposition Balthus.* »

> Les gestes du peintre ne se voient pas. On chercherait en vain des traces, des touches

Depuis, progressivement, d'exposition de groupe en exposition de groupe, il a réussi à imposer son art en dépit de son apparent anachronisme. En 1996, la Caisse des dépôts lui a passé commande d'un grand tableau, à charge pour lui de découvrir un lieu public où le déposer. Il a trouvé : dans une salle du palais de justice de Saint-Gaudens. L'œuvre – un grand triptyque, trois groupes de femmes en noir, les bras le long du buste, immobiles – porte pour titre *Les Femmes d'Alger*.

« *J'ai photographié deux femmes qui se tenaient par la main. La scène m'a rappelé le tableau homonyme de Delacroix et ma toile est partie de là. Elle s'est développée, elle a grandi, c'est devenu une sorte de chœur grec. J'ai conservé le titre du Delacroix, parce que je voulais aller vers quelque chose d'universel – et pas seulement parce que je suis arabe. Mais, parce que je suis arabe, j'accentue aujourd'hui cette dimension, moins en raison de ce qui se passe en Algérie qu'à cause de ce qui se passe dans les banlieues. Je voudrais parvenir à en parler sans prétention, sans extrémisme, à un niveau aussi simple que possible. Apporter des informations poétiques.* »

PHOTO JEAN DE CALAN/RMN

« Sans titre », 1996, huile et cire sur toile et bois, 210×130.

L'idée que son œuvre ferait la morale lui déplaît cependant – et plus encore l'usage politique qui pourrait en être fait. Il lui importe de s'en expliquer, redoutant toute récupération. « *Je ne veux pas être l'alibi d'une politique qui, côté culture, travaille sur la fracture sociale et pose peut-être les vrais problèmes, et qui, côté Intérieur, pratique une politique d'exclusion à l'opposé de ce que l'on appelle intégration. Leur conception, cela revient à inviter quelqu'un à déjeuner et, quand il arrive, au lieu de l'accueillir, à lui coller un numéro sur le front et l'envoyer s'asseoir dans un coin avec interdiction d'en bouger. Ce n'est pas la méthode la plus efficace.* »

Il préfère revenir à ses peintures, ces figures ascétiques qui n'ont rien d'autre à montrer que leur existence, parce que, dit-il : « *Notre vie est tellement rien, tellement loin de tout idéal, qu'il n'y a rien d'autre que ça : ne pas fléchir ; être vivant, actif, digne et libre.* »

Philippe Dagen



Un chef-d'œuvre du cinéma et sa descendance

Vertigo (Sueurs froides). Le film d'Alfred Hitchcock ressort dans une version restaurée

RÉALISÉ en 1957 par Alfred Hitchcock, *Vertigo* – qui ressort dans une version restaurée – raconte comment Scottie, détective privé, ancien policier sujet au vertige à la suite d'un traumatisme, est chargé par un ami de suivre sa femme qu'il soupçonne de sombrer dans la folie. Il découvre que celle-ci éprouve une attirance morbide pour une de ses ancêtres dont elle se croit la réincarnation. Il la sauve d'une tentative de suicide et en tombe amoureux. Victime de sa peur du vide, il ne réussit pas à empêcher une deuxième tentative, sombrant dans la dépression jusqu'au jour où il rencontre une jeune femme qui ressemble étrangement à la suicidée. Il tente alors de la remodeler pour retrouver la femme d'origine...

Très vite, Hitchcock dépasse l'argument policier pour s'attacher à l'essentiel : un poème morbide d'amour fou illuminé par le couple formé par James Stewart et Kim Novak, sorte d'opéra porté par la musique de Bernard Herrmann, œuvre d'art entièrement déterminée par une architecture à la fois abstraite et délibérément apparente : la spirale, à la fois motif plastique et structure du récit. *Vertigo* acquiert ainsi une place de choix parmi les « films-matrices » des années 50 (comme *La Mort aux trousses* ou *Psychose*, d'Alfred Hitchcock ; *La Prisonnière du désert*, de John Ford ; *Rio Bravo*, de Howard Hawks ; *Règlements de comptes*, de Fritz Lang), dont s'inspire une part importante de la production récente, essentiellement américaine.

Répétition, spirale, névrose nécrophile, vont faire l'objet de toutes sortes de transformations avouées ou inconscientes, pieuses ou parodiques. Parmi les films récents, *Basic Instinct*, de Paul Verhoeven (1991), reprend San Francisco et le gothique architectural californien comme décor d'une intrigue construite sur l'attirance morbide d'un policier pour une femme blonde dont le mystère (meurtrière ou innocente ?) semble inextricable. Le double rôle de Patricia Arquette dans *Lost Highway*, de David Lynch (1997), s'inspire de celui de Kim Novak (figure de style qu'on retrouvera le 26 mars avec le double rôle de Catherine Deneuve dans *Généalogies d'un crime*, de Raoul Ruiz).

UN TYPE DE PERSONNAGE NÉVROSÉ

Le principal héritier demeure Brian De Palma. Concepteur surdoué d'un art du remake, il a composé, en 1976, une variation admirable sur le film de Hitchcok en prolongeant et en tordant ses perspectives. *Obsession* est une valse lente sur la réapparition, dix ans après sa mort, d'une femme aimée. Le thème de *Vertigo* devient méditation mélancolique sur la perte de l'être adoré et réflexion sur la résurrection de formes disparues, question essentielle d'un cinéma qui cherche à dépasser la restauration des conventions. *Body Double* (1984), du même De Palma, reprend certains éléments du chef-d'œuvre initial tout en modifiant quelques données : le vertige est remplacé par la claustrophobie du héros, l'attraction amoureuse est transmuée en désir trivial, la spirale est ironiquement figurée par le mouvement de la perceuse électrique qu'utilise l'assassin du film...

Le Scottie de *Vertigo* crée un type de personnage névrosé qui entre de plain-pied dans la modernité cinématographique. Il est proche du héros moderne décrit plus tard par Antonioni, qui se perd dans les pièges de l'« incommunicabilité ». Ainsi, celui d'*Identification d'une femme* (1982) vivra l'expérience de la disparition de la femme qu'il convoitait puis de sa réapparition sous une forme différente. La substitution d'un être par son double est au cœur du *Barocco* (1976), d'André Téchiné, et de *Nouvelle vague* (1990), de Jean-Luc Godard, qui jouent chacun du trouble ressenti par le spectateur face à l'apparition d'un autre qui est peut-être le même.

Etrangement, le cinéma de genre italien s'était emparé avant Hollywood du postulat de *Vertigo* pour en produire des variations décalées. *Perversion Story* (1969), de Lucio Fulci, et *Liz et Helen* (1969), de Riccardo Freda, racontent tous deux l'histoire d'un homme qui croit retrouver sa femme morte dans les traits d'une autre. Ces deux films témoignent de la vitalité iconoclaste du cinéma populaire, s'emparant des dépouilles du cinéma américain et les restituant en métamorphoses baroques.

Jean-François Rauger

Kim Novak, actrice

« Hitchcock était conscient d'avoir commis une erreur en me choisissant »

ENTRETIEN CINÉMA

« Comment le rôle de Madeleine dans *Vertigo* vous a-t-il été offert ?

– J'étais à l'époque sous contrat avec la Columbia, et, un jour, Harry Cohn, le patron du studio, est venu me voir pour me dire : « Vous allez être prêtée à la Paramount pour faire un film dont le scénario est nul mais dont le metteur en scène est génial. » J'ai trouvé le scénario formidable, comme s'il avait été écrit pour moi. Je l'ai lu trois fois de suite, mais j'aurais pu le lire encore dix fois, cela n'aurait rien changé à l'affaire. Ce scénario est d'une extrême complexité ; les personnages échappant à tout manichéisme, on a le sentiment qu'on n'arrivera jamais à en prendre la mesure.

– Comment s'est déroulée votre première rencontre avec Hitchcock ?

– J'étais venue avec une multitude de questions sur le scénario. J'avais d'abord vu sa costumière, et je lui avais dit que les chaussures noires qu'avait prévues Hitchcock ne me plaisaient pas trop. J'explique ensuite à Hitchcock mes raisons pendant une bonne demi-heure, jusqu'à ce que je finisse par épuiser tous mes arguments. Après m'avoir écouté attentivement, il m'a dit : « Ne vous inquiétez pas, tout va aller pour le mieux et vous allez me porter ces chaussures noires. » J'étais à la fois déçue et soulagée : s'il s'accrochait à ce point à son idée, c'est qu'elle devait être fondée.

» J'ai encore essayé de le rencontrer en tête à tête, mais sans succès. Il était uniquement préoccupé par les angles de caméra, les décors, et pouvait être obsédé par une image sur le mur ou par le fait de poser une chaise au bon endroit. Avec le recul, je le comprends : Hitchcock ne voulait pas perdre sa concentration et se laisser aller dans des discussions inutiles. Je bénéficiais du coup d'une liberté considérable.

– Saviez-vous à l'époque que Hitchcock ne vous avait proposé le rôle que parce que Vera Miles l'avait refusé ?

– Pas du tout, et c'est préférable ainsi car j'aurais été encore plus nerveuse. Mais je m'en serais quand même sortie. Mes meilleurs films sont ceux où le tournage a été très difficile. Je crois avoir déçu Hitchcock. Je ne correspondais pas à son image de la blonde idéale. A mon avis, il était conscient d'avoir commis une erreur en me choisissant, et il a choisi de prendre parti de cette erreur. C'est comme s'il avait voulu se mettre dans la peau du personnage de Scottie qui découvre Judy en espérant retrouver Madeleine et n'y arrive pas... Hitchcock espérait retrouver en moi une blonde à la Grace Kelly, ce qui n'était pas le cas, tout en croyant qu'il arriverait à changer ma nature. Du coup, on retrouve cette résistance à l'écran.

– Hitchcock était réputé pour son sadisme avec ses vedettes féminines. En avez-vous été victime ?

– J'ai senti son instinct sadique à une seule occasion : dans la scène où Jimmy Stewart vient repêcher Madeleine après qu'elle eut tenté de se suicider. Il savait que je n'avais jamais appris à nager, et il tenait à ce que je reste sous l'eau jusqu'à ce qu'il dise au caméraman de tourner. Je ne supporte pas de rester sous l'eau : il le savait, et, pourtant, il a mis très longtemps à donner ses ordres.

– Quelle est votre scène préférée ?

– Lorsque Scottie retrouve Judy. Elle lui demande de s'habiller comme Madeleine, et elle lui dit : « Si je fais ce que vous dites, allez-vous enfin m'aimer ? » Elle fait alors complètement don de son corps, et pourtant lui ne remarque rien. De tous les films que j'ai tournés, *Vertigo* est sans doute celui qui m'aura permis le plus d'exprimer mon tempérament d'actrice.

– Comment le film a-t-il été accueilli à sa sortie ?

– Très mal. Les dirigeants du studio ont décidé à la place de Hitchcock du volume sonore, ils ne voulaient pas que le public découvre dès le début que Judy et Madeleine sont une seule et même personne. Ils ne voulaient pas non plus que la scène de l'escalier soit sombre, elle est devenue du coup très lumineuse. Après la sortie du film, je n'ai cessé de recevoir des lettres de spectateurs me disant à quel point ils avaient aimé le film.

» J'ai toujours cru qu'un bon rôle pour moi était celui qui me permettrait d'exprimer sa fragilité, et c'était le cas avec *Vertigo*. Je n'ai jamais revu Hitchcock après la sortie du film, comme si j'étais un mauvais souvenir dont il tenait à tout prix à se débarrasser. J'étais assez surprise de le voir faire si peu de prises sur le tournage – Hitchcock était réputé pour en faire beaucoup –, mais c'est comme s'il avait voulu ne pas s'embarrasser de moi, ne jamais contempler trop longtemps l'erreur que je devais être à ses yeux. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Maïa Plissetskaïa danse à Pleyel avec le nouveau Ballet impérial de Russie

BALLET IMPÉRIAL DE RUSSIE. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-45-61-53-00.

Ne demandez pas à Maïa Plissetskaïa si elle trouve passéiste le nom du nouveau ballet dont elle est à la fois la présidente et la première danseuse. « *Ballet impérial de Russie ? Une provocation ? C'est avant tout une idée de Gedeminas Taranda, qui en est le directeur artistique. Nous avons voulu créer une compagnie avec des étoiles du Bolchoï. La sélection de la troupe permanente a été impitoyable. Que des beaux visages et des filles aux longues jambes. Tous vingt ans* », explique la *prima ballerina*, vêtue Cardin et bottée haut sur la jambe.

En réalité, le Ballet impérial de Russie ne compte, en tout et pour tout, que trois étoiles du Bolchoï : Maïa Plissetskaïa, Gedeminas Taranda et la jeune soliste Nadejda Pavlova. Mais sans complexe, l'affiche annonce : « *Les étoiles du Bolchoï dansent avec le Ballet impérial de Russie.* » Plissetskaïa a assez servi l'illustre ballet pour ne pas, à son tour, l'utiliser à son profit.

« *Il n'y a plus personne au Bolchoï. On évite plutôt d'y recruter nos danseurs*, rétorque Plissetskaïa avec son habituel franc-parler. *Partout en Russie naissent de petites compagnies. Elles ont peu d'argent, mais beaucoup de vitalité. Vous verrez, nous avons trois garçons, Ousmanov, Kousnetzov et Mikhaïlov, capables de sauts phénoménaux. Il y a aussi Alexeï Ratmanski, qui a écrit une chorégraphie,* L'Hurluberlu, *qu'il dansera avec sa femme Tatiana. Le concours que j'ai lancé en 1994 permet de repérer non seulement les excellents danseurs, telle l'Ukrainienne Elena Philipieva, mais aussi des chorégraphes, tel Nikolaï Androzov, qui, sur le thème de la trahison, a brossé un très moderne* Dernier Jour de Judas. »

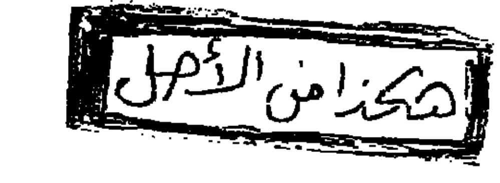
LA FIN DE L'IDÉOLOGIE

Interrogée sur l'influence des bouleversements de tous ordres sur la création des nouveaux chorégraphes, la ballerine répond qu'il est bien fini le temps où l'idéologie dictait des *Ivan le Terrible* : « *Des paysans qui arrivent en bottes sur scène, puis qui se déchaussent pour danser* Le Lac des cygnes : *on a donné ! Mais que la guerre en Tchéchénie soit à l'origine d'un ballet, pourquoi pas ? Eltsine ne va jamais au ballet. A l'époque du dégel sous Khrouchtchev, les présidents du monde entier étaient conviés à une soirée de ballet. Nos dirigeants tiraient vanité de notre excellence. Mais combien de fois n'ai-je pas entendu Khrouchtchev soupirer :* "Oh la la, j'en ai ras-le bol de ce *Lac des cygnes.* Il va encore falloir que j'y aille !" »

En revanche, Staline ne mettait jamais les pieds au ballet. A une seule exception : *La Flamme de Paris*. « *Il y venait alors, enthousiaste, car on y chantait* La Marseillaise *et on y entendait le bruit du canon*, se rappelle Plissetskaïa. *Hier tout était interdit, aujourd'hui tout est permis. Nous sommes une compagnie privée qui vit uniquement de ses cachets. Le 1er janvier, au Théâtre Mossoviet, à Moscou, on a dansé à 11, 15 et 19 heures devant des salles à craquer. Mon grand plaisir est de voir qu'une critique intéressante, libre, apparaît. Tout le monde n'a pas été tué dans ce pays.* »

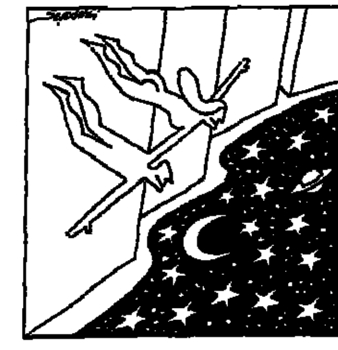
Maïa Plissetskaïa, impératrice de bronze de ce nouveau ballet, incarnera l'immortelle *Mort du cygne*. La star n'est programmée qu'à Paris, salle Pleyel. Le Ballet impérial de Russie continuera, sans elle, sa tournée en France. Quatorze villes, dont Vitrolles. Plissetskaïa ne sait rien du Front national. Mise au courant de l'interview donné par la mairesse Catherine Mégret au *Berliner Zeitung*, de ses réflexions sur les immigrés, la chorégraphe a d'abord l'air étonnée, puis rit : « *Mais c'est vrai, non ? Chacun se précipite là où il espère une vie meilleure, et essaie d'en profiter. C'est un problème universel. Ne croyez pas pour autant que je suis raciste. Si quelqu'un achète un billet, qu'importe alors ce qu'il pense. Je ne fais pas de différence entre les spectateurs. Du moment qu'ils applaudissent !* ». Le 7 mars, le Ballet impérial de Russie dansera à Melun (Seine-et-Marne).

Dominique Frétard



Banlieues bleues à Romainville

David S. Ware en quartette et le Mingus Big Band pour une soirée remuante



QUAND on s'est mis à chercher les successeurs de Coltrane (de Rollins, d'Ayler...), on a d'abord songé à Chico Freeman, puis à David Murray, Steve Coleman, James Carter, Joshua Redman, et maintenant, on trouve environ un saxophoniste par mois. L'idée de chercher un successeur est une idée malheureuse. Il est probable que les conditions aient assez changé pour que ne se représente pas un Coltrane. Ce n'est ni bien ni mal. Cela permet d'écouter d'une autre oreille ceux qui sont là (Rollins, Joe Henderson, Steve Grossmann...) et ceux que l'on pourrait par distraction rater : Charles Gayle ou David S. Ware, par exemple, avec sa sonorité grosse comme un tonneau, ses élans à décourager un novice, son idée inchangée du jazz. Ni divertissante, ni cool, exacte, dure, free, entreprenante. Prévoir une soirée chaude et remuante. D'autant qu'au même programme, Banlieues bleues ne mégotant jamais, déboule le Mingus Big Band avec ses sections de trompettes, trombones et saxophones.

★ Romainville (93). Salle des fêtes, avenue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 7 mars. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Marielle Nordmann (harpe)
Le Musée de l'armée propose depuis plusieurs saisons une programmation d'un intérêt et d'un raffinement certains. Jean-Paul Fouchécourt, qui s'impose de plus en plus comme le nouvel interprète de la mélodie et de la romance, ne pouvait qu'apporter sa remarquable contribution, aux côtés de Marielle Nordmann.
Œuvres de Boieldieu, Garat, Jadin et Spontini.
Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, Paris 7e. Mo Invalides. 20 h 30, le 6 mars. Tél. : 01-44-42-48-38. De 50 F à 70 F.

Baader Meinhof
Sous ce pseudonyme se cache Luke Haines, ancien leader des Auteurs et petit maître acide de la pop anglaise. Trop introverti pour être vraiment charismatique, le chanteur n'en réussit pas moins des chansons qui mêlent mélodies acariâtres et funk organique.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 6 mars. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

US3
En échantillonnant presque exclusivement le répertoire du label de jazz Blue Note (avec la bénédiction de celui-ci), en y adjoignant l'apport de vrais instrumentistes et de rappeurs, US3 a réussi sur disque (*Hand On The Torch* et le récent *Broadway And 52 nd*) comme sur scène un des seuls essais crédibles de fusion hip-hop et be-bop.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 7 mars. Tél. : 01-44-92-45-45. 121 F.

Dinker Kaikini
Plutôt que de se cantonner à un seul type de chant, cet ardent dépositaire des traditions vocales savantes de l'Inde du Nord plaide pour une déambulation à travers les styles, notamment le *khyal*, le *thumri* ou le *dhrupad*. Un chanteur magistral, accompagné au tabla par son fils, Yogesh Kaikini Samsi et par Abdul Latif Khan au sarangi.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 6 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Marie-José Burki
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-71-74-56. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 8 mars au 12 avril. Entrée libre.

Lynn Davis
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 12 mars au 19 avril. Entrée libre.

Erro
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 6 mars au 5 avril. Entrée libre.

Le Miroir noir, Picasso, les sources photographiques 1900-1928
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Du 12 mars au 9 juin. 38 F.

Le Surréalisme et l'amour
Pavillon des arts, les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 6 mars au 18 juin. 35 F.

Raoul Ubac
Galerie Thessa Herold, 7, rue Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Du 11 mars au 19 avril. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 25 mai. 50 F.

Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.

Brancusi, Julio Gonzalez, Medardo Rosso
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Balthasar Burkhard
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.

Hannah Collins
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 30 F.

Derain
Galerie Saphir, 69, avenue de Villiers, Paris 17e. Mo Wagram. Tél. : 01-44-40-26-84. De 14 heures à 19 heures ; vendredi sur rendez-vous. Fermé samedi. Jusqu'au 31 mars.

Léonard de Vinci, le Codex Leicester, l'art de la science
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice, Luxembourg. Tél. : 01-42-34-25-95. De 9 heures a 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 31 F.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.

Double Vie, double vue
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.

L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F.

Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), Galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Figures d'extase, art baroque en Colombie
Hôtel de la monnaie, 11, quai Conti, Paris 6e. Mo Odéon, Saint-Michel, Pont-Neuf. Tél. : 01-40-46-55-35. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 35 F.

Monique Frydman
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars. Entrée libre.

L'Inde de Gustave Moreau
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mo Monceau, Villiers. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. 30 F.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Zoran Music
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril.

Panamarenko
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mars. Entrée libre.

La Photographie contemporaine en France, dix ans d'acquisitions
Centre Georges-Pompidou, Galerie 27, premier sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 27 F.

Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Auguste Préault, 1809-1879, sculpteur romantique
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-48. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 39 F.

Raphaël et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 39 F.

Roland Sabatier
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 mars. Entrée libre.

Soudan, royaumes sur le Nil
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Suites africaines
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 13 avril. Entrée libre.

Rodolphe Töpffer
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 avril. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
– Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.
– Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Plensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 30 F.

Charles Belle, Christophe Cuzin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. Entrée libre.

Quelques esquisses monumentales de Maurice Denis sortent des réserves
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 13 avril. 35 F.

Raphaël et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 39 F.

Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin
Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tél. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 juin. 15 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES ANGES DÉCHUS
Film de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e.

GHOST DANCE
Film britannique de Ken McMullen, avec Jacques Derrida, Léonie Mellinger, Pascale Ogier, Robbie Coltrane, Dominique Pinon (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

JERRY MAGUIRE
Film américain de Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding Jr., Renee Zellweger, Kelly Preston, Jerry O'Connell, Jay Mohr (2 h 18).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

KARDIOGRAMMA
Film kazakh de Darejan Omirbaev, avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

MARION
Film français de Manuel Poirier, avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
Film français de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

PARTITION
Film britannique de Ken McMullen, avec Roshan Seth, Zohra Segal, Zia Mohyeddin, Saeed Jaffrey, Léonie Mellinger, John Schrapnel (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RÉSISTANCE
Film britannique de Ken McMullen, (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RIMBAUD VERLAINE
Film français d'Agnieszka Holland, avec Leonardo Dicaprio, David Thewlis, Romane Bohringer, Dominique Blanc, Félicie Pasotti Cabarraye, Nita Klein (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

STAR TREK-PREMIER CONTACT
Film américain de Jonathan Frakes, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Alice Krige (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TEMPS DE CHIEN
Film français de Jean Marbœuf, avec Catherine Arditi, Françoise Arnoul, Evelyne Bouix, Fabienne Chaudat, Josiane Lévêque, Julie Marbœuf (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TYKHO MOON
Film français d'Enki Bilal, avec Julie Delpy, Johan Leysen, Michel Piccoli, Marie Laforêt, Richard Bohringer, Yann Collette (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA COLLINE OUBLIÉE
d'Abderrahmane Bouguermouh,
avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum.
Franco-algérien (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin.
Français (58 mn).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Republique, 11e (01-48-05-51-33).

GET ON THE BUS
de Spike Lee,
avec Richard Belzer, Deaundre Bonds, Andre Braugher, Thomas Jefferson Byrd, Gabriel Casseus, Albert Hall.
Américain (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
de Milos Formas,
avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

MACADAM TRIBU
de José Laplaine,
avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna hélène Diarra.
Franco-zaïrois-portugais (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

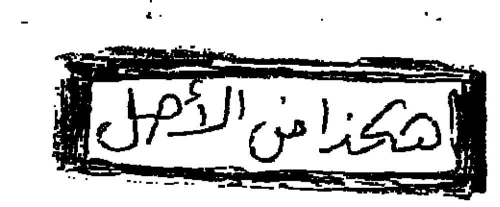
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

SUEURS FROIDES
de Alfred Hitchcock,
avec James Stewart, Kim Novak.
Américain, 1958 (2 h 10).
VO : L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



AUDIOVISUEL Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France Internationale (RFI), chargé de la mise en place du pôle audiovisuel extérieur de la France, a annoncé, mercredi 5 mars, que la holding qui contrôlera ce pôle devrait avoir le statut d'une société anonyme coiffant d'un côté RFI, de l'autre, la chaîne TV5, Canal France International (CFI) et une future chaîne *« vitrine de la France »* qui aura pour objectif de présenter *« la vision française du monde ».* ● LE CAPITAL de la société sera détenue à 51 % par l'Etat, à 37 % par France Télévision, 8 % par l'ensemble La Cinquième/La SEPT-Arte et 4 % par RFO. ● TV5, la chaîne de télévision francophone internationale ouvre un premier bureau sur le continent asiatique, à Bangkok (Thaïlande), décision qui témoigne de sa volonté de poursuivre son développement en Asie où, actuellement, elle est reçue par moins de 700 000 foyers.

Matignon accélère la mise en œuvre du pôle télévisuel extérieur

Jean-Paul Cluzel, président en charge de la future structure de la radio-télévision à l'étranger, a annoncé mercredi 5 mars que le dossier, incluant une « chaîne vitrine de la France », serait bouclé au printemps et opérationnel à Noël

LE STATUT et le calendrier du futur pôle audiovisuel extérieur de la France ont été précisés, mercredi 5 mars, lors d'un colloque à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, par Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio-France Internationale (RFI). Matignon veut en effet accélérer le dossier, en dépit des résistances du ministère de l'économie et des finances. Selon une bonne source, le premier ministre souhaiterait même que ce dossier soit bouclé au printemps, si possible avant la fin mars.

Jean-Paul Cluzel a annoncé que le gouvernement pourrait donner son *« feu vert »* au début de l'été, et que ce pôle pourrait être opérationnel à Noël. Quant à Margie Sudre, secrétaire d'Etat auprès du ministère des affaires étrangères, elle a apporté un soutien appuyé au projet, en rappelant notamment, en conclusion de colloque, qu'*« il n'y a pas de politique francophone efficace sans une politique audiovisuelle ambitieuse ».*

Chargé par Alain Juppé, premier ministre, de présider et de mettre en place ce pôle, M. Cluzel a expliqué qu'il comprendrait deux axes : la radio, avec RFI, dont l'Etat est actionnaire, et la télévision, avec Téléfi. La société holding qui contrôlera Téléfi devrait avoir le statut d'une société anonyme. Elle sera détenue à 51 % par l'Etat, à 37 % par France Télévision, à 8 % par l'ensemble résultant de la fusion La Cinquième-La SEPT-Arte, et à 4 % par Radio-Télévision française d'Outre-mer (RFO). À la suite d'une proposition de l'Etat, Jean-Paul Cluzel et Jean-Marie Cavada, qui vient d'être nommé à la tête de la radio-télévision destinée aux départements et territoires d'outre-mer (RFO) se sont en effet mis d'accord pour travailler ensemble. RFO diffuse déjà des images à Madagascar et à Haïti, tandis que AIT, son agence internationale d'images de télévision fournit des images à Canal France International (CFI). La future holding de Téléfi devrait coiffer l aparticipation française de TV5, la chaîne francophone à dimension internationale, Canal France International (CFI), banque de programmes contrôlée par la Sofirad, et enfin avec une future chaîne que M.Cluzel a qualifié de *« vitrine de la France ».* Le PDG de RFI planche actuellement sur un rapport concernant cette future télévision. Ce rapport doit *« connaître les attentes qu'on peut avoir d'une telle chaîne »*, qui présentera *« la vision française du monde en équilibrant informations et programmes ».* Il a aussi indiqué que le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, allait mettre officiellement en place le comité stratégique de l'action télévisuelle extérieure. Toutefois, ce comité, présidé par Francis Balle, ex-membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et directeur de la future chaîne parlementaire et civique, n'a pas encore été officialisé et la dizaine de membres censés le composer n'ont pas encore été nommés.

Selon le ministère des affaires étrangères, le dossier devrait être bouclé d'ici au 28 mars. Pour animer ce comité, *« pour lequel les candidatures sont nombreuses »*, les noms de Jean Miot (PDG de l'Agence France-Presse), de Jérôme Bellay (directeur de l'antenne d'Europe 1), de Roland Faure (ex-membre du CSA et ex-PDG de Radio-France) ou encore de Bochko Givadinovitch (ancien PDG de TF1-Publicité jusqu'en 1991), sont fréquemment cités.

CASSE-TÊTE

Ce comité créé auprès du gouvernement devrait jouer le rôle d'interface entre celui-ci et le pôle audiovisuel extérieur. Il serait notamment chargé d'orienter et préserver l'indépendance du pôle, tout en conseillant le gouvernement dans sa stratégie audiovisuelle internationale.

Les piliers du pôle seront d'une part RFI, de l'autre TV5, *« chaîne généraliste de référence »*, ainsi que CFI dont l'activité *« sera recentrée sur son métier de banque de programmes »*, a précisé M. Cluzel. *« L'idée est d'en finir avec les baronnies qui se sont imposées sur le plan audiovisuel extérieur,* confie l'un de ses proches. *Pour le gouvernement, il fallait un interlocuteur, une autorité qui fédère l'audiovisuel à l'étranger et reflète les ambitions du pays en ce domaine. Jean-Paul Cluzel a été choisi pour faire vivre ce corps avec deux jambes : radio et télévision ».*

Mais certaines questions restent posées, notamment sur le financement – actuellement l'audiovisuel extérieur *« coûte »* environ 1,3 milliard de francs, le nouveau schéma nécessiterait au moins 1,5 milliard, ce qui inquiète beaucoup Bercy –, sur le choix des bouquets satellitaires et sur la façon dont le futur pôle intégrera les structures anciennes, mais aussi les hommes qui les dirigent actuellement. *« C'est un des dossiers les plus complexes à régler, un véritable casse-tête »*, confie-t-on au Quai d'Orsay.

Yves-Marie Labé

TV5 veut accroître sa présence en Asie

TV5, chaîne de télévision francophone internationale présidée par Patrick Imhaus, ouvre un premier bureau sur le continent asiatique, à Bangkok (Thaïlande), décision qui témoigne de la volonté des actionnaires (Sofirad, INA, France 2 et France 3, RTBF (Belgique), SSR – Suisse romande – et Consortium de télévision Québec-Canada) de renforcer TV5 en Asie.

La chaîne a décidé récemment de s'ancrer aux Etats-Unis en lançant le programme « TV5 America » (*Le Monde* du 18 février). Une enveloppe supplémentaire de 3 millions de francs sur les 14,3 millions alloués au développement asiatique en 1996 a été dégagée en 1997. TV5 est diffusée en Asie, en mode numérique, par câble et *via* le satellite AsiaSat2 depuis mai 1996. 686 000 foyers câblés reçoivent les émissions francophones à Taïwan, Hongkong, au Japon, en Thaïlande et au Japon.

La Générale des eaux veut affirmer son pouvoir chez Havas

« ÇA COMMENCE », s'est exclamé un cadre d'Havas, en apprenant la vente possible de *L'Express* et *Le Point*, les deux hebdomadaires généralistes du groupe (*Le Monde* du 6 mars). Pour beaucoup, ce sont les premiers signes de la prise de pouvoir de la Générale des eaux chez Havas, un mois après son entrée en force dans le capital du groupe de communication. Pierre Dauzier dément fermement la rumeur : *« Il n'est pas question de céder* L'Express *ou* Le Point *».* La Générale des eaux se borne à un simple : *« No comment ».* CEP Communication – filiale à 100 % d'Havas depuis le succès de l'OPA de sa maison-mère – se refuse à tout commentaire. En fait, Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, ne serait pas du tout opposé à une vente – ensemble ou séparée – s'il recevait une offre acceptable.

« Havas doit se concentrer sur deux métiers : l'audiovisuel et l'édition. Est-ce que cela va conduire à des arbitrages ou à des alliances complémentaires dans les autres métiers ? Cette réflexion sera forcément ouverte », déclarait-il au *Monde* du 8 février. Un pôle de presse généraliste entre-t-il dans la définition de l'édition ?

Des rectifications de frontières dans l'édition sont possibles, mais les secteurs de la publicité et du tourisme sont plus menacés.

Pierre Dauzier réaffirme : *« C'est à moi de définir la stratégie d'Havas, telle qu'elle a été arrêtée, en accord avec Jean-Marie Messier. Sur la publicité, il n'est pas question que je cède Havas Média Communication qui rapporte 300 millions de francs par an. Quant à Havas Advertising, je peux descendre à 20 %, comme je peux augmenter ma participation à 60 %. »*

Officiellement, la Générale des eaux dit *« être en harmonie parfaite sur la stratégie d'Havas avec Pierre Dauzier, qui est responsable de sa mise en œuvre. »* Mais la compagnie est bien décidée à jouer son rôle d'actionnaire de référence, prenant un à un les postes de contrôle nécessaires.

En moins d'un mois, Jean-Marie Messier a repris en main le conseil d'administration d'Havas. Les principaux opposants à la prise de contrôle de la Générale des eaux ont été neutralisés : Jérôme Monod, patron de la Lyonnaise des eaux, principal concurrent de la Générale, et Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance de Paribas, qui jugeaient les modalités de l'opération contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires, ont démissionné. Un accord a été trouvé, la semaine dernière, entre Pierre Dauzier et France Télécom, autre opposant, sur l'ODA, régie publicitaire liée aux annuaires téléphoniques. Depuis, l'opérateur public ne cache plus que sa participation dans Havas *« n'est plus stratégique »*, premier pas vers un désengagement.

Ces départs, joints à ceux d'administrateurs arrivés en fin de mandat, permettent de recomposer largement le conseil d'administration. Jean-Marie Messier y fera son entrée, avec de nombreux proches à ses côtés : Guillaume Hannezo, nommé directeur financier de la Générale des eaux en octobre dernier, Eric Licoys, proche conseiller de Jean-Marie Messier depuis son passage à la Banque Lazare, Jean-Pascal Tranié, responsable de la Générale d'images. Dans les personnalités extérieures, Claude Bébéar, PDG d'AXA-UAP, et Henri Lachmann, président de Strafor-Facom, amis de Jean-Marie Messier, doivent aussi arriver. Reste une inconnue : le rôle de l'homme-clé de la CLT, Albert Frère, dont les relations avec Jean-Marie Messier ne sont plus au beau fixe.

Voix prépondérante au conseil, la Générale des eaux veut avoir un responsable opérationnel à elle chez Havas. En février, l'arrivée de Jean-Pierre Denis, conseiller économique à l'Elysée, comme directeur général du groupe, paraissait assurée, avant d'être démentie. Simple contretemps ? La compagnie devrait relancer ce projet, peut-être avec un autre homme. Désormais actionnaire de référence d'Havas, elle entend exercer toutes ses prérogatives.

Martine Orange et Alain Salles

Varsovie met en demeure Hachette d'augmenter son offre d'achat de Ruch

VARSOVIE
de notre correspondant

Hachette Diffusion Services (HDS), qui avait conclu avec le gouvernement polonais un contrat préliminaire pour le rachat du réseau de distribution de presse Ruch, devra *« substantiellement »* augmenter son offre, sous peine de se voir préférer un concurrent, a annoncé, mercredi 5 mars, le ministre polonais du Trésor, Miroslaw Pietrewicz. La décision du ministre a désagréablement surpris la direction de la société française. Elle a aussi choqué le ministre polonais de l'économie, Wieslaw Kaczmarek, pour lequel *« les bornes de la décence ont été franchies ».*

C'est en effet avec M. Kaczmarek, alors responsable du dossier, qu'HDS avait signé, le 31 décembre 1996, le contrat préliminaire qui mettait un terme à la procédure d'appel d'offres, et prévoyait le rachat par HDS et ses associés polonais de 75 % des parts de Ruch pour 83 millions de dollars. M. Pietrewicz estime désormais qu'une nouvelle offre, apparemment *« beaucoup plus intéressante »* pour l'Etat, s'étant manifestée, il est désormais *« de son devoir »* de la prendre en considération. L'offre, arrivée très largement après les délais, qui porte sur le rachat de 40 % des actions de Ruch pour un montant de 80 millions de dollars, émane d'un groupe constitué pour la circonstance et mené par une société très liée au pouvoir, Universal, également propriétaire de l'ancien organe du Parti communiste, *Trybuna.*

M. Pietrewicz, qui représente le parti paysan au gouvernement, est le seul membre du cabinet qui n'ait pas approuvé la récente *« stratégie de l'intégration européenne »* adoptée récemment par le gouvernement. Sa décision concernant Ruch pourrait être une nouvelle manifestation du conflit qui oppose les deux partenaires de la coalition.

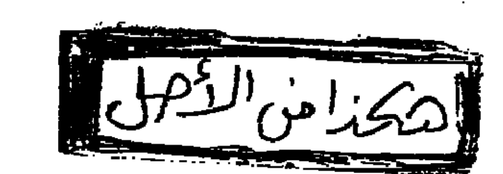
Du côté d'Hachette, sans fermer la porte aux négociations, on affirme qu'il n'est pas question d'augmenter une offre qui *« dépasse déjà la valeur de l'entreprise »* – une valeur qui selon le PDG d'HDS, Jean-Louis Nachury, baisse à mesure que le temps passe et que la situation de Ruch empire. M. Nachury se déclare *« déçu de constater que l'on traite de cette manière une entreprise* [Ruch] *dont le personnel va payer les pots cassés ».* Les syndicats de Ruch et les éditeurs polonais alliés de HDS dans cette affaire avaient fait pression sur le ministère pour que le contrat avec Hachette soit rapidement mis à exécution.

Jan Krauze

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : l'éditeur Alain Ayache a porté plainte contre La Poste auprès de la direction générale de la concurrence à la Commission des communautés européennes.** Le patron du *Meilleur* proteste contre *« l'augmentation abusive des tarifs postaux, qui feront supporter à la presse une augmentation de 50 % d'ici à l'an 2001 sur l'envoi des abonnements »* (*Le Monde* du 25 janvier).

■ **TÉLÉVISION : la fusion entre Canal Plus et NetHold sera effective à la mi-avril.** La chaîne cryptée a obtenu toutes les autorisations qu'elle avait sollicitées en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Suède, en Pologne et en France. La fusion sera entérinée après l'assemblée générale mixte du 28 mars, au cours de laquelle doivent être nommés trois administrateurs de NetHold (deux pour Richemont et un pour MIH).



Ecran de fourmi

par Alain Rollat

ALBANIE, SUITE. Accroupi au bord du trottoir, mains derrière le dos, l'homme, un civil, est attaché à un poteau. On n'aperçoit que les jambes des « *rebelles* » qui le retiennent prisonnier. Leurs jambes et leurs fusils. Son visage respire moins la peur que la résignation. Son regard est déjà anéanti. « *Malheur aux agents de la police secrète !* explique l'envoyé spécial de France 2. *S'ils sont reconnus, ils sont sévèrement battus.* » Un doigt apparaît à l'écran. Il désigne l'homme à la caméra. Comme pour lui dire : regarde-le bien ce mouchard. Puis une botte. Une botte anonyme en gros plan. Elle traverse l'image pour frapper l'homme au visage. Le bras qui tient la caméra non identifiée ne tremble pas. Le prisonnier incline la tête en grimaçant à peine. « *Ils sont sévèrement battus, ou pire...* », poursuit le reporter de France 2. Une autre caméra montre une autre botte, semblable à la première, à l'intérieur d'une voiture calcinée dont les occupants ont été brûlés vifs.

Qu'eût écrit Robert Desnos à l'époque où Céline le montrait du doigt dans les colonnes du journal collaborationniste *Aujourd'hui* : « *Pourquoi M. Desnos ne hurle-t-il pas plutôt le cri dont il crève inhibé : "Mort à Céline et vive les juifs !" Que ne publie-t-il, M. Desnos, sa photo grandeur nature, face et profil, à la fin de ses articles ! La nature signe toutes ses œuvres...* » Question stupide. Le portrait que France 3 brosse de cet alchimiste du langage ne donne pas la réponse. Inutile. Elle est déjà dans les poèmes qu'il a offerts à notre enfance pour l'embellir. Les récitait-il, pour essayer d'amadouer la mort, quand il était à Buchenwald ? Est-ce qu'il se serait amusé à les actualiser s'il en était revenu ?

« *Une fourmi de dix-huit mètres/ Avec une télé sur la tête/ Ça n'existe pas, ça n'existe pas...* »

Tiens ! voilà un autre surréaliste sur TF 1. Que fait-il donc avec cette trompette, ce chapeau chinois, ce panache rouge ? Etrange déguisement pour un gréviste de Vilvorde en visite chez ses camarades de Douai. C'est sûrement un truc pour attirer les caméras : on l'a déjà vu sur France 2, il y a deux jours, cet assembleur belge, cet André Fontaine qui met de la poésie dans sa colère : « *La lutte continuera tant qu'il y aura ce petit espoir, cette petite lumière qui brille dans le fond de chacun de nous.* » Desnos eût aimé cette étincelle.

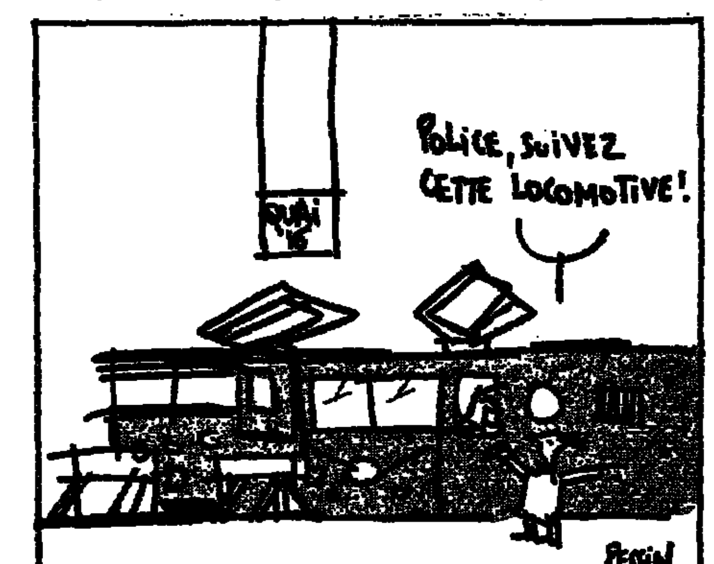
« *Une télé traînant un char/ Plein de pingouins et de canards/ Ça n'existe pas, ça n'existe pas...* »

Tiens ! France 2 passe à l'offensive contre les thèses du Front national. Pourquoi le ministère de la justice n'ouvre-t-il aucune poursuite contre les propos racistes tenus dans la presse allemande par Mme Mégret ? Bonne question. Rappel des faits, interviews de parlementaires et d'un magistrat, unanimité sur la nécessité de réagir. La télé publique assume ses responsabilités.

« *Une télé parlant français/ Parlant civisme, fraternité...* » Eh ! pourquoi pas ?

La nouvelle « femme-flic » est sur la bonne voie

« Kamikaze Express », deuxième volet de « Quai n° 1 », la nouvelle « série ferroviaire » de France 2, tient ses promesses, après la réussite du premier épisode



C'EST UNE HISTOIRE compliquée, très compliquée. *Kamikaze Express*, de Patrick Jamain, est un thriller mêlé à une affaire d'amour, un brin exotique. Le genre de film qui vous scotche à votre fauteuil pour toute la soirée, en vous laissant quand même bonne conscience tant l'affaire est rondement menée et bien interprétée.

Le commissaire Marie Saint-Georges (Sophie Duez), chef de la police des trains, en poste gare du Nord, ronge son frein en attendant une affaire. Elle ne sait pas qu'un inconnu vient de flinguer cinq pépés japonais qui picolaient en mijotant dans leur sauna. « L'affaire » vient au commissaire sous la forme d'un curieux clodo assis au milieu d'une bande de loubards squattant un coin de la gare. Il a le visage masqué, mais ses yeux bridés donnent des idées à Marie. Ne serait-ce point là le cruel tueur des pépés japonais ? L'homme semble dangereux et sans scrupule. Le cerner dans une gare surpeuplée risquerait de provoquer ce qu'en termes policiers on appelle une bavure. Pas question d'alerter le RAID.

Malgré l'opposition de son patron, Sorgue (François-Régis Marchasson), et de son collègue, Max Urtégui (Olivier Marchal), Marie, commissaire sans peur et sans reproche, décide d'isoler l'étrange clochard. Déguisée en baba-cool retour de Woodstock et jouant les rebelles en lutte contre l'ordre moral, elle attire dans une planque le mystérieux Gordon Tanaka (Wu Hai). Naît alors une histoire d'amour impossible entre le justicier suicidaire et l'incorruptible commissaire. Ceci n'est qu'un début, mais on ne vous racontera pas le combat final, hésitant parfois entre *Ma nuit chez Maud* et *Bonnie and Clyde*, qui vaut le détour.

Voilà donc le nouveau héros récurrent qui doit blanchir nos soirées et nos nuits plus sûrement que les précédents. Marie Saint-Georges contre Julie Lescaut, inspecteur Florence Moretti contre gendarme Isabelle Touzet : rien que de drôles de dames ! Les policiers français se déclinent désormais au féminin.

La dernière héroïne, Marie Saint-Georges, est commissaire à la Brigade ferroviaire. Ce qui n'a rien de surprenant quand on apprend qu'enfant, abandonnée dans une gare, elle a été recueillie et élevée par un couple de cheminots et qu'aujourd'hui encore son père à la retraite tient le bistrot de la gare.

LA VÉRITABLE MARIE GARE

Où les scénaristes vont-ils chercher tout ça ? Dans la vie, tout simplement ! La vie de Danielle Thiery, en l'occurrence, première femme commissaire divisionnaire, ancien chef de la Police des trains, qui dirige aujourd'hui le service de sécurité d'Air France. Dans *La Petite-Fille de Marie Gare* (Robert Laffont), elle a raconté son parcours dans le monde policier et l'histoire de sa grand-mère, trouvée en gare de Dijon en 1873, à qui la DASS – incroyable, mais vrai – a donné le nom de Marie Gare !

Une si rocambolesque aventure ne pouvait que séduire Pierre Grimblat, le patron de Hamster Productions. Mélangeant la vie de la grand-mère et celle de la petite-fille, le producteur a créé le personnage de Marie Saint-Georges. Et une bonne idée en appelant une autre, il a choisi pour le rôle principal Sophie Duez, une curieuse fille découverte dans *Marche à l'ombre*, le film réalisé par Michel Blanc en 1984. Atypique, mi-garçon manqué, mi-séductrice, Sophie Duez donne de la personnalité à un personnage devenu banal dans l'univers télévisuel français : la femme-flic.

Autre bonne trouvaille : Olivier Marchal, en inspecteur Urtégui. Un curieux personnage qui joue son propre rôle : avant de virer sa cuti pour la comédie, il a débuté à la Brigade criminelle du SRPJ de Versailles. Seule ombre au tableau – à la différence de Américains, les producteurs français ne savent pas faire un casting sans faute –, les rôles secondaires. Sorgue, le patron de Marie, et Camille, son vieux papa, fonctionnent plutôt mal. Quoi qu'il en soit, une bonne soirée.

Armelle Cressard

★ « Quai n° 1 » : *Kamikaze Express*, France 2, vendredi 7 mars à 20 h 55.

JEUDI 6 MARS

TF 1

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Comité d'accueil.
Série O de Marion Sarraut (100 min). 398457
La fille du commissaire, en reportage sur un trafic de clandestins, est arrêtée pour possession de drogue...

22.35

L'ULTIME ENVOL
Téléfilm de Robert Markowitz, avec Laura Dern, Vincent Spano (110 min). 4713815
Un pilote de l'armée américaine accepte d'effectuer en Corée des essais sur un nouvel avion, le F16...

0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (25 min). 62484
0.40 Attachez vos ceintures. Série. [3/13]

1.25 et 2.05, 3.10, 4.15 TF 1 nuit. 1.35 Cas de divorce. Série. Joffrin contre Joffrin. 2.15 et 3.20, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Au royaume des caissières : Russie : le paradis des sectes ; Post-scriptum : La voix Kaas (125 min). 4883506

23.00 Expression directe. Magazine. FNSEA.

23.10

TARATATA
Divertissement presenté par Alexandra Kazan. (80 min). 1178322

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Soirée autour de James Ellroy. Invités : James Ellroy, Claude Chabrol, François Guérif, Bill Stoner (70 min). 4577484

2.30 Babylone 92. New York du rêve à la réalite. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo 2. 4.40 La Compète. Troc. 5.10 Chip et Charly. Le trésor de Fafnirette (30 min).

France 3

20.50

LES DENTS DE LA MER III
Film de Joe Alves, avec Dennis Quaid (1983, 100 min). 113902
Un jeune requin blanc a été tué dans un parc d'attractions aquatiques. Sa mère (12 mètres de long) attaque.

22.30 Journal, Météo.

23.05

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine. Le pilon : La légende de Novgorod ; Rencontre avec le diariste Renaud Camus pour *La Guerre de Transylvanie* ; Visite de la bibliothèque du caricaturiste Willem ; Sépia : Simone Signoret ; Polac Plus : *De la mort sans exagérer*, de Wislawa Szymbroska (55 min). 8734070

0.00 Saga-Cités (rediff., 25 min). 0.25 Espace francophone. Fespaco : Festival panafricain du cinéma à Ouagadougou (30 min). 1.00 Matlock. Série. 1.50 Musique graffiti. Magazine.

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : QUÊTE DE SENS, DÉSIR DE CROIRE - SERVITEURS DE DIEU
Proposée par Philippe Pilard.

20.50 Vocations. Documentaire de Philippe Pilard (70 min). 292983
22.00 Débat. Animé par Pierre-André Boutang. Invités : Yves Bruin, Warnsried Bartmann.
22.30 Le Journal d'un curé de campagne ■ ■ ■ Film de Robert Bresson, avec Claude Laydu, Armand Guibert (1950, N., 110 min). 3792983
Un jeune prêtre sorti du séminaire est nommé curé d'une paroisse dans un village du nord de la France.
0.20 Marseille Melting "potes". Documentaire de Philippe Pilard et Jean-Louis Marcos (1996, 55 min). 8521939
Six grandes religions sont présentes à Marseille. La pratique de sa propre religion semble être le seul facteur permettant à la fois de sauvegarder les identités culturelles et d'intégrer les communautés immigrées.
1.15 Dieu a besoin des femmes. Documentaire (1996, 35 min). 26346656
1.50 Biblio.
1.55 La Huitième Nuit. Court métrage (1995, rediff., 40 min). 1177674
2.35 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

20.45

IRRÉSISTIBLE FORCE
Téléfilm de Kevin Hooks, avec Stacy Keach (85 min). 570612
Un vétéran de la police criminelle pense faire le bon choix en demandant une femme pour partenaire. Celle-ci se révèle une véritable casse-cou...

22.10

MONSIEUR LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
Film de Jean Girault, avec Jacqueline Maillan (1966, 90 min). 3160525

23.40 Duel pour l'éternité. Téléfilm Δ de Michael Kennedy, avec Lorenzo Lamas, Claire Stansfield (110 min). 2218877

1.30 Best of trash. 3.20 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.45 Jazz 6 (rediff.). 4.40 Aventures en océan Indien. Documentaire. 5.30 M6 : 10 ans (rediff.). 5.45 10 ans de séries. Avec Gillian Anderson, David Duchovny... (rediff., 30 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
En direct. Coupe d'Europe. 1/4 de finale aller : P.S.-G - A.E.K. Athènes. 20.30 Coup d'envoi ; à la mi-temps, le journal du foot (135 min). 4651322

22.30 Flash d'information.

22.35

LA LOI DU PLUS FORT (ONLY THE STRONG)
Film de Shelton Lettich (1993, v.o., 94 min). 4604761
Un soldat américain stationné au Brésil y a appris l'art martial du pays la capoeira. Revenu chez lui, à Miami, il apprend cette discipline à des adolescents pour lutter contre les trafiquants de drogue.

0.10 Le Rouge et le Noir ■ ■ Film de Claude Autant-Lara (1954, 184 min). 50431674

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le chevalier Bayard.
21.32 Fiction : Autobiographie d'un homme parfait. De Philippe Costa.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.

0.05 Du jour au lendemain. Alain Badiou (Calme bloc ici-bas). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du vendredi 13 avril 1945, avec Eubie Blake ; Earl Fuller's Rector Novely Orchestra. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.00 Concert. Présences 97. Concert donné le 9 février salle Olivier-Messiaen à Radio-France, l'Ensemble Nuove Sincronie, dir. Renato Rivolta. Œuvres de Castaldi ; Solbiati ; etc.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Diogenes Rivas.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Mendelssohn, Beethoven, Puccini, Holst, Bach, Schubert, Mozart, Giordano.

0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Giomi, Martusciello, Lupone, Zanési. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Œuvres de Schubert, Schuman, Bruch, Liszt, Beethoven.

22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Œuvres de Tchaïkovski, Chostakovitch. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un monde sans pitié ■ Film d'Eric Rochant (1989, 100 min). 79861544
21.40 30 millions d'amis. (TF 1 du 23/02/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Ça se discute. Magazine.
0.00 Courant d'art. Magazine. Invité : Roland Topor.

Planète

20.35 Dernier Coup de pinceau.
21.05 Insoumis, mémoires de prêtres ouvriers.
22.00 Musique sous influence.
22.50 La Vie secrète des machines. [9/18] La montre à quartz.
23.20 Vertical. [2/6] Les ventilateurs du ciel.

Animaux

20.00 et 2.00 Beetlemania.
21.00 Monde sauvage. Le géant des insectes.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 In the Wild. [5].
23.00 Vie sauvage. Les oiseaux migrateurs.
0.00 Monde sauvage. Un vol royal.
0.30 Le Vagabond. Joey Jackson.
1.00 La Mer morte (50 min).

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 L'Homme de la rue (Meet John Doe) ■ ■ ■ Film de Frank Capra (1941, N., v.o., 120 min). 2228099
23.00 et 1.45 Le J.T.S.

France Supervision

20.30 La Tour infernale ■ Film de John Guillermin et Irwin Allen (1974, 160 min). 27416438
23.10 Superglisse. Magazine.
0.00 Didier Levallet Tentet en concert (60 min). 70789587

Ciné Cinéfil

20.30 Le Guérisseur ■ Film d'Yves Ciampi (1953, N., 100 min). 8206896
22.10 On déménage le colonel Film de Maurice Labro (1955, N., 95 min). 58130983
23.45 Le Club. Leslie Caron.

Ciné Cinémas

20.30 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■ Film de Tim Burton (1990, 100 min). 8208254
22.10 Splendor ■ ■ Film d'Ettore Scola (1988, v.o., 110 min). 65963964
0.00 Châteauroux district ■ Film de Philippe Charigot (1987, 90 min). 3117858

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Les aventures du savant excentrique.
21.35 et 1.40 Le Gerfaut.
22.30 Le choix de... Frank Tuttit. Claire.
23.00 Flash. Le saut dans le temps.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. La porte de la mort.

Canal Jimmy

20.00 La Nuit de la country.
20.30 Honky Tonk Man ■ ■ Film de Clint Eastwood (1983, 125 min). 82697544
22.35 Guest Star. Magazine. Emmylou Harris.
23.45 American Country Awards.
0.35 Souvenir : Musique and Music. Divertissement. Serge Gainsbourg (9 avril 1978).

Festival

20.30 et 21.30, 22.30 Par ordre du Roy. Téléfilm de Michel Mitrani, avec Catherine Jarett [1/3] Madame Tiquet ; [2/3] La marquise de Ganges ; [3/3] Le paravent de la princesse (175 min). 37067419
23.25 Meurtre avec préméditation. Téléfilm de Michael Mitrani, avec Lisa Hartman (65 min). 26114341

Téva

20.30 et 23.00 Téva interview.
20.55 Ces enfants-là. Téléfilm de Georg Stanford Brown, avec Tyne Daly (95 min). 504206419
22.30 Murphy Brown.
23.30 Les Poussins de la Goutte d'or (55 min).

Voyage

20.00 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. La Jordanie.
22.30 L'Heure de partir. L'hôtellerie.
23.30 Suivez le guide (120 min).

Eurosport

14.00 Snowboard. En direct. Coupe du monde FIS. Slalom à Grächen (Suisse) (60 min). 254780
16.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rotterdam (120 min). 128032
18.00 Football.
18.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Super G dames à Mammoth Mountain (Etats-Unis) (65 min). 6118167
19.45 Basket-ball. En direct. Euroligue. 8e de finale match aller : Panathinaïkos-Limoges.
21.30 Football. Coupes d'Europe. Quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe : Bran Bergen-Liverpool et Benfica-Fiorentina.
23.45 Snooker (120 min).

Muzzik

20.10 Arias de Mozart. Récital. Extraits de l'opéra Les noces de Figaro ; Abbado : extraits de l'opéra Don Giovanni.
21.00 Puccini. Téléfilm de Tony Palmer, avec Robert Stephens (115 min). 9294677
22.55 Pat Metheny : More Travels.
0.05 Une leçon particulière avec Nikita Magaloff.
0.55 La Fanciulla Del West de Puccini (150 min). 13481823

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.15 Economia. 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 20.00 Le Grand Journal. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat. (15 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Pas de fleurs pour un roi sans couronne

Les éditorialistes des quotidiens de Bucarest tirent argument de la visite de Michel Ier pour confirmer l'ancrage démocratique du pays

DESTITUÉ, puis exilé de force par les communistes en 1948, l'ex-roi Michel Ier de Roumanie, en butte à l'hostilité du pouvoir républicain issu de la très controversée « révolution » roumaine, n'avait été autorisé qu'une seule fois, en avril 1992, à visiter son pays. L'alternance politique, avec l'arrivée, en novembre 1996, des chrétiens-démocrates, lui a permis de retrouver, le 21 février, ses droits et ses obligations de Roumain. Sa visite privée, du 28 février au mercredi 5 mars, a été saluée, à la une des principaux quotidiens du pays, comme un événement historique par les journaux proches du pouvoir, et, dans le camp opposé, considérée comme une menace pour la démocratie.

« Après un demi-siècle, le roi Michel revient à la maison », titrait sobrement *Evenimentul Zilei* (L'Événement du jour), premier tirage du pays, avant de poser la question essentielle : *« Pourquoi revient-il ? ». « Que veut-il ? Le pouvoir ? Les propriétés de l'ancienne maison royale ? »*, s'interrogeait Cornel Nistorescu, éditorialiste et directeur de cette publication. *« L'histoire truquée des années socialistes*, poursuivait M. Nistorescu, *et l'insistante propagande politique d'après 1990 ont créé une profonde vague antimonarchiste. »* Pourtant, la visite du roi ne représente, selon lui, *« aucun risque constitutionnel. Le Roi va revoir son pays* (...) *puis il va repartir. Personne ne pourra plus nous accuser de comportement non civilisé et antidémocratique ».*

Habitué des prises de position pro-monarchistes, le quotidien *Romania libera* (La Roumanie libre), proche du pouvoir, estime que *« le roi apporte l'espoir »*. Dénonçant les *« vociférations »* de l'actuelle opposition, regroupée autour de l'ex-président Iliescu, contre l'ancien monarque, *Romania libera* affirme qu'elle redoute *« le jour où le pays retournera à sa forme traditionnelle de gouvernement : la monarchie constitutionnelle. Les gens se sont réveillés et il ne fait pas de doute que les élections de novembre ne sont qu'un premier pas vers la normalité »*. Pour des raisons radicalement différentes, les journaux de l'opposition de gauche invoquent un retour possible de la monarchie. *Dimineatca* (Le Matin), le quotidien de l'ancien candidat à la présidentielle pour les ex-communistes du PST, dénonce *« la mascarade pro-monarchiste, l'offense apportée au peuple roumain et le glissement dramatique de la Roumanie vers la dictature ».*

Pour *Adevarul* (La Vérité), *« l'opposition attaque avec volupté la question de la monarchie parce qu'elle s'adapte difficilement à sa nouvelle condition. Tout le monde, depuis des mois, a les yeux tournés vers le nouveau pouvoir. La voix de l'opposition doit donc annoncer l'apocalypse pour pouvoir se faire entendre au milieu du vacarme général. Pour cette raison, elle ne se gêne pas pour dresser un tableau ridicule et anachronique montrant le roi dans le fauteuil de Cotroceni* [le palais présidentiel, ndlr], *le pays ensanglanté par la guerre civile et les Roumains rendus en esclavage sur les domaines royaux. Ion Iliescu sait très bien pourtant que tout changement de gouvernement ne peut se faire que par voix référendaire, mais qu'aucun dirigeant politique actuel n'a la tête à l'organiser, pas plus que les Roumains, étourdis par la thérapie de choc ». Evenimentul Zilei*, reprenant l'opinion majoritaire, n'exprime pas autre chose : *« Le roi est une personnalité qui appartient plus au passé qu'au présent. Le retour de Michel Ier (...), aussi curieux que cela puisse paraître, est peut-être un moment décisif pour le renforcement de la démocratie. »*

Christophe Châtelot

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger
■ Que peut-il y avoir de commun entre les émeutes d'Albanie et l'offensive des rebelles du Zaïre ? Au-delà des différences aussi évidentes que celles qui existent entre la forêt équatoriale et les pentes montagneuses du pays des Aigles, le sort de ces deux Etats représente l'évolution des systèmes de gouvernement au cours des dernières années. C'est tout simple à dire, c'est beaucoup plus douloureux à vivre, on ne sort pas sans mal, sans déchirures d'un système autoritaire (...). L'évolution vers la démocratie crée dans un premier temps beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout.

LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon
■ Plus on en apprend dans ce dossier Renault, plus on a l'impression de n'y rien comprendre, à moins... qu'on ne comprenne trop bien un scénario cousu de fil blanc ! L'Etat actionnaire, tout comme les gouvernements européens, sait que la restructuration de l'industrie automobile est inévitable et sera douloureuse. Matignon a donné carte blanche au patron de Renault pour mener à bien une opération chirurgicale lourde et urgente. Sans doute y a-t-il eu quelques ratés malheureux dans la gestion de l'annonce. Mais là n'est pas l'essentiel. La critique formulée à l'encontre de la méthode n'est qu'habillage politique destiné à anesthésier le malade. L'Etat actionnaire ne cherche pas à dissuader le chirurgien d'user du bistouri. Il sera toujours temps de le remercier si l'intervention tourne vraiment trop mal.

LE FIGARO
Georges Suffert
■ En quelques jours, l'affaire Vilvorde est donc devenue une affaire d'Etat. Louis Schweitzer n'avait qu'une solution : engager avec ses actionnaires, les syndicats et les gouvernements concernés un débat de fond pour imaginer les diverses solutions possibles. C'est ce qu'il n'a pas fait. Jacques Chirac et Alain Juppé ont, sans précaution oratoire, condamné la méthode Schweitzer. Il va donc falloir remettre l'ensemble du problème sur le chantier. En tout cas, désormais, le gouvernement est en première ligne. Il a eu tort de laisser faire ; il lui faut maintenant recoller tant bien que mal la porcelaine sociale. (...)

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ L'insigne maladresse de la direction de Renault donne aux syndicats l'occasion d'établir un début d'équilibre entre la logique des actionnaires et celle des salariés. Non pas pour contrecarrer toute évolution, refuser toute adaptation, rejeter tout sacrifice. Mais pour imposer les conditions d'une négociation décente. Bien sûr, nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Les divisions syndicales sont innombrables, à commencer par celles qui traversent le mouvement ouvrier français. Nécessité sociale fera-t-elle loi ? Si les choses se concrétisaient, l'idée d'une Europe qui ne soit pas seulement celle des financiers ferait un pas en avant. L'instrument de l'Europe monétaire, c'est l'euro. L'instrument de l'Europe sociale, c'est l'eurogrève.

EN VUE

■ **Lionel Jospin** a fait son entrée, en tant que secrétaire général du Parti socialiste, au musée Grévin, jeudi 6 mars. Le mannequin de cire partage la table de la journaliste **Anne Sinclair**, du président de l'Assemblée nationale **Philippe Séguin** et de l'ancien président de la République **Valéry Giscard d'Estaing**.

■ La plus importante exposition de mode britannique, présentant plus de 250 modèles de 1940 à nos jours, s'est ouverte, jeudi 6 mars, au Victoria et à l'Albert Museum de Londres. On y voit, à côté de costumes de bohémiens ou de paysans, des créations de **Sir Hardy Amies**, le préféré de la reine Elizabeth II, de la pionnière des sixties, **Mary Quant**, de la *« reine du punk »*, **Vivienne Westwood**, et des derniers chouchous de la mode parisienne, les Britanniques **Alexander McQueen** pour Givenchy ou **John Galliano** pour Dior.

■ Dans son ouvrage *Initiales BB*, **Brigitte Bardot** décrit en termes crus l'horreur que lui ont inspirée sa grossesse et son accouchement. Elle parle de l'enfant à naître comme d'une *« tumeur qui se nourrissait d'elle »*, de *« neuf mois de cauchemar »*. Pour l'évocation de ce pénible souvenir, BB a été condamnée, conjointement avec son éditeur Grasset, à verser à son fils **Nicolas** – le bébé non désiré, actuellement âgé de trente-six ans, *« particulièrement affecté »* par le livre –, 100 000 francs de dommages et intérêts.

■ **Ronald Reagan** et son épouse **Nancy** ont fêté, mardi 4 mars, leur 45e anniversaire de mariage dans leur résidence de Bel Air. Ronald Reagan a épousé, en 1952, en secondes noces, Nancy Davis, près de Los Angeles, à Studio City.

VENDREDI 7 MARS

TF 1

18.00 Papa revient demain. Série. La maison Plaisance est en faillite.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Quand Chloé colle, Valentine tique.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

20.45

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invité : Khaled, Patrick Bosso, Marc Lavoine, Zazie, Pascal Obispo, Jane Birkin, Alain Chabat (140 min). 134552

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Thème : Le licenciement. Invité : Alain Afflelou. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 4511007
Comment se défendre en cas de licenciement abusif. Le fonctionnement des tribunaux des prud'hommes.
0.55 Attachez vos ceintures. Série. [4/13] Panique.
1.45 et 2.25, 3.35, 4.40 TF 1 nuit. 1.55 et 2.35, 3.45, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique. concert (15 min).

France 2

16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air.
17.50 Kirk. Série.
18.10 Madison. Série.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.25 Studio Gabriel. Invité : Bernadette Lafont.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

QUAI N° 1
Kamikaze express. Téléfilm de Patrick Jamain, avec Sophie Duez, Olivier Marchal (95 min). 2069571
Cinq hommes d'« affaires » japonais sont abattus par un Asiatique, commissaire de police venu de Tokyo pour se venger...
● Lire page 30.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Dans les secrets du monde littéraire. Invités : François Nourissier, Robert Sabatier, Philippe Sollers, Teresa Cremisi, Bertrand Poirot-Delpech (70 min). 1164123
23.50 Journal, Bourse, Météo.
0.00 Plateau Ciné-Club.
0.05 Samba Traoré ■ ■ Film d'Idrissa Ouédraogo (1992, 80 min). 7441788
1.55 Envoyé spécial (rediff.). 4.55 Aux marches du palais. Documentaire. Stavinsky. 5.10 La Compète. 27e porte. 5.35 Chip et Charly (25 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *Athénée, théâtre Louis-Jouvet, de Colette Godard, Noëlle Guibert, Jean-Paul Midant et Paul-Louis Mignon.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Escale en Patagonie : En ferry dans les canaux ; Le grand sud de Pablo ; Le détroit de Magellan ; Les épaves du détroit ; Punta Arenas : la ville du bout du monde ; Tourisme austral ; Les derniers Indiens... (75 min). 321552

22.05

FAUT PAS RÊVER
Invité : Tchéky Karyo. Haïti : la citadelle du roi Christophe ; Argentine : des gauchos dans la pampa ; Allemagne : le paradis des écolos (65 min). 6936552
23.10 Journal, Météo.
23.40 Les 6es championnats du monde d'athlétisme en salle de l'IAAF à Bercy. En direct (55 min). 811804
0.35 Libre court. *Le ravin de Catherine Klein* (25 min). 1941205
1.00 Vivre avec : Sidamag. 1.20 Matlock. Série. 2.10 Musique graffiti. Magazine (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Regards de savane : le buffle. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 93303
20.25 ▶ Contre l'oubli. Le Front national contre les journalistes.
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ENFANT
Téléfilm de Christophe Malavoy, avec Christophe Malavoy, Michel Aumont (90 min). 712465
La vie quotidienne d'un collège religieux de l'entre-deux-guerres. Premier film de Christophe Malavoy et première adaptation cinématographique du drame de Montherlant.

22.15

GRAND FORMAT : LE TOMBEAU D'ALEXANDRE
Documentaire de Chris Marker (125 min). 7065755
Un sublime portrait du cinéaste soviétique Medvedkine.
0.20 Une vie indépendante ■ ■ Film de Vitali Kanevski, avec Pavel Nazarov (1991, v.o., 100 min). 2071311
2.00 Le Dessous des cartes. Quelles lignes de fracture au XXIe siècle ? (rediff.).
2.10 The Faster Food. Court métrage (1995, rediff., 15 min). 7923446
2.25 Quickie. Court métrage (1995, rediff., 10 min). 1887601
2.35 La Panthère rose (rediff., 20 min).

M 6

16.50 Croc-Blanc. Série. Vivre libre.
17.15 Hit machine (rediff.).
18.10 Agence Acapulco. Série. Archangel.
19.00 Loïs et Clark. Série. L'informateur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine. Faites vos jeux.
20.35 Capital 6.

20.45

PARFUM DE MEURTRE
Téléfilm O de Bob Swaim, avec Tim Matheson, Agnès Soral (105 min). 162200
Lors d'un voyage d'affaires à Paris, le directeur d'une florissante société américaine de cosmétiques est la victime d'une machination.

22.30

POLTERGEIST
L'aiguilleur. Série O de Stuart Gillard, avec Derek de Lint, Martin Cummins. (55 min). 98216
23.25 Thérapie pour un meurtre. Téléfilm △ de Lawrence Lanoff, avec Lisa Hartman (100 min). 8840823
1.05 Best of groove.
2.05 Jazz à Vienne 96. Magazine. Kermit Ruffins (rediff.). 2.45 Fréquenstar. Magazine. Jean-Jacques Goldman (rediff.). 3.30 Oh les Girls ! Documentaire (rediff.). 4.20 E = M 6 (rediff.). 4.45 Modiva opus 1. Documentaire. 5.40 Culture pub (rediff.). 6.05 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

16.15 Princesse Caraboo ■ Film de Michael Austin (1995, 95 min). 9294610
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : James Ellroy, Patrice Leconte, US 3...
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FUITES AU MINISTÈRE
Téléfilm de Mikael Ekman, avec Anders Ahlbom (100 min) 654571
22.15 Surf Tour. Sport (35 min). 369736
22.50 Flash d'information.

23.00

ALERTE !
Film de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman (1995, 124 min). 8572587
1.05 L'Empreinte du Dragon rouge. Film d'Anthony Bushell (1961, v.o., 80 min). 8369663
2.25 Li ■ Film de Marion Hänsel (1995, 95 min). 68792972
4.00 Un appel dans la nuit. Téléfilm de Fred Walton (85 min). 5910243
5.35 Little Nemo. Film d'animation (1992, 84 min). 3714953

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Roland Barthes.
21.32 Black and Blue. La calme épopée du Modern Jazz Quartet.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Marc Petit (Manies et Germanies). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du vendredi 13 avril 1945, avec Hal Kemps and his Orchestra. Orchester Lutz Templin. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de la Philharmonie de Berlin. L'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kent Nagano. Lorraine Hunt (mezzo-soprano). Œuvres de Berg : Sieben frühe Lieder ; Messiaen : Eclairs sur l'au-delà....
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Gagneux.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Chausson, Lazzari.
0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards à Paris, le quartette d'André Ceccarelli. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Danemark et ses musiciens.
22.20 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Le Danemark et ses musiciens. Œuvres de Dowland, Pederson, Buxtehude, Weyse, Kuhlau, Norholm. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [6/6].
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Luther Allison, Hubert-Félix Thiéfaine, Stephan Eicher, Louis Bertignac, Paul Personne.
23.45 Ça cartonne. Invité : Yves Renier.

Planète

20.35 Cyberville.
21.25 L'Ours noir d'Amérique.
22.20 Juan Manuel Fangio.
23.15 Maroc, corps et âmes. [10/11] Airs en terre berbère.
23.40 Les Classes.
1.10 Dernier Coup de pinceau (30 min).

Animaux

20.30 et 2.30 La Longue marche des wapitis.
21.00 Monde sauvage. Il était une fois la baleine.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Ciel d'Islande.
23.00 Faune ibérique. [1] Les petits tueurs.
23.30 Gorilles derrière les barreaux.
0.00 Monde sauvage. La relation parentale.

Paris Première

20.00 et 0.10 La Semaine de 20 h Paris Première.
21.00 Vedettes en coulisses : Jacques Brel. (60 min). 4269194
22.00 et 2.00 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.25 Ruggero Raimondi Documentaire (55 min).
23.20 Une éducation manquée. Opéra d'Emmanuel Chabrier et Darius Milhaud. Orchestre Sinfonietta, dir. Michel Swierczewski (50 min). 97035571

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine.
21.30 Quatuor à cordes en si bémol de Mozart. Concert (50 min). 88059571
22.20 Il danse pour ses cormorans.
22.45 Les Sculpteurs de montagnes.
23.10 Sortie de nuit. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.30 Et vint le jour de la vengeance ■ Film de Fred Zinnemann (1964, N., 120 min). 9737823
22.30 Destroyer ■ Film de William A. Seiter (1943, N., v.o., 95 min). 97258620

Ciné Cinémas

21.00 Revenge Film de Tony Scott (1989, 120 min). 9736194
23.00 Filofax ■ Film d'Arthur Hiller (1989, v.o., 105 min). 34087387
0.45 Mister Frost ■ Film de Philippe Setbon (1989, 105 min). 30950224

Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une nouvelle vie.
21.35 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Le choix de... John Brahm. Les eaux amères.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Un petit déjeuner trop lourd.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les arbitres du cosmos.
21.20 Elvis Good Rockin'. Money Honey.
21.45 Destination séries. Star Trek, "dernier contact".
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. L'étudiante (v.o.).
22.45 Seinfeld. La pantalonnade (v.o.).
23.10 The Ed Sullivan Show.

Festival

20.30 Le Chevalier de Maison Rouge.
23.15 Intrigues. La boucle d'oreille. Téléfilm de Claude Chabrol, avec Thérèse Liotard (45 min). 48825007

Téva

20.30 et 23.00 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Tout à faire - C'est la vie.
22.30 Murphy Brown. Les élections.
23.30 Carmen. Opéra de Georges Bizet. D'après l'œuvre de Prosper Mérimée (40 min). 500084007

Voyage

20.00 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. Allemagne.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'hôtellerie.
23.25 Mémoire de palace. Chronique d'André Bercoff.
23.30 Suivez le guide. Les pêcheurs et les saintes - La Suisse - Le cirque tzigane (120 min).

Eurosport

17.00 Athlétisme. En direct. Championnats du monde à Paris-Bercy (85 min). 8958705
18.25 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. 1re manche du slalom dames à Mammoth Mountain (Etats-Unis) (90 min). 2965991
22.00 2e manche (30 min).
19.55 Football. En direct. Championnat de France de D2. 28e journée : Lorient - Niort - 1re période (50 min). 7630649
20.55 2e période (65 min) 7701910
20.45 Athlétisme. En direct. Championnats du monde à Paris-Bercy (10 min). 1546649
22.30 Tennis. Tournoi de Rotterdam (ATP). Quarts de finale du tournoi.
0.00 Snooker Open européen de l'île de Malte (2e demi-finale) (90 min).

Muzzik

20.30 Baroque authentique.
21.00 Ornette Coleman. Concert. Au festival international de jazz de Montréal 1996 (60 min). 80939
22.00 Piano legends.
23.00 Kora trophées musique africaine.
0.45 Nuit Française avec G. Pretre et L. Fleisher.
2.25 From be bop to hip hop (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 0.10, 1.50 Analysis. 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.15 et 0.15 Eurozoom. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 20.00 Le Grand Journal. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (15 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

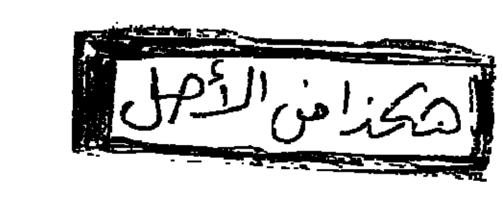
21.15 Fantômas se déchaîne. Film d'André Hunebelle (1965, 110 min), avec Jean Marais. *Comédie.*

RTL 9

22.45 Vanessa. Film d'Hubert Frank (1977, 90 min), avec Olivia Pascal. *Erotique.*
1.00 La Cité de l'indicible peur. Film de Jean-Pierre Mocky (1964, 80 min), avec Bourvil. *Comédie policière.*
2.20 Tex et le Seigneur des abysses. Film de Duccio Tessari (1986, 90 min), avec Giuliano Gemma. *Aventures.*

TSR

22.15 Platoon. Film d'Oliver Stone (1986, 120 min), avec Tom Berenger. *Guerre.*
0.30 L'Ange noir. Film de Jean-Claude Brisseau (1994, 95 min), avec Sylvie Vartan. *Drame.*



Conte du village

par Pierre Georges

IL ÉTAIT, UNE FOIS, dans une obscure bourgade nommée Paris, un brave homme de maire. Gentil, affable, obligeant. L'élu n'avait qu'une passion, son Paris. Le mari, qu'un projet, voir son épouse partager la charge de première dame du village. Le père, qu'une préoccupation, celle de mettre ses chers enfants à l'abri du besoin et de la pluie.

Le maire de Paris était, en somme, un homme d'une prévenance et d'une banalité absolues. Le prototype même du Parisien et de l'élu lambda, dévoué à sa commune et à sa famille. Certes, ce n'était pas Démosthène, pas même avant les cailloux. Ni une manière de Clausewitz lutécien. Mais on le disait très préoccupé des choses de la vie et de la ville. Il faisait tout ce qu'il pouvait. Notamment pour l'amélioration de la qualité des airs, la restauration de l'habitat rural et la promotion accélérée du bicycle par les ruelles enfumées du bourg.

Longtemps il avait vécu dans l'ombre d'un homme et d'un système. Il était, à l'évidence, un de ces seconds qui aurait eu quelque intérêt à le rester, pour sa tranquillité. Mais un accident de l'Histoire, un de ces accidents qui se reproduisent tous les sept ans au pays, fit que, bon gré, mal gré – plutôt bon dit-on –, il connut une promotion enviable.

Enfin maire ! Sans doute eût-il dû y réfléchir à deux fois et méditer cette forte pensée qu'un autre, plus illustre, avait dit un soir de mai 1981, dans un célèbre bistrot de Château-Chinon : *« Enfin, les ennuis commencent ! »* Les ennuis allaient commencer, en effet.

Car, dans l'ombre, veillaient les forces coalisées du mal et de la calomnie, un curieux attelage de gens d'hermine et de plume, qui n'ont d'autres projets que de tyranniser l'élu et de bafouer l'honnête maire. Autrement dit, et il le dit, l'édile allait se trouver en butte à *« un harcèlement judiciaire et médiatique »* sans égal.

On visait le maire. Donc on s'en prit au père. Il se trouva, en effet, au village des gens pour s'étonner que les enfants disposant, en toute propriété, d'un logis en ville puissent trouver plus commode de vivre dans les logements de la ville. Propriétaires et bailleurs d'une main, locataires de l'autre. L'opinion s'en émut vaguement. Des plaintes furent déposées. Et la justice, n'y voyant pas malice, tant la chose semblait devenue de droit coutumier à cité Cadet Rousselle, classa l'affaire.

Les forces du harcèlement ne renoncèrent pas. Elles visaient le maire. Donc s'en prirent à l'épouse. Il se trouva un juge pour dégoter une ténébreuse affaire. Dans ses moments de loisirs, bien avant que son mari ne fut en pleine lumière, la dame s'était livrée à des travaux d'écriture. Le sujet était imposé : *« De la coopération décentralisée en matière de coopération. »* L'interprétation libre. Et ce travail à façon, dont les connaisseurs vantèrent la pertinence et la profondeur, fut rémunéré, 200 000 francs, par le commanditaire, le conseil général de l'Essonne. Le juge approfondit son analyse de texte et en tira la conviction, suivie de mises en examen, que cela relevait du détournement de biens publics et du trafic d'influence. Ou de recel des deux.

C'était bien cruel. Et ce qui le fut encore plus, c'est que cette somme ayant abouti sur un compte-joint, le maire fut embarqué comme sa conjointe dans ce vaudeville judiciaire. Ah ! on ne dira jamais trop les ravages du compte-joint dans les meilleurs ménages !

Le Crédit immobilier de France retire sa proposition de reprise du Crédit foncier

Le gouvernement est contraint de trouver un autre candidat

LE CRÉDIT IMMOBILIER de France (CIF) a décidé, mercredi 5 mars, huit mois après avoir fait une proposition de reprise du Crédit foncier de France (CFF) *« de reprendre sa totale liberté de développement »*. Cette décision met le gouvernement dans l'embarras et compromet largement le triptyque nationalisation-privatisation-extinction imaginé en juillet par le ministre de l'économie, Jean Arthuis. Jusqu'à présent, seul le premier acte – l'OPA à l'automne de la Caisse des dépôts sur les actions du CFF – a pu être mis en œuvre. La suite des événements est de plus en plus incertaine et met tous les acteurs dans une situation impossible.

Pour la Caisse des dépôts, commise d'office par l'Etat pour *« porter »* les titres CFF, la nouvelle de la défection du CIF est saumâtre. Et si son directeur général, Philippe Lagayette, a astucieusement utilisé les fonds d'épargne pour financer l'opération (près de 3 milliards de francs), l'idée d'être officiellement – et pour un délai indéterminé – propriétaire du Foncier va à l'encontre de sa volonté de se démarquer de l'image de pompier de service qui lui colle à la peau.

PORTE OUVERTE

Le CIF, contraint de reprendre l'initiative face à un dossier qui s'enlise, voit s'éloigner la chance d'augmenter considérablement son chiffre d'affaires. Le plan prévoyait de lui transférer la gestion – juteuse – des 110 milliards de francs de prêts aidés à la propriété (PAP) et la reprise, à ses conditions, de 1 500 salariés du Foncier. Depuis près de deux mois, le CIF avait multiplié les signaux en direction de Bercy pour signifier que sa patience avait des limites. S'exprimant jeudi 13 février, son président, M. Martin, avait indiqué qu'il était possible qu'en l'absence de décision des pouvoirs publics d'ici à fin mars, *« nous soyons contraints de nous retirer »* (*Le Monde* du 15 mars). *« Nous ne pouvons pas attendre longtemps une réponse qui n'arriverait pas. Au-delà du premier trimestre, la situation deviendrait ridicule. »*

Quinze jours plus tard, le CIF estime que ce point est atteint. Dans son communiqué, il laisse pourtant une porte ouverte en maintenant, *« pour l'avenir, le principe de sa proposition »*, mais à ses conditions. En clair, le groupe se redonne la liberté de reprendre le programme de recrutement bloqué depuis des mois dans l'attente de l'arrivée des salariés du Crédit foncier. Mais prévient, par la voix de son directeur général, que *« si dans quelques mois, devant l'absence de candidat, le gouvernement nous demandait à nouveau d'intervenir »*, le projet de reprise se ferait *« vraisemblablement sur d'autres bases »*.

Le gouvernement va devoir gérer cette nouvelle donne. Face à la fronde des salariés soutenus par nombre d'élus, Jean Arthuis s'est engagé, à maintes reprises, à rechercher une solution qui préserverait au mieux le personnel. La déclaration du CIF ne va pas vraiment dans ce sens. M. Arthuis a déjà fait un aveu d'impuissance à dénouer la crise en confiant à Philippe Rouvillois une mission de conciliation. Aujoud'hui, il peut difficilement intervenir auprès de M. Rouvillois pour accélérer la manœuvre et sauver l'unique plan de reprise identifié à ce jour.

Quant aux salariés, leur victoire ne risque-t-elle pas d'être de courte durée ? Leur mobilisation, nourrie par une opposition farouche au CIF, a payé mais ne lâchent-ils pas la proie pour l'ombre. Le gouverneur Jérôme Meyssonnier a clairement déclaré que le Foncier devait être adossé, restructuré et recapitalisé. Il reste à trouver un candidat.

Babette Stern

Au large de la Caroline, les quarante canons de Barbe-Noire

WASHINGTON
de notre correspondant

Le *Queen Anne's Revenge*, vaisseau de quarante canons, a coulé en juin 1718, à moins de deux miles de la côte, au large de Charleston, en Caroline du Sud, par six mètres de fond. Après avoir été corsaire au service de la couronne d'Angleterre de 1701 à 1713, son capitaine, Edouard Teach, alias Blackbeard, s'était fait pirate. Sous ledit nom de Barbe-Noire, il allait ainsi semer la terreur le long de la façade atlantique de l'Amérique du Nord et dans la région caraïbe.

Immense, sanguinaire, à moitié fou, selon certains, il coulait les navires de commerce, pillait les ports et avait constitué une flotte de bateaux puissamment armés. Le *Queen Anne's Revenge* était son vaisseau-amiral. En mai 1718, après avoir mené le siège de la ville de Charleston, le navire s'échoua lamentablement sur un banc de sable, dans le goulet menant au port de Beaufort, et coula. C'est là, comme le rapporte le *New York Times*, que l'épave d'un bateau a été retrouvée, le 21 novembre 1996, avant d'être récemment identifiée comme celui de Barbe-Noire.

L'équipe d'archéologues dirigée par Philip Masters, directeur de la société Intersal, a repêché une cloche de bronze datant de 1709, ainsi qu'un canon et un tromblon qui auraient appartenu au *Queen Anne's Revenge*. Plusieurs années seront peut-être nécessaires pour identifier définitivement le bateau de Barbe-Noire.

Le lieu exact où repose l'épave du *Queen Anne's Revenge* ne sera pas révélé de sitôt, afin d'éviter une chasse au trésor frénétique dans la région, laquelle serait, de toute façon, vaine. Les historiens estiment que Barbe-Noire a eu le temps de vider son bateau avant que celui-ci ne sombre. Cette fortune de mer a été fatale au pirate. Après s'être livré à de nouvelles exactions dans la région, Barbe-Noire fut capturé par les troupes du gouverneur de Virginie. Exécuté le 22 novembre 1718, il fut décapité et sa tête accrochée à la proue d'un navire. Quant aux membres de son équipage, ils finirent pendus. Le gibet utilisé pour les suppliciés a été retrouvé, en juillet 1996, près de Williamsburg, en Virginie.

Laurent Zecchini

En RFA, le chômage s'est maintenu à un niveau record en février

LE NOMBRE de chômeurs en Allemagne a légèrement augmenté en février, atteignant 4,671 millions de personnes, selon les statistiques gouvernementales diffusées jeudi 6 mars. Le taux de chômage, exprimé en pourcentage de la population active, est pourtant resté stable en février par rapport à janvier, à 12,2 % en données brutes. Il s'agit d'un record jamais atteint depuis la seconde guerre mondiale, le nombre de chômeurs ayant augmenté de 401 500 personnes depuis février 1996.

Dans la partie ouest du territoire, le taux de chômage s'est maintenu en février à 10,6 % de la population active, comme en janvier, mais en forte hausse par rapport son niveau de décembre 1996 (9,6 %) ; 3,257 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi. Dans l'ex-RDA, le nombre de sans-emploi continue d'augmenter, atteignant, le mois dernier, 18,9 % de la population active, contre 18,7 % en janvier.

Germain Viatte dirigera le projet de Musée des arts premiers

GERMAIN VIATTE, directeur du Musée national d'art moderne et du Centre de création industrielle au centre Georges-Pompidou, a été nommé le 28 février directeur du projet muséologique du futur Musée de l'homme, des arts et des civilisations, dit « Musée des arts premiers », qui devrait s'installer au Trocadéro en 2002. La création de ce musée avait été annoncée, le 7 octobre 1996, par Jacques Chirac, qui en préside la mission de préfiguration. Germain Viatte devra définir le concept de ce musée, qui a pour objet de mettre en valeur les arts d'Afrique, des Amériques, d'Océanie et d'Insulinde.

D'autre part, le président du centre Georges-Pompidou, Jean-Jacques Aillagon, a annoncé, mercredi 5 mars, qu'il venait de mettre en œuvre le processus de succession au poste de Germain Viatte. Il entend toutefois *« ne pas en précipiter excessivement l'échéance »*. Dans l'attente de la désignation du futur directeur – qui doit être approuvée par le président de la République –, l'intérim sera assuré, à compter du 17 mars, par Isabelle Monod-Fontaine, conservateur général du patrimoine, actuellement chargée des collections historiques du musée et commissaire, avec Claude Laugier, de l'exposition Fernand Léger, qui sera présentée prochainement au centre Pompidou.

M. Gallot remplace M. Babusiaux à la direction de la concurrence

C'EST UNE GRANDE FIGURE de Bercy qui quitte la scène : par décision du conseil des ministres du mercredi 5 mars, Christian Babusiaux n'est plus directeur général de la concurrence, de la consommation et de la repression des fraudes. Il est remplacé à ce poste par Jérôme Gallot, le directeur du cabinet d'Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur.

Cette décision mérite de retenir l'attention pour plusieurs raisons. D'abord, M. Babusiaux est un haut fonctionnaire qui a joué un rôle-clé dans la modernisation économique du pays. Il avait été promu, en 1984, à la tête de la direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC), et c'est sous son autorité qu'avait été amorcée – timidement – par la gauche, puis menée à son terme par la droite, la libération des prix. C'est sous sa férule, toujours, que cette administration s'est transformée en direction générale de la concurrence, de la consommation et de la repression des fraudes (DGCCRF), pour devenir une sorte de « police économique » moderne, chargée d'assurer la transparence et la régularité des marchés dans le commerce et l'industrie.

RÈGLEMENT DE COMPTES

A ce poste, qu'il a donc occupé durant près de treize ans – ce qui constitue un record dans la haute fonction publique –, M. Babusiaux s'est forgé une grande réputation d'intégrité, mais il s'est aussi attiré de solides inimitiés, notamment dans certains milieux professionnels, à cause de son inflexibilité. Ses relations avec M. Galland étaient peu confiantes.

Est-ce cette raison qui a conduit à son éviction ? En tout cas, son départ risque d'autant plus de provoquer l'étonnement ou le mécontement qu'il ne s'est pas déroulé comme prévu. Dans un premier temps, un autre scénario avait été imaginé (*Le Monde* du 11 février). Ancien patron de la direction des relations économiques extérieures (DREE), Jean-Pierre Landau avait émis le souhait de redevenir administrateur pour la France du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, à Washington. On avait donc pensé à faire revenir à Paris Marc Antoine Autheman, qui occupe actuellement le poste, et de lui offrir la direction de la DGCCRF.

Cependant, M. Autheman, qui fut directeur adjoint, chargé des affaires économiques, puis directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy à Matignon, a été la cible, en coulisse, d'une campagne insidieuse de dénigrement. Selon certains, son rôle passé au cabinet de Pierre Bérégovoy le rendait partiellement responsable de la crise du secteur financier public. Son nom a donc été rayé pour le poste à la DGCCRF, et M. Galland a pu imposer l'un de ses proches.

Le départ de M. Babusiaux, à qui le gouvernement a promis d'offrir prochainement une nouvelle affectation, intervient donc dans un climat de règlement de comptes qui ne sera pas de nature à apaiser la crise que traversent les grandes directions de Bercy.

Laurent Mauduit

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 6 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

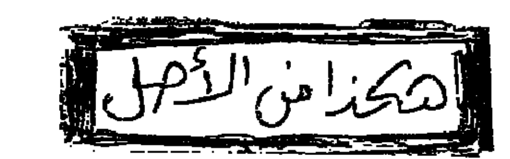
Tokyo Nikkei	18273,50	– 1,57	– 6,81
Honk Kong index	13410,80	– 0,29	– 0,30

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/03	Var. en % 04/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2666,19	+ 0,55	+ 15,13
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 14,82
Milan MIB 30	—	—	+ 0,17
Francfort Dax 30	3344,76	+ 0,73	+ 15,78
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 11,73
Madrid Ibex 35	—	—	+ 5,15
Amsterdam CBS	—	—	+ 15,57

Tirage du *Monde* daté jeudi 6 mars 1997 : 464 736 exemplaires 1



de France retire
du Crédit foncier

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Fleuve Combelle » de Pierre Assouline
page II



JAMES ELLROY
page IV

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 7 MARS 1997

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page V

DU BON USAGE DE LA DISPUTE
Débats esthétiques chez les peintres du XVII[e] siècle
page VII

Sollers, solitaire

Agent secret de sa propre existence, traquant la vérité chez Hölderlin et Rimbaud, l'auteur du « Cœur absolu » lance un « Sauve qui peut (la vie) » digne de Godard

Lui a-t-on suffisamment reproché de préférer l'exhibition au recueillement ? Ces ricanements ! Et ces imprécations ! Bouffon, provocateur, retourneur de veste, dévot à la foi cathodique ! En proie aux doutes, il aurait pourtant suffi de relire quelques pages d'un roman au titre prémonitoire, *Une curieuse solitude* (1958) : à vingt-deux ans, Philippe Sollers y confessait son sentiment *« d'être désormais aussi loin que possible de l'agitation et du manège du monde »*, de s'être retiré du jeu *« pour en voir les derniers effets »*. Il suffisait aussi de replonger dans le texte magnifique que lui consacra Roland Barthes, *Sollers écrivain*, en 1979 : *« Nous acceptons les particularismes, mais non les singularités ; les types, mais non les individus. Nous créons des chœurs de particuliers, dotés d'une voix revendicatrice, criarde et inoffensive. Mais l'isolé absolu ? Celui qui n'est ni breton, ni corse, ni femme, ni homosexuel, ni fou, ni arabe, etc. ? Celui qui n'appartient même pas à une minorité ? La littérature est sa voix... »* L'écrivain vit dans une société *« où la solitude elle-même, en soi, est considérée comme une faute »*. Virtuose esprit encyclopédique, funambule et jongleur, habile à cheminer du même pied sur la périphérie et au centre, à jouer l'irrécupérable sans se laisser marginaliser, à s'exprimer sur son temps en tressant des louanges aux poètes qui s'épanouirent en retrait des choses du monde, soucieux d'être à la fois acteur et spectateur, Philippe Sollers a donc repris du champ.

« J'ai rarement été aussi seul. Mais j'aime ça. Et de plus en plus » : ainsi commence *Studio*, son nouveau roman... Relisez donc Victor Hugo, qui savait bien que *« l'inspiration est suspecte de liberté »* et que *« la poésie est un peu extra-légale »*. Ou Pierre Michon, pour qui *« l'obéissance n'est pas une qualité d'homme de lettres »*. Est-ce une recollection, une déroute ? Sûrement pas. Un repli stratégique, peut-être. Les prophètes cherchent la solitude, mais non l'isolement. S'ils foncent dans le désert, c'est pour penser aux multitudes. Traquer les sensations neuves de l'universel. Affronter les vertiges de la liberté. Se sentir « je », c'est-à-dire « autre », pour réinventer le don. Surmonter le dégoût de soi pour découvrir l'alchimique réciprocité. Cette chasse au bonheur qui déguerpit, c'est la mission que se sont toujours donnée les poètes. Déjà, Sollers, dans *Paradis* : *« ... c'est par tous les jours si rose le point sensible est là rythme poésie mélodie la capacité de dire l'ouïe et pas seulement d'écouter d'entendre c'est là qu'est le risque rilke le défi sirène harmonie... »* Puis, plus prosaïquement, mais sans renier les tourbillons de langue, ni l'impertinence, se présentant ainsi, dans *Les Folies françaises* : *« Je, Philippe Sollers, écrivain, Bien réveillé, lucide en bite, calme, allongé, la plume en main... »*, il dira ses désirs.

Studio, ce travelling arrière sur l'agitation collective, baigne dans une lumière qu'il courtise depuis quarante ans. Jouissance des mots, *fusion des corps et des syllabes*, quête effrénée du *« lecteur bénévole »* de Stendhal, appel au sauvetage du crâne de Mozart, des lettres de Van Gogh, errances d'enfers en paradis, refus des orgasmes normalisés, protection des héritages culturels, méfiance du social et guerre du goût, odes au verbe et à la chair, à la Vierge et à la mémoire, à l'enfance. Et ainsi de suite. Que sait-il faire encore ? Rager contre le règne du parasitage, la régression des mœurs, la colonisation des systèmes nerveux, l'apothéose des bateleurs du non-dit. Affoler les micros, décorer les sans-culottes, désarmer les sans-pensées, appuyer sur la touche *« désabusement classique »*, garder son sang-froid, morose. Homme pressé, mais contemplatif né, hédoniste las des cris et des convulsions, il fait confiance à des termes qui déclenchent sa rêverie : peau, rires, caresses, lilas, rosiers sauvages, refuge. *« Hier*, écrit-il, *après avoir traversé la ville en tous sens, j'ai arrêté la voiture sur les quais, j'ai marché une heure dans le froid au bord du fleuve, je suis repassé vite par les deux parcs principaux, et retour en fin d'après-midi sur mon lit, sommeil immédiat, facile, je m'endors, c'est vrai, où je veux, quand je veux. »*

Jean-Luc Douin

Où je veux, quand je veux : c'est la signature du poète. Son acte de foi. *« La poésie, on ne la fabrique pas, on la vit, on la respire, on l'habite. »* C'est le cri de l'âme étouffée qui se révolte, le souvenir du message maternel : *« Continue, n'aie pas peur, suis ton chemin, peu importe où il mène, ne doute pas, ne te retourne pas, laisse dire, tiens-toi à la verticale. »* Vivre sa vie, avec la farouche volonté de ne rien céder à la mort, ni aux *« révolutionnaires en carton, prêtres, magistrats, militaires, esprits bornés du temps, confusion du cul et du con, grimaces, conformisme, clans, fric, bavardages, flics, bestialité subie, asphyxie »*. Ne jamais accepter la fin, choisir son jeu, édifier sa règle, écouter saint Paul : *« Ils périront, mais toi tu persistes ! »* Tel est l'Homo Sollers. Indomptable.

Comment résister à la négativité contemporaine ? Dans les livres de Sollers, on entre dans la clandestinité, *on adhère à une société occulte*, on devient agent secret. Agent secret de sa propre existence. On se retranche dans son studio. Lieu magique : à la fois garçonnière, atelier d'artiste, rendez-vous des techniciens de la radio, de la photo, du cinéma. Refuge et repaire, lieu de réflexion, d'observation, de décryptage, de gamberge. Lieu propice à la Révélation. Le narrateur, ici, s'est choisi deux phares, deux guides susceptibles de l'aider à passer dans un autre monde : Friedrich Hölderlin et Arthur Rimbaud.

Complices de rêveries pour notre promeneur solitaire ? Certes. Le premier s'est fait cueillir à Bordeaux (tiens !) : on l'imagine allongé au bord de la Garonne. Le second, lui aussi, flâne loin de chez lui, un matin de février aux environs de Londres. Ils ont eu de gros ennuis, tous les deux. Hölderlin s'est heurté à la bigoterie provinciale de son Allemagne natale, il n'a pas pu aimer Suzette qui était mariée à la banque de Francfort, il est incompris, au bord de la folie. *Rimbaud a reçu une balle de revolver* en Belgique, connu des gens bizarres, écrit un petit livre sur l'enfer *et médite*.

Mais ce qui les rapproche du héros vrai de *Studio*, ce roman vrai, c'est quelque chose de plus profond, plus troublant : le silence, la voyance, l'enfance. Loin des petites amoureuses d'antan, ils suffoquent tous trois dans un désir d'harmonie avec la nature, dans la nostalgie d'une Grèce antique où les dieux aidaient les hommes à bâtir une civilisation olympienne, dans le culte d'une poésie susceptible de faire sentir l'essentiel, la transcendance, la part divine de l'individu. Il leur faut, pour passer de l'Ici à l'Ailleurs, faire le deuil d'un certain monde décadent (*« Soudain, vers la fin du vingtième siècle, au milieu de richesses considérables d'ailleurs gaspillées, le lien social se dénoua... Pouvoir, Mensonge, Crime, Dieu, Satan, Trafic, Sexe, Mort, Argent, toutes les vieilles majuscules de la grande roue habituelle continuaient à tourner, mais, semblait-il, à vide. »*) Il leur faut se *défier d'être eux-mêmes des dieux*, se dépêtrer de la lâcheté de l'univers des adultes, « faire un trou à la nuit », *choisir la fréquentation* des dissemblables, échapper à l'ambiguïté historique du passé et à l'emprise morbide des mères, si promptes à choyer leur petit, à veiller comme un fossoyeur sur leur agonie. L'un guetté par l'internement, mimant la dévotion absolue à sa vénérable génitrice ; l'autre, qui se montra un jour nu à la fenêtre de sa chambre de bonne, sujet aux visions, proie pour l'amputation.

Lire la suite page III

STUDIO
de Philippe Sollers.
Gallimard, 208 p., 98 F.

SARAH MOON POUR « LE MONDE »

Philippe Sollers par Sarah Moon

De l'alcôve à la Révolution

L'importance des Mémoires judiciaires avant 1789, par Sarah Maza

VIES PRIVÉES, AFFAIRES PUBLIQUES
Les Causes célèbres dans la France prérévolutionnaire
de Sarah Maza.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christophe Beslon et Pierre-Emmanuel Dauzat.
Fayard, 384 p., 145 F.

Dans les vingt années qui précèdent la Révolution, pourquoi les Français se sont-ils passionnés pour des affaires judiciaires, souvent obscures et subalternes ? Comment des procès, engagés à la suite d'une dette impayée, d'une infidélité conjugale, d'un conflit entre maître et domestique, se sont-ils transformés en âpre dénonciation de l'arbitraire monarchique ou de la corruption aristocratique ? C'est à ces questions que répond avec brio et savoir le livre de l'historienne Sarah Maza, le premier à reconnaître l'importance des Mémoires judiciaires rédigés par les avocats pour défendre leur client.

En un temps où la procédure est secrète et où, dans les affaires criminelles, les avocats ne prononcent pas de plaidoirie mais adressent par écrit leurs conclusions aux magistrats, leurs factums prennent toutefois une signification nouvelle lorsque, largement diffusés, ils tentent de convaincre les lecteurs de l'innocence d'un accusé. Au huis clos du procès, à la toute-puissance des juges, ils s'efforcent de substituer l'appel à l'opinion.

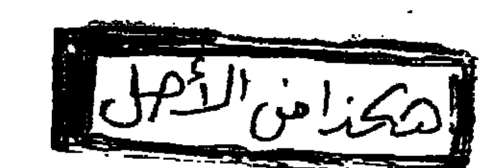
Pour réussir l'opération, il faut un support et une rhétorique. Le premier est donné par l'imprimé. Soustraits à la censure préalable, soumis à la seule obligation d'indiquer le nom de l'avocat et de l'imprimeur, les Mémoires sont facilement publiés, et avec des tirages inhabituels pour l'époque : 3 000, 5 000, voire 10 000 ou 20 000 exemplaires. Distribués gratuitement, vendus le plus souvent, ils suscitent l'enthousiasme du public qui les recherche avidement. A preuve, le témoignage de l'un des adversaires de cette exposition des matières judiciaires sur la place publique, l'avocat général du Parlement de Paris, Séguier : *« Les Mémoires qui dans l'origine n'ont été admis que pour l'instruction des juges et du barreau sont aujourd'hui plus que jamais un objet d'amusement et de curiosité pour le public, nous pouvons même dire une affaire de commerce pour les parties. On les colporte dans les places et les promenades publiques, on les vend à la porte des jardins et des spectacles ; ils sont étalés sur les boutiques des libraires* [...] *et l'on a poussé l'extravagance jusqu'à les faire accompagner du portrait des malheureux pour lesquels ils sont rédigés. »*

Roger Chartier

La rhétorique repose toujours sur une même argumentation : donner valeur universelle et exemplaire à un événement particulier, transformer en affaire publique un conflit de la vie privée, *« agrandir »* la cause, de façon qu'elle acquière une portée générale capable de mobiliser les lecteurs. En défendant Calas, Voltaire a fourni le modèle d'une telle stratégie dénonciatrice dont les avocats se font les théoriciens.

Sarah Maza identifie avec soin les modèles littéraires employés à ces fins : les tableaux pathétiques donnent à voir la douleur des malheureux persécutés par la méchanceté des grands ou le despotisme des juges tandis que les formules autobiographiques de la nouvelle écriture romanesque – celle de Jean-Jacques – installent l'avocat lui-même dans la narration et interpellent le lecteur. Sans frontière étanche entre les genres, en un temps où, comme l'a montré Michel Delon, le roman multiplie les scènes théâtrales et le théâtre les récits de vies, les avocats auteurs des Mémoires puisent dans la littérature à la mode les ressorts mélodramatiques qui permettent d'intéresser l'opinion tout entière au sort lamentable d'un seul individu.

Lire la suite page V



le feuilleton de Pierre Lepape

Le scandale d'une amitié



LE FLEUVE COMBELLE
de Pierre Assouline.
Calmann-Lévy, 200 p., 98 F.

Portrait en creux de Pierre Assouline, à travers celui de Combelle, qui fut le secrétaire de Gide, de Léautaud, de Drieu et se laissa séduire par la rhétorique captieuse et haineuse de Maurras

« *Comment peut-il être bon de permettre ce qui est mauvais ?* », interroge le *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* de Monique Canto-Sperber dans son article « Tolérance ». Les débats organisés au Mans il y a deux ans par Roger-Pol Droit pour *Le Monde* avaient mis en lumière un paradoxe du même acabit : cette fameuse tolérance dont on fait aujourd'hui un idéal moral peut-elle être autre chose qu'une attitude de neutralité face à l'intolérable ? Autrement dit : comment fixer des bornes entre ce qui *doit* être toléré et ce qui *ne peut pas* l'être ? Sartre, par exemple, écrivait qu'« *un antisémite est un chien* ». C'était tracer à la hache une frontière pratique et simple au-delà de laquelle la discussion était plus qu'impossible : oiseuse et odieuse. Une frontière est un confort ; celui-là ne semble pas abusif.

Pendant quinze ans, Pierre Assouline, juif né en Afrique du Nord, fils d'un héros des Forces françaises libres, a été l'ami de Lucien Combelle. Combelle n'a pas laissé un grand nom dans l'histoire littéraire de la collaboration. Il n'était ni Céline – son maître, – ni Brasillach, ni Drieu ; ni même Châteaubriant. Juste le directeur d'une petite feuille littéraire et politique nommée *Révolution nationale*, si révolutionnaire et si nationaliste qu'elle rêvait la France sous la domination nazie. Condamné à quinze ans de prison en décembre 1944, sorti de cellule huit ans plus tard, Combelle mâchonna sa rancœur comme Céline la sienne, le talent en moins. C'est au cours d'une enquête sur les secrétaires des grands écrivains que Pierre Assouline le rencontra : Combelle avait été pendant deux ans l'assistant de Gide rue Vaneau, avant d'être, le temps d'un livre, celui de Léautaud, enfin celui de Drieu. Entre le jeune journaliste israélite et le fasciste impénitent naquit une amitié. *Le Fleuve Combelle* est une méditation sur un scandale.

« *J'ai la curieuse impression d'être né en 1940 et mort en 1945* », écrit Pierre Assouline. Les lecteurs de ses riches enquêtes biographiques le savent : Assouline, à travers ses portraits de Gallimard ou de Simenon, d'Hergé ou de Jardin, tourne et retourne l'humus malodorant et entêtant de ces années sombres où les idéaux engendrent des monstres, où les vies se muent en destins, où les erreurs deviennent aisément des crimes et les lâchetés des trahisons. C'est pour lui comme si tout le siècle, avant et après, s'était concentré dans ce petit repli de temps, avec tous ses poisons, ses grandeurs, ses beautés, ses horreurs, dans un fouillis presque inextricable et devenu opaque à force d'avoir été par la suite trituré, manipulé, dix fois réécrit. Poirot-Delpech, dans la préface à sa dernière pièce, *L'Alerte*, partage ce sentiment : « *Les années 40... il faut les avoir vécues, même enfant, pour comprendre... Tout le siècle aura tourné autour.* »

La passion historienne n'y est pas pour grand-chose. C'est même le contraire qui est vrai : Assouline est devenu historien pour comprendre cette époque-là : Vichy, la collaboration, le fascisme ne sont pas des pages de livres qui s'ajoutent à d'autres pages, c'est pour Assouline, comme pour Modiano, une histoire personnelle, comme une enfance dont on n'épuiserait pas les souvenirs à force de ne pas l'avoir vécue ; comme le fleuve de Conrad dont on remonterait le cours, au-delà des ténèbres de la naissance. *Le Fleuve Combelle* saisit d'abord par la force inquiète et exigeante de cette quête. C'est le livre à partir duquel tout le travail antérieur d'Assouline prend sens et lumière. L'historien, cette fois, va jusqu'au bout de ses questions, qui ne sont pas d'histoire mais de vie.

Ces questions n'ont pas de réponse : « *Je ne m'explique pas toute cette histoire. En fait, j'ai renoncé à comprendre. De toute façon, le fleuve n'est pas mon genre. Aussi loin que je puisse remonter, j'ai toujours été fasciné par l'océan. Comment avons-nous pu être amis ?* » L'enquête sur Combelle, se muant insensiblement en enquête sur lui-même, laisse en face-à-face deux énigmes qu'il faut bien accepter comme telles. Pourquoi Combelle, fils d'une famille de prolétaires rouennais, monté à la capitale pour échapper à une médiocrité programmée, s'est-il laissé séduire par la rhétorique captieuse et haineuse de Maurras au point de mettre toute l'énergie de sa révolte au service des idées – et des réalités – les plus barbares ? Assouline suit l'itinéraire pas à pas, remue les archives, relit, non sans nausée, les éditoriaux, compulse les minutes du procès, se souvient de ses conversations avec Combelle. Il fait la part de l'ambition littéraire, bien supérieure aux dons, la part de la fidélité, qui est le maître mot, jusqu'au bout, parce que c'est tout ce qui reste. Cela n'explique pas encore grand-chose.

Pour essayer d'y voir un peu plus clair dans le fleuve Combelle, Assouline examine les rives. Il a recours à l'explication par l'« époque » : c'est l'époque qui voulait ça ; l'époque qui était folle. Dans une époque folle, il ne serait pas criminel d'être fou, si on l'est avec sincérité. Au nom de ce principe qui en vaut un autre, Assouline instaure sa frontière personnelle entre les fascistes fréquentables et ceux à qui il enverrait volontiers sa main dans la figure. Courtine par exemple, l'aimable gastronome, dont Assouline assure que Combelle refusa dans sa *Révolution nationale* les échos dénonçant des juifs parisiens ayant échappé aux rafles, articles qui parurent, tels quels, dans le *Pilori*. Admettons la distinction, même si elle a parfois du mal à passer : quand, parlant de la démocratie par exemple, que Combelle n'a jamais pu avaler, Assouline écrit : « *A côté, l'antisémitisme me paraissait secondaire : il était naturel à ceux qui avaient subi sa formation intellectuelle. Et parce qu'en dissipant ses illusions fascistes Combelle avait eu plusieurs fois l'occasion de rejeter cette maladie de l'esprit.* » Secondaire, l'antisémitisme ? « *Naturel* » ? Maladie d'époque au même titre que la diphtérie ou la tuberculose et qu'un bon antibiotique suffirait à faire disparaître ?

Assouline sait bien qu'il n'en est rien ; mais telle est sa volonté, pour comprendre, de ne pas s'ériger en juge – « *Qui suis-je pour réclamer des comptes ?* » – qu'il écarte de sa route tout ce qui pourrait ressembler aux pièces d'un procès. Il n'y aura pas de « dossier Combelle », comme il y eut un dossier Hergé ou un dossier Simenon ; l'amitié permet cela : « *Entre nous, il n'y avait pas de place pour une quelconque séduction de l'ambiguïté. Ni même pour cette sorte d'indulgence qui tourne vite à la complaisance. Je n'avais jamais considéré son itinéraire comme celui d'un égaré.* » Voici donc Combelle tel que la vie l'a fait, tel que la mort le garde, sans justification, sans accusation, sans plaidoirie : un itinéraire singulier que pourtant bien d'autres empruntèrent, quelques regrets, pas de remords, le sentiment d'avoir été le perdant de la farce – à la manière de Céline, lequel n'était pas loin de se considérer comme la principale victime de la seconde guerre mondiale.

Avouera-t-on que ce personnage-là nous intéresse beaucoup moins que l'autre ? Que Combelle, comparé à Assouline, nous apparaît taillé dans une matière sans mystère et sans sonorité ? Dans le portrait croisé que peint l'auteur, c'est son visage qu'on interroge avec le plus d'intensité pour y chercher la formulation de nos propres réponses. La mémoire a pour fonction d'unir, de former des liens ; chez Assouline, on dirait au contraire qu'elle travaille à briser, à rompre les certitudes, à installer l'inconfort et la division. Au nom de la vérité ? Pas seulement, ce serait trop simple. La cassure est plus secrète, plus intime, comme si l'Autre, l'envers, la rive opposée, possédait quelque chose – la moitié de l'orange – dont on veut à tout prix goûter l'amère saveur.

Assouline ne se résout pas à l'inconfort, il le revendique, il le suscite, il le fabrique. S'affirme-t-il, sans qu'on puisse en douter, homme de gauche, qu'il ajoute immédiatement : « *Aussi loin que j'ai pu avoir une perspective d'ensemble de la littérature française de ce siècle, j'ai toujours été séduit par une tradition d'écrivains de droite.* » Et on l'imagine, en 1942, achetant à son kiosquier *La Gerbe* – « *quel titre, quand on y songe...* » – pour y déguster, en sandwich entre deux célébrations de l'ordre hitlérien, la prose triomphante de Giono, de Montherlant, d'Anouilh ou de Marcel Aymé. Avec dégoût, avec délices : les salauds, comme ils écrivent bien...

L'inconfort tient dans les dates et dans les lieux. Assouline pousse jusqu'à l'extrême son refus de mener après coup une guerre imaginaire. C'est sa manière de rendre hommage et justice à ceux qui l'ont réellement menée ou subie. On le sent moralement exaspéré par tous les gens de sa génération et des suivantes qui se posent en détenteurs par procuration du titre de victime. Il y a là comme une obscénité qui le révulse et qui le fait souffrir : « *Ils ne sont vraiment pas de ma famille d'esprit, mais ils sont ma famille. Je ne désespère pas de les rallier un jour, ne fût-ce qu'en partie, à une vision du monde non exclusive de l'identité juive. Mais pour l'instant il me faut reconnaître que j'ai lamentablement échoué. (...) Je ne serai jamais ashkenaze, ne fût-ce que par respect.* »

Assouline sera-t-il cette fois mieux compris par sa famille ? Il en doute, et nous avec. En se livrant ainsi, il n'aura pu qu'aggraver son cas. Il suffit pourtant de tendre l'oreille, d'écouter le message : les idées sont moins importantes que la manière de les assumer. Gide n'écrivait pas autre chose : « *Ce qui les intéresse d'une âme, c'est la position qu'elle a prise, ce n'est pas le son qu'elle rend.* » L'âme de Combelle, sans doute, sonnait bien ; mais ses écrits hurlaient.



versions originales

L'homme est-il l'avenir de l'homme ?

WHEN MEN MEET : HOMOSEXUALITY AND MODERNITY
de Henning Bech.
The University of Chicago Press, 314 p., 15 $.

L'homosexualité masculine étudiée par un professeur de sociologie danois

Henning Bech ne traite pas l'homosexualité en objet d'investigation isolé et marginal et tente d'éviter le plaidoyer ou la justification. Il l'insère dans une étude globale de l'univers masculin. « Quand les hommes se rencontrent [se réunissent] » pourrait être traduit par : « Quand les hommes sont ensemble ». Le sociologue danois repère les connexions souterraines entre homosexualité et masculinité ainsi que le rôle de l'homosexualité dans le monde moderne et les répercussions de sa visibilité dans l'évolution générale du « masculin ».

La plupart des études antérieures se structurent à partir d'une hétérosexualité de fait, majoritaire et déterminante. L'homosexualité doit faire les preuves de sa légitimité. Henning Bech renverse l'ordre traditionnel et crée quelque désordre. Il consacre des pages passionnantes à « l'homosexualité absente » qui est l'omniprésence de l'imaginaire masculin, de la séduction qu'exerce la virilité et des fantasmes qu'elle projette. Les hommes sensibles à l'érotisme que diffuse le corps de l'autre homme enfouissent leur désir, le dévient, le subliment, en dernier recours le stigmatisent ou le persécutent chez autrui. Vieille histoire que l'on croyait issue du prosélytisme homosexuel et que Bech expose avec pertinence. La scène emblématique du long chapitre « Absent Homosexuality » a lieu dans un établissement de bains. Un groupe d'hommes silencieux regardent deux hommes faire l'amour, sans avoir aucun désir immédiat de les imiter. Certains sports du corps à corps impliqueraient une jouissance similaire : exalter la virilité, satisfaire sans culpabilité son voyeurisme et tenir en réserve, quelques heures, le déni de l'homosexualité et sa prohibition. De la même manière, Henning Bech montre que tous les grands films d'aventures et policiers célèbrent l'amitié sans faille entre hommes étiquetés comme tels. Les femmes sont alors de dangereuses traîtresses. Henning Bech traque l'image « cachée » qui dévoile la signification érotique du duo masculin.

La fascination collective du corps masculin est plus particulièrement éloquente dans les prisons, où le détenu s'autorise le passage à l'acte : « *Ces études sur le sexe en prison sont intéressantes. Elles montrent que les hommes sont capables d'éveiller l'intérêt sexuel d'autres hommes, et d'une façon vraiment positive, comme hommes ; pas obligatoirement d'une façon négative, comme des substituts de femmes. Elles montrent que les hommes ont des relations sexuelles avec des hommes en prison pas seulement parce qu'ils manquent de femmes mais parce que d'autres hommes sont là. Elles montrent que le problème n'est pas tant d'expliquer pourquoi il y a sexe entre hommes en prison que pourquoi il n'y en pas à l'extérieur.* »

Le projet du livre n'est pas d'apporter les preuves irréfutables du bien-fondé de l'homosexualité, mais d'intégrer le désir homosexuel à la question plus vaste du masculin et de ses représentations. L'auteur règle en quelques paragraphes l'homosexualité rituelle ou initiatrice qui a trop longtemps cautionné l'homosexualité en mal de références. Dans la Grèce antique et dans certaines tribus africaines ou indiennes, les jeunes garçons ou les « hommes-femmes » servent d'exutoire socialisé aux pulsions érotiques, sans mettre en danger le statut hétérosexuel. Ces « *homosexualities out of date* » confirment la permanence d'une sexualité ludique entre hommes mais n'ont rien à voir avec les modes de vie homosexuels entre adultes qu'Henning Bech relie au développement de l'urbanisation. La disparition de l'amitié masculine traditionnelle, le rétrécissement de la cellule familiale, l'intensification de l'individualisme et l'anonymat favorisent la visibilité de l'homosexualité sans annuler une homosexualité latente ou sublimée et les discriminations qui l'encouragent.

Pour Bech, l'homosexualité est un « goût » parmi d'autres. Il prédit la disparition progressive dans l'Europe du Nord-Ouest de l'homosexualité comme différence. La société s'imprégnerait lentement de tout ce qu'a engendré (faits, conséquences ou imitations) la présence homosexuelle, dans le domaine culturel certes, mais, indirectement, dans ceux, nouveaux et prédominants, de la procréation, la contraception et la fragmentation de la famille.

« Quand les hommes sont ensemble », ils n'auraient pas d'autre intérêt qu'eux-mêmes et le plaisir qu'ils trouvent à satisfaire ou sublimer l'érotisation de cette promiscuité. La masculinité comme « *décision, nature ou appropriation* » hante l'homme, qui s'interroge avec angoisse, curiosité ou envie : que peuvent bien faire deux hommes ensemble ? L'androgynie, la confusion des genres, et jusqu'à l'obsédant fantasme du « passif-actif » seraient pour Henning Bech des alibis ou des camouflages.

On peut se laisser convaincre par cet essai fort bien argumenté, étonnant sur bien des points, et qui s'enracine avec intelligence dans notre culture occidentale. Il est capital qu'enfin l'homosexuel soit envisagé dans le contexte général de notre société et comme élément de progrès des civilisations. Il faut reconnaître néanmoins qu'Henning Bech n'aborde pas le désir de la femme pour une femme ou pour un homme. Enfermé dans sa démonstration, il occulte un des éléments de l'analyse, que l'homosexualité masculine (et féminine) se construit *aussi* sur le féminin. Libérée des servitudes reproductrices, la femme n'a pas pour seul avenir d'être... un homme.

Hugo Marsan

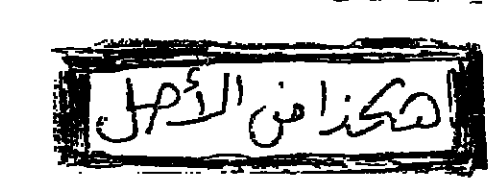
Un nouveau Far West

DEEPER
My Two Year Odyssey In Cyberspace
de John Seabrook.
Ed. Faber & Faber,
217 p. , 16,99 $.

Quand John Seabrook, journaliste au *New Yorker*, fit, en 1993, ses premiers pas dans le cyberespace, il ne savait pas qu'il deviendrait un utilisateur fanatique du réseau. L'achat de son premier modem est une épopée qu'il retrace avec humour. Il s'émerveille des possibilités du courrier électronique. Il faut dire que son premier correspondant n'est pas des moindres puisqu'il s'agit de Bill Gates, le fondateur de Microsoft. La découverte des forums de discussion l'enthousiasme ; il s'y adonne et sent vibrer en lui la corde de ses ancêtres parcourant le Far West. Il noue des amitiés virtuelles, mais se heurte aussi aux difficultés : les critiques de ses articles tournent parfois à l'insulte. Les propos, sur le réseau, sont beaucoup plus crus que dans le monde réel.

L'arrivée du Web, et du commerce en ligne, vient bouleverser son rêve d'un monde nouveau. « *L'idéalisme était l'exception sur le Web ; sur le Net, c'était la règle.* » Il se console en créant et administrant un site consacré aux livres. Une façon de concilier les deux univers. Le récit de son expérience, écrit dans un langage très peu technique, permet de bien faire comprendre au néophyte tout l'intérêt de ce nouveau mode de communication interpersonnel. En revanche, il ignore sciemment les possibilités du réseau en matière d'information de masse. Les désillusions d'un pionnier de l'Internet confronté à la montée en puissance des applications commerciales intéresseront aussi les lecteurs déjà convertis, curieux de mieux comprendre les raisons des luttes intestines qui agitent actuellement le cybermonde.

Annie Kahn



L'homme de Shangaï

Dans un roman précis et foisonnant, Michèle Kahn raconte l'épopée d'un jeune juif réfugié dans la ville chinoise et cosmopolite des années 40

SHANGAÏ-LA-JUIVE
de Michèle Kahn.
Flammarion, 584 p., 135 F.

Le roman de Michèle Kahn, *Shangaï-la-juive*, est en premier l'histoire explosive d'une ville cernée puis envahie par la tragédie de la seconde guerre mondiale. A Shangaï (1), dans les années 40, se côtoient, s'épient, se haïssent ou s'associent des Japonais conquérants, des Chinois, des Philippins, des aventuriers et des trafiquants de tout poil. Vingt mille juifs venus d'Europe, chassés par le nazisme, s'y réfugient, bientôt sans ressources et parqués dans le ghetto. En 1938, le jeune journaliste autrichien Walter Neumann, rescapé d'un camp de Dachau où est mort son père, débarque, seul et sans argent, dans *« le seul endroit où l'on pouvait entrer sans visa »*. Ses atouts : son charme, son corps solide, ses dons musicaux et la pugnacité que peut insuffler le souvenir d'une enfance heureuse.


COURTESY HORST EISFELDER, CARNEGIE, AUSTRALIE/MUSÉE DE LA DIASPORA JUIVE DE TEL-AVIV
Etudiants de la Yeshiva à Shangaï, 1940

Walter *« perçut en un éclair, dans une sorte de kaléidoscope, comment la vie de plaisirs poursuivait ici son cours, loin de la guerre civile espagnole, loin des procès et des purges soviétiques, loin des menaces de Hitler et de ses nazis, loin des camps de la terreur, loin aussi de la famine si proche et des cadavres chinois qui pourtant s'abattaient chaque jour dans les rues* [trente-trois mille sept cents Chinois incinérés, trouvés morts dans la rue en six mois], *loin des mendiants estropiés qui s'acharnaient sur leurs derniers oripeaux »*. La misère et le luxe se côtoient d'une façon si outrancière qu'il y puise la rage de survivre. Son rêve : amasser suffisamment d'argent pour fuir aux Etats-Unis. Il finira sa longue vie à Hongkong, riche et puissant.

Michèle Kahn a rassemblé une exceptionnelle documentation, mais sa parfaite connaissance de la ville et de son histoire est astucieusement dissoute dans ce qui captive le lecteur, le combat acharné d'un tout jeune homme séduisant, héros fragile au cœur d'airain, impétueux et coriace, prêt à sauver coûte que coûte son optimisme lucide, préférant les accommodements aux sacrifices. Manger à sa faim, aimer dans le confort (deux femmes traversent sa vie : Macha, la Russe, et Feng-si, la prostituée chinoise), s'enrichir au plus vite, mais surtout prendre sa revanche sur une jeunesse piégée, autant d'aspirations légitimes qui lui permettent de traverser l'horreur...

Michèle Kahn ne profite pas de ses personnages pour imposer sa vision du nazisme, stigmatiser la bassesse humaine, exalter l'héroïsme des victimes et culpabiliser le lecteur. En romancière perspicace, elle respecte l'efficacité propre à la fiction. Elle lâche la bride à son personnage, se refuse à poser en témoin manichéen. Elle « montre », et ses descriptions de Shangaï sont saisissantes de sons, de couleurs, d'odeurs et surtout du mouvement hallucinant d'une population cosmopolite obsédée par sa subsistance.

La ville nous engloutit dans son bourdonnement fébrile. Nous sommes révulsés par le degré insoutenable de la misère, mais nous pénétrons aussi dans l'univers des caïds et des nantis. Les codes de chaque société nous sont révélés sans complaisance ni moralisme superflu. Le pouvoir, le sexe, la drogue sont les éternelles monnaies d'échange. Ces cercles d'investigation ont un centre : Walter, à qui le lecteur s'identifie avec tendresse, lui pardonnant ses compromissions, se réjouissant de ses plus minuscules victoires.

Michèle Kahn a réussi un grand roman d'aventures, parce qu'en choisissant un héros combatif elle a pris cette distance vibrante sans quoi la fiction tourne au réquisitoire. Elle fait alterner la terreur et les joies comme elles cohabitent chez l'être humain le plus démuni, comme elles s'éclairent réciproquement dans la mémoire. Le « temps » du roman n'englobe pas toute la réalité. La romancière raconte un destin singulier confronté à la monstruosité de l'Histoire. A travers un jeune homme dépossédé d'un éphémère bonheur, elle dénonce les ravages du nazisme au cœur de chaque individu, la xénophobie récurrente, mais elle exalte aussi le tonique miracle de la résistance et la saine nécessité de la vengeance. La réussite de *Shangaï-la-juive* (indirectement mais sûrement didactique) enfonce ses racines dans la fascination qu'exerce le couple de cette histoire d'amour et de survie : Walter, que le lecteur ne « peut » pas laisser mourir, et Shangaï la cruelle, véritable organisme vivant, qui lui ressemble dans sa faculté à absorber le malheur sans s'y soumettre.

Hugo Marsan

(1) L'orthographe des noms de ville est celui en usage en 1938.

Ecce Homo

Une époustouflante épopée préhistorique, par Pierre Pelot

SOUS LE VENT DU MONDE
de Pierre Pelot.
Denoël, 330 p., 125 F.

La préhistoire ne fascine pas seulement les paléontologues et les anthropologues qui tentent d'établir comment s'est effectué le passage de l'animal à l'homme, comment se sont produits l'éveil de la conscience, l'apparition de l'intelligence, et quelle fut la vie de ces hommes préhistoriques aux différents stades de leur évolution. Elle fascine également quelques écrivains qui relèvent ce singulier défi : faire revivre ces époques révolues à partir de données forcément parcellaires, ressusciter, par le biais de la fiction, ces hommes d'un lointain passé en imaginant ce que pouvaient bien être leurs comportements, leurs émotions, leurs pensées. Au début de ce siècle, J. H. Rosny aîné, avec son cycle préhistorique (*La Guerre du feu*, *Le Félin géant*...), a ouvert ce territoire à la littérature avec quelque éclat et donné au genre ses lettres de noblesse.

Pierre Pelot, instruit des dernières découvertes et théories sur l'origine de l'homme par sa collaboration avec l'un des grands spécialistes français du domaine, Yves Coppens, est remonté plus loin encore dans le temps, à l'époque même où, en Afrique de l'Est, sont apparues les premières lignées humaines, en réponse, pensent certains anthropologues, à des modifications importantes de l'environnement des australopithèques, dernier chaînon avant le genre Homo...

« Avec les premiers humains apparaissent tout à la fois, mais pas forcément tout en même temps, conscience, émotion, outils et langage », commente Yves Coppens dans sa préface. C'est à partir de ces quelques éléments, et sur le postulat de la cohabitation de plusieurs espèces, que Pierre Pelot a bâti cette épopée de l'aube de l'humanité qui renouvelle le genre. On conviendra qu'il y a déjà là un véritable tour de force !

Le terme épopée n'est pas trop fort pour évoquer le voyage entrepris par Moh'hr afin de gagner la montagne lointaine d'où sont venus ses ancêtres pour s'installer et faire souche aux abords d'un lac frappés désormais par la sécheresse. En chemin, il croisera la route de Ni-éi, une jeune femme solitaire qui n'appartient pas à la même espèce que lui, qui n'utilise pas les mêmes mots et pour qui il ne tardera pas à éprouver une émotion étrange, bien différente de celle que suscite en lui son habituelle compagne Neh-Ishi'n'. Mais avant de croiser leurs destins et d'accorder quelque temps leurs chemins, Pierre Pelot nous les présente longuement. Moh'hr, que les histoires du vieux Nar-iaw et les lointains montagneux obsèdent et poussent à l'aventure. Ni-éi, la jeune accouchée qui est débarrassée du fardeau d'un viol par un fauve protecteur et bannie pour cela par les membres de son clan, captifs déjà d'une pensée.

La principale gageure d'un tel récit est évidemment celle du langage, qu'on imagine, chez des peuplades aussi primitives, assez embryonnaire. Pierre Pelot n'a pas cherché à esquiver la difficulté. Il a tout simplement créé un tel langage, mais il a soigneusement et progressivement initié le lecteur à son vocabulaire et il s'est bien gardé d'en abuser, ne l'utilisant qu'à de rares et brèves occasions. Et, s'il réussit à nous entraîner près de deux millions d'années avant notre ère, c'est bien plus par un formidable travail d'écriture, par la force des images qu'il a su forger, par le rendu insolite des tournures qu'il a inventées, par le déroulé un peu rugueux de sa phrase. Bref, par son indéniable et complète maîtrise d'écrivain.

Jacques Baudou

Sollers, solitaire

Suite de la page I

Si *Studio*, roman de critique sociale, credo poétique et cinéma-vérité, distille entre tours et détours des moments d'émotion, c'est parce que Sollers s'y livre tel quel. On ne pourra pas parler de frime à propos de ce petit garçon qui apprend à souffrir à douze ans lorsqu'on lui perce le tympan (*« Je suis drainé et dragué, anticipation de la décomposition et de la sanie qui m'attendent au bout du voyage »*), ce corps d'enfance à sauver coûte que coûte, et qui se répète encore aujourd'hui : *« Je mourrai de ma mort, pas de la leur. »* Ni à propos de cet aveu d'une idylle espagnole, eucharistie, quand il avait quinze ans, avec une Maria qui en avait vingt-huit : *« Pas un arbre contre lequel on ne se soit serrés, embrassés... Honte, remords ? Rien du tout. »* Eblouissement, innocence. Il court encore. Sauve qui peut (la vie).

Car oui : il y a du Godard en Sollers, et vice-versa. Le cinéaste suisse est né coiffé : Dieu et Art dans son nom. Philippe Sollers est un pseudo : l'alliance de *sollus* et de *ars*, en latin. *« Tout entier art »*. Chez l'un, comme chez l'autre, acharnement à vouloir être l'ethnologue de nos vies quotidiennes pour vitrioler tout ce qui enlise le monde dans l'habitude de l'abjection. A dénoncer la civilisation du cul et du slogan, la fin des sentiments. A se faire « peintre en lettres » pour raconter la guerre des sexes, le combat des hommes contre les femmes, les deux ou trois choses qu'ils savent d'Elles, la visite du Louvre en neuf minutes quarante-cinq secondes, les paradoxes de *La Chinoise*, le mystère du Trou de la Vierge, l'interdit de la représentation, l'énigme des origines, le désir d'enfant, la puissance de la parole, l'impuissance devant Shakespeare, l'angoisse métaphysique, la pâmoison face au ciel, aux arbres, à la lumière, le besoin de reprendre un envol. Fraternité de penseurs, d'artistes et de farceurs, adeptes de la facétie verbale et de la citation. Passeurs en fraude de la confession intime, orchestrateurs discrets de l'émotion.

D'une œuvre à l'autre, histoires d'eaux-fortes, films, romans, essais usant du collage, de l'allusion, de l'illusion, du tableau, du jeu de mots, de l'image, Sollers et Godard se rejoignent dans la même réticence à raconter une histoire comme en réclament les jurés de prix littéraires ou les producteurs. Ils optent pour une somme d'histoires, un entrelacs de situations, une façon d'éveiller ou de réveiller, de secouer ou de déranger, de « provoquer » un ravissement. Bardot est comparée à l'Eve de Piero della Francesca, la France des *Folies françaises* à la Suzon de Manet. Quant à Hölderlin et Rimbaud, Godard les a rencontrés. Dans *Pierrot le fou*, ce credo romantique et libertaire où Belmondo-Karina se réfugient dans le musée imaginaire des arts et de la littérature, il cherche à remplacer le désordre ambiant par la logique des livres, prône la fuite hors de *« ce monde pourri et dégueulasse »* : un bateau ivre, en direction de *« la mer mêlée au soleil »*. Dans *Le Mépris*, cette histoire d'un film qui se fait et d'un couple qui se défait, l'urgence à convoquer le fantôme d'Hölderlin dans une civilisation paralysée par les névroses, pour redonner un sens au monde, une inspiration divine aux odyssées humaines.

Strophes de solitude pour le JLG de la nouvelle vague et pour le S. du *Cœur absolu*. L'amour, sous toutes ses formes, comme différentes versions d'un scénario en couleurs, avec arrêt sur image. L'un chuchote : *« Je suis une légende... mériter enfin le nom que je m'étais donné... un homme rien qu'un homme et qui n'en vaut aucun mais qu'aucuns ne valent. »* L'autre trace : *« Les jugements à votre sujet finissent par se contredire à chaque instant et s'annulent : vous êtes sauvés. »* Musique.

Jean-Luc Douin

★ ***Le Cavalier du Louvre*, de Philippe Sollers, un essai biographique sur Vivant Denon, sort en poche (« Folio », Gallimard, n° 2 938).**

★ **Philippe Sollers sera l'invité de « Droit d'auteurs », sur La Cinquième, le 16 mars.**

L'absence au cœur

SYLLABES DE SABLE
de Lionel Ray.
Gallimard, 110 p., 90 F.

Nocturne, solaire, un voyageur rassemble les visages dispersés qui furent les siens, comme s'il faisait face à un *« souriant miroir où quelquefois passent/Sur fond d'enfance, des images légères »*.

Autour, le monde se défait, des proches quittent la route, salués par l'écho lointain de Rutebeuf ou d'Aragon : que sont les amis devenus ? Est-ce ainsi qu'on a vécu ? Mais le recueil a été également écrit en marge de lectures de Paz, de Pessoa et de Celan : comme chez ce dernier, domine ici l'usage de la deuxième personne du singulier. *« Tu vois tes pensées comme/la béance des tournesols/au-dessus des herbes. / Fraîcheur presque visible, le vent/est plein d'ombre. Tu es tout entier/dans cette vague sans profondeur. »*

Ce dixième recueil, construit comme le précédent à partir d'une contrainte formelle, comporte dix sections de quatorze poèmes dont chacun est une libre variation sur le sonnet. En guise d'« atelier », une postface donne à voir l'élaboration de certains d'entre eux, à partir de versions antérieures : c'est toujours un allègement, la recherche d'une *« aérienne violence »*, la surprise de l'enjambement, ou un espace qui inscrit l'absence au cœur même d'un vers lacunaire. Sans jamais chercher à *« obscurcir/ce qui est clair »*, les poèmes, en leurs *Syllabes de sable*, unissent toutes choses au rythme furtif des saisons : elles consentent alternativement à l'ombre et à la lumière, à la mémoire et à l'oubli, à l'éclipse et à l'élan. Revenu au *« charme »* poétique, après avoir été à l'avant-garde de la poésie *« aléatoire »*, Lionel Ray nous offre les limpides accomplissements d'un recueil dont la maîtrise laisse vibrer une ferveur inquiète.

Monique Pétillon

Battement d'ailes

Venus de l'au-delà de la vie, les clins d'œil amoureux de Jean-Dominique Bauby

LE SCAPHANDRE ET LE PAPILLON
de Jean-Dominique Bauby.
Robert Laffont, 140 p., 99 F.

Cet homme est une paupière. Une paupière qui se lève et s'abaisse sur son œil unique, le gauche. Cet homme ne parle pas notre langage. Il en connaît l'alphabet, la grammaire et les usages, qu'il manie avec élégance, mais il ne prononce pas les mots. Il parle avec sa paupière. Son cœur bat, son cerveau est en parfait état de marche. Le reste est radicalement différent. Il ne mange pas par la bouche, ne respire pas par le nez, n'urine pas par la vessie. Il ne bouge pas du tout, rien qu'un peu la tête, un tout petit peu.

Jean-Dominique Bauby est une sorte de mutant. Il y a quinze mois, il était encore comme vous et moi. Il avait quarante-trois ans, il était rédacteur en chef à *Elle*, lorsque, au volant de sa voiture, il fut pris d'un malaise. Un accident cardiovasculaire déconnecta brusquement le tronc cérébral du reste de son corps. Tous les plombs avaient fondu. Tous, sauf un tout petit qui commande un tout petit muscle. Depuis, il est en trois morceaux : d'un côté son cerveau, de l'autre son corps inerte. Au milieu, la paupière.

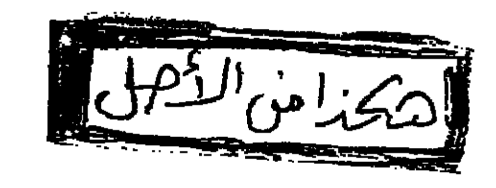
Pour faire comprendre qu'il était davantage qu'un salsifis, Bauby a dû se battre, avec pour tout moyen cette paupière cyclopéenne qu'il agitait avec frénésie. Les toubibs ont fini par comprendre que ce légume avait quelque chose à dire. Pour établir le contact, ils utilisent un système artisanal. Il suffit d'égrener les lettres de l'alphabet, dans l'ordre de leur fréquence dans le langage (E,S,A,R,I,N,T,U, etc.), et lui, il cligne quand la lettre lui convient. C'est un peu long, surtout quand il s'agit d'écrire un livre. Une secrétaire-nounou est venue recueillir, attentive – amoureuse ? –, lettre après lettre, les mots imaginés par lui dans son scaphandre, par 100 000 mètres de fond.

Voilà donc un livre venu de l'au-delà des vivants. Le récit d'un œil et d'un cerveau qui ont appris à voir, rire, pleurer, courir dans la mémoire, au plus profond de la vérité des êtres et des choses. Ce n'est pas un document style Mireille Dumas, n'ayez crainte. Ce livre est une leçon de modestie. Il pourrait être amer. Il est amour. Il raconte ses stations sur la plage, immobile dans son fauteuil, son copain le phare, le buste de l'impératrice Eugénie, ses amis, ses enfants, les femmes qu'il aime, les Beatles et une photo d'enfance. Il raconte ses infirmiers, Chateaubriand, *La Chevauchée fantastique*, et ce jour où tout a basculé. Des regrets ? Point. Triste ? Pas. Tendre ? Toujours. Avec talent et ironie désenchantée – mais ceux qui le connaissent vous diront qu'il n'était guère différent, avant.

Passe aussi, par instants, un obscur sentiment de fierté à se sentir pur esprit, débarrassé de la faim, du sexe... de ces tentations qui font la faiblesse des hommes. Un état sublime atteint par quelque ermite tibétain après des années de jeûne, de solitude et de méditation sur les sommets glacés de l'Himalaya. Mais Bauby n'avait pas particulière vocation à faire l'anachorète, et lui revient illico le souvenir lointain du saucisson d'Auvergne. C'est rassurant. Et, comme il ne peut plus inviter à dîner, il fait, par ce livre, à ceux qui le veulent, le seul cadeau qu'il puisse offrir : les convier à visiter son nouveau chez lui. Ça vaut le détour.

Jacques Buob

★ **Un film de Jean-Jacques Beineix sur Jean-Dominique Bauby sera diffusé dans « Bouillon de culture » de Bernard Pivot, vendredi 14 mars, sur France 2, à 22 h 15.**



L'instant maternel de James Ellroy

L'auteur du « Dahlia noir » rouvre le dossier du meurtre de sa mère, mêlant à l'enquête menée par Bill Stoner sa vision de la criminalité à Los Angeles

MA PART D'OMBRE
(My Dark Places)
de James Ellroy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Freddy Michalski.
Rivages/Ecrits noirs, 490 p., 135 F.

Elle est morte le 22 juin 1958. *« Je la haïssais et je crevais de désir pour elle. Et alors elle est morte. »* Ce sont des gamins qui l'ont trouvée. Abandonnée près d'un terrain de jeu, dans un coin de banlieue sinistre, à l'est de Los Angeles. *« Son visage était meurtri et sa langue sortait de sa bouche. Son soutien-gorge était défait et remonté au-dessus des seins. Un bas en nylon et un fil à linge en coton étaient noués autour de son cou. »*

Trente-six ans après ce meurtre sordide et jamais élucidé, James Ellroy engage un inspecteur de police à la retraite et décide de reprendre l'enquête sur la mort de cette femme à la source de ses obsessions, au cœur de son œuvre, parmi les plus marquantes et les plus violentes du roman noir contemporain.

Cette femme s'appelait Geneva Hilliker, ex-épouse Ellroy. C'était sa mère. Il avait dix ans quand on l'a assassinée. Annoncé depuis des mois, le livre consacré à cette singulière expérience était très attendu, parfois avec circonspection. A quoi bon revenir sur cette histoire mille fois racontée, mille fois publiée par les journaux ? Voici donc ce livre, qu'il s'agit d'apprécier pour lui-même. Ce qui n'est pas évident, car *Ma part d'ombre* est un objet, à proprement parler, extraordinaire.

L'ouverture est au noir. Construite comme une fiction *hard-boiled*, la première partie raconte l'enquête initiale de la police de Los Angeles depuis la découverte du cadavre jusqu'au classement de l'affaire. Le ton est celui du rapport de police. Froid et objectif. La matière est brûlante. Chauffée à blanc par l'urgence du rythme, les saccades de la prose, l'avidité voyeuriste du regard, l'accumulation compulsive et la précision maniaque des détails. Avec deux ou trois certitudes pour seul résultat tangible. Geneva Ellroy a été vue dans un bar, le soir précédent sa mort, en compagnie d'une *« blonde »* et d'un *« basané »*. Puis dans un *drive-in* avec le même homme. Le lecteur en sort à bout de souffle. A la puissance habituelle des romans d'Ellroy, s'ajoute le trouble créé par la distance avec laquelle l'auteur traite d'une affaire qui le touche d'aussi près. Sa mère n'est alors jamais désignée autrement que *« la rouquine »*.

OBSESSION

La seconde partie du livre passe brutalement à la première personne du singulier. *« Je la haïssais pour prouver à mon père l'amour que j'avais pour lui. »*

Intime jusqu'à l'impudeur, lucide jusqu'à l'éblouissement, Ellroy raconte le mariage immédiatement avorté de ses parents, sa *« vie dédoublée, partagée entre deux personnes verrouillées par une haine mutuelle et opiniâtre »*, le lavage de cerveau que lui fait subir son père avant et après la mort de sa mère : *« C'était une soiffarde et une pute. »* Puis l'obsession du crime, du sexe et de la mort, la lecture frénétique de la presse tabloïd, la fascination pour le meurtre d'Elizabeth Short, cette fameuse affaire du *Dahlia noir* qui lui inspirera un de ses livres les plus fameux. *« Je ne savais pas qu'elle était la rouquine métamorphosée. »*

Dévorante jusqu'à l'ogrerie, cette autobiographie fiévreuse décline le moindre palier de sa descente aux enfers. La provocation néonazie pendant les années de collège, puis la vie de zonard solitaire, le vol, l'alcool, la drogue. Jusqu'à la prison. Jusqu'au *delirium tremens*. Et un jour, enfin, la décision d'écrire. Sa mère, alors, est morte depuis vingt ans.

« Tu étais un fantôme. Je t'ai trouvée dans les ombres, j'ai essayé d'arriver jusqu'à toi de manière terrible. » En mars 1994, Ellroy rouvre le dossier du meurtre de sa mère. Parenthèse apparente dans le récit, les chapitres consacrés à Bill Stoner, son partenaire, cet inspecteur de police qui terminait sa carrière au service des crimes non résolus de Los Angeles, sont parmi les plus importants et les plus éprouvants.

Soumis à une avalanche d'affaires criminelles approchées de près ou de loin par Stoner, le lecteur est confronté à une vision terrifiante de Los Angeles en capitale du crime. Une ronde étourdissante de femmes victimes, battues, violées, torturées, découpées en morceaux. Le livre prend alors sa dimension et, quoi qu'on puisse penser de la démarche de l'auteur (Ellroy se définit lui-même comme un *« violeur de mémoire »* et plaide par avance coupable), s'élève bien au-dessus d'un quelconque racolage. Derrière l'outrage fait à sa mère, dont le seul tort était de vouloir vivre en avance sur l'époque, c'est toute la condition des femmes, héritée de l'Ouest sauvage, qu'il stigmatise.

La dernière partie du livre, la reprise méticuleuse et obsessionnelle de l'enquête, la confrontation aux pièces à conviction, cette robe bleue que portait sa mère le soir de sa mort, est bouleversante. *La fin vient naturellement.* La recherche du *« basané »* conduit à la découverte de *« la rouquine »* qu'Ellroy va pouvoir enfin reconnaître et appeler par son nom. En lui rendant sa dignité et son histoire, c'est aussi sa propre rédemption qu'il accomplit. Cette fin, forcément provisoire, est un commencement.

M. Ab.



James Ellroy, octobre 1989

J.-R. FAVREAU

Bill Stoner, détective

« Comment avez-vous réagi quand James Ellroy a pris contact avec vous ? Comment s'est passée votre première rencontre ?

– Quand il m'a appelé au téléphone, la première fois, je n'avais lu aucun de ses livres. Avec le métier que je fais, vous imaginez bien que je ne lis pas de romans policiers pour me distraire ! *(Sourires.)* Il m'a envoyé tous ses romans. J'ai commencé par *White Jazz*, et le moins que l'on puisse dire, c'est que ma première impression fut assez... sombre ! Quand on s'est rencontrés, quelque temps plus tard, ma première question a été pour lui demander s'il avait déjà rencontré un flic honnête ! *(Rires.)* Nous avons parlé longtemps, en particulier de quelques affaires dont je m'étais occupé. Puis est venu le moment pour lui de prendre connaissance du dossier de sa mère. Je lui ai proposé d'en retirer quelques photos très explicites. Il a refusé. *Il voulait tout voir.* Je suis resté près de lui pour lui expliquer certains points techniques. Pendant deux heures, il n'a pas manifesté la moindre émotion. Je n'avais jamais vu cela. Quand je l'ai raccompagné à sa voiture, je me suis dit que ce type avait vraiment de la glace dans les veines !... Depuis, j'ai appris à le connaître. Et je sais aujourd'hui qu'il était en état de choc.

– Pourquoi avez-vous accepté de reprendre l'enquête avec lui ? Quelles étaient, à vos yeux, les chances de réussite d'une telle aventure ?

– Au début, je n'étais pas du tout sûr de vouloir travailler avec lui. Cette « part d'ombre » qui transparaissait de ses livres me rendait méfiant. Et il parlait de sa mère de manière si négative. En fait, il répétait ce que son père n'avait cessé de lui dire quand il était gamin... Et puis James m'a fait des propositions financières très généreuses à un moment où l'approche de la retraite m'effrayait plutôt... J'ai alors été tout à fait clair avec lui. Je lui ai dit qu'il y avait une chance sur un million pour que nous retrouvions l'assassin de sa mère après tant d'années...

– Comment s'est passée l'enquête ? Quel était le comportement de James Ellroy ?

– Nous avons commencé nos investigations en octobre 1994. James pensait que nous en aurions pour deux mois ! *(Rires.)* Nous y avons passé plus d'un an... Il m'a laissé conduire l'enquête, acceptant mes méthodes et mes suggestions. Il était toujours calme. Agressivement calme pour être précis. C'est-à-dire qu'on sentait son désir de tout savoir, de saisir la moindre bribe d'information. Et puis les choses ont commencé à changer. Nos recherches se sont de plus en plus orientées vers la mère de James. Son passé. Sa personnalité. Ce fut une lente mutation chez lui. Je crois que tout s'est déclenché le jour où nous avons pu prendre connaissance des pièces à conviction. Je ne pensais pas qu'elles aient pu être conservées... On nous a remis un paquet. Je l'ai donné à James, qui l'a ouvert. Je l'ai vu prendre la robe de sa mère. Très doucement. Comme un homme qui tiendrait un bébé dans ses bras...

– Quelle image vous faites-vous de cette femme aujourd'hui ?

– Vous savez, dans une enquête criminelle, vous finissez toujours par développer une relation personnelle avec la victime. Dans la plupart des cas, vous ne l'avez pas connu vivante. Mais vous recueillez tellement de confidences intimes à son sujet... Il me semble que Geneva Ellroy était à la fois une femme très sage et très décidée. Qui ne devait s'en laisser compter par personne. Libre et sans doute passionnée. Aussi bizarre que cela puisse paraître, je dirais que c'est une femme des années 90 qui a été assassinée en 1958...

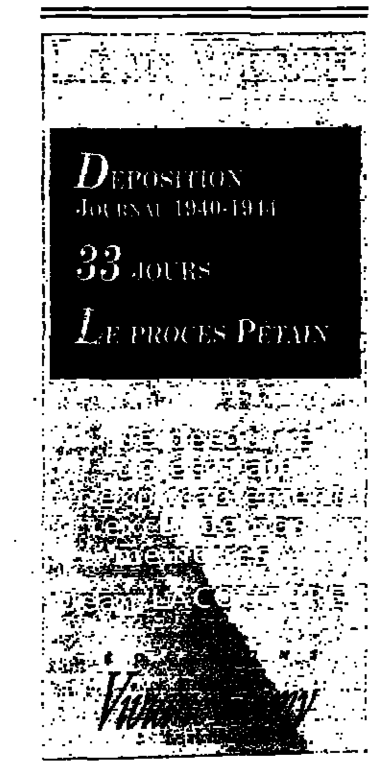
Propos recueillis par Michel Abescat

Sud profond

La misérable Louisiane des bouseux blancs et du lumpen noir, « égaux séparément » à l'époque de la ségrégation

ATTRAPE-FLÈCHE, MISSISSIPPI
(Wolf Whistle)
de Lewis Nordan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michèle Albaret-Maatsch.
Rivages, 234 p., 129 F.

Alice Conroy vient d'obtenir ses diplômes et de commencer sa carrière d'institutrice dans une petite ville du Mississippi, Attrape-Flèche (Arrow Catcher). Elle veut donner aux enfants qui lui sont confiés toutes les chances, toutes les possibilités, leur faire partager sa soif de savoir. Elle veut qu'ils prennent la vie à pleines mains. Quitte à aller trop loin. Mais elle a tellement raison, tellement de raisons, dans son rêve, son innocence, ses amours impossibles.



Ce livre s'appuie sur des faits réels dont l'auteur a été témoin lorsqu'il avait quinze ans. On est, probablement, en 1955. Depuis le 17 mai 1954, grâce à une décision (Brown *versus* Topeka) de la Cour suprême des Etats-Unis, la ségrégation dans les écoles a officiellement pris fin. Mais officiellement *seulement en ce qui concerne* les Etats du Sud, qui refusent de s'y conformer – ce n'est qu'en 1962 que le premier étudiant noir pourra intégrer l'université du Mississippi sous protection de la police fédérale. Il faut avoir cela en tête pour comprendre tout le sens du livre de Lewis Nordan. Dans le Sud profond, la règle – illégale ! – reste celle des droits « égaux pour tous, mais séparément ». Pas les mêmes écoles, pas les mêmes bus, pas les mêmes restaurants, pas les mêmes plages, pas les mêmes églises, pas les mêmes toilettes.

Alice enseigne dans une école de Blancs. Ses élèves sont blancs. Pauvres, très pauvres sans doute, mais blancs. Ils viennent de familles en difficulté extrême, mais ils ont tous les mêmes, alors ils s'en arrangent. Noirs et Blancs se côtoient, se connaissent même, mais ne se fréquentent pas. Une drôle d'histoire se prépare lorsque, au cours d'une chaude matinée orageuse, la femme d'un riche propriétaire entre dans l'épicerie-buvette et demande à voix haute et claire : « "Vous avez des tampons hygiéniques ?" *La vérité sur Sally Anne Montberclair éclatait au grand jour : elle était moderne.* » *Au moment* où elle sort, un jeune garçon noir en train de s'acheter des bonbons, un petit frimeur de quatorze ans, un garçon de Chicago en vacances dans sa famille, va lui dire quelques mots. Il sera entendu par un pauvre type, Solon, *spécialiste en vol à main armée et extorsion*, un « bouseux » qui vient de revenir en ville après s'en être enfui, car il est si mauvais qu'un des ses enfants a essayé de le tuer en lui versant de l'essence dessus et en y mettant le feu. Il en a réchappé mais l'enfant, un des élèves d'Alice, se meurt, brûlé. Lady Montberclair sent monter la bêtise et la haine et raccompagne l'enfant chez lui. Mais Solon ira donner au mari sa version de l'histoire. Trop d'alcool, trop de stupidité, *trop de haine, de jalousie*, et c'est le drame. Ils tuent le gamin.

La grande force du romancier, c'est qu'il ne raconte pratiquement pas. Il fait vivre les personnages, surgir le décor, chanter la langue, cette langue des incultes qui la recréent au fur et à mesure, fort bien restituée par la traduction. Scène après scène, le lecteur est pris dans une ambiance d'une intense poésie, d'une tendresse infinie. Les faits pourtant percent cette musique de leur brutalité effroyable. Tout se déduit, tout se comprend, comme si on assistait à tout cela d'une fenêtre un peu éloignée, comme si on avait surpris la voisine en train de discuter, comme si on avait entendu quelque chose, aperçu quelque chose, sans savoir quoi au juste : un cri, une menace, un sanglot.

Une des scènes les plus fortes est celle du procès. On ne connaît pratiquement rien des plaidoiries, de ce que disent les uns ou les autres. Sauf le témoignage de l'oncle du petit garçon qui sait qu'il risque sa vie et qu'il devra ensuite s'enfuir pour une autre ville, la paix à jamais disparue de son âme. Il trouvera le courage de dire et de faire ce qu'il faut pour que justice soit rendue, grâce en particulier à un perroquet et à l'attitude farouche et folle d'Alice, qui amènera les enfants derrière elle à se prendre quelque temps pour des enfants de couleur.

En vain, bien entendu en vain. *Les deux meurtriers seront libérés.* Mais quelque chose a pourtant changé. Quelque chose. La vie, sans doute.

Martine Silber

Une pléiade argentine

Le désabusement canaille et l'enthousiasme totalement exalté de Silvina Ocampo comme indices de l'état poétique

POÈMES D'AMOUR DÉSESPÉRÉ
de Silvina Ocampo.
Traduit de l'espagnol (Argentine) et préfacé par Silvia Baron Supervielle, bilingue.
Ed. José Corti, 154 p., 100 F.

Parce que sa sœur a fondé la revue *Sur*, Silvina est parfois éclipsée par Victoria. Parce qu'elle fut la femme d'Adolfo Bioy Casares, la notoriété du mari fait parfois oublier que Silvina fut l'auteur d'une œuvre unique, poétique, dramatique et romanesque. Mais nombreux ont été les écrivains qui ont célébré l'originalité de cette Argentine mystérieuse, ironique, intemporelle, disparue le 14 décembre 1993. De sa poésie, son ami Borges, qui n'hésitait pas à la qualifier de *« géniale »*, disait qu'elle avait profondément influé sur la qualité même du reste de l'œuvre, en prose : *« Cette condition de poète exalte sa prose. »* Et il est vrai qu'on lit les poèmes de Silvina Ocampo plus comme des signaux, des indices de son état de poète que comme des textes construits pour eux-mêmes.

La poésie parcourt l'ensemble de la production littéraire de Silvina Ocampo, qui est comme habitée par une ferveur que l'on trouvait plutôt dans d'autres siècles. Aucune pose pourtant chez cette femme, dont l'humour mordant, inattendu, parfois brutal, déconcerterait quiconque n'a pas acquis une certaine habitude des fulgurantes *drôleries de la littérature* argentine. L'humour, là-bas, est la politesse de l'intelligence, la précaution de l'inspiration. Qu'on ne s'étonne pas de lire dans un même élan la marque d'un désabusement canaille et les signes *d'un enthousiasme totalement* exalté. En cela, Silvina appartient très profondément à sa culture.

Née à Buenos Aires en 1903, elle était la plus jeune de six filles. Elle vécut à Paris où, se destinant à la peinture, qu'elle n'abandonnera jamais – ce qui fera dire à Borges *« l'immédiate certitude du visuel persiste dans sa page écrite »* –, elle étudia avec Giorgio De Chirico. On pourra, du reste, noter une constante parenté avec les frères Savinio-De Chirico, dont elle partage *les fantaisies poétiques*, les sympathies surréalistes, le goût du fantastique. Après sa rencontre, en 1933, avec Adolfo Bioy Casares, qu'elle épousera en 1940, elle participe à l'*Anthologie de littérature fantastique* de Jorge Luis Borges. Elle publie son premier recueil de nouvelles en 1937, *Voyage oublié*, et son premier livre de poèmes, *Enumeracion de la patria*, en 1942.

INTELLIGENCE CÉLESTE

Comme l'a souligné Italo Calvino, dans sa préface au recueil de nouvelles récemment réédité, *Faits divers de la terre et du ciel* (1), il y a, chez Silvina Ocampo, *« une férocité qui ne se sépare jamais de l'innocence : innocence masque de la férocité ou férocité masque de l'innocence »*. L'enfance, le merveilleux, le *« mystère du quotidien »*, comme le rappelait Hector Bianciotti, qui la fit traduire en français et, à l'occasion de sa mort, la compara à la Mexicaine Sor Juana Ines de la Cruz, caractérisent ses accents poétiques qui ne sont jamais détachés d'un prosaïsme ironique, en dépit de leurs frémissements. La littérature, avec Silvina Ocampo, n'est jamais le moyen de délimiter des domaines : *ce n'est pas un lieu* d'exclusion, mais, au contraire, de contamination des humeurs.

« Intelligence céleste » : l'expression de sa traductrice, Silvia Baron Supervielle, elle-même poète d'un extrême raffinement, présente avec justesse le ton général de ces poèmes, parfois apparentés à Emily Dickinson, parfois redevables à la Pléiade française. Il faut lire la poésie de Silvina Ocampo avec une attention candide : ne pas renoncer à la précision du sens, ne pas être arrêté par la forme apparemment rigide et çà et là précieuse. Car les préciosités, les emphases, les exclamations, sont aussi des approches profondes du sentiment amoureux.

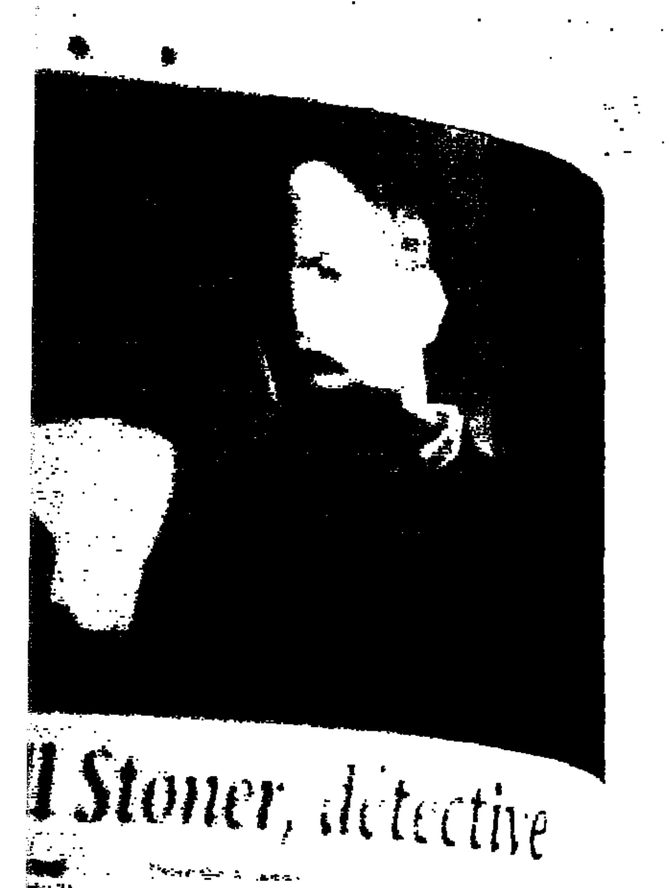
On peut, du reste, s'interroger : y a-t-il un autre moyen d'exprimer l'amour en poésie que d'en passer par les formes qui ont triomphé au XVI[e] et au XVII[e] siècle ? *« Tue-moi, splendide et sombre amour,/ si tu vois dans mon âme s'égarer l'espérance. »* Silvina Ocampo ne craint pas d'adopter même la convention de l'idylle bucolique, pour exprimer, avec une sorte d'ingénuité redécouverte, la passion. C'est peut-être pour que rayonnent spectaculairement des images, elles extraordinairement fortes : *« J'entends les arbres du ciel grandir, / mais tout se fait poussière si tu ne m'aimes pas : / de la couleur de la mort des branches. »*

L'accoutumance à ce style hautement tenu est d'une certaine manière gratifiante, permettant d'accepter cette forme pour avoir accès à de véritables illuminations sur l'amour, le silence, *« ces conversations apocryphes/ qui ne furent par personne prononcées »*. Le sixième *« sonnet d'amour désespéré »* ne déparerait pas auprès de ceux de Louise Labé ou de Joachim du Bellay. *« Je veux t'aimer, non t'aimer comme je t'aime ; / être aussi distante que les roses ; / telle l'arbre aux branches de lumière,/ ne pas exiger les joies qu'aujourd'hui je réclame ; / m'éloigner, me perdre, t'abandonner,/ avec ma trahison, te retrouver. »* Y a-t-il façon plus élégante et sereine de dire le renoncement sans tourner le dos à la passion ?

René de Ceccatty

(1) Gallimard, « L'étrangère », 348 p., 57 F.





la chronique
de Roger-Pol Droit

Sous la culture, les luttes

L'IMPOSTURE CULTURELLE
de Hélé Béji.
Stock, 166 p., 89 F.

TRANSMETTRE
de Régis Debray.
Ed. Odile Jacob, coll. « Le champ médiologique », 204 p., 120 F.

Finis les suppléments d'âme et la concorde universelle des peuples. Les conflits passent par les affaires culturelles. Mais les idées sont ancrées dans les choses, transmises par des objets. Allons-nous changer de regard ?



Les choses sérieuses, naguère, étaient le charbon et l'acier. Dans les affaires du monde, littératures ou musées semblaient compter peu. Les batailles décisives se livraient dans les usines de machines-outils ou dans les grandes plaines à blé. Presque tout le monde était convaincu que des gares de triage importaient plus que des théâtres. Mieux valait, pour la prospérité d'un peuple, ouvrir des ports de marchandises que des cabinets de lecture. Laboratoires scientifiques, équipes d'ingénieurs, capitaines d'industrie, fondateurs de banques infléchissaient le cours de l'histoire plus sûrement qu'artistes et créateurs de toutes sortes. Les « arts et lettres » – la « culture » n'existait pas ! – contribuaient à la formation de la jeunesse, ou à l'agrément des adultes. Mis à part part quelques têtes philosophiques et solitaires, nul ne songeait sérieusement à chercher dans les œuvres l'incarnation de l'essence d'un peuple ou la marque de son identité la plus authentique. On reconnaissait évidemment des goûts et des penchants propres à chaque nation, des styles spécifiques et des génies singuliers. Mais ce n'étaient jamais que des traits secondaires, ne tirant pas plus à conséquence que la diversité culinaire ou les formes multiples du vêtement. Pittoresque ou piquant dans ses disparités de surface, le monde dans sa substance était uniforme, taillé dans une même étoffe.

Nous avons changé tout cela. Aujourd'hui, les cultures sont devenues grands sujets d'affrontement, outils d'affirmation collective et de quête d'identité, refuges imaginaires. Et aussi objets de déception secrète. C'est du moins ce que soutient l'intéressant essai d'Hélé Béji, *L'Imposture culturelle*, qui porte sur notre temps un diagnostic sévère. Tant que dominait l'Occident, tant qu'il imposait ses modèles, la culture ne constituait pas un champ de bataille. En quelques décennies, les bouleversements se sont précipités. Des guerres mondiales a resurgi le fond de barbarie de l'Europe. Le temps de la décolonisation s'est ouvert. Une égale plénitude culturelle des divers mondes humains a été proclamée. Leur concorde a été souhaitée, leur dialogue organisé. Pourtant, on ne saurait dire que les choses vont mieux. Au contraire ! Cet homme universel, qui devait naître du grand échange culturel permanent, est introuvable ou bien terne. On rêvait qu'il fût multicolore, éclatant, bariolé. Il paraît demeurer sans visage à force de changer incessamment de traits. Une culture mondiale fut annoncée, espérée. Elle devait se renforcer de ses différences, s'enrichir de sa mutiplicité. Cette grande rencontre demeure sans forme, déchirée par les rivalités, dispersée en une kyrielle de planètes autistes, toutes authentiques, légitimes, imbues d'elles-mêmes et silencieusement méprisantes des autres. *« Jamais les fanatismes ne se sont aussi bien dissimulés que sous le règne du pluralisme des cultures »*, note Hélé Béji. La grande démocratie des peuples ? La mondialisation des dialogues interculturels ? L'attention réciproque des communautés les unes envers les autres ? Sans doute les a-t-on projetées, sur fond de défaite du nazisme et de ruine des empires. Quelques temps après, l'humanité se révèle introuvable. Sous les identités concurrentes, il n'y aurait plus d'authenticité – rien que des gesticulations vaines pour marquer son territoire.

Ce constat rude, et pour une part excessif, insiste aussi sur la part d'archaïsme qui fait retour au sein de la modernité. Sous les connexions planétaires des systèmes informatiques, au sein des réseaux globaux de l'instantané et de la communication immédiate resurgiraient d'antiques strates immobiles, de très anciennes croyances. Régis Debray fait pour sa part le même constat. Mais il a le mérite d'en fournir une explication à la fois originale et plausible. Bon nombre de nos maux proviennent à ses yeux de l'opposition entre deux types de temporalité. Celle de la technique va en s'accélérant, ne revient jamais en arrière, périme en un rien de temps les machines et leur usage. La temporalité de la culture fait au contraire passer de plain-pied d'une époque à une autre, rapproche le présent du passé. Un musée des techniques est toujours composé d'ustensiles dépassés. Les tableaux au contraire, comme les poèmes ou les œuvres musicales, ne s'ordonnent pas dans le temps selon l'échelle d'un progrès. Ils se donnent toujours comme moments présents dont on peut repartir.

Mais le tableau a un format, un support, un poids. Le poème est sur tel papier, dans tels caractères, diffusé par telle ou telle revue, soutenu par tel réseau de lecteurs. Pas d'œuvre sans matière, pas d'idée sans objet, pas de savoir sans institution. Ou encore : pas de routes sans Empire, pas d'Empire sans routes. Telle est, en fin de compte, la première leçon de cette « médiologie » que Régis Debray entend fonder et sur laquelle il jette, déjà, un regard rétrospectif en ouvrant chez Odile Jacob la nouvelle collection qui lui sera consacrée. La médiologie n'est pas une science des médias. C'est une étude des médiations, une analyse des intermédiaires. Sa question : comment se transmettent les cultures ? – croyances et savoirs mêlés, d'images en objets, et réciproquement. Son ambition : voir double – c'est à dire cesser d'écrire d'un côté l'histoire des idées, des créations et des faits politiques et de l'autre celle des techniques et des inventions scientifiques. Voir le lien entre le charbon et le prolétariat, le réfrigérateur et la libération des femmes. Discerner entre l'évolution des objets quotidiens et celle des mentalités les liens effectifs généralement laissés dans l'ombre. S'appliquer à comprendre combien Mac Orlan disait vrai en écrivant : *« Le moteur à explosion change les données sentimentales de la vie. »* Bref, cesser de faire comme si la culture était sans bras ni jambes, étrangère aux formes singulières des choses, idée souveraine planant loin du détail modeste. Rendre les grandes mutations de l'esprit aux petites ingéniosités du réel, aux cheminements concrets, aux ustensiles abandonnés dans un coin du tableau. Heureusement finir avec l'histoire des seuls signes, pour entamer celle de leurs inscriptions, de leurs transmissions effectives (quel code, quelles traces, quel matériau, quel usage ?). Beau programme.

Sans doute sa mise en œuvre, déjà partiellement entamée, permettra-t-elle d'y voir plus net dans les affrontements qui s'aiguisent à présent. Il devient en effet de plus en plus évident que la culture est un champ de bataille. Nationalement, internationalement. Universalité contre particularismes, identités locales contre mondialisation, globalisation contre ethnicité. Tout est d'ailleurs, évidemment, beaucoup moins simple : la mondialisation, loin d'aplanir différences et singularités, contribue à les renforcer. Le global suscite des mouvements particularistes, engendre de nouveaux conflits locaux. Un même mouvement de civilisation produit à la fois la technique uniforme des ordinateurs et de l'Internet et l'explosion des archaïsmes régionaux. Et sans doute demeurons-nous fortement démunis face à ces tourbillons animés de mouvements contraires. Ce n'est pas une raison suffisante pour renoncer à comprendre ni pour oublier d'agir.

De l'alcôve à la Révolution

Suite de la page I

Entre 1770 et 1789, les affaires qui captivent le public ont différents enjeux. Celles des années 70 ont en commun la dénonciation de l'arrogance et de la violence aristocratiques. Selon leurs avocats, les victimes sont d'honnêtes bourgeois, dupés par la dissimulation nobiliaire, ou de vertueux paysans molestés par les injustifiables prétentions de leur seigneur. L'affaire Morangiès, qui oppose à propos d'un prêt de 300 000 livres un aristocrate et ses prêteurs, et celle qui fait s'affronter au sujet de la fête de la rosière la communauté de Salency et son seigneur sont exemplaires de ces premiers conflits.

Subtilement, Sarah Maza montre que si ces affaires, finalement banales et embrouillées, exaltent les passions, c'est parce qu'elles s'inscrivent dans le contexte politique créé par la « révolution Maupeou » qui, en 1771, a supprimé les Parlements et coalisé contre le pouvoir les magistrats révoqués et les avocats « patriotes ». La stigmatisation de la brutalité aristocratique doit être ainsi entendue comme une condamnation de la décision monarchique puisque l'une et l'autre sont également despotiques.

Dans les années 80, les causes les plus célèbres ont pour objet la place des femmes dans l'espace public. Si l'affaire du collier de la reine renforce, selon l'auteur, *« le contraste naissant entre la sphère publique de la monarchie et de l'aristocratie (sphère de genre féminin) et la nouvelle sphère publique définie par le droit, la justice et la publicité (de genre masculin) »*, les drames domestiques du comte de Sannois (enfermé à la suite d'une lettre de cachet demandée par son épouse) et du banquier Kornmann (victime de l'infidélité de sa femme) font de l'inconduite féminine la commune source de la destruction de l'ordre familial et de la corruption de l'ordre politique. Pour les avocats patriotes, dénoncer l'adultère féminin, le rôle politique de la reine et l'arbitraire des lettres de cachet est une seule et même chose.

LES FEMMES, EXCLUES

La participation des femmes à l'exercice de l'autorité brouille la nécessaire séparation entre les sexes, et leurs inconduites trahissent les devoirs du contrat matrimonial. Contre cette morale dissolue, toute aristocratique, le nouvel espace politique doit cantonner la femme dans les rôles conjugal et maternel qui lui sont propres. Cette analyse contribue de manière originale au débat sur les raisons qui ont fait exclure les femmes de la citoyenneté politique (1789), puis de la vie publique (1793).

Joan Landes a insisté sur la revanche des révolutionnaires contre les formes de sociabilité aristocratiques où s'exerçait le pouvoir des femmes – par exemple les salons –, tandis que Dena Goodman a mis l'accent sur leur marginalisation dans les nouvelles institutions d'une République des Lettres qui, à partir de 1780, est appuyée sur les loges, les lycées et les musées (1). Pour Sarah Maza, les mémoires judiciaires, en imposant le discours rousseauiste sur les sexes, y compris aux lectrices elles-mêmes, ont puissamment façonné les représentations collectives des uns et des autres, des unes et des autres.

Une dernière série d'affaires, à la fin des années 80, porte l'expression d'un discours réformateur dont la première cible est la justice du roi. Plusieurs causes, où de malheureux condamnés sont sauvés *in extremis* de la mort grâce aux campagnes menées par leurs avocats, fournissent des armes puissantes contre le secret de la procédure, la barbarie de la question préalable, la longueur de la détention avant le procès ou la disproportion des peines et des délits. Ces cas illustrent l'urgence d'une profonde réforme du droit criminel et, du coup, posent la question des conditions politiques nécessaires à une justice publique, humaine et équitable.

Ainsi faut-il repenser l'importance des existences privées dans la constitution d'une opinion publique soustraite à l'autorité du roi. L'attention portée aux pamphlets et libelles, aux *« mauvais propos »*, a conduit à souligner le rôle de l'exhibition des comportements intimes (et dépravés) des grands dans la dénonciation d'une monarchie qui s'est dégradée en un despotisme *à l'orientale*.

Au travers des mémoires judiciaires, Sarah Maza restitue le rôle capital d'autres acteurs – les avocats éclairés – et d'un autre processus : celui qui investit de fortes significations sociales et politiques les différends entre personnes privées. Elle permet ainsi de mieux comprendre l'une des énigmes posées par 1789, qui voit, en quelques semaines, les Français se détourner des agréments, des passions ou déplaisirs de la vie privée et soumettre au jugement public conduites et sentiments.

Roger Chartier

(1) Joan Landes, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Cornell University Press, 1988, et Dena Goodman, *The Republic of Letters. A Cultural History of the French Enlightenment*, Cornell University Press, 1994.

Le néant avec élégance

Claude Jannoud analyse dans un bref essai iconoclaste les liens profonds qui unissent humanisme et nihilisme

L'ENVERS DE L'HUMANISME
de Claude Jannoud.
Seuil, 151 p., 90 F.

De Wittgenstein, Claude Jannoud dit qu'il est paradoxalement le plus raisonnable des penseurs. En effet, mieux qu'aucun autre il regarde en face l'instrumentalisation du sujet et y acquiesce, mais s'y dérobe au dernier moment en rejoignant l'ineffable.

Ce que décrit avec finesse Claude Jannoud dans son dernier essai, c'est précisément *« cet homme instrumentalisé, ballotté entre son narcissisme hyperbolique et ses instincts nihilistes »*, ce bouffon célébrant avec emphase le culte de l'humanité, aspirant à être tout en sachant qu'il n'est rien – et couvrant sa détresse avec des discours d'une redoutable niaiserie. *« Avançons une hypothèse*, suggère Jannoud : *l'être de l'époque serait une aspiration au non-être. Plus la dose de néant est forte, plus l'habillement doit être somptueux. Plus le dire est insoutenable, plus il doit avoir des brevets de crédibilité. »*

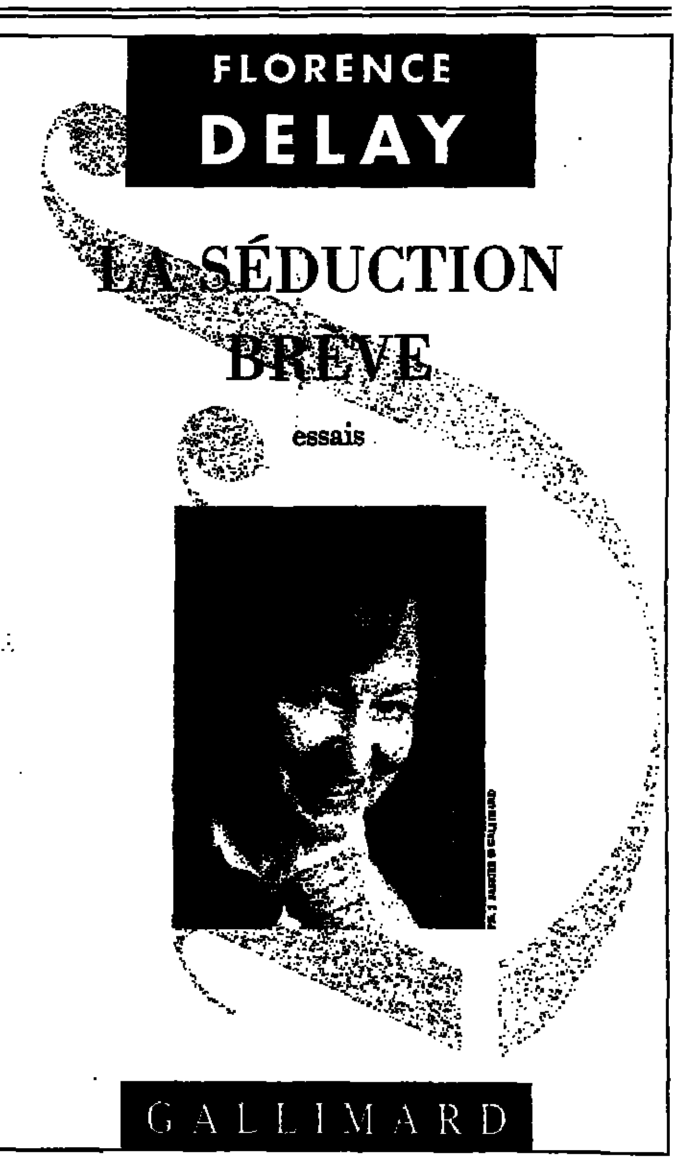
PULSION DE MORT

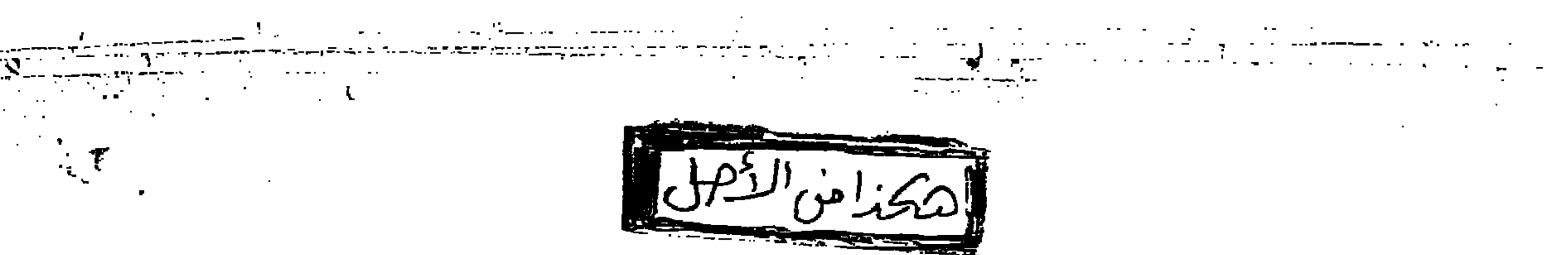
Les brevets de crédibilité, l'humanisme nous les dispense avec générosité. L'appel à la tolérance, le catéchisme des droits de l'homme, le respect de la différence, les contorsions de l'humanitarisme flattent la vanité de chacun, engourdissent notre esprit critique et nous dissimulent la volonté d'anéantissement qui commande nos destins.

Chaque conscience veut la mort de l'autre, disait Hegel. L'intérêt de l'essai de Claude Jannoud tient à sa tentative de décrire les formes, symboliques ou réelles, du travail de la pulsion de mort dans un siècle prétendument apaisé, démocratique et soucieux de bien-être plus que d'éthique.

En exhibant les liens profonds qui unissent humanisme et nihilisme, Jannoud heurte notre confort intellectuel. Il a par ailleurs le mérite d'avoir renoncé à de pesantes démonstrations. Bref, *L'Envers de l'humanisme* donne envie de poursuivre la discussion avec son auteur dans le bar d'un palace flottant dont il ne resterait plus qu'à admirer le naufrage.

Roland Jaccard





Un musée imaginaire du cinéma

Le directeur de la Cinémathèque française, Dominique Païni, voit la programmation de films comme une autobiographie poétique

LE CINÉMA, UN ART MODERNE
de Dominique Païni.
Ed. Cahiers du cinéma, 191 p., 98 F.

Successivement programmateur d'une salle de cinéma (le studio 43), distributeur, producteur, puis, depuis 1991, directeur de la Cinémathèque française, voici belle lurette que Dominique Païni montre des films. Il considère la programmation comme une activité critique destinée, selon son expression, *« à remettre les œuvres au travail »*. Mais c'est encore, à ses yeux, une manière d'autobiographie poétique : *« programmer c'est écrire, d'une façon singulière, avec les œuvres des autres »*.

Le présent ouvrage enfonce le clou, autour d'un thème central souligné par son titre : le cinéma comme art moderne. On peut d'emblée s'étonner de la formulation, pour au moins deux raisons. La première est qu'elle semble ressasser une intuition très tôt ressentie : *« Nous assistons à la naissance d'un art extraordinaire. Le seul art moderne peut-être, avec déjà sa place à part et un jour sa gloire étonnante, car il est en même temps, lui seul, je vous le dis, fils de la mécanique et de l'idéal des hommes »* (Louis Delluc, 1919). La deuxième est qu'elle paraît désormais un peu désuète à l'heure de la post-modernité multimédia. Or tout l'intérêt du livre de Païni est justement de répondre à ces deux objections en réaffirmant délibérément la modernité artistique du cinéma comme un concept toujours opératoire. Lequel lui permet, d'une part, de dépasser dialectiquement la querelle des anciens et des modernes fondée sur une histoire strictement évolutionniste du cinéma, et de l'autre de constater la résistance singulière de l'aura cinématographique face à la trace vidéo.


GILLES PERESS/MAGNUM PHOTOS
Cannes, 1985 : Jean-Luc Godard règle la projection de son film « Détective »

La première partie de l'ouvrage définit le cadre théorique de ce concept. Ainsi « classiques » et « modernes » (de Grémillon à Warhol en passant par Bunuel ou Godard) sont-ils indifféremment convoqués par Païni pour évoquer trois figures qu'il privilégie dans l'art moderne en général, et plus particulièrement dans le cinéma : l'inachèvement (*« Ouvrir une œuvre pour que, par ce* ratage *que constitue un inachèvement, la vie s'engouffre et finisse d'elle-même le travail »*) ; le miroitement (*« Le passage incessant de l'état d'une figure à une autre »*) ; le portrait (voir à ce sujet la longue analyse de *Vertigo*, comme métaphore de la représentation artistique). Une seconde partie est consacrée à relativiser, sans l'annuler, la rupture entre l'âge classique et l'âge moderne du cinéma français en s'attachant à quelques cinéastes considérés comme des précurseurs ou des passeurs. Feuillade, Renoir, Becker, Bresson sont du nombre, ainsi qu'une brochette d'émigrés juifs allemands des années 30 (Lang, Siodmak, Wilder), dont Païni suggère finement que leur fugace rencontre avec l'école française féconde les premiers signes du néoréalisme.

Nourrissant sa pensée à celle de l'histoire de l'art, Païni développe enfin dans ses derniers chapitres une réflexion brillante et novatrice sur la vocation d'un Musée du cinéma. Il évoque ainsi la réhabilitation récente des fragments de films anciens comme œuvres autonomes (*« un moderne art des ruines »*) ou revient sur la programmation comme moyen de créer des rapprochements entre les œuvres, définis comme autant de *« conflagrations »* esthétiques. Une conception qui s'inspire à la fois de l'expérience du *Musée imaginaire* de Malraux, du génial empirisme d'Henri Langlois, du portrait de l'historien en chiffonnier tel que le définit Walter Benjamin ou encore des *Histoire(s) de cinéma* de Jean-Luc Godard. Virevoltant, digressif, érudit, enflammé, ce livre a enfin la suprême élégance de conformer sa tenue à son propos, puisqu'il s'agit en fait d'un libre « montage » d'articles écrits au cours de ces dix dernières années. Par quoi Dominique Païni ne démérite pas de cette vertu « moderne » qu'il confère à Visconti : *« Pas d'œuvre majeure qui ne soit à elle-même son propre système. »*

Jacques Mandelbaum

Ecrans de contrôle

Pierre Darmon retrace la chronique des années censure et système D

LE MONDE DU CINÉMA SOUS L'OCCUPATION
de Pierre Darmon.
Stock, 390 p., 130 F.

Se démarquant d'ouvrages plus austères (sommes d'historiens, études d'universitaires), plus personnels (témoignages de critiques) ou plus luxueux (compilations d'archives illustrées), Pierre Darmon s'est attelé ici à brosser un tableau de moeurs. Avec un bonheur de plume certain (et, hélas, une propension à multiplier les erreurs de détails, titres et dates), il évoque la vie quotidienne des institutions, des artistes et des spectateurs pendant l'Occupation allemande en France, entre 1940 et 1945. Les revues de cinéma et les souvenirs d'acteurs et de cinéastes ont nourri ce pot-pourri d'anecdotes reflétant l'état d'esprit d'une époque. Darmon aligne donc des faits et des films, de manière impartiale. Il prend quelques vedettes en flagrant délit d'insouciance au milieu du flot de robes pimpantes qui grouillent autour des fontaines thermales de Vichy. Il dépeint les interventions sournoises de la censure, les stratégies de la propagande, les techniques de récupération idéologique. Et les mille et une astuces des uns et des autres (comme dirait Lelouch) pour tordre le cou aux réalités.

Puisque les autorités interdisent l'accès des zones côtières aux productions cinématographiques, on reconstitue des ports en studio, avec d'immenses piscines où l'eau se soulève sous l'impulsion de moteurs d'avion. Les temps sont-ils à la disette et aux uniformes vert-de-gris ? Les écrans regorgent d'agapes, de somptueuses reconstitutions, de décolletés généreux. Mais l'envers du décor est moins faste : les fruits qui garnissent la table des *Visiteurs du soir* ont été piqués au phénol pour éviter que les figurant affamés ne les dévorent, les figurantes de *La Duchesse de Langeais* ont tourné jusqu'à l'évanouissement par 15 degrés au-dessous de zéro. Pénurie oblige, les studios ont créé une corporation de ramasseurs de clous, afin de récupérer et redresser les vieux clous.

Scénarios et distributions succombent à la démence judéophobe et au puritanisme forcené. Sous la botte des nazis, Erich von Stroheim disparaît des génériques, Gabin (passé à la France libre) est interdit, Lucien Rebatet pourfend *« Carné et ses Juifs »*. Les collabos accouchent d'un cortège de navets, les antisémites dénoncent leurs *« parasites »*, Charles Trenet est accusé d'être petit-fils de rabin. *Le Chant de l'exilé* court le risque d'être interdit aux moins de seize ans si Ginette Leclerc s'obstine à y dire à Aimé Clariond : *« C'est donc toi qui as l'honneur de faire dodo avec moi ? »* Pierre Darmon rappelle également l'existence des « fliquesses » évoquées dans les Mémoires de jeune cinéphile provincial de Jacques Siclier (1) : ces dames étaient chargées de réprimer les chahuts dans les salles. Un dimanche, l'une d'elles ayant crié *« Silence ! »* à un trublion, elle se vit répondre : *« Ta gueule, la poule ! »* La séance s'acheva aussitôt, et la policière qui exigeait que se désigne le coupable faillit se faire écharper. En 1945, les films français libérés de l'embargo imposé par les Allemands repartiront à la conquête du marché international, pour se heurter à d'autres censures. C'est ainsi que *L'Eternel Retour* est interdit à Londres parce que la presse y détecte *« une traînée de malheur laissée derrière Hitler... une atmosphère gothique pestilentielle, un mysticisme du culte de la mort »*. La censure est idiote, mais cela est une autre histoire...

J.-L. D.

(1) *La France de Pétain et son cinéma*, Ramsay, 1987.

Un « petit soldat » contre les violences de l'image

« Peut-on tout montrer sur le petit écran ? » se demande Olivier Mongin. Question d'esthétique autant que d'éthique, estime le directeur d'« Esprit »

LA VIOLENCE DES IMAGES ou comment s'en débarrasser ?
d'Olivier Mongin
Seuil, 192 p., 120 F.

La violence à la télévision n'est-elle pas en train de dépasser les bornes, de franchir la frontière de l'admissible ? Faut-il censurer les films sanguinaires ? Ce serpent de mer vient aujourd'hui provoquer les médias avec plus de morgue encore que d'ordinaire. Remaniant et augmentant des textes qu'il avait déjà consacrés à ce récurrent débat de société, Olivier Mongin, directeur d'*Esprit*, a décidé de lui consacrer un livre. Dont la première phrase est celle-ci : *« Peut-on tout montrer sur le petit écran ? »*

Sa question, qui induit logiquement une réponse négative, en appelle une autre : tant qu'à s'en prendre à la violence à la télévision, pourquoi limiter sa démonstration aux films de cinéma ? L'image filmique est-elle seule responsable de ces excès visuels pouvant exercer une influence néfaste sur le téléspectateur ? Pourquoi les films seraient-ils les uniques programmes à filtrer, à viser, via la (discutable) « signalétique antiviolence» ? Voilà l'un des étranges paradoxes de cet essai sur le cinéma qui semble nier au septième art son espace premier (la salle et le grand écran) pour le rallier *manu militari* à l'ogre télévisuel. Olivier Mongin aurait-il fait son deuil des vertus artisanales de cette industrie qui ne connait que le prototype ? Fait-il désormais partie du gang des fossoyeurs qui n'accordent plus au cinéma qu'un visa de séjour sur le territoire de la télécommande ? Si tel était le cas, pour lui qui sut s'en prendre à la désertion des producteurs de savoir et d'imaginaire, pour lui qui déplora dans *Face au scepticisme* la trop grande place laissée aux intellectuels de pacotille, ce ne serait pas raisonnable.

Le sous-titre du livre est explicite, même si Olivier Mongin ne nous dit pas vraiment « comment » il cherche à nous débarrasser de cette violence qui pollue les esprits. La controverse qu'il attise n'est pas purement esthétique (si tel était le cas, on finirait bien par redéfinir l'enfance de l'art) : il s'agit du *« mal que l'histoire charrie et de la violence qui sourd dans nos têtes »*. Ces lectures de l'image auxquelles il nous convie n'ont d'autre ambition que de conduire à réfléchir sur les violences contemporaines. Il fut un temps, nous dit-il, où la violence était l'apanage du film de genre. Elle y était codée. Le champ de bataille était l'Ouest américain (western), Austerlitz ou Sainte-Mère-l'Eglise (film de guerre), un ring (film de boxe)... Aujourd'hui, l'espace s'est éclaté, la figure de l'ennemi a disparu, la violence est urbaine, pathologique, abstraite, anonyme, sans règles ni limites : elle est un « état naturel ». Hier, *King Kong* désirait s'humaniser, aujourd'hui le psychopathe du *Silence des agneaux* ne pense qu'à dévorer les autres. Les héros ne sont plus les policiers qui traquent les monstres, mais les tueurs-nés qui fascinent Audry Maupin et Florence Rey. Chez David Lynch, John Woo et Quentin Tarantino, la barbarie émotionnelle et l'apocalypse hallucinogène sont un spectacle dérisoire. *La Haine* de Mathieu Kassovitz dépeint la totale impossibilité pour ses trois personnages de sortir de cet engrenage infernal.

Que signifie cette avalanche de violence à l'écran ? Que notre civilisation est plus mortelle que jamais, mais qu'elle ne veut pas le savoir. Nous consommons à outrance ce dont nous ne voulons pas pour nous-mêmes. Nous voulons ne rien avoir à voir avec ce que nous voyons dans ces films à la *« nécrophilie baroque »*, pour reprendre le terme de Benjamin Stora (1). Les films ne jouent plus leur rôle cathartique. On cherche à annuler quelque chose qui nous échappe, nous fait peur, nous menace, en s'en empiffrant, en s'étouffant *« par le remplissage »*. Ce que soutient Olivier Mongin, c'est que ces excès nous dupent, nous laissent croire que nous ne pouvons rien contre le mal. On ne fait plus la différence entre violence commise et violence subie, entre les *« bourreaux et ceux dont on réduit le corps à des morceaux de chair »*. On admet que nous sommes tous des assassins potentiels, tous capables un jour de *« passage à l'acte »* monstrueux. Il n'y a plus de hiérarchie entre le bien et le mal puisque le mal est une fatalité. C'est le règne hasardeux des tentations périlleuses : celles du nihilisme, de l'irresponsabilité éthique. On s'autorisera toutes les abjections à l'écran, sous le couvert que la réalité est pire.

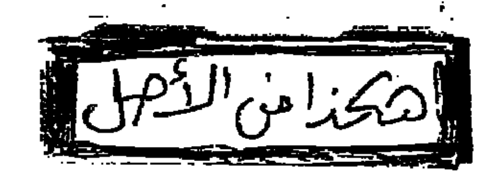
Plus à l'aise dans la pensée philosophique que dans le décryptage d'images, Olivier Mongin donne prise à la critique lorsqu'il aligne ses exemples. On aurait aimé qu'il développe l'idée, aussitôt lancée, trop vite abandonnée, du rôle de la femme dans cet art à redéfinir de raconter des histoires. Sa réflexion sur la capacité du cinéaste à recycler la violence, à modifier le regard du spectateur, est presque tout entière concentrée sur le cinéma américain. Bertrand Tavernier ne méritait-il pas un chapitre, lui qui dans *L'Appât* et dans *Capitaine Conan* (pour ne citer que ses films les plus récents) se pose précisément la question de la représentation de la violence qu'il dénonce, et y répond de façon convaincante ?

Stanley Kubrick, enfin, cité comme témoin à décharge, n'est-il pas un cinéaste plus ambigu qu'il n'y paraît ? Ce robot surdoué de la technique cinématographique qui, tel ses héros (le Sterling Hayden de *The Killing*, le Malcolm Mac Dowell d'*Orange mécanique*) s'avance masqué, n'est-il pas un voyeur rusé, œil immense, pervers, malin, Mabuse préoccupé de nous gaver de spectacle ? *« L'exercice du regard est le moteur principal de son cinéma »*, nous dit Mongin (qui se rallie sur ce point à bien d'autres éminents exégètes). Mais ne peut-on aussi regarder *Orange mécanique* comme un délire raffiné sur la violence permettant à tout un chacun de se repaître de l'image d'un viol dans une extravagance culturelle à la mode ? *Full Metal Jacket* déstabilise-t-il la violence lorsqu'il s'attarde sur la façon dont des engagés apprennent à devenir des supermen de la haine ? Partant d'intentions antimilitaristes, ce film ne devient-il pas (à l'insu de son auteur ?) un documentaire éprouvant sur le besoin primitif de tuer ? Quelle différence entre la séquence d'ouverture, initiation au masochisme et à l'humiliation, qui finit par devenir fascinante par son bombardement d'injures, et un film de recrutement pour les marines ? Distanciés, ces plans d'euphorie sur le visage des Rambo à l'instant où ils tirent, ce branle-bas de chars sur musique pop, cette charge des soldats en route pour la gloire au son des succès des Rolling Stones ? Kubrick ne personnifie-t-il pas ces cinéastes dont le discours spécule sur ce qu'ils prétendent dénoncer ?

Si, comme le dit Lénine, *« l'éthique, c'est l'esthétique de l'avenir »*, n'est-ce pas plutôt sur la piste du *Petit soldat* de Jean-Luc Godard, où les horreurs de la guerre apparaissent comme une routine bête, laide, minable, qu'il faut chercher comment se débarrasser de la violence ? Film qui poussa le député Jean-Marie Le Pen à demander en 1960 *« l'expulsion du cinéaste suisse »*.

J.-L.D.

(1) *Imaginaires de la guerre*, éd. La Découverte, (« Le Monde des livres » du 14 février).



Du bon usage de la dispute

Au XVIIe siècle, le débat esthétique était de règle entre peintres. Il avait ses rites et son champ de bataille à l'Académie royale

LES CONFÉRENCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE AU XVIIe SIÈCLE
Edition établie par Alain Mérot.
Ensba, Beaux-Arts Histoire,
534 p., 200 F.

Le 7 janvier 1668, l'Académie royale de peinture et de sculpture discuta d'un tableau de Poussin, la version d'*Eliézer et Rébecca* qui appartenait au roi depuis trois ans. Le premier à parler fut Philippe de Champaigne, qui sacrifia à la tradition de l'éloge de Poussin avant d'en venir à l'œuvre, aux principes qui gouvernent sa composition et à la hiérarchie des figures, qui occupent une place d'autant plus visible qu'elles tiennent dans l'épisode biblique un rôle plus important.

Il se trouve qu'en la circonstance la Genèse, où la scène est racontée, précise que Rébecca rencontra Eliézer près d'un puits et versa de l'eau *« d'une manière obligeante »* à *« ce voyageur et aux chameaux de sa suite »*. Champaigne, quand il en eut fini avec les personnages, leurs vêtements qui lui semblaient un peu trop à l'antique et admiré *« l'union douce et imperceptible du paysage et des figures »*, eut l'audace de regretter que Poussin, si grand maître fût-il, se soit cru autorisé à supprimer de son tableau les chameaux. Ces animaux étaient mentionnés explicitement dans l'Ecriture et, donc, leur absence le choquait. Elle lui paraissait d'autant plus fâcheuse que *« la laideur de ces animaux aurait même rehaussé l'éclat de tant de belles figures »*. Il avança même que *« la vertu n'étant pas comparée au vice semble moins charmante et moins aimable »* – maxime adroite et moralement très réconfortante.

Là-dessus, l'Académie fut prise de fièvre. Le Brun, se posant en défenseur inflexible de Poussin, *« demanda à M. de Champaigne s'il croyait que M. Poussin eût ignoré l'histoire de Rébecca »*. Evidemment non. Donc, *« les chameaux n'avaient pas été retranchés de ce tableau dans une solide réflexion »*. Ils auraient paru déplacés, leur apparence disgracieuse aurait nui à l'unité et à la grandeur noble de l'œuvre – d'autant que l'Ecriture précise que la caravane comptait dix de ces bêtes et qu'il eût été désastreux d'avoir à loger cette ménagerie dans l'espace de la toile. Le pittoresque y aurait gagné sans doute, mais pas l'expression. A s'en tenir au réalisme minutieux que réclamait Champaigne, il faudrait placer la Crucifixion au milieu d'une foule, puisque la *« solennité de la fête de Pâques y avait attiré presque tout le peuple de la Judée »*. De telles licences et suppressions étaient donc mieux que licites, nécessaires. Les arguments de Le Brun rallièrent la majorité, mais ni Champaigne et quelques-uns *« qui s'opiniâtrèrent »*.

Leur opposition laissa un souvenir si vif qu'on l'évoquait encore en 1682, lors d'une séance en présence de Colbert, et qu'alors elle reprit force, opposant cette fois Le Brun l'obstiné à Coypel, qui se réclama de l'exemple de Carrache et s'entendit rétorquer que ce peintre *« n'était pas plus digne d'estime ni d'imitation »*. Colbert, sollicité, répondit en politique que ces questions n'intéressaient guère, que *« le peintre doit consulter le bon sens »*. L'Académie, prudemment courtisane, acclama la sentence, *« y déférant avec autant de joie et de respect »*.

La querelle des chameaux d'Eliézer est instructive de plusieurs manières. Sur le fond, elle révèle le désaccord complet et interminable qui sépare les tenants de l'idéal et de l'ordre à ceux qui objectent que la réalité n'est qu'imperfections et chaos. Il y aurait, sur ce sujet, des développements historiques infinis à écrire. Le face-à-face se répète de séance en séance, chaque fois qu'il est question de Poussin. Il n'a pas cessé jusqu'à aujourd'hui, où même il reprend d'autant plus de violence que la nostalgie du Grand Siècle tourne à la mode politique et esthétique. Au siècle dernier, l'académisme pensait avec Le Brun qu'il faut *« rejete(r) les objets bizarres qui pouvaient débaucher l'œil du spectateur et l'amuser à des minuties »*. Il affirmait, comme lui, la supériorité de *« la pompe et (de) la gravité de l'héroïque »*, qui ne peut tolérer l'intrusion d'une *« expression aisée et familière »*. On sait les résultats qu'a produits cette doctrine d'épuration et d'embellissement forcé. On sait aussi que, sur la toile, la force résolue de Champaigne – peintre janséniste, intransigeant et suspect – l'emporte de loin sur la dignité calculée et correcte de Le Brun, peintre rhéteur et épris de pouvoir.

Autre déduction d'évidence : l'Académie royale de peinture, fondée en 1648, était alors beaucoup plus qu'une réunion de gloires fatiguées et pensionnées. En 1666 avaient été instaurées des conférences mensuelles faites par ses membres d'après des tableaux des collections royales. Champaigne commenta donc Poussin, mais encore Titien plusieurs fois, avec déférence et méfiance à la fois. Le Brun parla sur Raphaël et Poussin, avec éloquence comme il se doit. D'autres commentèrent Véronèse et Guido Reni. Chaque fois, l'analyste s'efforçait de démontrer des principes généraux, qu'ils touchent à la composition ou aux rapports du dessin et de la couleur. Ceux-ci suscitèrent des controverses qui s'envenimèrent jusqu'à la « querelle du coloris », où intervinrent sans douceur les deux Champaigne – Philippe et son neveu Jean-Baptiste –, Blanchard et naturellement Le Brun.

Le principal n'est pas que les coloristes l'aient emporté à la longue au début du XVIIIe siècle, mais qu'il existait un lieu de réflexion, de discussion, de dispute au besoin. Là, théories et pratiques s'élaboraient et se détruisaient. Les protagonistes ne se ménageaient pas, quitte à déguiser quelquefois en désaccords intellectuels des rivalités artistiques. Le Brun y assit son autorité, mais il y exposa aussi les principes de son *Expression des passions*. Sébastien Bourdon, peintre admirable et négligé, y parla *Sur la lumière* et des proportions de la figure humaine. Tous, avec un bonheur inégal, s'imposaient de composer leurs discours, de les diviser en parties, de procéder par déductions successives et logiques. En cela, ils étaient les élèves de Descartes.

Il manquait depuis l'anthologie de Fontaine de 1903 un volume où lire ces discours qui furent l'essentiel du débat esthétique en France sous le règne de Louis XIV. L'édition qu'Alain Mérot a établie, annotée et préfacée de belle manière répond donc à une nécessité et presque à une urgence. Puisse ce volume, par les exemples qu'il rappelle, rendre aux artistes d'aujourd'hui, trop discrets, trop silencieux, le goût de la parole et de la controverse.

Philippe Dagen

Fondée en 1991, la collection « Beaux-Arts Histoire » que publie l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts occupe dans l'édition française une place singulière : elle n'est pas loin d'être la seule à publier des écrits esthétiques anciens et à pratiquer une politique de traduction. Ainsi lui doit-on de pouvoir relire aujourd'hui dans des versions annotées l'abbé Du Bos et Viollet-le-Duc, mais aussi les essais et discours de Hogarth, Reynolds, Füssli ou Constable. Grâce au soutien et aux financements de l'Ensba, elle remédie de la sorte, dans la mesure du possible, au peu d'ardeur de la plupart des éditeurs privés, très réticents face à des ouvrages réputés d'un faible rapport économique, quoique absolument nécessaires à la recherche et à la réflexion contemporaines. Elle est dirigée par Denis Mellier, Marie-Karine Schaub et Pierre Wat.

Tombeau pour l'Etrurie

Dernières nouvelles de la civilisation qui précéda la Rome latine de la plaine du Pô à la Campanie

LA CITÉ DES ÉTRUSQUES
de Françoise-Hélène.
Massa-Pairault.
CNRS éd., 256 p., 320 F.

Pourquoi ce titre ? Parce que les villes, en Etrurie comme en Grèce, ont été des pivots essentiels de la vie politique, économique, sociale et juridique. Comme chez les Grecs encore, le centre de la cité n'était pas le palais royal, à l'instar des Etats de la Méditerranée orientale. *Le moteur de leur évolution* fut un principe de solidarité aristocratique qui a évolué ensuite vers des formes démocratiques. Pourtant, si la cité étrusque a emprunté au modèle grec pas mal d'idées pour se construire, elle présente des aspects originaux dès sa naissance. Une naissance qui reste obscure en dépit des recherches récentes : la langue des Etrusques se comprend toujours aussi mal, les sources écrites sont rares. Restent les travaux basés sur les fouilles archéologiques et sur les témoignages apportés par les œuvres d'art. Un art qui, depuis la Renaissance, n'a pas fini de nous étonner. Le remarquable ouvrage de Françoise-Hélène Massa-Pairault, directeur de recherche au CNRS, spécialiste des peuples de l'Italie ancienne, pointe les dernières recherches, tout en restant accessible aux non-spécialistes.

Pour évacuer le fameux « mystère » étrusque, elle a sagement choisi de suivre une chronologie qui lui permet de dérouler *le fil d'une* aventure historique – encore pleine de trous. Les Etrusques ne sont pas tombés de la planète Mars. Des vagues d'immigrations sont constatées en Italie vers l'an 1200 avant notre ère ? Viennent-elles d'Asie mineure comme le prétendaient les Grecs ? Ont-elles un lien avec ces *« peuples de la mer »* qui désolèrent l'Egypte ?

Une *« arrivée »* ne peut se prouver. La chute du monde mycénien a sans doute favorisé l'éclatement des communautés égéennes et l'accélération des échanges avec les habitants de l'Italie centrale.

C'est dans la période comprise entre le IXe et le VIIIe siècle que se situe la formation du *nomen etruscum*, la nation étrusque, avec l'abandon de certains sites anciens et l'émergence de quatre cités : Véies, Vulci, Tarquinia et Cerveteri, où *« l'unité du rite funéraire reflète une unité culturelle indéniable »*. La famille reste la cellule fondamentale mais ne se conçoit plus en dehors de la structure politique qui la comprend : la curie, c'est-à-dire la communauté des hommes. Cet espace politique va se ramifier rapidement sous la double influence du commerce et de la guerre. On assiste à la naissance de cultes des origines, communs à une cité : *« Le recours à la mythologie sert à exalter les valeurs politiques et religieuses qui sont à la base des institutions de la communauté. »*

Les cités archaïques, du VIIe au VIe siècle vont permettre l'éclosion de structures urbaines plus complexes, dont la Rome de Tarquin l'Ancien et de Servius Tullius est l'exemple le plus connu. Au Ve siècle, la civilisation étrusque, de la plaine du Pô à la Campanie, est au sommet de sa puissance. La défaite navale de Cumes (en 450 av. J.-C.) marque l'arrêt de son expansion. La pression celte au nord et la montée en puissance de Rome (prise de Véies en 396 av. J.-C.) laminent les cités étrusques, même si elles se ressaisissent en pratiquant une sorte de *« retour à la terre »* doublé d'une vie politique locale plus intense. Les motifs artistiques qui décorent certains miroirs métalliques ou certains vases à peintures – épisodes de la guerre de Troie notamment – sont significatifs des luttes menées contre Rome. La crise finale dure un demi-siècle (311-264). Ruinée, l'Etrurie sera finalement absorbée par son élève le plus doué.

Emmanuel de Roux

Les corps de l'art

Jean-Louis Chrétien attache son regard aux œuvres pour en recevoir quelque lumière

CORPS À CORPS
A l'écoute de l'œuvre d'art
de Jean-Louis Chrétien.
Ed. de Minuit,
coll. « Philosophie »,
156 p., 139 F.

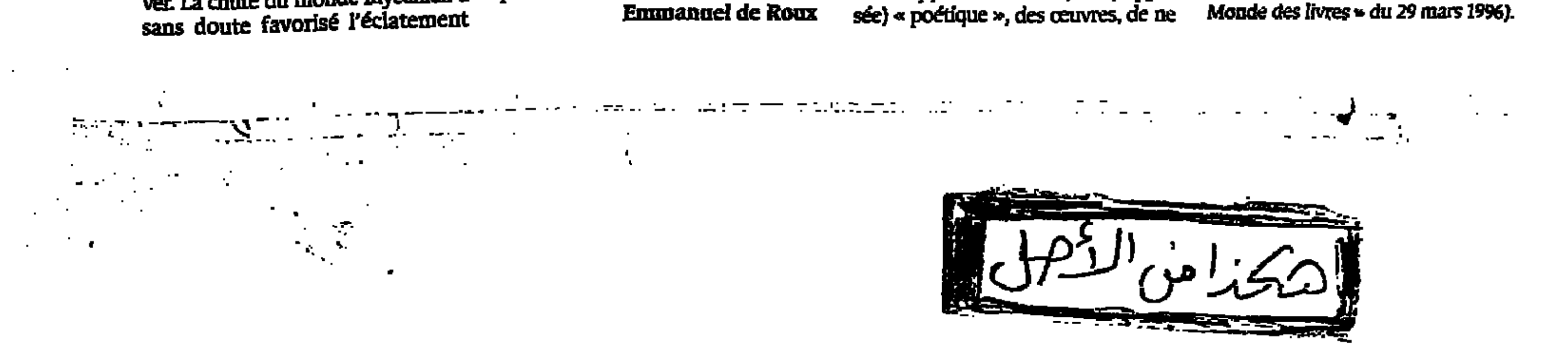
Mais que fait donc ce chat noir, toutes pattes et queue dressées, regard dardé vers nous, au bout de la mule de l'Olympia de Manet ? Est-il égyptien, ou plutôt baudelairien ? Le peintre l'a-t-il voué à n'être que le « substitut » de ce que la main gauche de la Belle allongée, posée avec délicatesse au bas de son ventre, dérobe à notre regard ? Représente-t-il, comme le rêvait Georges Bataille, *« la profondeur de l'ombre »* ou a-t-il pour fonction de signifier *« l'obscurité d'un mystère qui se laisse toucher mais que nulle caresse ne réduira »* (Michel Leiris) ? Avec cette ironie imperturbable dont il sait alléger le sérieux de son propos, Jean-Louis Chrétien pense que cette cascade interprétative, *« c'est beaucoup, trop sans doute, pour un chaton, eût-il des yeux d'or »*. Et d'ajouter avec raison : *« La noirceur de ce chat ne le rend pas plus ténébreux que la blancheur d'Olympia n'atteste de sa candeur. »* On ne saurait mieux dire...

C'est en philosophe plus qu'en historien de l'art que Jean-Louis Chrétien arrête son regard devant un certain nombre de tableaux et de poèmes. Son projet ? Prêter une libre attention à des œuvres choisies hors de toute pensée de système, manifestations inépuisables appelant *« la parole qui en recueille le sens pour s'y traduire et y reprendre souffle, incessamment »*. Que veut dire « regarder en philosophe » ? D'une part, il s'agit de ne pas isoler l'analyse des formes au détriment du sens et de repousser l'idée d'une signification tout entière incluse dans d'étroites limites socio-historiques. D'autre part, il est nécessaire de récuser toute approche rêveuse, ou (supposée) « poétique », des œuvres, de ne pas réduire celles-ci au motif aléatoire d'une broderie « impressionniste » qui ne saurait leur rendre justice. Avec ce nouveau livre, à l'écart de ces facilités et des vanités de spécialistes, Jean-Louis Chrétien ne fait que prolonger, par les voies de l'art, une réflexion qui emprunte à la phénoménologie – au sens le plus large – et qui s'appuie aussi bien sur la philosophie (des Grecs à Heidegger), que sur la théologie (de saint Augustin aux écrits exégétiques de Claudel en passant par Bérulle). Si l'auteur avait déjà largement sollicité la littérature, la peinture était jusque-là restée hors de son champ de pensée. Comme dans son dernier livre (1), c'est aussi, d'abord, du corps – d'un corps qui *« témoigne de l'esprit »* – dont il s'agit dans ces huit études : du corps luttant, nu ou silencieux, ensommeillé, du corps qui pleure ou qui s'unit à l'élément liquide...

L'analyse de la peinture de Delacroix représentant le combat de Jacob, que l'on peut voir dans la chapelle des Anges de l'église Saint-Sulpice à Paris, ouvre le livre. L'intelligence de cette lutte *« avec l'irrésistible »*, de ce corps à corps où l'homme, aux prises avec l'ange de Dieu, s'arc-boute, résiste, *« soutenu »*, comme l'écrit un mystique du Grand Siècle, *« par Celui qui lui communique, en le serrant, sa toute-puissance, pour vaincre le Tout-Puissant »*, restitue à l'œuvre de Delacroix toute son admirable perspective. L'auteur procède de même avec Chardin et Rembrandt, Manet, Picasso... avec Keats, Verlaine, Mallarmé ou Claudel. Enfin, c'est au livre lui-même, et à la pensée de l'auteur sur ce qu'il appelle une *« apologétique par la beauté »*, que l'important chapitre établissant un parallèle entre l'« homme créateur » et le « Dieu artiste » donne sa lumière et son horizon.

Patrick Kéchichian

(1) *De la fatigue*, éd. de Minuit (« *Le Monde des livres* » du 29 mars 1996).



L'EDITION FRANÇAISE

● **Payot-Rivages absorbe Joëlle Losfeld.** Les éditions Joëlle Losfeld ont cédé le capital de leur société aux éditions Payot-Rivages. Joëlle Losfeld, qui avait créé, il y a cinq ans, les éditions du même nom, continuera à en assumer la responsabilité littéraire. « *L'identité éditoriale restera inchangée, et c'est dans un souci de valorisation et de complémentarité que ce rapprochement s'est effectué* », a indiqué, mardi 4 mars, dans un communiqué, le PDG des éditions Payot-Rivages, Jean-François Lamunière.

● **Chiffres 1995.** L'édition française 1995 a été marquée par une baisse sensible de son chiffre d'affaires global, accusant un recul de 4,7 % en francs constants. Selon Serge Eyrolles, président du SNE, les grèves de décembre, le photocopillage et le droit de prêt en bibliothèque ont contribué à cette tendance négative, ainsi que le glissement de la demande vers des ouvrages de poche ou à prix réduit. Les seuls résultats positifs concernent la bande dessinée (+ 4,2 %) et la littérature (+ 2 %). En revanche, les livres scientifiques techniques et professionnels ont baissé de 11,5 %. Ont également baissé : les encyclopédies, les livres d'art, les livres pour la jeunesse, les sciences humaines et sociales... Toujours selon Serge Eyrolles, « *1996 ne s'annonce pas fameux* ».

● **Trente ans, cent livres : une exposition.** 1968-1998 : qu'est-il advenu du roman pendant ces décennies ? Conçue par Jean-Pierre Salgas, critique à France-Culture et *Art Press*, l'exposition *Romans mode d'emploi* propose un parcours dans cet « *espace-temps* » conçu comme un « *puzzle* » dont les pièces seraient cent affiches racontant cent romans. Les cinquante premières affiches devraient être visibles sur le stand de l'ADPF (Association pour la diffusion de la pensée française, travaillant pour le compte du ministère des affaires étrangères) lors du Salon du livre, du 12 au 17 mars.

● **La collection « L'imaginaire » a 20 ans.** Créée en 1977, la collection « L'imaginaire », publiée par Gallimard, réunit plus de 350 titres, « *longtemps méconnus, oubliés ou épuisés* » où voisinent des textes aussi différents que *Monsieur Teste* de Paul Valéry, *Venises* de Paul Morand ou *La Disparition* de Georges Perec. Jusqu'au 15 mars, pour tout achat de deux titres de « L'imaginaire », les libraires offrent un exemplaire d'*Un rude hiver* de Raymond Queneau, qui fut le numéro un de la collection.

Le Passeur, comme son nom l'indique

A Nantes, Pro Libris forme depuis dix ans aux métiers du livre et donne des leçons d'édition

Comment fabrique-t-on un livre ? Comment passe-t-on d'un manuscrit ou d'une disquette à ce précieux parallélépipède de papier imprimé ? Comment négocie-t-on un titre avec les ayants droit ? Quelles compétences, mais aussi quelle culture, cela met-il en œuvre ? A Nantes (Loire-Atlantique), le Cecofop organise un cycle de formation (rémunéré) qui, chaque année, donne six mois à une équipe de stagiaires pour publier des œuvres littéraires, et découvrir, dans la pratique, toutes les étapes de la chaîne du livre. Cet apprentissage, nommé Pro Libris, devrait fêter son dixième anniversaire au Salon du livre (stand des pays de Loire), en présentant huit ouvrages, dont six scandinaves inédits en France, à l'enseigne du Passeur.

Car le moindre intérêt du Cecofop n'est pas qu'il ait dû se muer en éditeur. A l'étroit dans la formation initiale aux métiers de la librairie et de la papeterie, il débouche naturellement sur l'édition. En 1988, un premier recueil de textes sur le romancier argentin Roberto Arlt n'a « *pas vécu sa vie* » parce qu'il n'a pu être distribué en librairie, faute de raison sociale. Alors, avec ses étudiants, le directeur, Yves Douet, crée une maison d'édition. Ils jettent des noms sur le papier, s'accordent sur Cendres, parce qu'à l'époque ils n'imaginent que des rééditions. Mais le nom est déposé. Le Passeur l'emporte.

En 1989, Le Passeur entreprend sa première traversée avec de courts textes de Kleist et de Villiers de l'Isle-Adam. Cinquante-deux titres suivent. Romans, récits, contes, poèmes, essais, philosophie, révèlent une réelle intuition éditoriale, un goût affirmé pour les textes rares. Chaque année, un pays est l'invité des Nantais. L'année 1994-1995 est portugaise, avec Antonio Ramos Rosa, Vergilio Ferreira et des récits de voyages. La publication de poèmes de Luiza Neto Jorge et de réflexions du philosophe Matias Aires suit. La saison 1995-1996 est suisse, avec Jean-Louis Kuffer et des inédits de Robert Walser et Ludwig Hohl.

SUR LE TAS

Il y a eu aussi des auteurs venus d'Irlande (Dermot Bolger et Seamus Heaney), d'Albanie (Dritero Agolli), d'Italie (Pio Rossi), d'Espagne (Baltasar Gracian) et d'Allemagne (Ernst Jünger). Les Français sont poètes (George Perros), conteurs (Pierre Bettencourt), romanciers (Emmanuel Bove), essayistes (Jean Prévost), historiens et critiques (Maurice Nadeau, avec une nouvelle édition du *Roman français depuis la guerre*). Le changement annuel d'équipage n'altère pas la cohérence du catalogue. Les livres sont maintenant tirés à 1 000 ou 1 500 exemplaires. Une petite dizaine sont épuisés. Certains ont été réimprimés (deux fois pour *Rêveries et autres petites proses*, de Robert Walser), ou repris par d'autres éditeurs.

Yves Douet, également professeur de gestion à la faculté des lettres de Nantes, est venu tard au livre. Il a trente ans lorsque dans un moment difficile il découvre les vertus de la littérature. Aussi, à chacune des étapes de développement de Pro Libris, a t-il été le premier à apprendre « *sur le tas* ». Et si les étudiants bénéficient de cours magistraux et d'intervenants spécialisés (droit, gestion, fabrication, diffusion, infographie...), il conçoit leur cycle « *comme une accumulation d'expériences* ». A transmettre. Vite. Cela marche suffisamment pour que l'un des stagiaires de Pro Libris 3, Patrice Viart, devienne coordinateur de la maison après un stage au Mercure.

Sous un élégant logo en ombre vénitienne, Le Passeur cache un rameur de fond. Il n'a pas trop de vingt-quatre paires de bras pour conduire sa barque de la rive du lecteur à celle de l'éditeur. Passeur, il l'est de textes étrangers en français, et de manuscrits de jeunes auteurs de la région des pays de la Loire. Ses stagiaires lisent, cherchent et choisissent, négocient les droits, saisissent les textes, réalisent les maquettes, écrivent parfois une préface, préparent l'argumentaire et la quatrième de couverture, corrigent, suivent la fabrication, donnent le bon à tirer, et tentent de convaincre les médias de s'intéresser à leurs publications.

Cette année, Pro Libris est centré sur les littératures scandinaves. Carl Gustav Bjurström a confié à l'éditeur les treize contes inédits de Strindberg qu'il est en train de traduire, et Eric Eydoux lui a proposé des nouvelles de Vesaas. Deux piliers qui devraient maintenir l'équilibre économique de l'édifice et permettre la publication de quatre autres titres des trois pays (Danemark, Norvège, Suède) retenus. Informés durant l'été du projet éditorial, les stagiaires ont jusqu'à la rentrée d'octobre pour se mettre à niveau.

A la mi-novembre, Pro Libris a invité des traducteurs, des éditeurs, des universitaires et des auteurs, tous « *passeurs* » entre la Scandinavie et la France. Ils suggèrent des auteurs et des titres. Pour la Norvège, l'un des intervenants mentionne *Le Condor*, de Stig Holmas. Deux stagiaires le lisent en anglais, s'enthousiasment. Ils négocient les droits et lancent la traduction. Pour la Suède, Philippe Bouquet propose *La Mort moderne*, un « essai romancé » de l'auteur de *La Draisine*, Carl-Henning Wijkmark. Pour le Danemark, Jean Renaud suggère *La Marmite noire*, du Féroïen William Heinesen, dont il a commencé la traduction. L'ultime passagère sera la Danoise Vibeke Gronfeldt avec *La Découverte*. Une table ronde sur les politiques du livre dans les pays scandinaves (avec des intervenants des trois pays) complète les informations en décembre.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Des groupes se sont formés spontanément autour du titre qu'ils prennent en charge. Ils croisent leurs lectures et leurs relectures, dialoguent avec le traducteur, pointent leurs corrections, groupés devant les ordinateurs. La quatrième de couverture les passionne. Ils comparent leurs propositions, choisissent ou mixent. « *Tout le monde est au même niveau, les cartes sont redistribuées. On trouve ce qu'on venait chercher et ce qu'on ne savait pas qu'on allait trouver* dit l'un des stagiaires. *On a l'impression d'être dans un monde où les choses sont en train de se faire, impliqués à tous les niveaux.* » Ils ont fait glisser les échantillons de papier entre le pouce et l'index, cherché le caractère adapté au texte, réalisé des chemins de fer et des maquettes. Les choix sont collectifs, mais, lorsqu'il faut trancher, le directeur intervient « *comme un responsable de collection.* »

Le Passeur publie également deux Français. Les stagiaires chassent le texte tombé dans le domaine public et l'inédit de la région. Pour examiner la centaine de manuscrits reçus, ils ont formé un comité de lecture, confronté leurs notes et leurs point de vue. Mais aucun des textes ne les a convaincus. En fin de compte il y aura un Calet (*Fièvre des Polders*) et un Perec-Roubaud (*Le Voyage d'hiver-Le Voyage d'hier*), couplage inédit en français, augmenté d'une préface de Bernard Magné, d'une postface d'un stagiaire et d'une bibliographie. « *Il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les éditeurs. D'ailleurs, Gallimard, Grasset ou Actes Sud viennent donner des cours ici, et ont embauché des stagiaires ensuite* », dit Yves Douet, qui insiste sur l'apprentissage de l'équilibre budgétaire : « *Il n'y a pas d'exigence intellectuelle sans exigence économique. L'édition n'est pas qu'une aventure. Il faut qu'elle dure. Si elle n'est pas saine économiquement, on risque de ne plus être soumis qu'aux impératifs commerciaux.* »

Jean-Louis Perrier

★ **Editions Le Passeur, Cecofop-Pro Libris, 20, rue du Calvaire, BP 41217 Nantes Cedex 01. Tél. : 02-40-12-02-38.**

Les nouvelles stratégies Fnac

La Fnac représente une part importante dans la distribution nationale du livre : 15 %, contre 25 % pour les hypermarchés, 40 % pour l'ensemble des librairies et 20 % pour des créneaux parallèles (grossiste, vente directe...). De plus, comme le souligne Pierre-Antoine Dupuy, nouveau directeur du livre de la Fnac, l'économie de ce secteur se porte plutôt bien (entendons par là qu'elle est stable), mieux que celle du disque. C'est en partant de cette constatation optimiste que la Fnac a décidé de mettre en place une nouvelle politique visant à améliorer et à développer ses librairies. Deux objectifs prioritaires sont définis : utiliser au mieux le potentiel informatique afin de rendre les prestations plus performantes, recentrer le libraire sur sa vocation originelle de conseiller. Le GUL (Gestion unitaire du livre), logiciel créé par et pour la Fnac, facilite le maintien et le développement d'une offre toujours plus large, ce qui constitue, selon les responsables Fnac, la spécificité de leurs magasins. Cet outil de gestion sur fond de catalogue permet de consulter l'historique des ventes, d'assurer le suivi des titres et de bâtir un catalogue quasi exhaustif des parutions. C'est un véritable plan logistique qui est mis en place, visant à améliorer la disponibilité immédiate de tout types d'ouvrage.

LE CONSEIL

La vaste superficie des librairies Fnac, leur nombre abondant de livres (200 000 références pour 2 000 éditeurs) a souvent réduit l'activité des libraires à des tâches administratives et de maintenance. Selon *Le Monde de l'éducation* de mars 1997, qui consacre un dossier à la librairie : « *A l'heure où la grande distribution a inscrit pour longtemps la librairie dans une logique de marché, la survie de cette activité se confond souvent avec la gestion d'entreprise.* » La Fnac fait partie de ce réseau de grande distribution, mais par sa nouvelle politique commerciale et informatique elle réfute une dénaturation du métier tout en acceptant son évolution. En recréant un lien de proximité entre libraire et public, elle s'attaque directement à ce qui constitue la richesse des librairies traditionnelles. Les quelque huit cents libraires Fnac ont donc pour tâche de réintégrer leur rôle de conseiller, et de sélectionner des ouvrages, littéralement labellisés Fnac, sous la forme de petits dossiers à la disposition du public. En outre, la Fnac s'inscrit dans le champ littéraire en créant des événements : rencontres (il y en eut 11 000 en 1996) et café littéraire au Salon du livre. Tentant de démarquer ses librairies d'une identité de supermarché du livre, Pierre-Antoine Dupuy insiste sur la cohérence des titres sélectionnés. La Fnac, explique-t-il, met un point d'honneur à défendre les petits éditeurs. Les cinq principaux éditeurs représentent 90 % du marché, ils sont à hauteur de 70 % à la Fnac. Convaincant ou non, la Fnac tente de se créer une image spécifique, hybride entre grande surface et spécialiste du livre.

Sylvaine Jeminet

AGENDA

● **LE 8 MARS. PONGE.** A Marseille, Jean-Marie Gleize donnera une conférence sur Francis Ponge, à 17 heures, au Centre international de poésie (Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille, tél. : 04-91-91-26-45)

● **LE 10 MARS. PSYCHIATRIE.** A Paris, conférence-débat avec Pierre Pichot et Tobie Nathan, organisée par l'institut Synthélabo (Mutualité, 20 heures ; Synthélabo : 01-45-37-58-59)

● **LES 11, 18, 25 MARS ET LE 1er AVRIL. POÉSIE.** A Paris, au Collège de France, Michael donnera une série de conférences sur le thème « Leçons de poésie », à 14 h 30, salle 1.

● **JUSQU'AU 13 MARS. LIVRES.** A Paris, l'Ecole Estienne présente une exposition sur le sujet « Livres-objets et livres uniques » (rens. : 18, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. : 01-43-36-96-19).

● **LE 21 MARS. RIVIÈRE.** A Paris, colloque international consacré à « Jacques Rivière l'Européen », le 21 mars, à l'Institut historique allemand (8, rue du Parc-Royal, 75003 Paris, rens. : 01-43-66-79-72).

A L'ETRANGER
Vive la poésie

Nul ne s'en plaindra, et les éditeurs moins que les autres, on constate un peu partout un regain de la poésie. Mais qui s'attendait à ce que les jeunes musiciens rock et pop soient séduits à leur tour ? Deux disques viennent d'être présentés à Madrid, pendant le festival alternatif Festimad. Le premier, *Now and in Time to Be* (DiscMedi) est dédié à W. B. Yeats et porte en sous-titre : *Célébration musicale*. Ce sont deux journalistes sportifs qui l'ont préparé, en demandant en particulier à Van Morrison, qui avait déjà adapté certains poèmes, de leur en confier les enregistrements ; comme cela ne suffisait pas pour composer le disque, ils ont bénéficié de la collaboration de Karl Wallinger (du groupe World Party) et de Mike Scott (de Waterboys). L'acteur Richard Harris y récite certains poèmes ; on entend même la voix de Yeats grâce à la BBC, qui a autorisé l'utilisation de certains de ses enregistrements. Il faut rappeler que Yeats avait une prédilection pour les ballades, un genre qui revient à la mode aujourd'hui, en particulier avec l'engouement pour la musique celtique. Le deuxième disque s'intitule *Kerouac : Kicks Joy Darkness* et sortira à la fin du mois aux Etats-Unis. Il contient des lectures à haute voix de *Sur la route* par de jeunes acteurs comme Johnny Depp ou Matt Dillon, par des anciens de la Beat Generation (comme Allen Ginsberg ou William Burroughs), mais aussi des contributions de musiciens comme Patti Smith, John Cale ou de membres de groupes comme Morphine, Sonic Youth, ou encore de Steven Tyler d'Aerosmith.

● **ESPAGNE : Vive la poésie (*bis*)**
Grand succès pour une collection d'œuvres poétiques rassemblées par les éditions Visor, à la fois dans un livre et sur un disque compact où on peut les entendre récitées par leurs auteurs, aujourd'hui disparus pour la plupart puisqu'ils appartenaient à la génération dite « des 27 ». Quelque 600 000 exemplaires ont été vendus au dernier semestre 1996. Ils répondent à la fois à une demande du grand public mais aussi aux exigences universitaires, tant en Espagne que pour les étudiants hispanisants, en particulier aux Etats-Unis. D'autres anthologies sont en cours, de la génération dite des 50, parmi lesquels on pourra entendre les voix d'Alberti, Cernuda ou Salinas.

● **ROYAUME-UNI : Un tour de trop**
On ne sait pas pourquoi, mais les Anglo-Saxons semblent adorer les suites, les rallonges, en particulier pour les romans remis à la mode par le cinéma. On ne sait plus si cela tient de la parodie ou de l'émulation, mais cela se vend. Alors, pour ceux qui tiennent absolument à connaître la suite du *Tour d'écrou* de Henry James, voici *Miles and Flora* de Hilary Bailey (Simon & Schuster). Le début se situe officiellement onze ans après la fin du livre de Henry James, mais il semble que la prolongatrice, si on peut l'appeler ainsi, ne s'y retrouve pas bien dans les dates, ni semble- t-il d'ailleurs dans le reste, ce qui augure mal de la suite. En effet, elle situe l'action en 1913, alors que le roman de James, publié en 1898, relate des événements censés se passer quarante plus tôt. Pauvre James !

● ***ÉTATS-UNIS : Grands espaces***
3001, l'Odyssée finale, la suite annoncée de *2001, l'Odyssée de l'espace* d'Arthur C. Clarke, figure déjà dans la liste des best-sellers aux Etats-Unis. Son auteur, qui est âgé de soixante-dix-neuf ans, ne sait plus comment répondre à toutes les demandes d'entretiens et croule sous les lettres de ses admirateurs : il a même dû engager pour y répondre une neuvième secrétaire. La science-fiction fait toujours rêver...

